Le Monde

CINQUANTE-DEUXIÈME ANNÉE – N° 16116 – 7 F

MARDI 19 NOVEMBRE 1996

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Offres d'emplois

10 pages d'annonces classées

■ Impôts locaux : + 18,3 milliards

En 1996, le produit des quatre taxes d'imposition locale (taxe d'habitation, taxes sur le foncier bâti et non bâti, taxe professionnelle) ont augmenté de 18,3 milliards de francs. p. 31 et p. 13

■ La gauche arbitre à Dreux

La gauche va arbitrer la municipale partielle de Dreux entre la droite et le Front national. p. 8

■ Des propositions pour les sans-papiers

Dans un entretien au *Monde*, Paul Bouchet, membre du collège des médiateurs destiné à régler le conflit des immigrés sans papiers, définit les grandes lignes de ce que devrait être une nouvelle législation. p. 12

■ La voix des chômeurs

Les chômeurs veulent faire entendre leur voix. A l'occasion de la renégociation de la convention Unedic, mardi 19 novembre, plusieurs associations ont prévu de manifester. p. 6

■ Les cadres au régime sec



Les repas d'affaires trop riches sont en voie de disparition pour des raisons économiques. p. 24

■ Changement en Roumanie

Le chrétien-démocrate Emil Constantinescu a remporté l'élection présidentielle en Roumanie. p. 4 et notre éditorial p. 17

■ Questions au Zaïre

Après le départ vers le Rwanda des réfugiés hutus, les objectifs de la force multinationale sont remis en question. Une réunion à Stuttgart, mercredi, devrait permettre de les réviser. p. 3

■ « Crimes d'intellectuels »

Vidosav Stevanovic, écrivain serbe opposant au président Milosevic, reproche aux intellectuels d'être les premiers criminels de guerre. p. 16

■ Les sonates de Maurizio Pollini

Le pianiste italien joue Salle Pleyel à Paris l'intégrale des sonates de Beethoven. p. 26

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 380 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2800 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

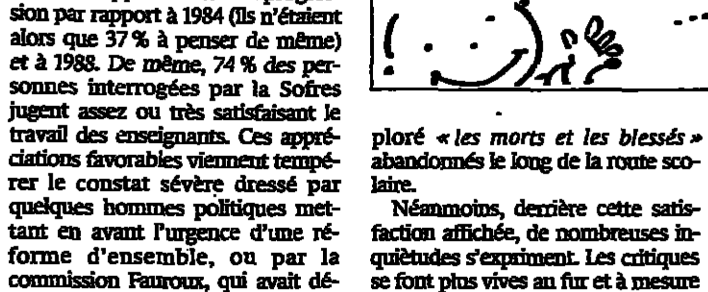
M 0147 - 1119 - 7,00 F

Les Français sont satisfaits de leur école

● Un sondage Sofres et une vaste consultation organisée par le syndicat FSU offrent une photographie exceptionnelle de l'enseignement ● 52 % estiment que l'éducation « fonctionne bien » ● 56 % demandent plus de professeurs ● L'inquiétude reste forte sur l'accès au monde du travail

QUE PENSENT les Français de leur école ? Comment les enseignants et les élèves la vivent-ils ? *Le Monde* publie en exclusivité les résultats d'un sondage de la Sofres et de trois consultations menées par la Fédération syndicale unitaire (FSU) auprès des enseignants, des parents d'élèves, des élèves et des étudiants. Ainsi, outre le sondage, la Sofres a pu dépouiller 30 000 questionnaires sur 76 800 reçus. L'ensemble de cette opération offre une photographie précise des relations qu'entretient l'éducation nationale avec ses principaux acteurs.

Une majorité de Français (52 %, contre 46 %) estiment que l'enseignement fonctionne bien. Cette satisfaction apparaît en nette progression par rapport à 1984 (ils n'étaient alors que 37 % à penser de même) et à 1988. De même, 74 % des personnes interrogées par la Sofres jugent assez ou très satisfaisant le travail des enseignants. Ces appréciations favorables viennent tempérer le constat sévère dressé par quelques hommes politiques mettant en avant l'urgence d'une réforme d'ensemble, ou par la commission Fauroux, qui avait déploré « *les morts et les blessés* » abandonnés le long de la route scolaire.



Néanmoins, derrière cette satisfaction affichée, de nombreuses inquiétudes s'expriment. Les critiques se font plus vives au fur et à mesure que l'on progresse dans le système scolaire. Si l'école maternelle est plébiscitée, un malaise apparaît qui concerne le collège et le lycée, et les critiques les plus nombreuses concernent l'enseignement supérieur. Parmi les actions prioritaires à mettre en œuvre, les sondés placent en tête (56 %) « *le nombre insuffisant d'enseignants* », au moment où le budget 1997 prévoit la suppression de 5 000 postes dans le primaire et le secondaire. La consultation montre, de son côté, que les enseignants estiment à 92 % que « *l'éducation doit être la principale priorité de l'Etat* ».

Elle met aussi en évidence des divergences entre élèves, parents et enseignants sur les missions assignées à l'éducation nationale. Pour les enseignants, l'école doit d'abord servir « *à former la réflexion et l'esprit critique* », « *à former des citoyens* ». Parents et élèves estiment en revanche qu'il lui revient en priorité de permettre d'« *accéder au monde du travail* ».

Enfin, la consultation montre que 73 % des élèves et des étudiants estiment travailler dans un « *climat sympathique* ». Interrogés sur le minimum d'études requis « *pour bien se préparer à l'entrée dans la société* », une majorité (48 %) exprime son désir de poursuivre des études supérieures.

Lire pages 10 et 11



Le retrait de l'Etat

POUR la première fois depuis longtemps, deux opérations de privatisations lancées en France ont provoqué des remous. La première opération concerne Thomson, qui doit être cédé au groupe Lagardère et au coréen Daewoo ; la seconde vise les banques du CIC, suspendue par le gouvernement.

C'est l'occasion de rappeler l'ampleur historique de l'aller-retour que s'est offert la France en quinze ans : en 1982, la gauche a nationalisé pratiquement toutes les banques privées et les cinq plus grands groupes industriels ; entre 1986 et 1988, puis à partir de 1993, la droite, de retour aux affaires, a dénationalisé. Financièrement, l'Etat y a plutôt gagné.

Lire notre supplément pages I à XVI

Blaise Cendrars et la légende retrouvée de Novgorod

PENDANT près de quatre-vingt-dix ans, *La Légende de Novgorod*, ce titre évocateur pour tous les amoureux de l'œuvre de Blaise Cendrars, a été tenu pour mythique. Aucune bibliothèque, aucun lecteur au monde n'avait gardé mémoire de ce premier livre tiré à quatorze exemplaires et publié en 1907, à Moscou, alors que le jeune Frédéric Sauser n'avait pas encore choisi son nom de plume. Or, cet ouvrage, que l'on attribuait à la mythomanie de l'auteur de *L'Or* et de *Moravagine*, existe. Dans quelques jours, les chercheurs comme les aficionados pourront en découvrir le fac-similé accompagné de sa restitution inédite en français et publié en souscription chez Fata Morgana.

Fabuleuse découverte ! Il y a presque un an, un beau jour de décembre, chez un antiquaire de Sofia, en Bulgarie, le poète Kiril Kadiiski (éditeur et traducteur, entre autres, de Baudelaire et d'Apollinaire), fouillait vaguement dans un carton posé là par hasard : « *J'eus rapidement entre les mains un livre endommagé, presque en lambeaux, avec, écrit en russe : "Frédéric Sauser, Légende de Novgorod, traduit du français – R. R. Moscou–Saint-Pétersbourg – 1907".* »

L'incroyable nouvelle n'est parvenue que le 30 mai 1996 à Miriam Cendrars – fille et biographe de l'écrivain – dans une lettre envoyée par un ami de Skopje, en Macédoine. Quelques mois ont encore passé avant que le poète bulgare ne soumette à Miriam Cendrars et à Claude Leroy, spécialiste et éditeur de l'œuvre, la preuve tangible de l'existence de ce document inappréciable. Deux pages manquent à ce petit volume carré de seize pages jaunies, imprimé en cyrillique. Mais, sous sa couverture écrite à l'encre blanche sur papier noir, ce long poème en vers libres, d'une modernité inédite pour l'époque, constitue bel et bien la première œuvre de l'ancien apprenti bijoutier.

L'intitulant tantôt *La Légende de Novgorod (e)*, tantôt *Novgorod(e)*, *la légende de l'or gris et du silence*, Cendrars a presque toujours fait figurer cet ouvrage en tête de ses bibliographies, accompagné de la mention « *Hors commerce* » ou, le plus souvent, « *épuisé* ». Au fil des ans et au gré des entretiens, les variantes se multiplient quant à la date de publication et le volume du texte. C'est dans le *Lotissement du ciel* (1949) que l'auteur de *L'Homme foudroyé* a livré le plus d'éléments sur cette œuvre fantôme. Il y évoque la figure attachante du vieux bibliothécaire R. R., qui guidait ses lectures et l'incitait à écrire alors qu'il n'avait pas vingt ans. Ce « *savant linguiste* (...) *à qui j'eus l'audace de confier mon premier manuscrit, et qu'il eut la patience de traduire à mon insu et la générosité de faire publier à ses frais, y engloutissant ses dernières économies avant sa mort pour me faire une énorme surprise et m'encourager.* »

De cette « *histoire de la foire de Nijni-Novgorod, une espèce d'épopée cocasse et héroïque* », il assure alors ne posséder ni le double de ses écrits, ni aucun exemplaire imprimé chez Sozonof. On peut imaginer le formidable rire qui aurait saisi le poète de *Du monde entier*, disparu en janvier 1961, à l'annonce de cette découverte...

Valérie Cadet

A Malraux, le conquérant

TOUT AU LONG de la semaine, *Le Monde* rend hommage au romancier de *L'Espoir*, aventurier des révolutions du XX[e] siècle. Après la publication, dans ce numéro, de notre enquête sur le Panthéon, où l'écrivain sera inhumé samedi, *Le Monde* publiera, mardi (numéro du 20 novembre), un reportage sur la première maison de la culture à Bourges ; mercredi (numéro du 21 novembre), deux des plus célèbres discours de Malraux ; jeudi (numéro du 22 novembre), un numéro spécial du « Monde des livres » ; et vendredi (numéro du 23 novembre), un cahier spécial avec trois textes introuvables sur Choderlos de Laclos, Goya et Saint-Just.

Lire page 14

Mars, une planète qui se dérobe

VINGT-HUIT tentatives. Dix-huit échecs. Quinze essayés par les Russes. Depuis trente-six ans, la planète Mars, petite sœur de la Terre deux fois grosse comme la Lune, se refuse à l'investigation. Son histoire, sa géologie, son atmosphère ténue, ses volcans gigantesques, ses déserts rouges marqués par les lits desséchés de puissants fleuves aujourd'hui disparus, le givre de ses pôles, héritier de ses maigres réserves d'eau, Mars les livre au compte-gouttes. Les secrets de la planète rouge ne se donnent pas au premier venu.

Dans cette difficile conquête du système solaire, les Russes, qui ont tant fait pour la connaissance des planètes intérieures, et tout particulièrement de celle de Vénus, viennent d'échouer une fois encore, laissant le champ libre aux sondes américaines Mars Global Surveyor, lancée le 7 novembre, et Mars Pathfinder, qui le sera le 2 décembre. Leur dernière sonde, Mars-96, un engin de plus 6 tonnes sur lequel s'étaient « embarqués » les scientifiques d'une vingtaine de pays, a plongé, dans la nuit du dimanche 17 au lundi 18 novembre, dans les eaux du Pacifique, au large des côtes chiliennes, victime du dysfonctionnement du lanceur Proton qui devait la mettre en orbite. Sur les causes exactes de cet échec, les Russes se montrent peu bavards, reconnaissant seulement que le quatrième étage de leur lanceur n'a pas poussé assez fort – ou pas poussé du tout – quand on le lui ordonnait pour que Mars-96 échappe à l'attraction de la Terre.

Il n'y a là rien de vraiment surprenant, et il serait excessif de voir dans cette discrétion un retour aux vieilles habitudes de l'ex-bloc soviétique. Les Européens n'ont pas été très diserts non plus lorsque, en juin, le premier exemplaire du lanceur lourd Ariane-5 a soudainement explosé dans le ciel de Guyane.

Dans ce genre d'affaires, les spécialistes le savent bien, il faut laisser du temps au temps pour découvrir l'improbable. Pour savoir quel obscur élément est venu perturber cette délicate alchimie qui permet, quelques minutes durant, de faire fonctionner, ensemble et en cadence, les centaines de systèmes qui composent un lanceur, les dizaines de milliers de composants qui l'animent.

Jean-François Augereau

Lire la suite page 17 et nos informations page 31

L'attaquant de demain



THIERRY HENRY

Auteur de huit buts en championnat de France de football, l'attaquant monégasque Thierry Henry, dix-neuf ans, est l'homme des fins de matchs. De nombreux spécialistes, éblouis par son talent et par sa rapidité, voient déjà en lui « *l'attaquant de demain* ». Mardi 19 novembre, l'AS Monaco reçoit Hambourg en huitième de finale aller de la Coupe de l'UEFA.

Lire page 22

International	2	Aujourd'hui	22
France	6	Agenda	25
Société	9	Abonnements	25
Régions	13	Météorologie	25
Horizons	14	Mots croisés	25
Entreprises	18	Culture	26
Finances/marchés	20	Communication	29
Carnet	21	Radio-Télévision	30

RAPPROCHEMENT Le premier ministre japonais, Ryutaro Hashimoto, et le président français, Jacques Chirac, ont affirmé, lundi 18 novembre à Tokyo, avoir jeté les bases d'une *« coordination très étroite »* entre leurs deux pays, après avoir signé le programme « France-Japon : 20 actions pour l'an 2000 ». Ce programme vise à resserrer les liens entre Paris et Tokyo à travers des rencontres régulières, y compris un sommet annuel. ● LA MISE EN PLACE de l'euro suscite un grand intérêt au Japon, a indiqué M. Hashimoto, soulignant les avantages qui en résulteraient pour les échanges. Jacques Chirac, qui, dans la matinée, avait été reçu par l'empereur Akihito, s'est ensuite adressé à 900 étudiants et professeurs de l'université Keio de Tokyo. ● LA RÉALITÉ des échanges entre les deux pays témoigne d'une immense faiblesse française au Japon.

Jacques Chirac va « chercher la croissance » au Japon

Arrivé dimanche 17 novembre à Tokyo pour une visite officielle de quatre jours, le chef de l'Etat a encouragé ses hôtes à faire de leur pays un acteur de plus en plus présent sur la scène internationale

TOKYO
de nos envoyés spéciaux

Quelques heures après son arrivée au Japon, dimanche 17 novembre, Jacques Chirac a rappelé, à l'intention des Français, le motif de son voyage : *« L'Europe connaît une croissance difficile, marquée en conséquence par un chômage important (...). Elle doit, pour franchir ce cap difficile, aller chercher la croissance là où elle est. »* Il a souligné que, pour un pays comme la France, quatrième puissance exportatrice du monde, une partie de la solution de ses problèmes internes, et notamment l'emploi, passe par de meilleures performances sur les marchés étrangers. M. Chirac a tenu à saluer le dynamisme modèle d'une communauté française jeune – 50 % des Français au Japon ont moins de trente ans – qui fait *« l'effort de comprendre et de pénétrer »* ce pays. Le Japon, non seulement *« c'est possible »*, pour reprendre le slogan de la campagne lancée en 1992, mais *« c'est nécessaire »*, ne cesse de marteler le président de la République.

A un moment où le Japon cherche à se ménager une marge d'autonomie à l'égard des Etats-Unis, M. Chirac vient aussi rappeler l'intérêt que peuvent représenter l'Europe et la France pour Tokyo. Ce souci du président d'encourager l'affirmation du rôle mondial du Japon – en soutenant notamment sa candidature comme membre permanent du Conseil de sécurité de l'ONU – est apprécié au plus haut point à Tokyo, où l'on donne à la visite du président français un relief particulier. *« C'est l'une des visites d'Etat les plus "royales" que le Japon ait organisées »*, aurait dit un proche collaborateur du premier ministre Ryutaro Hashimoto.

UNE ESTIME CERTAINE

Après avoir été reçu, lundi, par l'empereur Akihito et l'impératrice, M. Chirac a eu ses premiers entretiens avec le premier ministre Hashimoto, à l'issue desquels les deux hommes ont signé un accord sur *« les vingt actions pour l'an 2 000 »* qui doit constituer le cadre de la coopération entre les deux pays. L'idée est de donner un rythme au dialogue bilatéral qui, jusqu'à présent, a été haché entre périodes de retrouvailles et périodes d'indifférence, en organisant des consultations régulières à un niveau élevé et en précisant les objectifs et les moyens pour les atteindre (même si un calendrier n'a pas été fixé).



Dans le prologue au plan d'action, les deux pays expriment leur volonté, en tant que *« représentants de l'Europe et de l'Asie »*, de contribuer *« davantage à l'avènement d'un nouvel ordre international où le rapport euro-asiatique constituerait un facteur fondamental de la stabilité, de l'équilibre et de la prospérité dans le monde »*. Derrière cette formule apparaît le souhait de Jacques Chirac de contrer l'idée selon laquelle le Japon reste un « nain politique » sur la scène mondiale.

Dans un pays où, traditionnellement, les liens personnels jouent un rôle primordial, la connaissance que M. Chirac a du Japon, unanimement soulignée par la presse, lui vaut une estime certaine. Si une partie de l'opinion japonaise a été choquée par la reprise des essais nucléaires français – que l'*Asahi Shimbun* qualifie d'*« excès »* de la politique extérieure française – une réelle volonté d'établir un partenariat franco-japonais à l'échelle mondiale se fait jour de part et d'autre.

Contrairement à François Mitterrand, qui, lors de sa visite d'Etat en 1982, avait prononcé un discours à la Diète, c'est devant la jeunesse japonaise que Jacques Chirac a réaffirmé, lundi après-midi, cette volonté, dans une atmosphère chaleureuse. M. Chirac a tenu à rendre symboliquement hommage au fondateur de cette institution privée, Yukichi Fukuzawa (1835-1901), penseur et journaliste de l'ère Meiji, qui *« le premier eut l'intuition que la modernité passe par l'ouverture au monde »*.

RÉÉQUILIBRAGE

Rappelant sa *« passion »* pour la civilisation japonaise, ses *« sentiments d'amitié et d'admiration pour le peuple japonais »*, M. Chirac a souligné, devant les représentants de la future élite japonaise, l'importance d'un rééquilibrage des relations entre l'Europe et l'Asie et les convergences de valeurs entre le Japon et la France, en vue d'un *« développement équitable de la mondialisation des échanges »*. *« La mondialisation est une chance »*, a-t-il observé, *« mais il faut l'accompagner, en corriger les excès, veiller à ce qu'elle ne laisse personne au bord du chemin »*. Français et Japonais doivent, selon le chef de l'Etat, *« se rejoindre dans une approche équilibrée de la mondialisation »*, conciliant *« le libre jeu de la concurrence, moteur du progrès économique, et la solidarité avec les plus faibles »*. *« Nous ne devons pas laisser mettre en cause nos acquis sociaux »*, a dit M. Chirac.

Le président de la République a également insisté sur la nécessité de poursuivre une politique de coopération avec les pays les plus pauvres *« dans un monde où les pays les plus riches sont tentés par le désengagement et l'égocentrisme »*, en rappelant que le Japon et la France sont les premiers bailleurs de fonds en matière d'aide au développement. M. Chirac a enfin mis en garde son auditoire contre *« l'uniformisation culturelle »* qui est, selon lui, *« l'un des grands dangers qui menacent notre planète »*. Intimement convaincu que *« le Japon a défini une voie originale vers la modernité »*, M. Chirac a appelé les autres pays, et la France en particulier, à s'inspirer de cet exemple.

Frédéric Bobin, Philippe Pons et Pascale Robert-Diard

Paris et Tokyo veulent développer leur coopération économique vers les pays tiers

TOKYO
de notre correspondant

Jacques Chirac connaît suffisamment le Japon pour être conscient de la suite de « ratages » qui ont marqué les relations entre les deux pays. La France doit ainsi convenir qu'elle a « raté » le marché japonais. Après avoir brandi pendant des années l'argument de sa fermeture pour justifier la faiblesse de sa présence et s'être dressée sur ses ergots pour la dénoncer, la France arrivent trop tard : beaucoup de places sont déjà prises ou sont devenues trop chères.

La quasi-absence des constructeurs automobiles français en est la plus cuisante illustration : La France vend quelque 9 000 voitures au Japon tandis que les Allemands, avec 160 000 unités exportées, enregistrent un chiffre d'affaires de 4,5 milliards de dollars et dégagent un excédent commercial de 1,1 milliard de dollars.

Ces difficultés ne doivent pas pour autant obscurcir l'avenir des relations économiques franco-japonaises. Au fil des dérégulations, le Japon est devenu un marché plus ouvert, plus complexe aussi en raison de l'autonomie conquise par les entreprises sur le carcan bureaucatique. La jeunesse de la communauté française au Japon, dont près de la moitié a moins de trente ans, témoigne de l'attirance des jeunes Français pour ce pays.

De grands groupes nationaux (Air liquide, Rhône-Poulenc, Michelin, etc.) sont présents de longue date au Japon, mais leur implantation a atteint un niveau critique. En revanche, les investissements français, qui ont été multipliés par cinq en dix ans pour atteindre 680 millions de dollars, se sont diversifiés vers les services (assurances, télécommunications, hôtellerie), bien qu'ils restent très inférieurs à ceux des Japonais en France, qui se chiffrent à 7,8 milliards de dollars et ont contribué à créer 36 000 emplois. La France est au second rang en Europe pour l'accueil des investissements industriels nippons après la Grande-Bretagne et avant l'Allemagne.

Depuis 1992, dans la cadre de la campagne « Le Japon, c'est possible », Paris essaie d'inciter ses industriels à explorer certains segments du marché nippon (matériel ferroviaire, équipements pour l'industrie chimique ou ameublement). Avec un certain succès. D'autre part, l'esprit d'entreprise de certaines PME, conjugué à une action ciblée des autorités publiques auprès de leurs homologues japonaises pour débloquer un marché ou déjouer des contre-offensives concurrentes, portent leurs fruits : les eaux minérales françaises, qui représentent 75 % du marché des eaux importées, sont un exemple de percée. La valorisation du yen aidant, le déficit des échanges est passé en dessous de la barre des 20 milliards de francs en 1995 (contre 29 milliards en 1992) grâce à une progression de 9,9 % de nos exportations.

Une progression substantielle de la présence française au Japon dépend des performances de certains secteurs : automobile, aéronautique et télécommunications

Si la réduction du déficit s'est poursuivie au début de 1996, la part du marché nippon détenue par les Français (2 %) est grignotée par les Italiens sur des terrains pourtant considérés longtemps comme des fiefs français : : le vin et l'habillement *(lire ci-contre)*.

Une progression substantielle de la présence française dépend des performances de certains secteurs : automobile, aéronautique et télécommunications. Les positions acquises en matière de ventes d'hélicoptères se sont écroulées à la suite de l'éclatement de la bulle spéculative de la fin des années 80. Quant aux Airbus (10 à 15 % des exportations françaises), les livraisons s'arrêteront dans trois ans, sauf nouvelles commandes. Pour passer à un échelon supérieur en matière aéronautique, la France doit instaurer avec les Japonais une coopération industrielle (pour les appareils gros porteurs de l'avenir), mais elle s'aventure là sur une chasse gardée américaine. Quant à la coopération dans le domaine spatial, elle est une priorité du volet économique de la visite présidentielle.

Dernier secteur prometteur : les télécommunications, où jusqu'à présent la France a eu au Japon un profil bas. Si les équipements sont victimes des normes nippones, les services sont plus accessibles. Les Japonais s'intéressent en outre à l'offre de la France en matière de multimédia, domaine où le Japon est entré avec retard et qui constitue un marché considérable de 5 000 milliards de francs.

De récents accords en matière de télécommunications illustrent une nouvelle orientation des relations économiques franco-japonaises : la coopération vers les pays tiers. France-Télécom vient de se lancer dans deux opérations conjointes de grande envergure avec les Japonais en Indonésie et en Chine du Sud et a signé le 17 novembre un autre accord avec son partenaire japonais Tumen concernant la Roumanie. La coopération entre Français et Japonais dans des pays tiers repose sur deux constats :

– la France et le Japon sont désormais les seuls pays à continuer à porter un intérêt réel et soutenu à l'assistance au pays pauvres ;

– la « force de frappe » du Japon en matière d'aide au développement (14,5 milliards de dollars en 1995, soit 24 % de l'effort des pays membres de l'OCDE) est importante.

Ce type de coopération est en outre un domaine où les deux pays sont complémentaires tant sur le plan géographique (expérience et réseaux en Asie pour les Japonais en Afrique et au Proche-Orient pour les Français) que technique (par exemple en matière de traitement des eaux dans le cas de la France, de pollution atmosphérique pour les Japonais). En mars 1995, Paris et Tokyo ont signé un accord-cadre en matière de financement et de co-assurances pour des opérations sur des pays tiers dans un souci de partager les risques politiques. La construction d'une raffinerie à Boukara, en Ouzbékistan, ou d'un cimenterie au Vietnam sont deux exemples de la coopération qui s'amorce.

Ph. P.

L'engouement pour les marques italiennes

La Japonaise dans l'air du temps est une *« Milano chan »*, habillée à l'italienne. Ceux que l'on nomme pompeusement *« opinion leaders »*, c'est-à-dire les coqueluches de la télévision, n'ont que les griffes italiennes à la bouche. C'est le « boom » de l'huile d'olive, considérée comme la saveur naturelle de l'année, et les vins italiens, dont les ventes ont doublé en deux ans, occuperont bientôt 20 % du marché derrière les vins français (50 %). La faiblesse de la lire a favorisé ce mouvement, qui a trouvé un relais dans l'essor du voyage en Italie. En 1995, les exportations italiennes se sont chiffrées à 6,5 milliards de dollars, dont 50 % sont des produits en relation avec la mode. Les exportations de textiles s'envolent, les marques italiennes occupent les vitrines, et Versace vient d'ouvrir un magasin de 1 000 mètres carrés dans un des quartiers les plus chers de Tokyo. Quant aux restaurants, ils continuent à se multiplier comme bambous après la pluie...

L'état de santé du président vietnamien pose le problème de la succession

BANGKOK
de notre correspondant en Asie du Sud-Est

Victime d'une attaque cérébrale la semaine dernière, le président Le Duc Anh, soixante-seize ans, a été hospitalisé dans un état assez critique pour que se posent le problème de sa succession et, donc, celui de l'équilibre au sein de la troïka qui dirige le Vietnam depuis 1991. Des sources officielles ont indiqué, dimanche 17 novembre, qu'il souffrait actuellement d'une paralysie partielle et que ses chances de rétablissement étaient limitées.

En juillet dernier, le VIII[e] congrès du PC avait, faute de s'entendre sur une relève, reconduit dans leurs fonctions Do Muoi (secrétaire général du PC, soixante-dix-neuf ans), Le Duc Anh (numéro deux du bureau politique) et Vo Van Kiet (numéro trois et premier ministre, soixante-quatorze ans). Cette troïka avait déjà assuré, pendant cinq ans, la réintégration du Vietnam sur la scène internationale après l'éclatement, en 1991, de l'Union soviétique, alors son seul point d'appui extérieur. Chargé de superviser les questions de sécurité et la diplomatie, Le Duc Anh, ancien ministre de la défense connu pour le rôle qu'il avait joué dans l'intervention militaire au Cambodge (1978-1989), avait notamment géré la normalisation des relations avec Pékin. De son côté, Do Muoi se concentre, avant tout, sur les affaires du PC tandis que Vo Van Kiet est l'architecte de l'ouverture de l'économie.

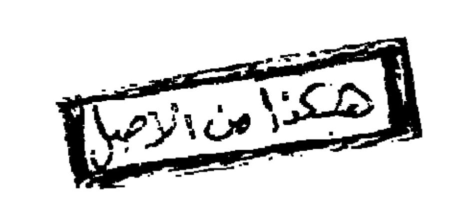
COMPÉTITION SERRÉE

Au pouvoir depuis le VII[e] congrès du PC en 1991, les trois hommes passent pour entretenir de bonnes relations de travail, encore que de récents débats sur la corruption à l'Assemblée nationale, en octobre-novembre, ont signalé l'existence d'un malaise croissant au sein du PC et, peut-être, une perte de prestige de sa direction. Le cas échéant, la succession de Le Duc Anh pourrait donc être l'occasion d'une compétition serrée pour un poste jusqu'ici influent.

L'intérim est assuré par Nguyen Thi Binh, vice-présidente de la République et connue en France pour avoir participé à Paris, entre 1969 et 1973, à des négociations de paix avec les Américains. Mais M[me] Binh n'est pas membre du bureau politique. En cas d'empêchement ou de disparition du président, les deux personnalités les mieux placées pour lui succéder seraient donc Nong Duc Manh (cinquante-six ans, numéro quatre du politburo et président de l'Assemblée nationale) et, surtout, Nguyen Manh Cam (soixante-sept ans, numéro huit du bureau politique et ministre des affaires étrangères). Francophone, comme M[me] Binh, Cam serait, en outre, bien placé pour être l'hôte du sommet de la francophonie, à Hanoï en décembre 1997. Il resterait, cependant, à voir de quelle façon se réorganiserait alors la direction du pays.

Jean-Claude Pomonti







Le reflux des réfugiés hutus remet en question les objectifs de l'intervention au Zaïre

Une réunion devrait se tenir à Stuttgart pour réexaminer les modalités de l'opération

Les pays ayant accepté de participer à la force multinationale au Zaïre devraient se réunir à Stuttgart, mercredi 20 novembre, pour revoir les objectifs de l'intervention après le retour d'une grande partie des réfugiés au Rwanda. Le Canada a indiqué, dimanche, qu'il poursuivait le processus pour envoyer des troupes et qu'il ferait le point après la mission du général canadien Maurice Baril, qui est parti pour Kigali.

LE RETOUR au Rwanda de centaines de milliers de réfugiés hutus a remis en question, durant le week-end, les modalités d'envoi de la force multinationale au Zaïre. Les pays qui ont accepté de participer à cette force devraient se retrouver, mercredi 20 novembre, au quartier général des forces américaines en Europe, à Stuttgart, en Allemagne, pour revoir les objectifs de l'opération. Le secrétaire américain à la défense, William Perry, a souligné, dimanche, que Washington devait encore *confirmer sa participation.*

« Nous ne sommes pas l'Armée du salut », a dit, notamment, M. Perry, lors d'une interview sur la chaîne de télévision NBC. Il avait estimé, samedi, que l'évolution rapide de la situation au Zaïre et au Rwanda pouvait modifier le *projet d'intervention*. *« Il est possible que notre plan et celui de nos alliés soient modifiés à ce stade à la lumière des derniers développements »*, avait-il déclaré lors d'une conférence de presse. Dimanche, un responsable militaire américain a confirmé la *réunion de Stuttgart*, pour réexaminer les effectifs et le mandat de la mission internationale. La réunion est préparée et sera présidée par le Canada. Le général canadien Maurice Baril, qui doit prendre le commandement de la force internationale dans l'est du Zaïre, est parti dimanche soir pour le Rwanda afin de se rendre compte de la situation dans la région des Grands Lacs. Bloquée une bonne partie de la journée à l'aéroport de Kigali par les autorités rwandaises, l'avant-garde du détachement canadien de la force internationale a finalement été autorisée, dimanche, à gagner la capitale du Rwanda.

L'analyse française, samedi, différait sensiblement de celle des Etats-Unis. Se réjouissant de l'adoption de la résolution de l'ONU autorisant l'envoi d'une force multinationale dans l'est du Zaïre, le ministère des affaires étrangères avait indiqué que la France intensifiait *« ses consultations avec le Canada et tous ses partenaires africains, européens et américains, pour accélérer la mise en place effective de la force »*. Le Quai d'Orsay enregistrait d'autre part *« avec satisfaction le mouvement qui s'amorce vers un retour volontaire des personnes réfugiées et déplacées vers leurs lieux de résidence d'origine »* et ajoutait que *« la mise en œuvre de la résolution 1 080 et la présence d'une force internationale permettront de faciliter ce processus »*.

La réunion de Stuttgart a été annoncée au sommet mondial de l'alimentation, à Rome, par le vice-président sud-africain Thabo Mbeki. Comme Washington, l'Afrique du Sud avait été réticente à participer à la force multinationale. décidée pour aider à soulager les souffrances des réfugiés. M. Mbeki a déclaré, dimanche, qu'une force de cette taille n'était peut-être plus nécessaire maintenant et que ses objectifs seraient différents. *« Je pense qu'une des questions urgentes qui restent est celle de ces réfugiés qui se sont déplacés et sont maintenant au Rwanda et qui ont toujours besoin de vivres et de vêtements »*, a-t-il dit.

Le Canada a toutefois demandé haut et fort la poursuite de la mission, telle que prévu. *« Ce n'est pas le moment de faire une pause pour réfléchir »*, a déclaré le ministre canadien des affaires étrangères, Lloyd Axworthy, dimanche soir. L'émissaire de l'ONU, le Canadien Raymond Chrétien, a affirmé pour sa part que la force multinationale restait nécessaire.

Pour le Rwanda, la question ne se pose plus : le déploiement d'une force internationale de protection est inutile et la communauté internationale doit en échange lui envoyer de l'aide humanitaire pour subvenir aux besoins des réfugiés. Le Rwanda suggère, en tout cas, que les effectifs de la force multinationale soient revus à la baisse.

350 000 personnes auraient déjà regagné le Rwanda

Le porte-parole du Haut-Commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR) à Kigali, a estimé, dimanche 17 novembre, en fin de journée, qu'environ 350 000 réfugiés étaient repassés au Rwanda depuis le début du soudain mouvement de retour, vendredi. Selon M. Stromberg, 100 000 à 150 000 autres personnes devaient quitter le Zaïre lundi. Selon lui, quelque 100 000 personnes se trouveraient toujours au Zaïre, dans la région du Masisi, au nord-ouest de Goma. Par ailleurs, de sources humanitaires à Kigali, on faisait état, dimanche, d'attaques des rebelles tutsis zaïrois contre les camps proches de Bukavu, au sud du lac Kivu. *Les chiffres* de population de ces camps ne sont pas exactement connus, leur accès étant impossible. Mais il semble que, au total, un demi-million de réfugiés errent autour de Bukavu, après avoir fui les combats entre les rebelles tutsis et les forces gouvernementales zaïroises.

A Mugunga, les archives d'un plan avorté de reconquête

GOMA

de notre envoyé spécial

Une main se lève dans le champ de ruines de Mugunga. Les tentes sont brisées, des bouts de vêtements se mêlent à des cahiers déchirés, des ordures, des ustensiles de cuisine. Sur des kilomètres, tout est [illegible] parti. Sauf lui. L'homme tente de sortir la tête de son abri. Il lève encore la main, et puis n'en peut plus.

Plus loin, un groupe d'enfants trie des détritus, cherche de quoi manger. Leurs parents sont morts. Ils ont vécu à Mugunga, sans famille. Vendredi, quand les réfugiés ont plié bagage pour prendre la route, personne n'a pensé à les emmener. *Ils* restent là, à Mugunga.

Près de la citerne, le cadavre d'un jeune homme pourrit, les mains liées derrière le dos, il a été exécuté. Au bord de la route, on a recouvert d'une couverture le corps d'un réfugié, lui aussi décédé. Plus loin, une femme a accouché il y a quelques heures. D'autres errent au milieu des pierres et des planches. Samedi, huit personnes sont mortes du choléra dans les décombres de l'hôpital du camp. Ce sont les oubliés de Mugunga.

MANUELS MILITAIRES

Le grand reflux a aussi laissé des détritus. Parmi eux, un grand nombre d'archives militaires. Elles volent au vent au milieu de galons arrachés, d'étoiles militaires, d'armes abandonnées (des *MAS 36 de fabrication française*). On lit là toute l'organisation du camp, véritable Etat dans l'Etat. Des feuilles de paie de soldats de l'ancienne armée rwandaise, des feuilles d'impôts aussi, car les réfugiés étaient soumis à contribution. Des manuels militaires, tels ces *Procédés de combat étiquetés* par les anciennes FAR, *« à diffusion restreinte »*, indique la couverture du livre.

Des *« fiches pratiques »* écrites à la main livrent le mode opératoire de la préparation d'attentats contre les pylônes électriques à l'aide de colis piégés. Des fiches *« tactiques individuelles »* décrivent les principes du camouflage : *« Supprimer le reflet, briser la couleur, briser la forme. »* Selon le *Times* de Londres, certains documents trouvés à Sake, dans un camp de réfugiés abandonné, prouvent qu'une *société britannique*, Mil-Tec Corporation, a livré des armes aux milices hutues pendant et après le génocide de 1994.

Intitulés *« tests de renseignements »*, des examens de contrôle idéologique étaient aussi organisés dans le camp de Mugunga. Ainsi peut-on lire la « copie » de l'élève Jean-Paul Niybizi, qui, le 14 octobre 1996, a obtenu un 6 sur 10 de son supérieur militaire en écrivant (en français) : *« Le FPR* [Front patriotique rwandais, au pouvoir à Kigali] *n'a pas gagné la paix. Les deux millions de réfugiés sont toujours organisés. Le FPR n'a pas gagné la confiance. C'est pourquoi il cherche tous les moyens possibles pour désorganiser les réfugiés. (...) La population qui a fui le pays avait un manque d'ambition politique, une mauvaise appréciation sur les intentions de l'armée. Maintenant, pendant deux ans, nous avons médité. Le temps est venu de retourner dans notre pays. Nous vaincrons grâce à la solidarité et à la détermination des Hutus. »*

Parmi les rapports militaires, écrits à la main sur des cahiers de l'Unicef, l'un d'eux est assez édifiant sur l'organisation de l'ancienne armée rwandaise, de ses capacités militaires et du cynisme qu'elle entretient à l'égard de la population civile qu'elle était censée protéger à l'intérieur des camps.

L'un deux raconte par exemple une embuscade à Nyakiliba. Datée du 20 septembre, ce rapport explique comment *« tout s'est bien passé »*. *« La seule erreur commise par le chef d'équipe est d'avoir dévié de l'itinéraire prescrit »*, dit-il. *« Pertes subies : néant. »* Cette opération a eu pour principale conséquence la réplique du FPR : une attaque, le 12 septembre, contre le camp de réfugiés de Kanama, près de Gisenyi, massacrant entre cent et cent cinquante civils. La communauté internationale s'en était émue. Kigali plaidait sa bonne foi en disant que ses hommes avaient été pris dans un guet-apens. En écrivant son rapport, l'auteur de l'embuscade jubile. Sa suggestion est *« de monter quatre actions en quatre endroits différents par semaine ; cela conduirait à une réaction incontrôlée du FPR et à une réaction positive de la communauté internationale en notre faveur »*. Cet homme, l'auteur du rapport, a-t-il rejoint le maquis du Masisi, où les combats se poursuivent, ou est-il dans le flot des réfugiés qui avancent sur Kigali ?

Car le grand reflux se poursuit. Ils ont été des centaines de milliers à se déverser depuis vendredi sur Goma. Selon le HCR (Haut-Commissariat aux réfugiés), ils ont marché, samedi, au rythme de quinze mille à l'heure. Ils ont envahi les rues, se sont arrêtés partout dans la ville. Quelques ONG ont pu, seulement samedi, installer des antennes sanitaires. Sur la fréquence radio, on entend les responsables de ces ONG se fixer des rendez-vous pour *« faire des réunions »*. Les réfugiés remplissent leurs bidons d'eau, se nourrissent de quelques biscuits protéinés et s'acheminent vers la « petite barrière », le deuxième poste-frontière de la ville, en réalité un petit chemin de montagne qui court vers le Rwanda.

En fait, le flot s'avance. Certains s'arrêtent au « centre de tri » du HCR de Kamira, où sont dispensés les premiers soins médicaux et l'aide alimentaire. Les autres poursuivent leur route. Dimanche soir, ils étaient à mi-chemin entre Ruhenguiri et Kigali.

RELATIVE BONNE SANTÉ

La catastrophe humanitaire a été évitée. La relative bonne santé des réfugiés a surpris les observateurs. Pendant trois semaines, ces derniers ont survécu, semble-t-il, grâce à des réserves, et peut-être une aide logistique des miliciens hutus et de l'ancienne armée rwandaise qui poursuivent les combats contre les rebelles tutsis zaïrois. Fatigués, affamés, ils ont eu cependant assez de force pour descendre de Mugunga et emprunter la route du retour.

Les cas de choléra restent limités. *« On n'a pas vu les gens mourir comme des mouches »*, déclare Ray Wilkinson, le porte-parole du HCR a Gisenyi. Personne n'est allé encore dans la forêt du parc national, que certains réfugiés ont dû traverser dans leur fuite pour atteindre le camp de Mugunga. M. Wilkinson estime que cent vingt mille ou cent cinquante mille personnes seraient encore bloquées dans les montagnes du Masisi, où ont lieu les combats. Les réfugiés sont aussi retenus à Bukavu, la deuxième ville tenue par les rebelles tutsis.

MILICIENS DANS LA FOULE

La présence des hommes dans le flot des réfugiés a également étonné . Elle laisse supposer qu'un nombre important de miliciens s'est intégré à la foule. Quel rôle vont-ils jouer de retour au Rwanda ?

Laurent Kabila, le chef des rebelles tutsis qui tient Goma, veut plus que jamais continuer sa guerre contre l'ancienne armée rwandaise, même s'il l'appelle *« Mouvement de libération du Zaïre »* et dit qu'elle est dirigée contre cette *« pourriture de Mobutu »*. Puisque ses hommes ont *« libéré »* les camps et permis le retour des réfugiés, *« la force internationale n'a plus de raison de venir, le travail qu'elle aurait pu accomplir, nous l'avons parachevé, c'est une grande économie en vies humaines et en argent »*. Pour lui, si elle était décidée, la preuve serait faite qu'il s'agirait dès lors d'une *« force d'occupation ou d'agression »* destinée à maintenir l'actuel régime zaïrois : *« Ça n'a rien d'humanitaire. C'est politique. Ils viennent en mercenaires pour nous chasser d'ici et offrir la place que nous occupons* [la région de Goma et de Bukavu] *sur un plateau d'argent à Mobutu. On dirait qu'il n'y a que ça qui compte pour eux. »*

M. Kabila déclare que ses stocks militaires, saisis chez les forces zaïroises, lui permettent d'armer *« trente mille hommes »*. Et d'ajouter : *« Si cette force vient, où va-t-on nous mettre ? On a peur de se faire éjecter. (...) Nous sommes faibles. Nous sommes un mouvement de libération naissant. Il ne faut pas nous exposer. »*

Dominique Le Guilledoux

L'assistance humanitaire doit absolument se poursuivre, selon Xavier Emmanuelli

Venant de Kigali, le secrétaire d'Etat français à l'action humanitaire d'urgence, Xavier Emmanuelli, *s'est rendu, dimanche 17 novembre*, à l'ouest du Rwanda, près de la frontière zaïroise, au-devant des réfugiés qui rentrent dans leur pays. *« C'est inouï ; je n'ai jamais vu cela »*, s'est-il exclamé au camp de transit de Nkamira, en affirmant que l'assistance internationale devait absolument se poursuivre. *« Ce n'est pas parce que ces gens rentrent chez eux qu'il n'y a plus de problèmes,* a-t-il ajouté. *Il va y avoir des besoins en eau potable, en alimentation, en médicaments et en abris. »* Entre Ruhengeri et Nkamira, les organisations non gouvernementales étaient déjà très présentes, dimanche, aux « haltes » qui permettent aux marcheurs de se reposer et d'être soignés. Lundi, M. Emmanuelli devait rencontrer des hauts responsables rwandais pour examiner avec eux les possibilités de coopération. Il s'entretiendra aussi avec des représentants des ONG.

Le chrétien-démocrate Emil Constantinescu remporte l'élection présidentielle en Roumanie

La défaite du communiste Ion Iliescu marque la fin d'une époque

Dernier pays de l'Est à n'avoir pas connu d'alternance politique depuis la chute du mur de Berlin, la Roumanie vient de mettre un terme à cette situation, dimanche 17 novembre, avec l'élection à la présidence du chrétien-démocrate Emil Constantinescu. Selon les premiers résultats, celui-ci a rassemblé 54 % des voix au deuxième tour, contre 46 % au président sortant, l'ancien dirigeant communiste Ion Iliescu.

BUCAREST
de notre correspondant

Près de sept ans après l'arrivée au pouvoir de Ion Iliescu à la faveur des événements troubles de décembre 1989, *« Sperantza »* (« espoir ») est le mot qui revient le plus souvent après la victoire, dimanche 17 novembre, du candidat chrétien-démocrate Emil Constantinescu. Espoir de vivre mieux, plus dignement. Espoir de mettre un terme à cette *« démocratie originale »*, cette *« troisième voie »* entre capitalisme et communisme défendue par le président sortant Ion Iliescu. Espoir démesuré que les gagnants auront bien du mal à satisfaire, même si la défaite de M. Iliescu marque bien la fin d'une époque.

La Roumanie était le dernier pays de l'Est à ne pas avoir connu d'alternance politique depuis la chute du Mur de Berlin, et où un ancien dirigeant communiste, légitimement élu, se maintenait à la tête de l'Etat. *« Sept ans après la chute du rideau de fer, nous relevons le rideau de velours de la transition bâtie par le précédent pouvoir et derrière lequel les Roumains erraient »*, a lancé le nouveau président de la République, du balcon de la place de l'Université, symbole de la lutte anticommuniste et anti-Iliescu en 1990. De cet endroit, les étudiants contestataires ont été violemment délogés, au printemps de cette année-là, par les mineurs de la vallée du Jiu, appelés par le président Iliescu à faire le ménage. Ils étaient, dimanche soir, plusieurs dizaines de milliers à clamer, au milieu d'un concert de klaxons, que *« la révolution est enfin terminée »*.

MAJORITAIRES AU PARLEMENT

La victoire *« pacifiste »* de l'opposition menée par M. Constantinescu, crédité au deuxième tour de l'élection présidentielle de 54 % des voix. contre 46 % pour le président sortant, selon un sondage « à la sortie des urnes » réalisé par l'institut Irsop, est aujourd'hui totale. Avant ce succès, la Convention démocratique de Roumanie (CDR) qu'il dirigeait était déjà arrivée en tête aux élections législatives du 3 novembre. La CDR et l'Union sociale-démocrate de l'ancien premier ministre Petre Roman détiennent la majorité absolue des sièges au Parlement et formeront donc, de concert, un nouveau gouvernement dont la composition devrait être annoncée dans les prochains jours.

M. Iliescu, dans une allocution sobre et grave, a *« sportivement »* reconnu sa défaite. *« Nous devons assimiler dans la politique l'esprit olympique. C'est pourquoi je dis : Tu as vaincu, continue ! Tu as perdu, continue ! »*, a déclaré celui qui, élu sénateur sur la liste du Parti de la démocratie sociale de Roumanie (PDSR), s'est engagé à *« conduire une opposition constructive »*. *« J'ai accompli les responsabilités fondamentales dans une période difficile de la transition. Le pays est intègre, les institutions démocratiques se sont consolidées et l'économie de marché se développe »*, a-t-il ajouté.

L'ancien ministre de Ceausescu, tombé en disgrâce dans les années 70, laisse toutefois un bilan en demi-teinte. Plébiscité en 1990 par 85 % des électeurs et réélu deux ans plus tard avec une confortable avance sur M. Constantinescu, il n'a pas tenu sa promesse de mener une *« transition en douceur »*. Au contraire, il reste marqué par le péché originel qui a entaché le retour de la Roumanie parmi les pays démocratiques : le procès bâclé et l'exécution sanglante de Ceausescu. Accusé par ses adversaires d'avoir *« confisqué la révolution »*, M. Iliescu est considéré comme un calculateur cynique, soupçonné d'avoir légitimé son pouvoir en sacrifiant plus d'un millier de ses concitoyens, tombés en décembre 1989 sous les balles de mystérieux *« terroristes »* dont aucun ne fut jamais arrêté.

D'autant qu'aux zones d'ombre des événements de décembre succédèrent les incidents sanglants des descentes des mineurs. Venus mater les manifestations anticommunistes en 1990, les « gueules noires » revinrent semer le trouble un an plus tard pour débarquer par la force le premier ministre Petre Roman. Enfin l'alliance gouvernementale en 1994 avec les nationalistes et les ex-communistes, ainsi que le retour des anciens nomenklaturistes aux postes de responsabilité, finirent par couper l'ancien président d'une partie grandissante de la population.

DES RÉFORMES ARRÊTÉES

Ces événements bâtis sur une logique de l'affrontement verbal ou physique entravèrent le retour de la Roumanie sur la scène internationale. L'adhésion au Conseil de l'Europe et l'association à l'Union européenne, notamment, intervinrent plusieurs mois après celles des pays de l'ex-bloc communiste. Mais surtout, ils bridèrent l'énergie d'une population qui avait le sentiment diffus que rien n'avait vraiment changé. A tel point que M. Constantinescu a pu construire une partie de son succès actuel en appelant à la *« réconciliation nationale »*. Un thème depuis longtemps oublié dans les ex-pays frères. *« Le temps de la haine est passé. Il n'y aura aucune persécution, aucune punition. Nous allons construire et non pas détruire »*, a-t-il promis.

Le temps presse, alors que les réformes économiques, menées lentement depuis sept ans, se sont quasiment arrêtées en cette année électorale, et que le niveau de vie de la majorité de la population ne cesse de se détériorer. Les principales mesures ont été prises. Certaines sont courageuses, telle la restitution de 80 % des terres aux paysans. D'autres, en revanche, sont à peine ébauchées, comme la restructuration et la privatisation du colossal secteur industriel d'Etat. Mais l'électorat attend également que le nouveau pouvoir introduise à nouveau un maximum de lumière dans la gestion du pays, où la corruption est devenue, selon les termes de l'ancien président, un fléau national.

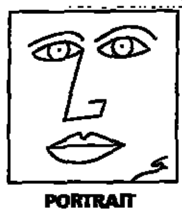
Christophe Chatelot

Lire aussi notre éditorial page 17

Un intellectuel patient et déterminé

BUCAREST
de notre correspondant

A l'inverse de l'ancien chef de l'Etat en fonction depuis 1989 et d'une bonne partie de son clan issu de la nomenklatura communiste, Emil Constantinescu est l'archétype de l'intellectuel roumain. Né le 19 novembre 1939 en Bessarabie, avant que cette région roumaine ne soit annexée par l'URSS, ce docteur en géologie a passé les années noires du communisme enfermé dans sa « citadelle » de l'université de Bucarest. Son adhésion au Parti communiste (PC) roumain n'était qu'opportunisme.



PORTRAIT

A l'époque, le PC comptait 4 millions de membres et la carte du parti était indispensable pour faire carrière. Plongé dans ses études, Emil Constantinescu a gravi tous les échelons jusqu'à devenir recteur de l'université de Bucarest, fonction qu'il occupe depuis quelques mois lorsqu'en 1992 il fut désigné, à la surprise générale, candidat à la fonction présidentielle par la Convention démocratique de Roumanie (CDR).

« Le père spirituel » de l'opposition, Corneliu Coposu, récemment décédé, avait sorti de sa manche ce scientifique sans expérience politique, moins, semble-t-il, pour gagner l'électorat que pour faire pièce aux ambitions de prétendants plus dangereux qui risquaient de lui faire de l'ombre.

M. Constantinescu fut alors laminé par M. Iliescu, et on ne donnait pas cher de son avenir politique. Il est finalement parvenu à surmonter tous ses handicaps. Sans charisme particulier, cet intellectuel au langage parfois abscons a simplifié son discours. Costume sobre, lunettes aux montures colorées et barbichette, il aurait pu être de ceux que les mineurs tabassaient au printemps 1990 dans les rues de Bucarest, aux cris de *« Nous, on travaille, on ne pense pas ! »*. Au cours des quatre dernières années, il a patiemment promené sa haute silhouette pour mordre sur l'électorat des campagnes et des usines, traditionnellement acquis au président sortant.

CONVICTIONS RÉPUBLICAINES

Il a également gommé ses contradictions politiques. Si auparavant, le président de la CDR (depuis 1992) récusait mollement de la voix les accusations d'être un pion chargé de préparer le retour au pouvoir de l'ex-roi Michel Ier chassé par les communistes – thème relativement impopulaire –, dorénavant ce chrétien-démocrate pro-occidental clame ses convictions républicaines.

Par ailleurs, plus personne ne reprendrait l'argument électoral, lancé en 1992 par le président Iliescu, selon lequel les *« Roumains ont à choisir entre deux communistes »*. Au contraire, M. Constantinescu veut devenir le *« président de la réconciliation et du changement »* qu'il a promis d'être.

C. C.

Jürgen Stark ou la philosophie allemande du « zéro déficit»

BONN
de notre correspondant

Jürgen... comment ? *« Stark. Stark wie die Mark* [Fort comme le mark] *»* : ainsi aime à se présenter le secrétaire d'Etat aux finances de Bonn. Agé de quarante-huit ans (*« Je suis né un an avant le deutschemark »*), ce personnage sévère et froid est sans doute le plus « politique » des hauts fonctionnaires allemands. Personnage-clé dans le dispositif gouvernemental, il a été chargé de se battre pour que le futur euro soit doté, le plus possible, des qualités de la monnaie nationale. Négociateur très dur, cet adepte d'une lecture maximaliste du traité de Maastricht est le père du « pacte de stabilité » proposé par l'Allemagne il y a exactement un an (novembre 1995) pour accompagner la mise en place de la monnaie unique.

Pour beaucoup de partenaires européens de l'Allemagne, le secrétaire d'Etat aux finances incarne parfaitement la rigidité des positions allemandes sur la monnaie unique : sec, parfois cassant, il se tient aussi droit qu'un officier de la Bundeswehr et énonce avec une extrême précision les positions qui sont les siennes. Derrière de fines lunettes cerclées de fer, il dissimule un regard perçant. Son sourire, rare, se dissimule derrière une moustache à la Chaplin. Disposant d'un pouvoir exceptionnel, Jürgen Stark est à la fois l'équivalent du directeur du Trésor français et le « sherpa » du chancelier dans les négociations financières internationales. Autant dire qu'il est, par définition, d'une loyauté à toute épreuve.

UN PROVINCIAL

Représentant exemplaire de l'élite à l'allemande, Jürgen Stark avait pensé effectuer une carrière de professeur d'économie, avant d'entrer, il y a presque vingt ans, dans la carrière ministérielle. Le poste qu'il occupe aujourd'hui aux finances peut mener loin : un de ses prédécesseurs, Hans Tietmeyer, est aujourd'hui président de la Bundesbank. Certains le verraient bien, plus tard, occuper de hautes fonctions dans l'une ou l'autre des institutions financières internationales, à moins qu'il rejoigne, comme d'autres parmi ses prédécesseurs, le monde de la banque. En dépit de tout cela, Jürgen Stark se définit comme *« un homme venu de la province »*, il est originaire du Land de Rhénanie-Palatinat, comme le chancelier Kohl.

Autrement dit, cet homme cultivé, qui aime autant passer ses vacances aux Etats-Unis que dans le Sud-Ouest français, se défend de vouloir imposer un *« diktat allemand »* au nom d'une *« manie teutonique de la stabilité »* : *« Il s'agit de donner une base solide à la monnaie unique, que nous voulons tous, faute de quoi nous nous exposons à de graves revers dans la construction européenne »*, dit-il, exprimant en cela l'opinion unanime des dirigeants allemands.

En menaçant de faire traîner jusqu'à l'année prochaine les discussions sur le SME *bis* en cas d'absence de compromis satisfaisant sur le pacte de stabilité, le vice-ministre des finances a paru, le 11 novembre dernier à Bruxelles, faire monter brusquement les enchères. Tout tourne aujourd'hui, vu de Bonn, autour de la définition la plus limitée possible des « déficits excessifs » qui seront autorisés après le passage à la monnaie unique. Mais dans son exigence à obtenir des engagements stricts et précis sur le respect à long terme de la rigueur budgétaire, l'Allemagne entrerait-elle à reculons dans l'UEM, voire rêverait-elle de son échec ?

Dans un entretien au *Monde*, le secrétaire d'Etat aux finances se veut rassurant : l'Allemagne ne pose pas de nouvelles conditions et ne fait pas de marchandage entre l'objectif de la monnaie unique et le pacte de stabilité : *« Nous ne remettons pas en cause le calendrier fixé »*, selon Jürgen Stark. L'objectif affiché est clair : *« A moyen terme, nos budgets doivent afficher un déficit zéro, voire un léger excédent, afin de répondre à la globalisation et au vieillissement de la population »*, selon Jürgen Stark, qui ne se veut pas maximaliste, mais *« conséquent »*.

Lucas Delattre

Les « critères » selon le ministre Theo Waigel

« *La monnaie unique n'aura pas lieu en 1999* » si les pays candidats ne remplissent pas au sens strict les critères du traité de Maastricht. Telle est l'opinion du ministre des finances allemand, Theo Waigel, exprimée à l'occasion d'une interview à l'hebdomadaire *Der Spiegel* parue lundi 18 novembre. « *Trois pour cent, c'est trois pour cent* », ajoute le ministre, interrogé sur la possibilité pour un pays d'entrer dans la monnaie unique avec un déficit public de 3,5 % du PIB.

Theo Waigel ajoute, en outre, qu'« *un pays ne pourra naturellement pas participer à la monnaie unique si on s'apercevait qu'il parviendrait à remplir ponctuellement les critères en 1997 mais pas en 1998* ». Le ministre des finances allemand a rarement souligné aussi clairement que, pour l'Allemagne, les critères sont plus importants que le calendrier. – *(Corresp.)*

Les soldats français patrouillent à Bangui

BANGUI. Les soldats français, dont le nombre a été renforcé dimanche, et les forces centrafricaines loyalistes continuaient, lundi matin, 18 novembre, de patrouiller dans les rues de Bangui, après la mutinerie d'une garnison dans la nuit de vendredi à samedi. Les unités qui se sont soulevées sont apparemment celles qui s'étaient déjà mutinées en avril et en mai. Elles avaient alors été matées avec l'aide d'un détachement de l'armée française, qui dispose en permanence d'environ 1 400 hommes en Centrafrique.

Il s'agit du dispositif le plus important de l'armée française en Afrique, et c'est de Bangui que devaient partir les premiers éléments de la participation française à la force multinationale au Zaïre. Les mutins ont pris en otages trois personnes, dont un dirigeant du parti du président Ange-Félix Patassé.

Vaclav Klaus remporte le premier tour des sénatoriales tchèques

PRAGUE. Le Parti démocratique civique (ODS) du Premier ministre tchèque, Vaclav Klaus, a remporté le premier tour des élections sénatoriales des vendredi 15 et samedi 16 novembre en devançant, avec 36,4 % des voix contre 20,27 %, son principal rival, le Parti social-démocrate (CSSD) de Milos Zeman.

Le vote a été marqué par une forte abstention : seulement 35 % des électeurs se sont rendus aux urnes, manifestant ainsi leur *« désintérêt pour le Sénat »* et un certain *« dégoût de la politique »*, après les affaires qui ont agité la campagne électorale, selon M. Klaus. L'ODS, dont trois candidats ont été élus à Prague et qui est en ballottage favorable dans 76 des 81 circonscriptions à pourvoir, n'est toutefois pas à l'abri d'un réveil de l'électorat de gauche et d'un lâchage de ses alliés de la coalition libérale. Le second tour se tiendra les 22 et 23 novembre prochains. – *(Corresp.)*

Le vice-premier ministre belge dénonce les attaques de la presse

BRUXELLES. Le vice-premier ministre belge, Elio di Rupo (PS), a vivement réagi, dimanche 17 novembre, à sa mise en cause, samedi, par quatre quotidiens flamands dans le cadre de l'enquête sur les réseaux pédophiles. Ces journaux, dont le réputé *De Standaard*, avaient cru pouvoir affirmer que des perquisitions opérées dans des appartements bruxellois visaient deux ministres francophones fréquentant les milieux homosexuels de la capitale, Elio di Rupo étant nommément désigné. Ces affirmations ont été démenties par les enquêteurs, et M. di Rupo dénonce, dans un communiqué, un coup bas *« qui dépasse les limites de l'odieux »*, ajoutant : *« Je refuse de voir notre pays sombrer dans une chasse aux sorcières, un maccarthysme de la pire espèce »* – *(Corresp.)*

Le budget italien ouvre à la lire les portes du SME

ROME. Le budget de rigueur soumis par le chef de la coalition italienne de centre gauche, Romano Prodi, a été adopté samedi 16 novembre par la chambre des députés, malgré l'absence des députés de droite, hostile à la nouvelle fiscalité envisagée par le gouvernement. Ce budget doit mettre l'Italie en piste pour la monnaie unique. Rome doit maintenant entreprendre les démarches pour faire rentrer la lire, d'ici la fin du mois, dans le système monétaire européen. Les discussions actuelles portent sur la parité de la lire. Paris, qui a dans le passé sévèrement critiqué l'Italie pour avoir mené une politique de sous-évaluation de la lire, souhaite que son niveau ne pénalise pas l'industrie française.

Le Qatar achète des armements britanniques

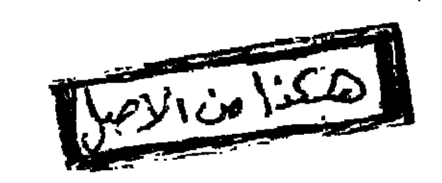
DOHA. La Grande-Bretagne et l'émirat du Qatar ont conclu, dimanche 17 novembre, un accord par lequel les Britanniques s'engagent à livrer à cet émirat du Golfe pour 500 millions de livres (environ 4,2 milliards de francs) de matériels militaires. Il s'agit notamment de blindés Piranha, de missiles sol-air Starbust, d'avions d'entraînement Hawk et de patrouilleurs côtiers. La livraison des matériels s'étalera sur cinq ans, selon le ministre britannique de la défense, Michaël Portillo. En avril, le Royaume uni avait signé un accord de défense avec Qatar, dont les armées étaient jusqu'à présent équipées à 80 % de matériels français. Doha a conclu un accord de défense en 1987 avec la France et doit prochainement recevoir des équipements de maintien de l'ordre de sociétés françaises. – *(AFP.)*

La nouvelle force de paix en Bosnie réunit 30 000 hommes

BRUXELLES. Le Conseil de l'OTAN, la plus haute instance délibérative de l'Alliance atlantique, devait donner son accord, lundi 18 novembre, à la mise sur pied d'une nouvelle force multinationale destinée à remplacer, après le 20 décembre, la force de paix IFOR en Bosnie. Sous les ordres du général (américain) William Crouch, secondé par le général (français) Marc Waymel, cette force de quelque 30 000 hommes – moitié moins que l'IFOR – comprendra trois brigades commandées par les Etats-Unis (dans le nord), par la Grande-Bretagne (dans le sud-ouest) et par la France (dans le sud-est). Outre les pays de l'OTAN, cette force, qui s'appellerait *stabilization force* (force de stabilisation) ou SFOR et restera en Bosnie jusqu'à mi-1998, réunit des détachements russes, polonais et tchèques. La France y déléguera 2 500 hommes, au lieu des 7 500 de l'IFOR. – *(AFP.)*

La FAO engage une « course contre la montre » face la faim

ROME. Le secrétaire général de la FAO, Jacques Diouf, a clos le sommet de l'alimentation, dimanche 17 novembre, en exhortant les pays participants à engager *« une course contre la montre »*, pour parvenir à réduire de moitié le nombre de sous-alimentés d'ici vingt ans. La déclaration officielle adoptée à l'ouverture du sommet vise à ramener de près de 800 à 400 millions, d'ici à 2015, le nombre de personnes souffrant de malnutrition.





هكذا من الأصل

Fidel Castro sera reçu en audience privée par le pape Jean Paul II à Rome

Le dirigeant cubain espère une prochaine visite pontificale dans l'île

Invité à participer à Rome au sommet mondial de l'alimentation, Fidel Castro a obtenu une audience privée avec le pape Jean Paul II, prévue mardi dans la matinée. Cette première rencontre historique marque un tournant dans les relations entre La Havane et le Vatican. Le dirigeant cubain espère une visite papale dans l'île, en s'engageant pour sa part à libéraliser la vie religieuse dans son pays.

ROME
de notre correspondant

Nul ne sait encore si Jean Paul II se rendra à Cuba, mais ce voyage dans le seul pays d'Amérique latine où le pape ne soit jamais allé paraît de plus en plus probable. Fidel Castro, hôte vedette du sommet de la FAO à Rome, ne manquera certainement pas d'inviter Jean Paul II dans son pays. Ce serait *« très important »* pour la levée du blocus économique contre l'île, a déclaré le Lider Maximo, lors d'une conférence de presse, dimanche 17 novembre. Dans ces conditions, Fidel Castro se fera sans aucun doute un devoir de prier son interlocuteur de consacrer quelques jours de son emploi du temps pour appuyer cette revendication que le Vatican a déjà faite sienne.

Car, c'est désormais sûr, le pape et Fidel Castro vont enfin se parler pour la première fois. Ce sera mardi 19 novembre à 11 heures du matin. L'audience privée a été officiellement annoncée par le Saint-Siège. C'est d'ailleurs une des principales raisons de la première visite de M. Castro à Rome. Bien sûr, il y avait l'envie de connaître la Ville éternelle. A sa descente d'avion, dans la nuit de vendredi à samedi, avec vingt-quatre heures de retard, il a salué la capitale italienne d'un compliment, *« comme Rome est belle, faites-la moi voir tout de suite »*.

Il y avait également le sommet de la FAO, motif officiel du déplacement. Le discours fut étonnamment bref, plus court que les sept minutes autorisées, et suffisamment provocateur pour soulever des applaudissements nourris. Fidel Castro n'a pas déçu. Il était attendu. Il est venu et il a conquis, comme une sorte de porte-parole magnifié des pays en voie de développement, comme le messager des affamés.

RÉCONCILIATION

Au-delà de ce rôle d'ambasssadeur mondial des pays en souffrance, Fidel Castro est aussi, et peut-être davantage, venu sceller la réconciliation de son régime avec l'Eglise catholique. Au cardinal Angelo Sodano, secrétaire d'Etat du Vatican, il a tout de suite fait savoir – dans l'enceinte de la FAO – quelles étaient ses intentions : *« Je suis prêt à parler de tout avec le souverain pontife »*, a-t-il annoncé. Par ailleurs, il a lancé un autre message, lors de son entretien avec Romano Prodi, président du Conseil : *« J'ai toujours eu un grand respect pour la religion. J'ai étudié dans une école catholique, et la révolution cubaine n'a jamais fait de martyrs parmi les hommes d'Eglise. »*

Pourtant, les catholiques n'ont pas eu la vie facile à Cuba depuis la victoire de la révolution. Mgr Jean-Louis Tauran, « ministre des affaires étrangères » de Jean Paul II, a fait remarquer qu'il s'agissait de l'un des derniers pays où Noël n'est pas célébré comme une fête religieuse. A la fin du mois d'octobre, lors d'une visite dans l'île pour tester le réchauffement des relations entre l'Eglise et le pouvoir, le diplomate du Vatican a été officieusement chargé *de fixer les détails de cette rencontre* historique placée sous le signe du respect des convictions des uns et des autres. Fidel Castro s'engagerait à libéraliser la vie religieuse dans son pays, et le pape, en se rendant à Cuba, s'opposerait de fait au blocus de l'île.

Telle est la partie qui va se jouer mardi. Comme il l'a fait lors de son intervention à la FAO, le Lider Maximo devrait troquer ses vêtements militaires pour le costume de ville. Au-delà de l'image historique de la rencontre, quel qu'en soit le relief particulier, il restera peut-être seulement que le rebelle de la sierra Maestra sera lui aussi, après tant d'autres, venu à Rome baiser la main du pape.

MANIFESTANTS

Pour ce cliché, chargé de plus de trente ans d'Histoire, pour cette rencontre impossible, Fidel Castro a bravé l'ouragan qui menaçait Cuba. Il a découvert Rome sous un déluge de pluie, dont l'effet a été de calmer l'ardeur des manifestants anticastristes.

Quoi qu'il en soit, ces derniers n'avaient guère de chance d'approcher le héraut du sommet de la FAO, tant les services de sécurité étaient omniprésents pour cet hôte de marque se rendant de palais en palais afin d'assister à des réceptions où on n'attendait que lui. Sécurité oblige, son emploi du temps est un véritable secret d'Etat.

Michel Bôle-Richard

Le « Lider maximo » critique le sommet de la FAO

Le secrétaire général de la FAO, Jacques Diouf, a clôturé le sommet de l'alimentation, dimanche 17 novembre, en exhortant les pays participants à engager *« une course contre la montre »* pour parvenir à réduire de moitié le nombre de sous-alimentés d'ici vingt ans. La déclaration officielle adoptée à l'ouverture du sommet – auquel ont participé plus d'une centaine de chefs d'Etats et de gouvernements dont une majorité venue du tiers-monde – vise à ramener de près de 800 millions à 400 millions, d'ici à 2015, le nombre de personnes souffrant de malnutrition.

Invité le plus attendu de ce sommet, le président cubain, Fidel Castro, avait critiqué avec véhémence, samedi 16 novembre, la *« modestie »* des objectifs du sommet qu'il avait qualifié de *« honteux »*. De leur côté, les ONG ont dénoncé, au cours d'un sommet parallèle, la libéralisation du commerce mondial issue des accords de Marrakech. *« Les forces du marché ne peuvent résoudre à elles seules le problème de l'insécurité alimentaire »*, a indiqué leur porte-parole.

ASIE

■ **CHINE : les Etats-Unis ont déploré**, lundi 18 novembre, le rejet par la justice chinoise de la procédure en appel introduite par le dissident Wang Dan, condamné *le 30 octobre à onze ans de prison pour « conspiration visant à subvertir le gouvernement »*. Le département d'Etat a estimé que la détention de M. Wang était *« sans fondement »*. Cette déclaration américaine, la première depuis que la justice a confirmé la peine, intervient à la veille de l'arrivée à Pékin du secrétaire d'Etat Warren Christopher pour une brève visite officielle. – *(Corresp.)*

■ **JAPON : l'excédent commercial a reculé** pour le vingt-troisième mois consécutif en octobre, revenant à 470,8 milliards de yens (21,2 milliards de francs), contre 779,5 milliards en septembre. Ce recul, supérieur aux prévisions des analystes, atteint 12,9 % sur un an. – *(AFP.)*

■ **TIMOR ORIENTAL : une foule évaluée à deux cent mille personnes**, soit près du tiers de la population de l'ancien territoire portugais annexé par l'Indonésie, s'est rendue, samedi 16 novembre, à l'aéroport de Dili pour y accueillir Mgr Carlos Belo à son retour de Djakarta. La police et l'armée, très présentes, ne sont pas intervenues, et le Prix Nobel de la paix 1996 s'est contenté de saluer la foule, qui s'est dispersée dans le calme. En 1989, la visite du pape Jean Paul II avait été l'occasion d'un rassemblement de cent mille personnes. – *(Corresp.)*

EUROPE

■ **GRANDE-BRETAGNE : un référendum** sur la participation à la monnaie unique serait organisé par les travaillistes s'ils arrivaient au pouvoir après les élections du printemps prochain. C'est Gordon Brown, chancelier de l'Echiquier du cabinet fantôme travailliste, qui l'a annoncé, dimanche 17 novembre, dans un entretien accordé à l'*Independent on Sunday*. Le Labour rejoint ainsi la position adoptée en avril par les conservateurs.

■ **Plus de 2 000 homosexuels chrétiens** ont assisté, samedi 16 novembre, à une messe dans la cathédrale de Southwark, au sud de Londres, pour marquer le 20e anniversaire du Mouvement britannique des lesbiennes et gays chrétiens. L'office a été célébré par quatre évêques anglicans. – *(AFP.)*

■ **MOLDAVIE : le second tour de l'élection présidentielle**, le 1er décembre, se jouera entre le président sortant Mircea Snegur et le président du parlement Petru Lucinschi, a annoncé, lundi 18 novembre, la commission électorale centrale. M. Snegur, ancien communiste converti au libéralisme, est arrivé largement en tête au premier tour, dimanche, avec 38,24 % des suffrages, contre 24,90 % à M. Lucinschi, candidat sans étiquette. – *(AFP.)*

■ **RUSSIE : Boris Eltsine**, qui a subi, il y a douze jours un quintuple pontage coronarien, a été autorisé à se promener, dimanche 17 novembre, à sa résidence de campagne de Barvikha, et sortira définitivement de l'hôpital central du Kremlin *« jeudi ou vendredi »*, ont annoncé ses médecins. *« Le rétablissement du président se passe bien »*, a affirmé le professeur Renat Aktchourine, qui l'a opéré. Boris Eltsine *« a un peu maigri, et a repris des forces »*, a-t-il dit, en précisant que les difficultés oratoires apparues avant l'opération avaient totalement disparu. – *(AFP.)*

■ **BOSNIE : le général Ratko Mladic**, qui a été démis, la semaine dernière, de ses fonctions de chef d'état-major de l'armée des Serbes de Bosnie, a demandé, dimanche 17 novembre, à Biljana Plavsic, présidente de la Republika Srpska (RS), de recevoir une délégation de son état-major destitué, pour tenter de régler le conflit qui les oppose, selon un communiqué diffusé à Han Pijesak. – *(AFP.)*

■ **SERBIE : environ 10 000 partisans des partis de l'opposition serbe**, qui forment la coalition « Ensemble », ont célébré, lundi 18 novembre, leur victoire aux élections municipales. L'opposition, qui n'était jusqu'à présent majoritaire que dans 4 des 189 municipalités de la Serbie remporterait, selon les premières estimations, 38 mairies, dont celle de la capitale, Belgrade. – *(AFP.)*

Sao Paulo a élu son premier maire noir

RIO DE JANEIRO
correspondance

Totalement inconnu voilà six mois, Celso Pitta a confirmé, vendredi 15 novembre, à l'issue du deuxième tour des élections municipales, qu'il était bien la révélation de l'année au Brésil. Dès le 1er janvier 1997, et pour une durée de quatre ans, cet économiste de quarante-neuf ans sera le premier maire noir de Sao Paulo, si l'on excepte le bref intérim exercé, d'août 1947 à août 1948, par Paulo Lauro, Noir lui aussi, mais qui avait été désigné, et non élu, à la tête de la municipalité par le gouverneur de l'époque.

Dauphin du maire sortant, Paulo Maluf, M. Pitta, candidat du Parti progressiste brésilien (droite), a aisément triomphé, avec 57 % des suffrages exprimés, de l'ancien maire de Sao Paulo, Luiza Erundina, du Parti des travailleurs (PT, gauche). Dans un pays où les Noirs et les métis, bien que représentant 45 % de la population, se signalent rarement sur le devant de la scène politique, son triomphe fait figure d'événement historique.

Pour le reste, ce scrutin n'affectera guère l'équilibre des forces qui prévaut depuis quatre ans. A Rio de Janeiro, l'architecte Luiz Paulo Conde, fidèle lieutenant du maire sortant, Cesar Maia, a été élu sous l'étiquette d'un parti de droite. Dans les quelque 5 500 communes de l'« intérieur » (tout ce qui se trouve hors des limites des capitales et de leurs banlieues), quatre partis prédominent. Avec un peu plus de 900 maires élus, le Parti de la social-démocratie brésilien (PSDB), auquel appartient le président Fernando Henrique Cardoso, a modérément profité de l'effet d'attraction qu'exerce traditionnellement le pouvoir en place. Trois formations de droite, dont deux – le Parti du front libéral (PFL) et le Parti du mouvement démocratique brésilien (PMDB) – font partie de la majorité présidentielle, conservent par ailleurs une solide implantation.

Quant au PT, pourtant arrivé en tête dans les 47 villes de plus de 200 000 électeurs lors du premier tour du 3 octobre, il a chèrement payé son incapacité à nouer des alliances. En lice dans sept des quatorze capitales où il y avait ballottage, il ne l'a finalement emporté qu'à Belem, la capitale du Para, à l'embouchure de l'Amazone. Ce succès, même associé à celui remporté dès le premier tour et pour la troisième fois consécutive à Porto Alegre (capitale du Rio Grande do Sul), ne compense pas la perte de Belo Horizonte (capitale du Minas Gerais) et de Santos, le grand port de l'Etat de Sao Paulo.

COUP DE POKER

Au bout du compte, c'est M. Maluf, figure de la droite brésilienne depuis plus de trente ans, qui apparaît comme le principal bénéficiaire du scrutin. A Sao Paulo, où l'enjeu dépassait le cadre strictement local, ce candidat permanent et malheureux à la présidence vient de gagner haut la main un pari que ses plus fidèles conseillers tenaient pour un coup de poker suicidaire : catapulter à la tête de la première cité d'Amérique du Sud un technocrate anonyme, Noir, et de surcroît originaire de Rio de Janeiro, métropole rivale méprisée pour son dilettantisme.

Il laisse la gestion de son fief à un homme de toute confiance. Longiligne et flegmatique, M. Pitta, lui-même issu d'un couple mixte de la bourgeoisie aisée de Rio de Janeiro, a maintes fois déclaré qu'il n'était le *« meneur d'aucun mouvement noir »*. Il est en tout cas un proche de longue date. Dès le début des années 80, il est appelé à la direction financière du groupe Eucatel, propriété de la famille Maluf, spécialisé dans les matériaux de construction. L'expérience qu'il y acquiert précède sa nomination, en 1993, au poste de secrétaire des finances de la municipalité de Sao Paulo, dont M. Maluf vient alors de prendre les rênes. Durant toute la campagne électorale, et sous la férule du « gourou » brésilien du marketing politique, Duda Mendoça, M. Pitta s'est efforcé de jouer le rôle de fidèle second qu'on lui assignait. La popularité de M. Maluf a fait le reste.

Jean-Jacques Sévilla

EXCLUSION La renégociation de la convention sur l'assurance-chômage, qui s'ouvre mardi 19 novembre entre le patronat et les syndicats, est l'occasion pour les organisations de chômeurs de tenter de faire entendre la voix de ceux qui sont les premiers concernés par le chômage. Ni les syndicats, ni les partis ne parviennent à exprimer les préoccupations et les attentes de cette catégorie de la population. ● LES ASSOCIATIONS contestent les conceptions – libérale ou syndicale – selon lesquelles les chômeurs ne sont que des travailleurs momentanément privés d'emploi. Ce seraient plutôt, à leurs yeux, les travailleurs qui sont des chômeurs échappant provisoirement au chômage. ● POUR BERNARD LACROIX, sociologue qui a particulièrement étudié la situation de chômeurs, le problème est quand même, avant tout, de *« leur redonner, avec une activité, une existence »*.

Les syndicats et les partis restent éloignés des chômeurs

Les sans-emploi tenteront de faire entendre leur voix lors de la renégociation de la convention Unedic, mardi 19 novembre, entre les syndicats et le patronat, lequel veut affecter à une baisse des cotisations les excédents dégagés par ce régime d'indemnisation

REDISTRIBUTION des excédents de l'assurance-chômage à leur profit ; *« revenu suffisant pour vivre décemment »*, y compris pour les moins de vingt-cinq ans ; arrêt du système de dégressivité mis en place en 1993 et qui entraîne une baisse-couperet des allocations tous les quatre mois : les chômeurs tenteront de faire entendre leur voix, mardi 19 novembre, à l'occasion de la renégociation de la convention Unedic, dont le terme revient tous les trois ans.

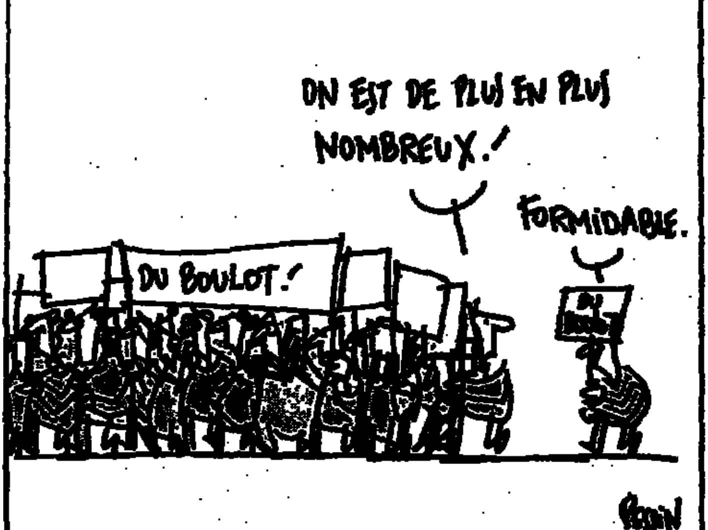
Deux manifestations sont prévues devant le siège du CNPF, la première à l'appel de l'Apeis, d'AC ! (Agir ensemble contre le chômage), du Mouvement national des chômeurs et précaires (MNCP), de l'Association de défense et d'entraide aux chômeurs (ADEC), mais aussi de Droit au logement (DAL), de Droits devant ! et du Comité des sans-logis ; la seconde avec le renfort du groupe des dix (SUD, SNUI), de la Fédération syndicale unitaire (FSU) et de l'opposition CFDT (ANPE, FGTE). Le comité des sans-emploi de la CGT soutient la manifestation.

Les chômeurs sont au nombre de 3,1 millions. Seule la moitié d'entre eux sont indemnisés par l'assurance-chômage et, parmi ces derniers, 38 % disposent de moins de 3 000 francs par mois pour vivre. Face à cette population désorganisée, la gauche syndicale et politique semble peu ou prou désarçonnée. La logique des associations de chômeurs et celle des syndicats sont en effet radicalement différentes : plutôt que l'insertion dans le monde du travail, revendication première des syndicats, les nouvelles associations réclament la reconnaissance de leurs droits. Elles exigent désormais une représentation dans plusieurs organismes paritaires, comme l'Unedic.

IMPUISSANCE

Les attitudes des trois grandes centrales syndicales face au chômage témoignent d'une certaine impuissance. *« A FO, la volonté clairement affichée par Marc Blondel est de ne s'occuper que de ses mandats »*, résume Christophe Aguiton, membre de SUD et d'AC !. *A la CFDT, Nicole Notat prétend parler au nom de l'intérêt général, mais elle a du mal à représenter une catégorie de personnes qui ne figure pas au sein de sa fédération. La CGT part du principe qu'elle est capable d'organiser le mouvement à travers ses comités de chômeurs.* »

Les syndicats ne peuvent ignorer qu'il y a aujourd'hui plus de chômeurs que de syndiqués. Nés il y a plus de vingt ans, les comités de sans-emploi (la CGT n'emploie pas le mot de chômeurs), qui avaient presque disparu, ont été réactivés. Dans les villes où la confédération de Louis Viannet est en position dominante, comme à Marseille, ou dans des cités structurées autour d'une industrie unique, comme Montbéliard, ces comités ont une réelle influence.



A Toulouse ou dans quelques villes de Bretagne, certains d'entre eux avaient démontré, en décembre 1995, leur capacité à mobiliser. Néanmoins, les comités de sans-emploi restent marginaux. Un responsable confédéral de la CGT va jusqu'à expliquer que les associations, y compris celles qui sont proches de la confédération, la gênent. La participation du comité des sans-emploi de la CGT à la manifestation de mardi a provoqué de larges débats au sein de la commission exécutive, certains se montrant plutôt favorables à ce qu'ils s'associent aux manifestations de samedi aux côtés des salariés *(lire page 7)*.

La CFDT, de son côté, voit d'un mauvais oeil l'émergence de ce que *Syndicalisme-hebdo*, en juin, appelait les *« nouveaux mouvements sociaux »*, parmi lesquels la confédération rangeait AC !. Il y a deux semaines, une polémique avait d'ailleurs opposé la CFDT à cette association, qui organisait à la Bourse du travail de Paris une réunion préparatoire à la marche européenne des chômeurs prévue en 1997. En revanche, la CFDT « travaille » avec les organisations de solidarité ou d'insertion par l'économique qu'elle juge représentatives, comme la Fnars, le Coorace et ATD-Quart-monde, *« seules compétentes et organisées sur la question »*, juge Michel Jalmain, qui mène la négociation sur l'Unedic. Pour la CFDT, aucune association de chômeurs n'est représentative.

Tout en se déclarant de gauche, la plupart des responsables d'associations se méfient d'un étiquetage politique qui pourrait effrayer des adhérents très méfiants envers les partis traditionnels. La seule condition qu'ils imposent à leurs membres est de ne pas adhérer au Front national. *« Notre rôle est aussi d'éviter que les adhérents se contentent de trouver des boucs émissaires à leur situation, dans une logique proche des discours du FN »*, dit Hubert Constancias, président du MNCP, la plus ancienne des associations de chômeurs. L'extrême droite n'est pas parvenue à prendre pied dans les organisations des chômeurs, mais la vigilance est de rigueur.

Alain Beuve-Méry, Ariane Chemin et Jérôme Fenoglio

Une marche européenne au printemps 1997

A l'occasion de la conférence intergouvernementale qui s'achèvera à Amsterdam en juin 1997, une « marche européenne des chômeurs » partira d'Espagne, d'Italie, de Grande-Bretagne, d'Allemagne, de Suède et de Finlande pour converger vers la capitale néerlandaise, le 14 juin 1997. L'extrême gauche européenne, les Verts allemands, Ken Coates, un député européen travailliste, et des formations communistes comme le Parti de la refondation communiste (PRC) italien, apportent leur soutien à l'initiative. Des assises européennes du chômage sont prévues les 1er et 2 février à Bruxelles.

Rappelant que l'Europe compte désormais plus de dix-huit millions de sans-emploi, les initiateurs français (associations de chômeurs, Groupe des dix, FSU) et britanniques (les organisations de chômeurs des *trade unions*) souhaitent, par cette manifestation, mettre en avant les convergences qui, d'après eux, se manifestent dans chaque pays.

Dans le Nord, les portes s'ouvrent devant ceux qui rêvent de les enfoncer

LILLE
de notre envoyée spéciale

Marie prend une voix d'hôtesse de l'air et mime le standard des Assedic : *« Les Hauts-de-France, bonjour... »* Le 12 novembre, avec les militants d'AC !-Lille, devant le bâtiment de l'assurance-chômage, ils ont organisé une *« petite manif symbolique »*. Ils auraient bien enfoncé la porte. Dommage, tout de suite, on les a reçus. *« Un type souriant, il avait sûrement fait des stages de com'*, raconte Nadia. *"Je vous écoute, vous prendrez bien un café... " On était grillé. Ensuite, le directeur a fait un petit discours. Il a dit d'un air grave : "Il n'y pas de chômeur heureux". »* Les copines de Nadia éclatent de rire.

De la quarantaine d'associations que compte la région Nord-Pas-de-Calais, AC ! est aujourd'hui la plus importante. Née il y a trois ans, elle compte trois cents adhérents, dont une trentaine de militants actifs. *« C'est un vent neuf dans les vieilles logiques social-démocrates d'insertion. On rejette aussi bien la fonction travail des néo-libéraux que celle des staliniens*. résume Christian Veldeman, trésorier de l'association. *On voudrait qu'on accepte tous les boulots. Nous, on a envie de prendre notre pied en bossant. »*

MOINS RADICAL QU'AILLEURS

Le désespoir est vif. Un habitant de la région sur cinq est au chômage. Deux membres d'AC !, dont l'ancien président, se sont suicidés l'an passé. Pourtant, dans le Nord, vieille terre ouvrière et chrétienne, la révolte des chômeurs reste moins radicale qu'ailleurs. Ici, les militants du Front national ne viennent pas concurrencer les « diffuseurs » d'AC ! devant les Assedic, comme à Toulouse. A AC !-Lille, il y a moins d'« anars » que de proches du Parti communiste, d'ex de la CGT ou de militants socialistes.

Ici, tout le monde, ou presque, a compris l'intérêt d'aider l'association. La CFDT, d'abord, qui, à Lille, est en opposition avec l'union régionale et avec la confédération. Pour son local, AC ! touche aussi une rondelette subvention de la mairie (75 700 francs en 1996). *« Plus on fera de partenariat avec les acteurs de terrain, qui connaissent les chômeurs, et mieux ce sera*, insiste Pierre de Saintignon, adjoint au maire, chargé de l'emploi. *Ce n'est pas une relation frileuse ou peureuse, mais un souhait réel de donner la parole aux chômeurs. »*

En signe de bonne volonté, un conseil municipal « spécial emploi » a réuni, le 29 avril, le consultant Bernard Brunhes, le directeur régional de l'ANPE et des responsables d'associations d'insertion et de chômeurs.

PARTENAIRE SOCIAL

« L'intention était bonne », se souvient Nadia, mais elle n'a pas aimé qu'on parle *« d'eux »* comme d'objets d'étude et qu'on dise : *« Les chômeurs, il faut leur réapprendre à entendre le réveil le matin. »* Elle rit encore de ces cassettes vidéo distribuées au sortir de la réunion du conseil : *« Il faudrait encore qu'on ait des magnétoscopes pour regarder leurs trucs ! »*

Présidente du conseil régional Nord-Pas-de-Calais, Marie-Christine Blandin (Verts) juge que, *« pour développer l'emploi, les chômeurs doivent devenir un partenaire social à part entière »*. Des assises régionales ont été lancées en 1994. Une charte a été signée avec les trente-sept associations de chômeurs ou d'insertion, regroupées en une seule entité.

La région vient d'éditer, avec l'ANPE, des petits guides pratiques des demandeurs d'emploi, ville par ville. Un Fonds régional d'aide à l'innovation sociale, doté de 1 million de francs par an, financera les projets sélectionnés par un comité composé en majorité de chômeurs. A AC !, on apprécie cette militante discrète qui, au sommet contre le G 7 sur l'emploi ou lors des manifestations pour soutenir les sans-papiers, défile avec l'autocollant de l'association.

Mardi 19 novembre, tous les amis d'AC !-Lille prendront un car pour manifester devant le CNPF à Paris. *« Dans les années 30, les marches de la faim, elles partaient déjà du Nord »*, rappelle M. Veldeman.

Ar. Ch.

La répartition des excédents sera au centre des négociations Unedic

QUE FAIRE des excédents de l'Unedic ? Telle est la principale question que le patronat (CNPF, CGPME, UPA) et les syndicats (CGT, CFDT, FO, CFTC, CFC-CGC) vont devoir résoudre dans le cadre des négociations sur le renouvellement de la convention d'assurance-chômage, qui s'ouvrent mardi 19 novembre au siège du CNPF, à Paris. Prévues pour durer jusqu'à la fin de l'année, ces discussions doivent déboucher sur le renouvellement pour trois ans de la convention Unedic, qui expire le 31 décembre.

Les partenaires sociaux se retrouvent dans un contexte économique très différent de celui de 1993. L'assurance-chômage était alors au bord de la faillite, accusant, fin 1993, un déficit cumulé de 33 milliards de francs (pour 100 milliards de francs de cotisations). Pour redresser la situation, il avait fallu pas moins de trois accords patronat-syndicats entre décembre 1991 et juillet 1993, une hausse sensible des cotisations (de 4,78 % à 6,60 % du salaire brut), une aide massive de l'Etat et un sévère tour de vis sur les prestations, à commencer par l'introduction de l'allocation unique dégressive en 1993.

L'Unedic affiche désormais de confortables excédents, qui peuvent cependant fondre rapidement en cas de retournement de conjoncture : 13,5 milliards de francs cette année, sans doute 13 milliards en 1997, si la croissance oscille entre 2 % et 2,3 %, comme la plupart des instituts de conjoncture le prévoient. L'Unedic estime que si l'activité progresse à ce rythme en 1998, le solde positif du régime pourrait atteindre alors 16 milliards de francs. Le patronat, dont la délégation sera conduite par Arnaud Leenhardt, président de la commission sociale du CNPF, souhaite une baisse de 0,5 à 0,6 point de la cotisation, baisse répartie entre les employeurs et les salariés.

PRIORITÉ AUX SANS-EMPLOI

A l'exception de la CGT, les syndicats ne sont pas hostiles à une réduction de la cotisation, mais ils n'en font pas une priorité. Dans un entretien publié lundi 18 par *Les Echos*, Nicole Notat, secrétaire générale de la CFDT, prévient que *« si baisse il y a, elle ne pourra être décidée que pour utiliser un reste d'excédent »*. Mme Notat, redevenue présidente de l'Unedic, le 1er octobre, après un intermède patronal de deux ans, estime que *« la priorité doit être donnée aux chômeurs »*, notamment pour améliorer leur indemnisation.

Mme Notat estime qu'*« un plancher de 3 000 francs comme "SMIC" d'allocation-chômage n'a rien de scandaleux »*. 38 % des chômeurs perçoivent moins que cette somme, et 450 000 personnes ne bénéficient que de l'allocation de solidarité financée par l'Etat (2 400 francs par mois). Sans revenir sur le principe de la dégressivité des allocations, introduit en 1993 alors qu'elle présidait déjà l'Unedic, la dirigeante de la CFDT estime qu'il faudra *« écrêter »* cette baisse pouvant aller jusqu'à 17 % tous les quatre mois.

L'allocation de remplacement pour l'emploi (ARPE), qui permet à un salarié ayant quarante ans de cotisation de partir à la retraite avant soixante ans et l'embauche d'un jeune à sa place, est le second dossier important de ces négociations. Le patronat, qui craint une dérive de cette formule, veut en limiter le coût (8 milliards de francs sur quatre ans pour 60 000 embauches). Mme Notat avertit que la CFDT ne signera pas d'accord *« s'il n'y a pas une reconduction et une amélioration de certains dispositifs, dont l'ARPE »*.

Les points de vue sont très éloignés avec, d'un côté, *« les appétits patronaux »*, critiqués par la CFDT, et, de l'autre, le souci exprimé par la CGT de *« reconstruire de véritables garanties sociales à l'égard de tous les chômeurs »*. Il serait cependant étonnant que les partenaires sociaux ne parviennent pas à un accord, alors qu'ils avaient fini par s'entendre, en 1993, dans une situation proche de la catastrophe.

Jean-Michel Bezat

Bernard Lacroix, professeur de science politique à Parix-X

« Les chômeurs ne sont pas une clientèle électorale intéressante»

« Existe-t-il un vote chômeur ?

– La première chose que révèle toute enquête relative aux chômeurs, c'est la distance par rapport à la politique, ne serait-ce que parce qu'ils appartiennent aux couches les plus éloignées de ce domaine, les employés et les ouvriers notamment. Le passage par le chômage tend à encourager de multiples formes de désinvestissement, lequel vient accroître cet éloignement face à la politique, donc à l'engagement, au militantisme et au vote.

» Si le chômage ne tend pas, dans un premier temps, à transformer les affiliations antérieures (les chômeurs qui votent sont statistiquement un groupe majoritairement orienté à gauche), il tend d'abord à grossir massivement l'abstention.

– Le vote des chômeurs est quand même plus "protestataire" que d'autres : les maires savent bien que le Front national progresse dans les quartiers où le taux de chomage est plus élevé qu'ailleurs.

– Ce premier effet massif du chômage – l'abstention – n'exclut pas que la destruction de façons de vivre induise des formes d'inquiétude, inexprimées et inexprimables. Cette inquiétude s'affirme dans le ressentiment et s'affiche dans la dénonciation : de la politique, de l'Etat, des fonctionnaires, des immigrés...

» Elles conduisent ainsi leurs victimes à se reconnaître dans des entreprises politiques qui propagent des façons de voir de même forme : je pense au Front national. L'effondrement des évidences peut prendre la forme, auprès d'une fraction croissante de chômeurs, d'un recours à ces prophètes d'ordre d'extrême droite.

»Les analystes et les hommes politiques ont du mal à comprendre le lien qui existe entre désespérance et vote FN. Ils sont plutôt portés à le stigmatiser qu'à l'examiner sereinement. Ainsi dénoncent-ils ce qu'ils appellent le "gaucho-lepénisme" des chômeurs. On voit en quoi il n'y a pas de vote chômeur : lorsqu'ils ne renoncent pas à voter, leur désespoir est piégé par une alchimie électorale qui a pour double propriété de couper le bulletin de vote de ce qu'exprime ceux qui s'en servent et de réserver la question du sens de ces bulletins à ceux qui n'ont pas d'intérêt à entendre ce que ces chômeurs expriment.

– Est-ce une raison du désintérêt des partis politiques pour cette population ?

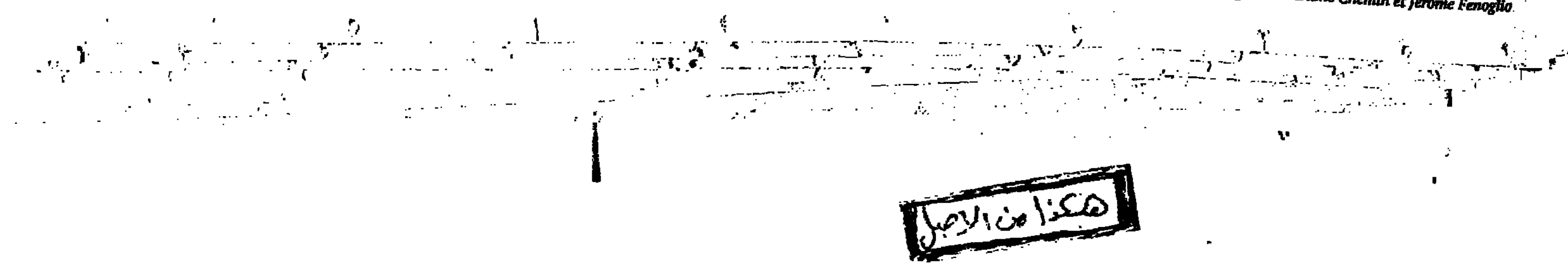
– On peut se demander – et on pourrait sans doute en dire autant pour les syndicats –, si ce n'est pas parce que les chômeurs ne sont pas électoralement intéressants que les partis politiques organisés ne s'intéressent pas à eux.

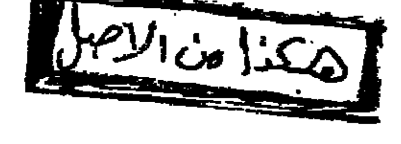
– La participation à des associations de chômeurs n'est-elle pas une forme d'accès à la politique ?

– Les associations de chômeurs ont un caractère paradoxal puisqu'elles tentent de mobiliser les sans-travail autour de leur cause en prenant appui sur des hommes et des femmes désimpliqués de la plupart des formes reconnues et gratifiantes de vie sociale. On peut ainsi comprendre que la première association du genre, le syndicat des chômeurs de Maurice Pagat, se soit longtemps présentée comme l'entreprise d'un porte-parole sans troupes. Ou bien, encore, que les associations plus contemporaines de chômeurs existent grâce à l'alliance entre chômeurs et non-chômeurs, artistes, militants ou intellectuels.

» Ces associations n'arrachent ainsi les chômeurs à leur isolement que pour les confronter à des formes spécifiques d'hétéronomie, comme le montrent assez bien les préoccupations d'ordre public de municipalités qui subventionnent de telles associations. Le problème, en définitive, n'est pas de redonner aux chômeurs le goût de la vie politique ou de la vie civique, mais de tout faire pour leur redonner, avec une activité, une existence. Tout simplement. »

Propos recueillis par Ariane Chemin et Jérôme Fenoglio





Lionel Jospin préconise une « politique de contrat » avec les acteurs sociaux

Le PS renoue le dialogue avec les syndicats

Lionel Jospin a saisi l'occasion du « forum social » que le PS organisait, dimanche 17 novembre, pour préciser sa méthode de gouvernement, méthode que Laurent Fabius juge *« au moins aussi importante »* que la plate-forme elle-même, dont les grandes lignes sont actuellement soumises aux militants. Préconisant une *« véritable politique de contrat »*, M. Jospin a dénoncé *« l'autisme social »* du gouvernement actuel.

PRÉSENTÉ comme une *« première »* tant par Michel Rocard que par Lionel Jospin, le « forum social » organisé par le Parti socialiste, dimanche 17 novembre, pour dialoguer avec les syndicats et le mouvement associatif, a pris des allures de fête de famille. Chacun a joué sa partition à coups de fortes déclarations sur le respect de l'indépendance syndicale, mais de la polyphonie qui s'est fait entendre à la Bourse du travail de Saint-Denis s'est dégagée une certaine harmonie. Cinq ateliers le matin, rassemblant responsables socialistes, confédérations mais aussi SUD-PTT, Droit au logement, AC ! et plusieurs associations sociales, une grand-messe l'après-midi autour d'Henri Emmanuelli, Laurent Fabius et Lionel Jospin, devant plusieurs centaines de personnes, ont rythmé ce « forum social », au cours duquel le PS a soumis son projet économique au « banc d'essai » des acteurs sociaux.

Après une longue période de méfiance, le PS commence à se retrouver « en phase » avec des syndicats dont la fonction devrait être, selon Jean Poperen, *« la conduite et la réussite de la démarche contractuelle »*. A condition, comme le proclame François Hollande, que le PS fasse *« moins dans l'incantatoire et plus dans l'exécutoire »*. Secrétaire national de la CFDT, Jean-François Troglic a mis en avant des convergences, comme un *« affichage politique fort »* sur l'emploi des jeunes. *« On n'avancera pas sans le mouvement syndical »*, a-t-il prévenu. Jean-François Perraud, secrétaire de la CGT, a averti qu'*« aucun programme de transformation sociale ne pourra se faire par un simple changement de majorité »*. René Valladon, secrétaire confédéral de FO, a désigné la lutte contre le chômage, la hausse du pouvoir d'achat, la réduction du temps de travail sans perte de salaire comme des priorités sur lesquelles FO et le PS se rejoignent, mais il a mis en garde contre un retour du *« tripartisme »*.

Jean-Paul Roux, secrétaire général adjoint de la FEN, a présenté les syndicats comme des *« coacteurs du changement social »*. Michel Deschamps, secrétaire général de la FSU, a redit qu'il ne pouvait y avoir d'*« alternative véritable sans mouvement social »*. M. Fabius a plaidé pour une poursuite du dialogue social si la gauche revient au pouvoir à travers *« des accords de croissance »*. *« Nous devrons aller vite, car les Français attendent des changements rapides »*, a lancé le président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, en soulignant que la gauche gouvernerait en 1998 *« sous la menace permanente d'une dissolution »*.

S'attachant à définir sa future méthode de gouvernement, M. Jospin a préconisé *« une véritable politique de contrat »*. *« Un programme de législature*, a souligné le premier secrétaire du PS, *ça ne se réduit pas à un plan d'urgence pour six mois. (...) Il nous faut donc rompre, et moi j'ai rompu pour ce qui me concerne, avec l'idée que tout ce qui n'est pas fait dans les cent jours ne se fera pas. Je préfère une progression plus régulière, moins spasmodique, à une belle flambée de réformes dès le début qui débouchent ensuite sur des tournants puis sur l'immobilisme. »* M. Jospin a cherché à convaincre les syndicats qu'il aurait, au pouvoir, la même attitude d'écoute et de *« dialogue »*.

Michel Noblecourt

Manifestations à Paris et en province un an après l'annonce du plan Juppé

PLACE CLICHY, samedi 16 novembre, vers 15 heures, le cortège réunissant plusieurs milliers de personnes tardait à s'ébranler. Marc Blondel, secrétaire général de FO, tenait en effet la vedette devant les caméras, puisque Louis Viannet, son homologue de la CGT, avait choisi le Cantal, et plus précisément Aurillac, pour « célébrer » l'anniversaire de l'annonce du plan Juppé sur la Sécurité sociale. A leur arrivée, place de l'Opéra, les manifestants se comptèrent environ vingt-cinq mille, alors que la police annonçait cinq mille six cents participants.

FO menait ce défilé, suivie de la FSU entraînée par son secrétaire, Michel Deschamps, puis de la CGT faisant masse sous la houlette de Joël Biard, responsable régional. Les libertaires de la CNT fermaient le cortège, après les sans-papiers, *« tous ensemble pour la régularisation »*. On scanda d'une même voix, *« Licencions les patrons, pas les salariés ! »*, *« Public, privé, tous unis contre le plan Juppé ! »* Et on hurla de concert : *« Tous contre le plan Juppé-Notat ! »*.

M. Deschamps regretta bien que *« les conditions d'une grande manifestation unitaire ne soient pas créées »*, mais, sans polémique, il avoua comprendre l'absence de la CFDT puisque celle-ci soutient le plan Juppé. M. Biard, pour la CGT, ne dit pas autre chose, mais M. Blondel ne résista pas à un numéro en solo. Mme Notat ? *« Elle a un look très agréable. Elle ne fait pas le syndicalisme qui est le mien. »*

« L'UNITÉ EST DIFFICILE »

Et M. Viannet, qui avait délaissé Paris ? *« C'est un homme infidèle. Il s'est même rendu au dernier congrès CFDT pour s'y faire applaudir. Aujourd'hui, il choisit de donner l'expression sublime de la lutte des classes à Aurillac. Salvador Dali disait que Perpignan est le centre du monde. Pour Louis Viannet, c'est Aurillac ! »*

A quelques mètres derrière, Arlette Laguiller se serait presque fait oublier. Manifestant parce que *« FO est mon syndicat »*, elle avouait que *« l'unité est difficile »*, qu'*« on ne peut pas prévoir ce que va être le mouvement »*. *« Simplement*, expliquait-elle, *il faut tout faire pour faire prendre conscience et mobiliser. »*

A Aurillac, où 15 000 personnes selon les organisateurs, 6 000 selon la police, venus de dix départements du Massif central, sont descendues dans la rue, la CGT dominait le cortège, mais des militants de FO, de la CFDT, de la Confédération paysanne et du Modef, se sont joints à cette manifestation. Pour justifier sa présence ici, plutôt qu'à Paris, Louis Viannet a souligné *« la symbolique de cette manifestation »*, qui montre *« l'articulation entre les aspirations régionales et les revendications nationales »*. Alors que le secrétaire général de la CGT a annoncé l'organisation, *« dans les semaines qui viennent »*, d'une journée nationale unitaire de grèves et de manifestations, Marc Blondel a infirmé ce mot d'ordre. *« Plus Viannet souhaite la mobilisation unitaire, et plus il la rend impossible »*, a-t-il expliqué, avant de souhaiter que les syndicats s'accordent sur des *« objectifs clairs »* pour *« contraindre le gouvernement à changer de politique économique »*.

20 000 personnes à Lannion

Manifestation sans précédent à Lannion (Côtes-d'Armor). 20 000 personnes sont descendues dans les rues de la ville samedi 16 novembre pour s'opposer au plan de 600 suppressions d'emploi prévues d'ici à fin 1998 chez Alcatel-CIT.

Cette importante mobilisation dans la sous-préfecture des Côtes-d'Armor, qui compte à peine 16 000 habitants, témoigne de l'inquiétude de toute une région frappée de plein fouet. En dix ans, Alcatel-CIT a réduit ses effectifs de 4 500 à 2 000 personnes et fermé quatre de ses cinq établissements dans le Trégor. Une saignée qui remet en cause l'équilibre d'une région essentiellement tournée vers l'industrie des télécommunications. Le cortège a réuni bon nombre d'élus de toutes tendances, des lycéens, mais aussi les commerçants, qui avaient fermé boutique, et même les sportifs qui avaient décidé d'annuler tous les matches prévus dans la région ce samedi après-midi.– *(Corresp.)*

Le chemin paraît long, avant de réduire les divergences tactiques entre centrales syndicales, qui, ce samedi, à Paris comme en province, se sont étalées sur le pavé. Un postier parisien, militant à SUD-PTT, ne cachait pas sa déception. *« La dernière fois*, disait-il, *nous étions plus de cinquante mille. Les gens s'étaient déplacés, perdant une journée de salaire. Aujourd'hui, en plein week-end et sans le moindre risque, ils ne sont pas venus au rendez-vous. »*

Danielle Rouard

La gauche va arbitrer le duel de Dreux entre la droite et le Front national

Lors d'une municipale partielle, les résultats de l'extrême droite restent pratiquement stables

Mme Stirbois (FN) a obtenu 36, 44 % des suffrages exprimés, dimanche 17 novembre, lors de l'élection municipale partielle organisée à Dreux après la démission des conseillers RPR et UDF qui ont voulu manifester leur solidarité avec le maire, Gérard Hamel (RPR), invalidé par le Conseil d'Etat. La droite parlementaire, grâce à la disparition d'une liste divers gauche, a progressé de près de 7 points, à 27,82 %.

DREUX
de notre envoyée spéciale

Il est près de vingt heures trente, ce dimanche 17 novembre à Dreux. Devant la salle des fêtes où l'on vient d'annoncer les résultats à l'élection municipale partielle – 36,44 % des suffrages exprimés pour le Front national, 34,73 % pour le maire (RPR) sortant et 24,76 % pour la liste de gauche – une soixantaine de militants anti-fasciste de Ras l'front arborent une banderole disant : « *Résistons ensemble contre le fascisme* », et scandent les slogans « *Ensemble, chassons le Front national. A Dreux comme à Gardanne* ».

Face à eux, deux cordons de CRS qui viennent de mettre leurs casques, et deux rangées de jeunes du Front national en blousons de cuir, mêlés au service d'ordre musclé de la Direction protection sécurité du parti d'extrême droite. Soudain un mouvement de foule se manifeste sur l'arrière du bâtiment. Marie-France Stirbois, tête de liste du FN, accompagnée d'une imposante protection lepéniste, arrive et provoque une vaste bousculade en pénétrant par une porte de côté.

Mme Stirbois arbore un air triomphant. Mettant en avant sa progression par rapport à l'an dernier (87 voix), l'ex-députée lance deux appels : l'un aux électeurs de gauche « *qui se sont trompés* » et auxquels elle déclare que le Front, « *premier parti ouvrier de France, les défend, défend leurs acquis sociaux, mais aussi défend les Français de souche qui n'ont plus de travail* » ; l'autre aux abstentionistes qui « *ont voulu sanctionner les politiciens* » dont elle « *ne fait pas partie* ». Des abstentionnistes pourtant peu nombreux pour une élection partielle, puisqu'ils ne sont 39,21 % contre 40,49 % lors du premier tour de 1995.

« UN SCRUTIN LOCAL »

Quelques minutes auparavant, le maire sortant, député RPR, Gérard Hamel, avait exprimé son soulagement en s'exclamant : « *Depuis plus de dix ans le FN progressait, aujourd'hui on a réussi à l'endiguer.* » Reste que sa reconquête de la mairie dépendra de l'attitude de la liste gauche unie, menée par le socialiste Maurice Ravanne. « *Je n'appelle pas à un Front républicain, j'appelle à ce que chacun prenne ses responsabilités pour faire que Dreux ne devienne pas la quatrième ville de la honte* » a déclaré M. Hamel, en ajoutant avec insistance qu'« *il appartient à la gauche, simplement, comme en 1995, de prendre ses responsabilités* ». Le député se dit « *prêt pour le second tour à affronter le Front national* » et n'a vu dans ce « *scrutin local* » qu'« *une signification locale* », « *c'est le travail d'une équipe qui est récompensé, rien d'autre* ».

Après avoir encaissé le difficile verdict des urnes qui les a placés en troisième position, les colistiers de Maurice Ravanne, militants appartenant au PS, au PCF, au Parti radical-socialiste, au Mouvement des citoyens et personnalités centristes, se sont réunis jusque tard dans la nuit pour faire une analyse de la situation. Leur stratégie pour le second tour ne devait être décidée que lundi 18 novembre dans la soirée. Pour eux l'histoire se répète. En 1993 déjà, au second tour de l'élection législative, puis au tour équivalent de l'élection municipale de 1995, les militants de gauche ont décidé, le temps d'un scrutin, d'oublier leur appartenance partisane, pour faire barrage à ce qui leur semblait la pire des situations : un député ou un maire Front national.

Cette fois, beaucoup renâclent à répéter ce scénario qui, à terme, devient démobilisant pour des militants. Sans compter leurs reproches vis-à-vis M. Hamel pour ne pas avoir complètement respecté ses promesses d'information et de participation, ou pour avoir provoqué de nouvelles élections en faisant démissioner en bloc les conseillers municipaux à la suite de son invalidation prononcée par le Conseil d'Etat (*le Monde* du 14 novembre). Pour M. Ravanne et ses co-listiers, trois solutions au moins se présentent : se maintenir avec le risque de se voir reproché l'élection d'un maire d'extrême droite ; se désister et affronter la colère de militants ; négocier des places sur la liste de M. Hamel.

Chistiane Chombeau

■ **Dreux (1er tour)**

I., 15 745 ; V., 9 571 ; A., 39,21 % ; E., 9 380.

FN (Marie-France Stirbois), 3 419 (36,44 %) ; un.d. (Gérard Hamel, RPR, s.), 3 258 (34,73 %) ; un. g. (Maurice Ravanne, PS), 2 323 (24,76 %) ; LCR (Michel Bréand), 213 (2,27 %) ; PT (Béatrice Jaffrenou), 167 (1,78 %) *BALLOTTAGE*

[11 juin 1995 : I., 16 211 ; V., 9 647 ; A., 40,49 % ; E., 9 477 ; FN (Marie-France Stirbois), 3 332 (35,15 %) ; un.d. (Gérard Hamel, RPR), 2 637 (27,82 %) ; un. g., (Maurice Ravanne, PS), 1 713 (18,07 %) ; div. g. (Yves Cauchon), 1 502 (15,84 %) ; PT (Béatrice Jaffrenou), 293 (3,09 %).]

Le préfet de Guyane risque de faire les frais de la passivité du gouvernement

CAYENNE
de notre envoyé spécial

A l'heure dite, celle qu'ils s'étaient eux-mêmes fixée, les élèves du lycée Félix-Eboué de Cayenne ont repris le travail, lundi 18 novembre, après trois semaines de grève. Leur décision collective avait été prise trois jours plus tôt après que, selon le vœu du président de la République, satisfaction eut été donnée à la plupart de leurs revendications. Le 15 novembre, en assemblée générale, l'un des jeunes animateurs du comité de grève avait donné joliment à ses camarades ce sage conseil : « *Nous devons reprendre les cours dans la bonne tenue, chacun avec son badge et son cahier de correspondance, pour bien montrer qu'on est redevenu "normal", en quelque sorte.* »

Ces jeunes-là ont fait trembler la Guyane pendant quelques jours. Leur mouvement de protestation a mis en évidence les carences du système politique. Dans l'immédiat, la brusque révolte des jeunes Guyanais – celle des lycées, pacifique, et celle, brutale, des laissés-pour-compte des bidonvilles de Cayenne – se traduit par quelques règlements de compte plus ou moins discrets au sein de l'appareil d'Etat. Mis en cause par le ministre délégué à l'outre-mer, Jean-Jacques de Peretti (*Le Monde* du 14 novembre), l'inspecteur d'académie de Guyane, Jean-Marcel Coteret, n'entend pas servir de « fusible » en restant silencieux.

Dans un courrier adressé au *Monde*, après avoir rappelé que les établissements d'enseignement du second cycle relèvent exclusivement, depuis les lois de décentralisation, de la compétence du rectorat et du conseil régional, M. Coteret sort de sa réserve pour s'étonner que le « *recteur de l'académie Antilles-Guyane* [NDLR : Michel Rudler] *ne soit pas venu en Guyane depuis le 22 octobre, laissant aux responsables locaux de l'éducation nationale, aux présidents des collectivités locales et, surtout, au préfet, le soin de gérer sans lui la grève des lycées* ». M. Coteret « *constate qu'on veut lui faire endosser une responsabilité qui appartient au recteur, mais que celui-ci refuse d'assumer* ».

La « sortie » de M. de Peretti contre ce haut fonctionnaire n'a été que très modérément appréciée dans l'entourage du ministre de l'éducation nationale, François Bayrou. Sur le terrain, cependant, c'est davantage la gestion du maintien de l'ordre lors de la première nuit d'émeutes à Cayenne, du 7 au 8 novembre, qui fait l'objet de tous les commentaires. Jour après jour, les témoignages s'accumulent selon lesquels, avant de libérer les accès de la préfecture, des membres des forces de police ont délibérément crevé les pneus des scooters appartenant à des lycéens, puis incendié leurs engins.

BLESSURE PAR BALLE

Selon la principale porte-parole du mouvement lycéen, Aline Charles, il y a eu, ce jeudi-là, « *volonté de casser du nègre* ». Sans contester le fait que, par la suite, les lycéens ont été débordés par de jeunes « casseurs » – voire par des bandes armées venues des quartiers les plus pauvres de Cayenne –, élèves, parents d'élèves et responsables politiques, de gauche comme de droite, observent que le comportement des forces de police et de gendarmerie a été plus rude qu'il ne l'est en métropole en de pareilles circonstances.

De fait, la blessure par balle d'un lycéen embarrasse à l'évidence le préfet de région, Pierre Dartout. Il a demandé une enquête sur les circonstances de cet incident, qui a fortement contribué à attiser la colère en Guyane. Sans attendre, la radio associative Radio-Jam, elle-même accusée par le ministre de l'outre-mer d'avoir appelé à l'émeute, a demandé publiquement que le préfet soit relevé de ses fonctions. Sans enfreindre le devoir de réserve auquel il est tenu, le représentant de l'Etat ne cache pas son impatience de voir MM. Bayrou et de Peretti venir, sans plus tarder, dialoguer avec les jeunes Guyanais.

Jean-Louis Saux

Fonction publique hospitalière : la CGT devance la CFDT

LES ÉLECTIONS aux commissions administratives paritaires de la fonction publique hospitalière, organisées le 24 octobre, et concernant 650 000 agents titulaires (*Le Monde* daté 3-4 novembre), donnent la première place à la CGT (31,25 % des voix). Précédemment première, la CFDT se retrouve deuxième tout en restant stable (28,15 %), FO troisième (24,18 %).

Au conseil supérieur de la fonction publique hospitalière, la CGT obtient 6 sièges, la CFDT 5, et FO 4. Bien qu'il totalise 3,6 % des suffrages, le CRC, né d'une scission avec la CFDT, n'obtient pas de siège, tandis que la CGC (0,5 %), la FGAF (3,3 %), le SNCH, syndicat de cadres (1,2 %) et la CFTC (3,8 %) en ont chacun un. Depuis cette année, l'attribution des sièges n'est plus liée aux seuls suffrages. A la demande de FO et du ministère, elle tient aussi compte du nombre de candidats présentés par chaque liste (de façon à défavoriser les organisations catégorielles). Les textes prévoient en outre que sept fédérations (dont les autonomes) disposent automatiquement d'un siège.

DÉPÊCHES

■ **COGNAC : des élections municipales partielles** seront organisées à Cognac (Charente), les 8 et 14 décembre. L'élection du candidat RPR Francis Hardy avait été invalidée par un arrêt du Conseil d'Etat en date du 4 novembre. Les électeurs devront départager à nouveau les trois listes qui s'étaient présentées en juin 1995.

■ **STAINS : Michel Beaumale (PCF) a été élu, samedi 16 novembre**, maire de Stains (Seine-Saint-Denis). M. Beaumale, né le 11 juin 1948 à Stains, succède à Louis Pierna (PCF), dont il était le premier adjoint. M. Pierna, âgé de soixante-trois ans, continuera de siéger au conseil municipal et d'assumer son mandat de député de Seine-Saint-Denis. Depuis juin 1995, M. Pierna est la troisième figure du PCF de Seine-Saint-Denis à quitter le devant de la scène politique locale.

■ **BUDGET : les députés ont adopté, samedi 16 novembre**, les crédits des charges communes, des services financiers (ministères de l'économie et du budget), des comptes spéciaux du Trésor, ainsi que ceux du commerce extérieur, le budget annexe des monnaies et médailles et les taxes parafiscales. Lors de l'examen des crédits des privatisations, Patrick Devedjian (RPR, Hauts-de-Seine), rapporteur de la commission des finances, a indiqué que « *les entreprises Lagardère et Thomson présentent des complémentarités évidentes* », et qu'il fallait se garder de « *considérations racistes ou nationalistes* » quant à la cession de Thomson Multimédia au groupe coréen Daewoo.

Une élection municipale partielle

LOIRET
Fleury-les-Aubrais (1er tour)
I., 13 346 ; V., 8 240 ; A., 38,25 % ; E., 8 010.

Un. d. (Pierre Bauchet, UDF-FD), 3 793 (47,35 %) ; un. g., (Alain Roméro, PCF), 3 518 (43,92 %) ; div. d. (Alain Lambert), 699 (8,72 %) *BALLOTTAGE*

[La liste de droite de Pierre Bauchet arrive en tête du premier tour, après l'annulation des élections de juin 1995. La majorité avait alors ravi la mairie, communiste depuis 1971, avec seulement seize voix d'avance, et le Conseil d'Etat avait annulé le scrutin en raison d'un tract diffusé hors délai. La liste conduite par le divers droite Alain Lambert est éliminée. André Chêne, conseiller général communiste du Loiret depuis 1967 et maire de Fleury-les-Aubrais de 1971 à 1995, est décédé la veille de ce scrutin.

11 juin 1995 : I., 13 443 ; V., 8 221 ; A., 38,84 % ; E., 7 936 ; PC (Romero), 2 739 (34,51 %) ; un. d. (Beauchet, UDF-CDS), 2 414 (30,41 %) ; PS (Sireygeol), 1 029 (12,96 %) ; div. g. (Orselly), 928 (11,69 %) ; div. (Lambert), 826 (10,40 %).]

Une élection cantonale partielle

MEURTHE-ET-MOSELLE
Canton d'Herserange (1er tour)
I., 11 557 ; V., 4 362 ; A., 62,25 % ; E., 4 261.

Laurent Righi, PC, 2 054 (48,20 %) ; Gérard Didelot, div. d., 916 (21,49 %) ; Jocelyn Bitoun, PS, 743 (17,43 %) ; Christian Zatorski, FN, 197 (9,62 %) ; Daniel Cano-Garcia, Verts, 151 (3,54 %) BALLOTTAGE

[Le PCF devrait conserver ce siège, communiste depuis trente ans et laissé vacant par le décès de Bogdan Politanski (PC). Laurent Righi, « dauphin » de M. Politanski, améliore le score obtenu en 1992 par son mentor. Il arrive en tête dans cinq des six communes du canton, à l'exception d'Herserange. Déception en revanche pour le socialiste Jocelyn Bitoun, troisième derrière Gérard Didelot, proche du Parti républicain. Ce premier tour est également marqué par l'effondrement des Verts, qui perdent plus de 7,5 points. Le FN cède également un peu de terrain.

22 mars 1992 : I., 11 598 ; V., 7 044 ; A., 39,26 % ; E., 6 677 ; Bogdan Politanski, PC, 2 738 (41,00 %) ; Didier Rémer, RPR, 1 261 (18,88 %) ; Jocelyn Bitoun, PS, 1 204 (18,03 %) ; Elias Seidowski, Verts, 741 (11,09 %) ; Christian Zatorski, FN, 733 (10,97 %).]



JUSTICE **Le ministre de la justice, Jacques Toubon, a annoncé, samedi 16 novembre sur Canal Plus, qu'il avait demandé au parquet de faire appel du jugement prononcé par le tribunal correctionnel de Toulon à l'encontre des deux chanteurs du groupe de rap NTM. *« Frappé par la sévérité de la sentence »*, le garde des sceaux a estimé que ce jugement risquait de créer dans l'opinion *« une situation qui favorise les extrémismes et la haine »*. ● DURANT tout le week end, de nombreuses personnalités ont réagi à la condamnation des rappeurs. Tandis que Lionel Jospin estimait qu'il s'agissait d'une *« iniquité et d'une provocation judiciaire »*, Raymond Barre et Charles Pasqua ont, pour leur part, approuvé la sévérité de la peine. ● A L'APPEL de très nombreux partis de gauche, associations et syndicats, une manifestation devrait avoir lieu le 23 novembre à Paris.**

Le garde des sceaux tente de désamorcer la crise dans l'affaire NTM

Malgré la décision de Jacques Toubon de demander au parquet de faire appel contre le jugement du tribunal de Toulon condamnant les deux chanteurs de rap, de nombreux partis de gauche, associations et syndicats appellent à une manifestation samedi 23 novembre à Paris

INVITÉ À DIALOGUER avec Joey Star, l'un des deux chanteurs du groupe NTM condamnés pour *« outrage par paroles »*, le garde des sceaux Jacques Toubon a annoncé, samedi 16 novembre, sur le plateau de *L'Hebdo* de Michel Field (Canal Plus), qu'il avait demandé au parquet de faire appel du jugement (nos dernières éditions datées 17-18 novembre). Le ministre de la justice s'est déclaré *« frappé par la sévérité de la sentence »* prononcée par le tribunal correctionnel de Toulon qui a condamné les rappeurs à trois mois de prison ferme et à six mois d'interdiction de chanter. *« Non seulement cette décision fait de la publicité au groupe, mais elle a aussi tendance à créer dans l'opinion une situation qui favorise les extrémismes et la haine »*, a ajouté M. Toubon.

Se déclarant favorable à la liberté d'expression, mais s'interrogeant sur le droit des chanteurs *« à appeler au meurtre »*, le ministre a cherché à désamorcer la polémique provoquée par la condamnation des deux chanteurs.

DÉCISION AJOURNÉE

Il a cependant attendu la soirée du vendredi 15 novembre pour prendre la décision de demander au parquet de faire appel. En visite ce jour-là à la cour d'appel de Limoges (Haute-Vienne), M. Toubon avait simplement affirmé respecter les décisions de justice.

S'il se démarque aujourd'hui implicitement du jugement de Toulon en décidant de faire appel, le garde des sceaux n'avait pas, avant le procès, donné d'instruction préalable au ministère public sur cette affaire pourtant sensible. Cette absence d'instruction de la chancellerie avait permis, à l'audience, au procureur de la République de requérir à l'encontre des deux rappeurs la peine maximale prévue par la loi. L'avocat des chanteurs de NTM, Mᵉ Michel Blum, qui s'est rendu avec Joey Star au siège de la Ligue des droits de l'homme, a pour sa part rappelé que ses clients avaient décidé, dès l'annonce du jugement, de faire appel de leur condamnation.

« Nique la police, ça n'a jamais voulu dire que l'on appelle au meurtre » s'est défendu le rappeur, sur le plateau de Canal Plus, dans un étonnant dialogue avec le ministre. *« NTM, c'est juste une réponse à une provocation journalière. Nous n'avons pas la prétention de changer le monde, ni de dicter aux jeunes ce qu'ils doivent faire. On suggère des infos. Nous sommes un exutoire pour des personnes qui ne sont représentées nulle part. Et si on est pas là pour les représenter, ils vont tout casser »*, a-t-il estimé. Prenant à partie les hommes politiques, le chanteur a indiqué que *« ce ne sont pas cinquante pépés à l'Assemblée qui vont comprendre ce qui se passe dans les banlieues. Leur travail sur le terrain se limite à installer des tables de ping-pong et des terrains de basket. Si Toubon descendait dans la rue et se mettait du cirage sur le visage, il verrait de plus près cette réalité »*.

Défendant son bilan de maire du 13ᵉ arrondissement de Paris, Jacques Toubon a invité Joey Star à se promener avec lui dans les quartiers sensibles de cet *« arrondissement difficile »* pour constater son travail sur le terrain, en particulier sur le terrain de basket situé sous le métro Glacière. Le chanteur a répondu qu'il se *« foutait »* du basket – *« je suis de la génération football »* – et qu'il invitait le ministre à le suivre *« porte de Clignancourt ou rue Myrha »*...

En dépit des déclarations de Jacques Toubon, le principe d'une grande manifestation, samedi 23 novembre à Paris, à été adopté, samedi 16 novembre, par diverses organisations de jeunesse réunies au siège des Jeunesses communistes à Vitry (Val-de-Marne). Une nouvelle rencontre devait avoir lieu, lundi soir, au siège de la FSU, avec de nombreux syndicats et partis de gauche, tandis qu'un appel a été rédigé à l'attention de tous les *« artistes, radios, revues, associations, syndicats, organisations démocratiques et partis »*. Parmi les premiers signataires figurent les syndicats FSU, SUD, CGT, l'UNEF, de nombreux partis de gauche et leurs organisations de jeunesse, comme le PCF, les Verts, l'Alternative rouge et Verte (AREV) et la Convention pour une alternative progressiste (CAP), la Ligue communiste révolutionnaire (LCR), des associations (MRAP, Ras l'Front, SOS-Racisme), ainsi que des groupes de rock (les Bordelais de Noir Désir, les Havrais de Little Bob), etc.

Erich Inciyan et Ariane Chemin

Jacques Toubon et le feuilleton Tiberi

Interrogé samedi 16 novembre sur Canal Plus, Jacques Toubon a confirmé qu'un hélicoptère avait été envoyé à la recherche du procureur d'Evry, Laurent Davenas, en vacances dans l'Himalaya, après la décision de son adjoint d'ouvrir une information judiciaire contre Xavière Tiberi. Révélée par *Le Monde*, cette information avait été démentie par le gouvernement. Selon le garde des sceaux, la police judiciaire a bien *« essayé de chercher à savoir si le procureur confirmait ou non l'instruction »*. *« On a saisi la représentation diplomatique française au Népal qui, pour le trouver, a utilisé les moyens qu'on emploie à 5 000 mètres d'altitude c'est-à-dire l'hélico. »* Jacques Toubon a laissé entendre que cet hélicoptère avait été affrété aux frais du ministère de l'intérieur.

Une sévérité justifiée, selon Charles Pasqua

LA CONDAMNATION à la prison ferme des deux chanteurs du groupe NTM a suscité de nouvelles réactions politiques durant le week-end. L'ancien ministre de l'intérieur, Charles Pasqua, a estimé justifié, samedi 16 novembre à Meillant (Cher), que des propos incitant *« au meurtre ou à la violence »* soient sanctionnés. *« On ne peut pas impunément inciter à tirer sur la police »*, a-t-il déclaré, ajoutant que la liberté d'expression devait *« trouver elle-même ses limites »*.

L'ancien premier ministre Edouard Balladur a affirmé de son côté, dimanche 17 novembre, qu'il était *« normal que l'appel à la violence soit sanctionné sévèrement »*, en se demandant si *« la peine de prison était la mieux adaptée »*. Raymond Barre, ancien premier ministre et maire de Lyon, a déclaré : *« Je n'apprécie pas le jugement, je respecte la justice. »* Il s'est dit *« étonné »* que le garde des sceaux fasse appel.

« Quand on constate que le pouvoir politique fait une pression sans précédent sur le pouvoir judiciaire pour (...)*protéger les puissants lorsqu'ils ne respectent pas la loi* (...), a souligné samedi 16 novembre Lionel Jospin, premier secrétaire du Parti socialiste, *condamner à la prison ferme deux chanteurs, même pour des paroles inacceptables, c'est une iniquité et une provocation judiciaire. »* La Ligue des droits de l'homme (LDH) a exprimé son soutien aux deux chanteurs. *« Sans se reconnaître dans tous les propos du groupe »*, la LDH a appelé *« à une action de soutien au groupe NTM et de défense de la liberté de création et d'expression »*.

La petite musique de Jacques Toubon

DEPUIS quelques jours, à coups de petites phrases bien ciblées, Jacques Toubon se démarque. Une partition personnelle du garde des sceaux qui lui permet, sans faire de vagues, de moduler quelques-uns des « couacs » les plus retentissants du gouvernement, quitte à donner parfois l'impression de se désolidariser de son collègue de l'intérieur, Jean-Louis Debré. Bref, M. Toubon fait de la politique et entend que cela se sache.



ANALYSE

Le premier signal perceptible fut adressé lors de ce qu'il est convenu d'appeler « l'affaire Foll », du nom du directeur de la police judiciaire parisienne, qui, selon la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris, *« a failli à ses devoirs d'officier de police judiciaire »* en ordonnant aux policiers de ne pas prêter assistance au juge Halphen lors de sa perquisition au domicile du maire de Paris, Jean Tiberi. Visiblement soucieux de contrecarrer les déclarations du ministre de l'intérieur, qui avait cru bon de critiquer la présidente de la chambre d'accusation, Martine Anzani, M. Toubon avait laissé filtrer une réaction de soutien à la magistrate : *« Les décisions de justice et les hommes qui les rendent doivent être respectés. Cela vaut pour tous et pour toutes les situations. »* Au même moment, en privé, le garde des sceaux ne cachait pas une certaine satisfaction de voir le premier président de la Cour de cassation, Pierre Truche, monter de manière fort inhabituelle au créneau contre les déclarations de Jean-Louis Debré. Ce week-end, Jacques Toubon a récidivé par deux fois sur Canal Plus. Tout d'abord en annonçant qu'il avait demandé au parquet de faire appel contre le jugement du tribunal de Toulon condamnant les chanteurs de NTM (des hommes politiques de la majorité comme Michel Péricard ou François Léotard, qui avaient approuvé bruyamment ce jugement, apprécieront) ; ensuite, en confirmant qu'un hélicoptère avait bel et bien été envoyé – aux frais du ministère de l'intérieur – dans l'Himalaya pour tenter de retrouver le procureur d'Evry, Laurent Davenas, et tenter ainsi d'empêcher l'ouverture d'une information judiciaire contre l'épouse du maire de Paris, Xavière Tiberi.

HAUSSEMENT D'ÉPAULES

Qu'on ne s'y trompe pas : M. Toubon n'entend guère déroger au principe de la solidarité gouvernementale. Il est un des hommes de confiance de Jacques Chirac et fera tout pour que cette confiance ne soit jamais prise en défaut. Fût-ce à propos des affaires de la Mairie de Paris... Reste pourtant à interpréter ce positionnement légèrement décalé : simple plaisir de donner à ses collègues du gouvernement une petite leçon ? Manière de se rappeler au bon souvenir du président de la République au moment où le Tout-Paris évoque la succession d'Alain Juppé et le départ de Jean Tiberi de la Mairie de Paris ? Lorsqu'on l'interroge, Jacques Toubon se contente d'un haussement d'épaules. Pour combien de temps ?

Franck Nouchi

La majorité des Français se déclarent satisfaits de leur école

A travers un sondage Sofres et trois consultations menées par la FSU, l'éducation nationale apparaît comme une institution reconnue et appréciée. Néanmoins, les inquiétudes se font de plus en plus vives à l'égard du collège, du lycée et, surtout, de l'enseignement supérieur

Le Monde publie en exclusivité les résultats d'un sondage Sofres, réalisé pour la Fédération syndicale unitaire (FSU), et de trois consultations menées par cette organisation auprès des enseignants, des parents d'élèves et des élèves. Ces données permettent de mesurer les relations qu'entretiennent les Français avec le système scolaire. Le taux de satisfaction est en nette progression depuis 1984 et 1988, 52 % des personnes interrogées estimant que l'enseignement fonctionne bien. Des inquiétudes s'expriment pourtant, qui concernent d'abord l'enseignement supérieur et la capacité du système scolaire à faire respecter l'égalité des chances. Les préoccupations des enseignants, des parents et des élèves divergent largement. Les premiers restent attachés à une école reposant sur la laïcité et les savoirs, tandis que les seconds mettent en avant la nécessité de préparer au monde du travail. Selon le sociologue Pierre Périer, le fait de pouvoir faire partager leur passion aux élèves reste pour les enseignants une motivation forte.

ON NE LE DIRA jamais assez, les Français aiment leur école. Le sondage réalisé par la Sofres, pour la Fédération syndicale unitaire (FSU), appuyé par trois consultations « géantes » d'enseignants, d'élèves et de parents, le prouve une fois de plus. Non seulement les principales valeurs fondatrices de l'école trouvent encore un écho dans la société, mais les Français estiment qu'en douze ans le fonctionnement de l'enseignement s'est amélioré. Ils n'étaient que 37 % en 1984 (après, il est vrai, d'importantes manifestations en faveur de l'école privée) à trouver que l'école allait bien ; ils étaient 42 % en 1988 (alors qu'explosaient les difficultés du système à mettre en œuvre les objectifs du slogan *« 80 % d'une classe d'âge au bac »*) ; ils sont 52 % aujourd'hui. L'école reste l'institution fétiche de nos concitoyens.

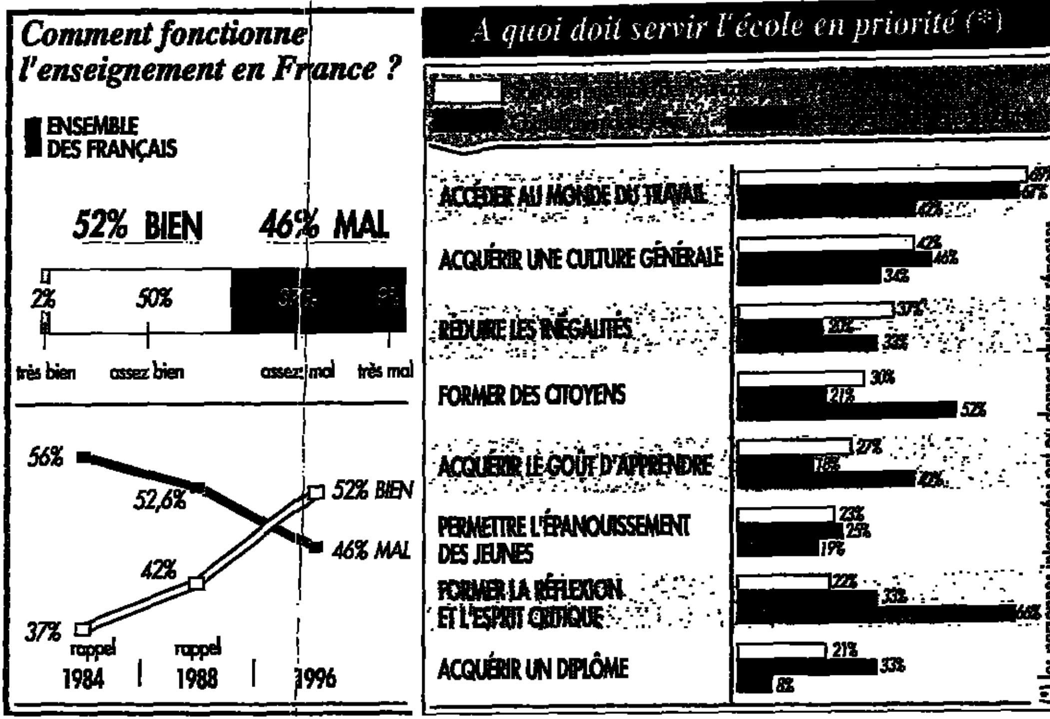
C'est à elle qu'il faut consacrer le plus de moyens (67 % des personnes interrogées), devant la santé (51 %) ou l'aide sociale (47 %). Loin de penser que les fonctionnaires de l'éducation représentent de la *« mauvaise graisse »*, 56 % des Français estiment qu'il faut s'attaquer en priorité au *« nombre insuffisant d'enseignants »*. Leur travail encourt peu de reproches, puisque 63 % des Français le jugent assez satisfaisant et 11 % très satisfaisant.

Ces résultats arrivent dans un contexte particulier. Pendant toute l'année scolaire passée, la commission Fauroux s'était attachée à montrer que l'école laissait *« des morts et des blessés »* au bord de la route. Mandatée par le premier ministre pour dresser un bilan devant, peut-être, aboutir à un référendum sur l'éducation, la commission n'avait eu de cesse de tirer le signal d'alarme. Les « sages » rassemblés autour de Roger Fauroux avaient au moins prouvé qu'interpréter les résultats du système éducatif et en tirer des conclusions est un exercice aussi passionnant que difficile.

Ce besoin de clarification sur l'école ne s'est pas éteint avec la fin des travaux de la commission. L'appétence pour les baromètres et sondages est même en train de croître, attisée par l'éventualité d'un référendum auquel le président Jacques Chirac n'a pas officiellement renoncé. Ainsi la Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public (PEEP, proche de la majorité) a-t-elle créé un observatoire destiné à sonder l'opinion des parents sur l'école. Il faut aussi rappeler que la fâcherie au sommet de l'Etat, entre le président de la République et le ministre de l'éducation nationale, François Bayrou, sur la nature et le rythme de la réforme à mettre en œuvre avait contribué à brouiller les pistes au printemps dernier.

LA CASSURE DU COLLÈGE

L'« arme atomique » que représente le référendum sous la V[e] République encourage à la surenchère politique. Un jour, c'est Charles Millon et Raymond Barre qui unissent leur voix pour réclamer cette consultation nationale (*Le Monde* du 22 octobre). Un autre, c'est Philippe Séguin qui rappelle au bon souvenir de ses concitoyens les principes et les vertus de l'école républicaine (*Le Monde* du 9 novembre). Ce brouhaha politique traduit à sa façon les nombreuses inquiétudes qu'expriment également les Français, une fois affichée leur satisfaction générale. Car, dès que les questions se font plus précises, des critiques se font jour. Les plus sévères sont les plus jeunes (52 % d'insatisfaits parmi les 25-34 ans), les plus diplômés, mais aussi les commerçants, les artisans et les industriels (57 %). Selon l'appartenance politique, les plus critiques sont les proches du PCF (58 % d'insatisfaits).



A mesure que l'on avance dans le système scolaire et que s'opère le tri entre les élèves, le degré d'insatisfaction et de défiance s'accroît, comme cela s'est déjà vérifié dans le passé. A 80 %, les Français plébiscitent l'école maternelle. Ils sont 69 % à apprécier l'école primaire. Mais une cassure s'installe dès le collège, qui recueille tout juste la moyenne (50 % d'opinions favorables), et grandit au lycée (47 % de satisfaits en filière générale, 46 % dans les lycées techniques et 45 % dans les sections professionnelles). L'enseignement supérieur ne recueille que 39 % d'opinions positives.

Ainsi, plus on se rapproche de l'échéance de l'emploi, plus l'insatisfaction grandit, tout comme, sans doute, le sentiment d'impuissance à maîtriser les arcanes du système. Ce décalage s'explique-t-il par la perception différente que les enseignants et le reste des Français ont des missions et des finalités de l'école ? Près de 70 % des personnes interrogées considèrent que l'école doit en priorité permettre d'accéder au monde du travail. Ensuite, seulement, apparaissent l'acquisition d'une culture générale (42 %), la réduction des inégalités dans la société (37 %), la formation des citoyens (30 %) et, en fin de liste, l'acquisition d'un diplôme (21 %). Les enseignants, en revanche, insistent d'abord sur la formation à la réflexion et à l'esprit critique (66 %) et la formation des citoyens (52 %).

Le décalage est encore plus flagrant selon les préférences partisanes. L'insertion dans la vie professionnelle est une priorité absolue pour la droite (76 % pour le RPR et 75 % pour l'UDF, mais 69 % pour la gauche), alors que cette dernière est plus sensible à la réduction des inégalités ainsi qu'à la formation de l'esprit critique.

L'école serait-elle celle des illusions perdues ? Une des réponses les plus significatives tient dans la confiance relative que les Français accordent à l'école pour jouer son rôle d'« ascenseur social ». Pour 44 % d'entre eux, elle n'est qu'un *« moyen parmi d'autres »* pour s'élever dans la société. La génération des 25-34 ans est celle qui doute le plus. Les professions intermédiaires et les employés sont ceux qui placent le plus d'espoirs dans l'école (50 % pensent qu'elle est le meilleur moyen de sortir de sa condition), mais ce n'est l'opinion que de 35 % des agriculteurs et 41 % des ouvriers.

UN ÉDIFICE LÉZARDÉ

Les Français restent divisés sur les priorités à l'égard de l'école. Pour la gauche, le nombre insuffisant d'enseignants (66 %) et la réduction des effectifs des classes (52 %) restent des thèmes dominants alors qu'ils ne recueillent que 45 % et 39 % des opinions de droite. En revanche, cette dernière affiche ses préférences pour la maîtrise du français à l'écrit et à l'oral (60 %), la préparation à la vie professionnelle (48 %), la sécurité et la discipline dans les établissements. Ces divergences n'ont rien de surprenant. Elles alimentent en permanence le débat sur l'école.

A l'inverse des enseignants qui, à 52 %, l'affichent comme une priorité, la lutte contre l'échec scolaire n'apparaît pas comme une préoccupation majeure. Il en va de même de sujets qui ont nourri l'actualité des derniers mois. Parmi ceux-là, les rythmes scolaires, cités au 11[e] rang, les méthodes pédagogiques (12[e]), l'enseignement des langues (13[e]), la rénovation des programmes (17[e]), l'enseignement des disciplines technologiques (18[e]) ou la place de l'enseignement artistique, sportif et culturel (20[e]).

Les résultats globaux de cette enquête satisferont sans doute les syndicats et le ministre de l'éducation nationale. Mais ils ne pourront négliger l'avertissement qui transparaît au fil du sondage et des consultations : les aspirations des différents acteurs de l'école divergent et des failles lézardent l'édifice.

Michel Delberghe et Béatrice Gurrey

Une double opération et un observatoire

Pour préparer les premiers *« entretiens annuels de l'éducation »* prévus dimanche 24 novembre à Paris, la Fédération syndicale unitaire (FSU) a lancé une double opération pour connaître l'appréciation des Français sur le système éducatif. Un sondage a été réalisé par la Sofres auprès d'un échantillon de 1 000 personnes, selon la méthode des quotas, entre le 22 et le 24 octobre. Par ailleurs, des consultations ont été organisées auprès des personnels de l'éducation, des parents d'élèves, des élèves et des étudiants sur la base d'un questionnaire distribué à un million d'exemplaires. Parmi 76 800 réponses recueillies, la Sofres a exploité 10 000 exemplaires tirés au sort dans chacune des trois catégories. La FSU envisage de prolonger l'expérience par la création d'un observatoire permanent, « Eduscope », qui, chaque année, vérifiera l'évolution du comportement des Français à l'égard de l'école.

Les élèves attendent une formation ouverte sur la société et préparant à un métier

ENSEIGNANTS ET ÉLÈVES fréquentent-ils la même école ? Sur la plupart des questions communes posées dans la consultation, les divergences d'appréciation frisent l'incompréhension. Est-ce bien surprenant ? Aux grands principes invoqués par les premiers pour définir les valeurs et les finalités du système éducatif – laïcité, intégration, égalité, formation du citoyen et esprit critique –, les élèves et les étudiants opposent une vision réaliste et somme toute utilitaire du système éducatif. Cela ne les empêche pas de formuler un jugement plutôt nuancé sur l'état des lieux et la qualité de l'enseignement.

LOGIQUE SÉLECTIVE

On va à l'école pour apprendre, acquérir du savoir et des connaissances. Cette évidence constitue bel et bien le socle fondamental reconnu par 69 % des élèves, 74 % des enseignants et 81 % des parents. Là est l'unique point de convergence. Pour les élèves, l'école représente avant tout le travail (49 %), la réussite (37 %)… et l'amitié (34 %). Mais elle doit surtout servir à accéder à l'emploi (67 %), bien avant l'acquisition d'une culture générale (46 %) permettant de former la réflexion et l'esprit critique (33 %) autant que d'obtenir un diplôme.

A l'inverse des enseignants, pour qui il s'agit de références quasi existentielles, les élèves sont peu convaincus quand on leur parle de laïcité, d'intégration ou d'égalité. Ils ne sont guère persuadés que l'objectif du système éducatif soit de favoriser l'épanouissement des jeunes (25 %), de former des citoyens (21 %), de réduire les inégalités (20 %) ou d'acquérir le goût d'apprendre (18 %). Les élèves ont parfaitement intégré la logique sélective qui lie la capacité de s'insérer dans la vie professionnelle au niveau de diplôme obtenu à l'issue de la scolarité. Pour 48 % d'entre eux, cet échelon est désormais placé à bac + 2 et au-delà (12 % à bac + 5), alors qu'ils ne sont que 21 % à se satisfaire de la fin du collège, du CAP et du BEP, et 24 % du baccalauréat.

La préparation à l'entrée dans la vie professionnelle semble être une préoccupation obsessionnelle. Si 86 % des élèves considèrent que l'école doit être plus ouverte à la culture, ils affirment aussi, à 73 %, qu'elle doit l'être au monde de l'entreprise. A une forte majorité (79 %), ils attendent aussi que le système éducatif les aide dans la découverte des métiers, la recherche de stages et de petits boulots bien avant qu'il ne s'occupe de l'amélioration des conditions de vie scolaire (49 %).

Malgré cette attente insatisfaite, les élèves et les étudiants sont, d'une manière générale, indulgents à l'égard de leur école. Comme tout le monde, ils gardent un souvenir excellent de l'école maternelle et primaire, mais aussi du collège et du lycée. Leur jugement n'est guère critique à l'égard du travail des enseignants, des personnels de direction ou encore du cadre de vie, à l'exception, toutefois, des conditions de sécurité. En revanche, outre le manque d'ouverture à la vie professionnelle, ils déplorent la lourdeur des effectifs dans les classes, les carences dans l'aide aux élèves en difficulté, le coût des études, les déficiences de l'orientation, ainsi que l'insuffisance de dialogue avec les personnels de l'éducation.

PANNE DE DIALOGUE

L'école n'est de toute évidence pas reconnue comme un endroit privilégié de vie et de dialogue avec les adultes. Ce n'est pas pour autant un lieu d'affrontement, si l'on en croit les 76 % d'élèves qui trouvent le climat des établissement plutôt sympathique. Dans leur quasi-totalité (94 %), les élèves dialoguent de préférence avec… les élèves. Rien de bien surprenant. Mais pour 50 % seulement d'entre eux, les professeurs sont des interlocuteurs privilégiés. Lorsqu'il s'agit de parler de la scolarité, la réalité est plus rude. Signe que la confiance est loin d'être établie, les enseignants n'arrivent qu'en quatrième position, derrière les autres élèves, les parents et les frères et soeurs. Quant aux autres personnels de l'éducation, conseillers d'orientation ou d'éducation, ils appartiennent à un monde lointain tant leur présence, sur ce sujet, paraît inexistante.

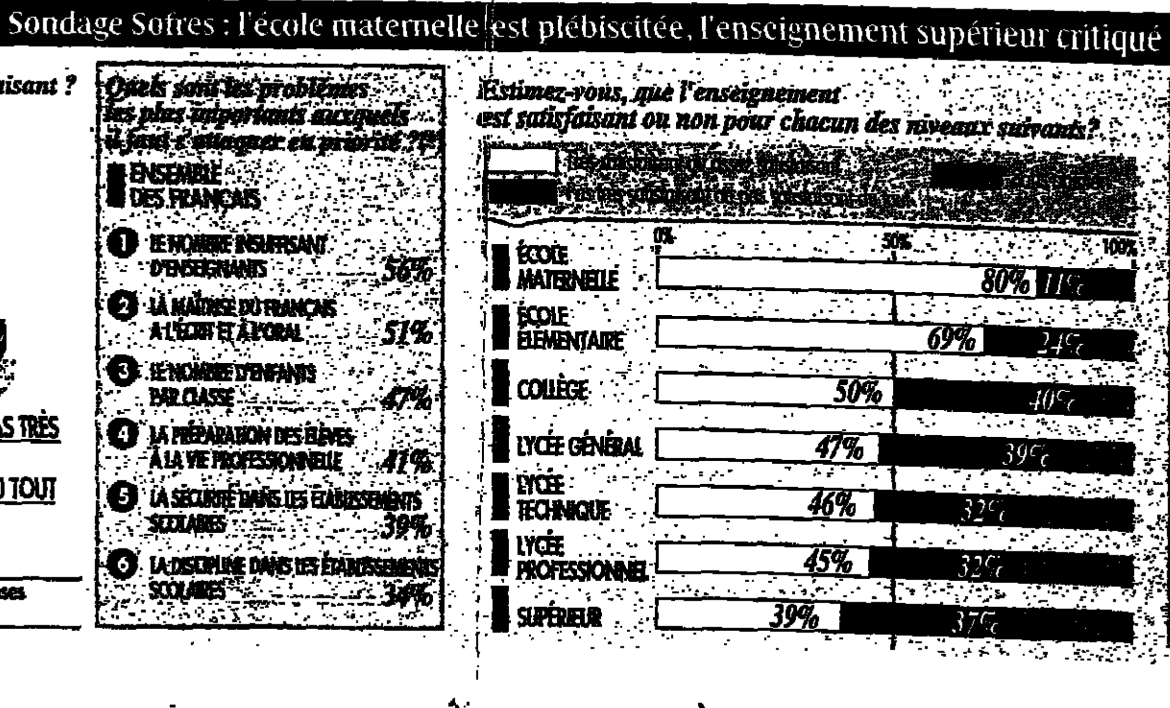
En fait, cette insatisfaction masque une réelle attente. Les élèves revendiquent un droit à la parole et à la reconnaissance. Quand on leur demande dans quel domaine ils devraient avoir plus de responsabilités, ils répondent en priorité le dialogue avec les enseignants (40 %), la représentation et la défense des autres élèves (39 %) et la vie dans l'établissement (37 %), plutôt que le contenu des cours, les choix pédagogiques et la gestion de l'établissement.

A l'inverse de ses aînées, cette génération de la crise ne conteste pas le contenu de l'enseignement. Rejetant la politique (68 %), elle aimerait qu'on se penche sur les questions de société, les mœurs et la sexualité. Elle revendique essentiellement auprès des adultes un droit à la reconnaissance et à l'expression de ses attentes. Cette exigence est peu comprise puisque, avec 64 % d'opinions positives, le dialogue avec les jeunes est le second motif de satisfaction formulé par les enseignants et les autres personnels de l'éducation.

M. D.

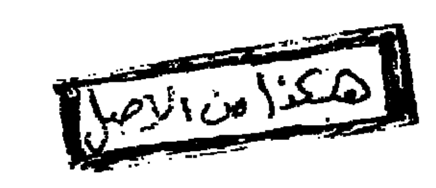
Sondage Sofres : l'école maternelle est plébiscitée, l'enseignement supérieur critiqué

Jugez-vous le travail des enseignants satisfaisant ?
ENSEMBLE DES FRANÇAIS
ASSEZ 63%
TRÈS 11%
SANS OPINION 4%
PAS TRÈS 19%
PAS DU TOUT 3%



Quand un enfant a des difficultés scolaires importantes, quels sont les meilleurs moyens à mettre en œuvre ?(*) (**)
ENSEMBLE DES FRANÇAIS
1. L'AIDER POUR LE TRAVAIL PERSONNEL EN DEHORS DES COURS — 64%
2. DEMANDER AUX ENSEIGNANTS D'APPORTER UN SOUTIEN INDIVIDUEL EN COURS — 48%
3. REVOIR SON ORIENTATION SCOLAIRE — 47%
4. LUI APPORTER UN SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE — 44%
5. LE FAIRE REDOUBLER — 31%
6. RENFORCER LA DISCIPLINE — 12%
7. LE CHANGER D'ÉCOLE — 4%

(*) les personnes interrogées ont pu donner plusieurs réponses
(**) réponses à l'aide d'une liste



Consultation des enseignants : l'Etat doit demeurer le principal responsable d'une école du savoir et de la laïcité

Qu'est-ce qui symbolise le plus l'école ? (*)

1	LE SAVOIR, LA CONNAISSANCE	74%
2	LA LAÏCITÉ	65%
3	L'INTÉGRATION	36%
4	L'ÉGALITÉ	32%
5	LE TRAVAIL	24%
6	LA RÉUSSITE	20%
7	LA SOLIDARITÉ	14%
8	LA SÉLECTION	5%
8	L'AMITIÉ	5%
10	L'ÉLITISME	2%

OUI 95%
OUI 93%
OUI 92%
OUI 81%

Pour que l'éducation nationale s'améliore, quels devraient être les deux dossiers prioritaires ? (*)

1	L'ÉCHEC SCOLAIRE	52%
2	LA FORMATION DES ENSEIGNANTS	30%
2	LES CONDITIONS D'ÉTUDES	30%
4	LES RYTHMES SCOLAIRES	25%
4	LE CONTENU DES PROGRAMMES	25%
6	LA FORMATION PROFESSIONNELLE	20%

Pour que l'école fonctionne mieux (*) :

• les parents devraient :	
AIDER DAVANTAGE LES ENFANTS	67%
DIALOGUER DAVANTAGE AVEC LES ENSEIGNANTS	56%
• les enseignants devraient :	
ÊTRE PLUS OUVERTS SUR LA SOCIÉTÉ	53%
DIALOGUER DAVANTAGE AVEC LES ÉLÈVES	45%
• les élèves devraient :	
S'INVESTIR DAVANTAGE DANS LE TRAVAIL SCOLAIRE	61%
S'IMPLIQUER DANS LA VIE ASSOCIATIVE, SPORTIVE, CULTURELLE	44%

(*) les personnes interrogées ont pu donner plusieurs réponses

Selon vous, comment améliorer la formation professionnelle des jeunes et leur accès à l'emploi ? (*)

1	DONNER PLUS DE MOYENS À L'ENSEIGNEMENT PUBLIC	53%
2	AMÉLIORER L'ORIENTATION	38%
3	DÉVELOPPER LES STAGES EN ENTREPRISES	33%
4	DÉVELOPPER L'APPRENTISSAGE	25%
5	RENFORCER LES CONNAISSANCES TECHNIQUES ET PROFESSIONNELLES	24%
6	RENFORCER LA CULTURE GÉNÉRALE	20%

Inquiétudes, surtout dans le secondaire, chez des enseignants attachés aux valeurs traditionnelles

LES ENSEIGNANTS ont de l'école une image assez différente de celle que s'en font les parents et les élèves. L'idée de leur mission est très éloignée de celle que la société voudrait leur assigner. Ils sont eux-mêmes assez divisés selon qu'ils ont commencé à exercer dans les années 70, 80 ou après, et n'ont pas la même opinion s'ils enseignent en collège, en lycée ou en lycée professionnel. La consultation des personnels de l'éducation, dépouillée par la Sofrès, donne une photographie d'un monde enseignant attaché à des valeurs traditionnelles, mais traversé par d'importants clivages.

Pour la tradition, le binôme des valeurs qui symbolisent l'école aux yeux des professeurs n'étonne guère : les savoirs et la laïcité. C'est au lycée d'enseignement général que l'on trouve les plus fervents soutiens des savoirs et de la connaissance (premier choix de 83 % des professeurs de lycée), et à l'école élémentaire leurs plus tièdes défenseurs (69 %). Cependant, une analyse fine montre une fêlure dans l'un des piliers de la République : la laïcité est plutôt une affaire d'hommes ayant passé quelques hivers : 59 % des vingt-cinq à trente-quatre ans, contre 71 % des cinquante à soixante-quatre ans, l'ont choisie en deuxième position, et 62 % des femmes contre 70 % des hommes. La laïcité perd progressivement sa charge symbolique pour les jeunes générations d'enseignants. Assez loin derrière arrivent l'intégration (surtout prisée par les vingt-cinq à trente-quatre ans) et l'égalité. Il faut noter que, pour aucune catégorie d'enseignant, l'élitisme ne représente l'école d'aujourd'hui.

DIVORCE APPARENT

En répondant à la question des missions de l'école, les enseignants se situent également sur le versant du classicisme. Ils renvoient aux parents et aux élèves, qui demandent à l'école de servir à *« accéder au monde du travail »*, une vision toute imprégnée des humanités, vivant un apparent divorce avec le reste de la société. Pour les deux tiers des enseignants, l'école sert *« à former la réflexion et l'esprit critique »*, et cette réponse traverse de façon homogène les générations et les niveaux d'enseignement. Elle fait l'unanimité parmi les professeurs à la retraite (90 % des soixante-cinq ans et plus l'ont choisie en premier) et un très bon score parmi les enseignants du second degré (70 %, mais 63 % en lycée professionnel). On peut relever que les réponses *« acquérir le goût d'apprendre »* et *« accéder au monde du travail »* arrivent à égalité pour les enseignants, les professeurs de lycée professionnel (LP) privilégiant nettement cette seconde réponse.

L'ÉPINE DES EFFECTIFS

En règle générale, les enseignants misent sur l'acquisition de compétences indispensables plutôt que sur l'accès à un emploi, souvent aléatoire ou éphémère. Plus les enseignants sont jeunes, plus ils estiment que le bon niveau de diplôme pour entrer dans la société est élevé. Cette tendance n'est pas indifférente pour l'avenir, alors qu'en 1992 près d'un enseignant sur quatre estimait impossible que 80 % des jeunes atteignent le niveau du baccalauréat. Ce scepticisme était quasi total chez les professeurs d'enseignement général de collège (PEGC) (85 %) et chez les professeurs de LP (89 %) (*Le Monde* du 6 février 1992).

Comme d'autres études l'avaient démontré, les enseignants portent sur le système éducatif un regard plus noir que les parents et, surtout, que les élèves. A partir du secondaire, on ne compte plus leurs motifs d'inquiétude : presque tout va *« plutôt mal ou très mal »*, mais en particulier l'aide aux élèves en difficulté (84 %), l'orientation (80 %), l'ouverture sur la vie professionnelle (84 %), l'enseignement dans le supérieur (71 %), sans oublier l'éternelle épine, les effectifs dans les classes (91 %). C'est surtout au collège que les enseignants voudraient voir la lutte contre l'échec scolaire devenir une priorité, tandis que ceux du lycée s'intéressent davantage à la révision des programmes. Les rythmes scolaires ne sont considérés comme prioritaires que par un quart des enseignants.

Forts de ce constat, les enseignants ne se remettent guère en question. Ils pensent surtout que les parents devraient davantage aider les enfants (67 %). La demande la plus forte à l'égard des familles émane des jeunes enseignants et de ceux qui exercent en collège : 70 % des enseignants entre vingt-cinq et trente-quatre ans pensent que les parents devraient plus aider leurs enfants et 74 % des professeurs de collège. Ces derniers sont également les plus exigeants à l'égard des élèves : 75 % d'entre eux (contre 61 % en moyenne) estiment que les élèves devraient *« s'investir davantage dans le travail scolaire »*. Quant aux personnels de direction, ils sont 73 % à espérer que les enseignants soient *« plus ouverts sur la société »*.

B. G.

Pas touche aux vacances

Les enseignants ne sont pas à un paradoxe près. Selon 60 % d'entre eux, il ne saurait être question de diminuer le nombre d'heures d'enseignement actuellement dispensées. Mais, dans le même temps, ils souhaitent, à 66 %, que la journée de cours soit raccourcie, que les cours du samedi matin soient supprimés (56 %), sans qu'il soit envisageable de réduire les vacances scolaires, en tout cas pour 57 % d'entre eux.

Les élèves sont plus partagés : 49 % se prononcent pour la diminution du temps scolaire, qui pourrait passer, pour 71 % d'entre eux, par la réduction de la journée de cours et la suppression du samedi matin (77 %). Pas question, en revanche, de s'attaquer à la durée des vacances (81 %). Ce sujet laisse les parents mitigés, puisque, à 51 % contre 43 %, ils restent favorables au statu quo : 71 % d'entre eux optent pour la suppression du samedi matin, mais 64 % refusent la diminution du volume horaire.

La FSU engage la bataille des élections

EN AYANT PRIS l'initiative d'une consultation dont la nature et l'ampleur n'ont guère de précédents, la Fédération syndicale unitaire (FSU) poursuit au moins deux objectifs. Le premier est évident : il s'agit d'occuper le terrain, à moins d'un mois des élections professionnelles du 12 décembre, qui vont sonner l'heure de vérité pour les syndicats de l'éducation nationale. Avec 170 000 adhérents revendiqués dans dix-sept syndicats, parmi lesquels le Syndicat national des enseignements de second degré (SNES), le Syndicat national unitaire des instituteurs, professeurs d'école et de collège (SNUipp) ou encore le Syndicat national de l'enseignement technique (Snetaa), la FSU tente de ravir la prédominance à la FEN, sa grande rivale, dont elle est issue depuis la scission de 1992. Aux élections de 1993, le Syndicat des enseignants (SE-FEN) était arrivé en tête dans le premier degré avec 36,94 % des voix contre 27,59 % au SNUipp. Dans le second degré en revanche, le SNES était largement majoritaire avec 40,64 % des suffrages.

L'initiative de cette consultation a suscité beaucoup de discussions à l'intérieur de la FSU, dont les dirigeants avaient pris l'engagement de publier les résultats quels qu'ils soient. Cette opération-vérité reste maîtrisée : tous les sondages de ces dernières années montrent que les Français sont satisfaits de leur école et du travail des enseignants.

UN FORMIDABLE DÉSIR D'EXPRESSION

Le second objectif des dirigeants de la FSU est plus masqué. Farouchement opposée à l'idée d'un référendum, comme le ministre de l'éducation nationale François Bayrou, la fédération enseignante cherche à désamorcer une idée, jugée *« catastrophique »*, qui présenterait le double désavantage de faire passer une réforme par-dessus la tête des enseignants et de créer des occasions de division dans le corps social. Quoi qu'il en soit, cette consultation, originale dans sa forme, aura au moins révélé un formidable désir de s'exprimer parmi ceux qui participent à la marche de l'école aujourd'hui, qu'ils soient parents, élèves ou enseignants.

B. G.

Pierre Périer, sociologue

« Les professeurs de collège et de lycée professionnel subissent la tension la plus forte »

PIERRE PÉRIER, sociologue et chargé de cours à l'université de Rennes, a réalisé deux études sur les enseignants, l'une de portée générale (*Le Monde* du 6 mars), l'autre centrée sur les jeunes professeurs, à leur sortie de l'Institut universitaire de formation des maîtres (IUFM), puis après deux années d'exercice (*Education et Formations*, n° 74, juin 1996).

« Vous mettez en évidence la "tension identitaire" que ressentent les jeunes enseignants, entre la conception idéale qu'ils ont du métier et la réalité, parfois mal vécue...

– Les enseignants axent leur métier sur la transmission des savoirs et des connaissances. Or les plus jeunes sont confrontés dans la pratique à la nécessité de jouer un rôle d'éducateur, voire de travailleur social, sans doute plus que d'autres, qui bénéficient par leur ancienneté de conditions de travail plus faciles en termes de postes et de classes. A la sortie de l'IUFM, les jeunes enseignants *considèrent que leur rôle consiste*, pour 75 %, à transmettre des savoirs et, pour 22 %, à jouer un rôle d'éducateur. A l'épreuve de la réalité, les chiffres s'inversent presque : 40 % pour les savoirs, 56 % pour le rôle d'éducateur.

» La "tension identitaire" s'est même accrue entre 1993 et 1995. Celle-ci est faible pour les agrégés et les professeurs de lycée, très forte pour les enseignants de collège, ceux qui exercent en zone d'éducation prioritaire (ZEP) et en lycée professionnel. La minorité qui intègre son rôle d'éducateur comme une composante normale du métier en retire un sentiment de reconnaissance sociale plus fort que les enseignants cantonnés dans une fonction de transmission de savoir. La tension provient aussi d'une contrainte paradoxale vécue par tous les enseignants du second degré : d'un côté, le souci d'aider les élèves les plus en difficulté, mais des moyens pédagogiques très en deçà de ce qui serait nécessaire ; de l'autre, des effets négatifs sur les élèves les plus avancés, qui se trouvent en partie freinés dans leur progression.

– Le point de référence principal des jeunes enseignants reste-t-il la discipline qu'ils enseignent ?

– Le goût pour leur discipline définit prioritairement les professeurs du second degré. Cet intérêt est plus marqué dans les disciplines comme les lettres, l'histoire et la géographie, les langues vivantes. Parmi les cinq principaux motifs de satisfaction cités au cours de la première année d'exercice, *« enseigner la discipline que j'aime »* arrive en tête pour 61 % des jeunes enseignants. Mais le *« contact avec les élèves »* vient en deuxième position, choisi par 55 % des enseignants. On trouve ensuite l'autonomie dans le travail, puis la transmission des savoirs.

» Le fait de pouvoir faire partager à des élèves la passion qu'ils éprouvent pour leur matière est une motivation très forte. Et c'est peut-être lorsqu'ils échouent par rapport à cet objectif qu'ils se sentent le plus désarmés. D'une manière générale, deux grands types d'enseignants s'opposent : ceux qui veulent faire partager l'intérêt de leur discipline et ceux qui ont une vision plus utilitaire du savoir, dont l'objectif est l'acquisition de connaissances en vue de réussir des examens.

– Cette distinction entre enseignants est-elle à mettre en rapport avec le type d'établissement dans lequel ils exercent ?

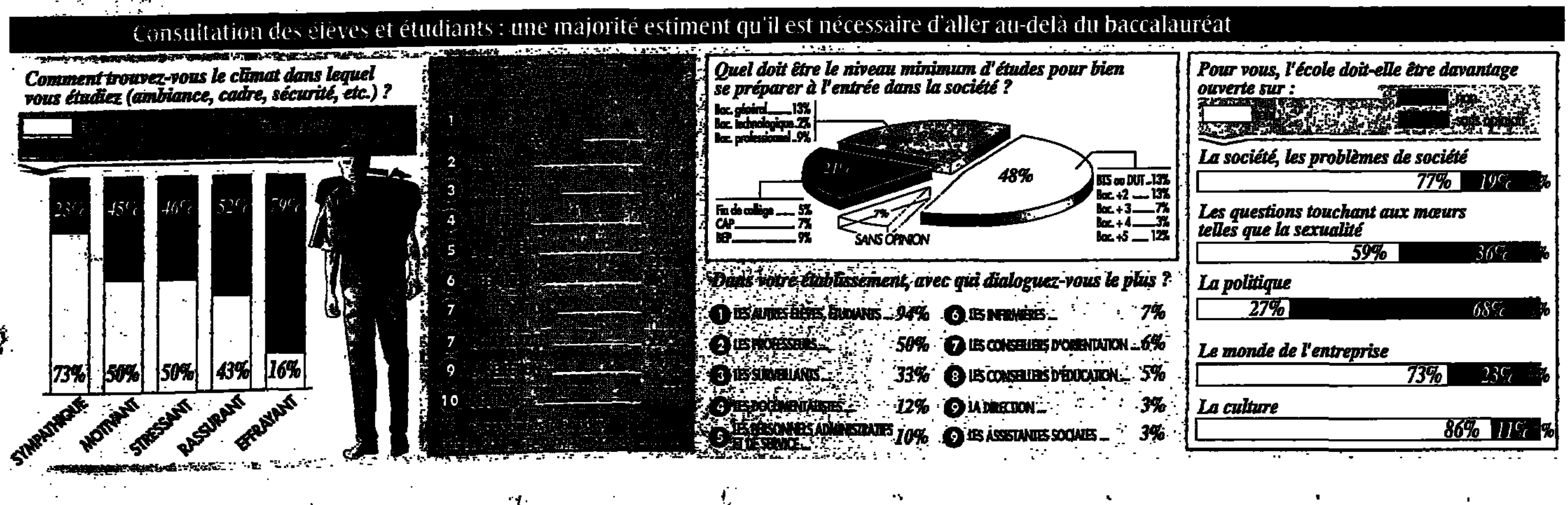
– Oui, parce que les problèmes auxquels ils ont à faire face ne sont pas les mêmes. Au collège, où les enseignants déclarent être confrontés de façon importante à des problèmes de discipline, les aspects concernant l'apprentissage de la citoyenneté sont un peu plus développés. Au lycée général ou technologique, on est plus axé sur les savoirs scolaires.

– Quelle image les jeunes enseignants pensent-ils avoir dans la société ?

– Leur sentiment de reconnaissance sociale ne cesse de s'améliorer. En 1991, un quart d'entre eux seulement avaient un fort sentiment de reconnaissance sociale. Ils étaient 54 % en 1995 : la proportion a plus que doublé. A la fonction enseignante s'attachent un prestige et des avantages désormais reconnus par une large majorité de professeurs, alors qu'ils semblaient en douter il y a peu. En revanche, la perception que les enseignants ont des élèves n'a guère changé. Comme en 1991, ils jugent leurs classes très hétérogènes, les élèves assez peu motivés et disent se heurter à des problèmes de discipline, liés à la présence de quelques "éléments perturbateurs". »

Propos recueillis par Béatrice Gurrey

Consultation des élèves et étudiants : une majorité estiment qu'il est nécessaire d'aller au-delà du baccalauréat



Paul Bouchet, membre du collège des médiateurs
et ancien président de la Commission nationale consultative des droits de l'homme

« Aucun barbelé, aucune loi n'arrête les courants d'air ! »

Sept mois après avoir constitué un *« collège des médiateurs »* destiné à régler le conflit des immigrés sans papiers, les vingt-six « sages » organisent, lundi 18 novembre au Sénat, des Assises pour une politique nouvelle de l'immigration. Dans un entretien au *Monde*, Paul Bouchet définit les grandes lignes de ce que devrait être une nouvelle législation sur l'immigration et demande un moratoire sur les expulsions.

« Trois mois après l'évacuation des sans-papiers de l'église Saint-Bernard, quel bilan tirez-vous de ce conflit ?

– Le mouvement des sans-papiers a eu le mérite de percer la couche de méfiance qui sépare l'opinion des immigrés. C'est un résultat sans précédent depuis la « marche pour l'égalité» de 1983. On peut critiquer certaines de leurs actions, constater la maladresse du gouvernement. L'essentiel est que la façon dont ils ont posé le problème, les lieux qu'ils ont symboliquement occupés, la présence des familles ont contribué à modifier l'image des sans-papiers.

– Le collège des médiateurs appelle à repenser la législation actuelle sur les étrangers. Est-ce à dire que, selon vous, les lois Pasqua ne sont pas amendables ?

– On peut les rustiner, comme vient de le proposer le gouvernement avec le projet Debré. Mais cela reviendrait à maintenir une législation archaïque et rapiécée. Pour autant, on ne peut pas s'en tenir au mot d'ordre d'abrogation. En supprimant les lois Pasqua, on résoudrait les cas les plus frappants, mais on ne toucherait pas à l'essentiel. Car la grande majorité des étrangers de Saint-Bernard, comme la plupart des dizaines de milliers de sans-papiers le resteraient sans les lois Pasqua. Le problème posé est beaucoup plus large. Les lois actuelles ne sont que l'aboutissement d'une logique restrictive à l'œuvre depuis vingt ans, à droite comme à gauche. Ce processus a pu aboutir au blocage actuel parce qu'en 1945 on a confirmé le pouvoir discrétionnaire de l'Etat en matière d'immigration. Il faut donc remettre en cause ce fondement de nos lois qui fait dépendre d'un pouvoir insuffisamment contrôlé les droits fondamentaux de certains hommes. Ce que nous avons vécu cet été est très illustratif : le ministère a commencé par accepter 48 régularisations. On a hurlé un peu plus, et on en a obtenu 72, puis 100. Est-ce le signe d'un véritable État de droit ?

– Vous êtes donc favorable à ceux qui réclament *« des papiers pour tous »* ou proposent l'ouverture des frontières ?

– Absolument pas. L'ouverture des frontières repose sur l'illusion libérale d'un équilibre naturel des flux et signifierait la démision de l'Etat de droit. Non, ce que nous proposons, c'est de distinguer mesures transitoires et solution d'avenir. Nous héritons d'une situation de fait avec des dizaines de milliers de sans-papiers. Il faut d'abord en sortir. Or même M. Le Pen ne pourrait pas expulser tous ces gens. Pour cela, il faudrait faire ce que même la Gestapo n'a pas réussi totalement à réaliser contre nos compatriotes juifs. Dans un premier temps, il faut donc décider un moratoire sur les expulsions pour permettre un examen des dossiers. Il faut ensuite établir des critères de régularisation : nous en avons proposé dix, repris par la commission des droits de l'homme, dont trois vont figurer dans le nouveau texte du gouvernement. Enfin, il faut permettre l'intervention d'un médiateur pour les cas litigieux. Pas n'importe lequel : le médiateur de la République, qui dispose de délégations départementales.

– Une telle régularisation ne risque-t-elle pas de provoquer un appel d'air massif ?

– J'en ai assez d'entendre parler d'appel d'air. Qu'est-ce que cela signifie ? Que des gens ont besoin de venir chez nous pour pouvoir respirer ? Vous préférez qu'ils restent s'asphyxier chez eux ? Eh bien, oui, qu'ils entrent s'ils en ont besoin pour ne pas crever de faim. Le peuple français n'est-il pas capable de comprendre cela si, enfin, on le lui explique ? Seuls les technocrates s'imaginent que les grands mouvements migratoires sont dictés par des mesures légales. Aucun barbelé, aucune loi n'arrêtent les courants d'air ! Ce genre de raisonnement ne sert qu'à justifier l'escalade répressive des textes.

– Mais l'opinion est loin de partager votre vision !

– C'est là que doit se mener la véritable bataille car l'opinion française est chloroformée. Elle est tentée par les fausses réponses parce qu'on ne répond pas à ses vraies questions. Il s'agit de concilier les droits des migrants avec ceux des nationaux dans les domaines social, économique et culturel. Dans un pays qui compte des millions d'exclus, il n'est pas tolérable de défendre des mesures spécifiques pour les immigrés, sauf à susciter des demandes de type « préférence nationale ». Plutôt que d'isoler leurs problèmes, il faut une grande loi garantissant le respect des droits sociaux fondamentaux de toute personne présente sur le sol français. En matière d'emploi, l'enjeu est d'éviter le démantèlement du droit du travail et de renforcer les moyens d'arbitrage pour lutter contre la précarité généralisée qui menace Français et immigrés. Dans le domaine culturel, on ne peut pas accepter le multiculturalisme souvent vanté sous des étiquettes de gauche. Les cultures n'ont pas toutes la même valeur. Le droit à la différence est second par rapport au principe de l'égalité des droits. On ne peut pas à la fois donner accès à la protection médicale et infantile et accepter l'excision. Le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes existe aussi pour le peuple français.

– Qu'envisagez-vous pour les immigrés non régularisables ?

– Il faudra que les gens rentrent la tête haute au pays, volontairement, parce que le climat de suspicion aura changé et que toutes les garanties du droit auront véritablement joué. L'informatique permettra de s'assurer que les gens quittent réellement le territoire. Sinon, ce sera la contrainte légitime.

– Vous souhaitez donc remplacer les lois sur les étrangers par une législation anti-exclusion ?

– En grande partie. La loi devra garantir les droits fondamentaux de tous, leurs limites étant fixées par une procédure obligeant l'Etat à motiver ses refus et garantissant effectivement les droits de la défense et les voies de recours. Quant aux étrangers, ils doivent faire l'objet de dispositions spécifiques résiduelles coordonnées à l'échelon européen. Au lieu de définir des obligations purement administratives comme l'ordonnance de 1945, la loi doit partir des droits de l'homme, qui ont acquis depuis lors une force juridique dans l'ensemble de l'Europe.

– Mais à qui donnerez-vous des cartes de séjour ?

– Les critères d'attribution doivent respecter trois droits fondamentaux : la liberté d'aller et de venir, celle de chercher pour soi et sa famille des moyens convenables d'existence et le droit d'avoir une vie familiale et personnelle normale. Evidemment, il faut prévoir des restrictions pour raisons sanitaires, économiques ou de protection de l'ordre public démocratique. L'accès à l'emploi devrait dépendre d'un système nouveau de négociation entre Etats et entre continents sous l'égide de l'Organisation internationale du travail. Mais il faut en finir avec les pratiques déloyales actuelles qui exigent des gens des papiers introuvables pour justifier le refus d'appliquer les critères objectifs.

– Croyez-vous à la possibilité d'un consensus politique pour défendre un tel changement d'optique ?

– Nous n'avancerons que si est scellé un pacte civique par-delà les frontières politiques traditionnelles. Sur l'immigration, comme en son temps sur la décolonisation, la ligne de partage traverse la droite comme la gauche. Nous avons besoin de visionnaires puis de pionniers comme Jean Monnet ou René Cassin pour surmonter la frilosité de l'opinion. L'enjeu est considérable : il s'agit de reconnaître qu'à notre époque de mondialisation la liberté d'aller et de venir des hommes est au moins aussi importante que la libre circulation des marchandises, car les lieux de production se déplacent avec les hommes. En s'enfermant dans une forteresse, en freinant l'arrivée d'étudiants étrangers, l'Europe joue contre ses intérêts économiques et sa vocation universaliste. »

Propos recueillis par Philippe Bernard et Nathaniel Herzberg

Philippe Vasseur veut interdire l'utilisation du daminozide

APRÈS L'ANNONCE de la découverte, le 29 octobre, dans un dépôt de Tarbes (Hautes-Pyrénées), de cinq cents tonnes de pommes *« rougies »* au daminozide, une substance cancérogène interdite, Philippe Vasseur, ministre de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation a évoqué, samedi 16 novembre, la possibilité *« d'étendre l'interdiction du daminozide à toutes les utilisations agricoles »*. Depuis vendredi 15 novembre, des producteurs de pommes et des négociants en fruits du Vaucluse sont montrés du doigt par l'interprofession pour avoir utilisé du daminozide. Dans le Vaucluse, une information judiciaire a été ouverte, jeudi 14 novembre, pour détention de produits nuisibles, après la mise sous scellés de deux cents tonnes de pommes. Jean-Louis Sadayan, producteur à Cavaillon et président de la section pommes au sein du comité économique Provence-Alpes-Côte d'Azur, a rappelé que l'interprofession avait demandé l'interdiction de ce produit chimique dès 1989, quand sa nocivité fut prouvée. Le daminozide, toujours autorisé en horticulture, est un produit phytosanitaire qui permet la régulation de la croissance des végétaux, accentue la coloration des fruits et ralentit leur chute. – *(Corresp.)*

Une fillette a disparu depuis quatre jours à Agen

MARION, une fillette de dix ans disparue depuis le jeudi 14 novembre à Agen (Lot-et-Garonne), n'avait toujours pas été retrouvée lundi matin 18 novembre. Des enquêteurs et plus d'une centaine de gendarmes mobiles ont fouillé, dimanche 17 novembre, la périphérie d'Agen, notamment les berges de la Garonne et du canal du Midi. Un hélicoptère a participé aux recherches pendant une partie de la journée.

Vendredi, un chien policier avait à deux reprises suivi une piste qui avait débouché dans la cave d'un immeuble, mais les policiers n'avaient rien trouvé sur place. Les enquêteurs semblent avoir abandonné l'hypothèse d'une fugue, certains d'entre eux redoutant que la fillette ne soit montée dans une voiture. Marion, benjamine d'une famille de trois enfants, scolarisée en CM2, a disparu alors qu'elle rentrait de l'école pour déjeuner chez elle. Son école est distante d'environ 400 mètres du domicile familial, situé dans une cité près du centre-ville.

DÉPÊCHES

■ **AMIANTE : le professeur Etienne Fournier,** signataire du rapport de l'Académie nationale de médecine visé par une plainte pour *« diffusion de fausses nouvelles »* (*Le Monde* du 14 novembre), n'a pas écarté le fait que cette étude comporte des *« inexactitudes »*. Dans un entretien au *Quotidien du médecin* du 15 novembre, il ajoute que *« le rapport de l'Académie n'est qu'un consensus qui se révèle être différent du consensus de l'Inserm »*. A propos du comité permanent amiante, ce lobby accusé d'avoir minimisé les dangers de l'amiante pendant des années dont il a été membre, le professeur Fournier déclare : *« Je ne désavoue en rien le travail fait par ce comité. »*

■ **VIOLENCES : quatre jeunes, dont un mineur,** soupçonnés d'avoir commis des dégradations et des violences dans un quartier de Guyancourt (Yvelines), ont été mis en examen et écroués, samedi 16 novembre, à la maison d'arrêt de Bois-d'Arcy. Exaspérés d'être insultés et de recevoir des projectiles divers, quatre habitants avaient porté plainte le 5 novembre et avaient, depuis, reçu des menaces. Jeudi 14 novembre, une opération de police avait conduit à l'interpellation de dix jeunes, dont plusieurs mineurs, placés en garde à vue.

■ **DISCOTHÈQUES : une cinquantaine de militants de SOS Racisme** ont manifesté, vendredi 15 novembre au soir, pour la troisième fois, devant le Metropolis, une discothèque de Rungis (Val-de-Marne) qu'ils accusent de pratiquer une *« discrimination au faciès »*. L'association de lutte contre le racisme a par ailleurs décidé d'attribuer un label « Musique de toutes les couleurs » aux établissements ne pratiquant pas cette discrimination.

Un appel aux citoyens d'Europe

Nous publions des extraits de l'« Appel aux citoyens d'Europe *» rédigé par les 26 membres du collège des médiateurs :*



Le problème de l'immigration est devenu, depuis vingt ans, un enjeu de politique majeur dans les divers pays d'Europe occidentale et un défi pour les régimes démocratiques. Sa juste solution, trop longtemps retardée par des politiques à courte vue, est désormais une priorité face à une opinion désorientée et livrée aux tentations démagogiques.

TROIS ACTIONS D'URGENCE

Il s'agit, en préalable, de faire prendre conscience à tous de l'impasse où conduisent les politiques restrictives et répressives qui se sont peu à peu généralisées. (...) L'honneur et le réalisme commandent une tout autre approche, qui doit se traduire en résolutions concrètes. Trois actions s'imposent d'urgence :

– la première concerne la situation des « sans-papiers » : (...) un moratoire des expulsions, la définition de critères de régularisations fondés sur l'équité, le recours à la médiation dans les cas les plus litigieux, sont les mesures transistoires les plus appropriées ;

– la deuxième urgence est relative au droit d'asile : (...) l'asile doit être accordé à tous ceux qui doivent fuir leur pays devant la persécution qui les menace, que cette menace provienne de l'Etat lui-même ou qu'elle soit le résultat de sa carence. Plus largement, l'asile humanitaire doit être étendu, au-delà d'une définition pointilleuse de la persécution, aux cas d'extrême détresse ;

– la troisième action prioritaire doit porter sur le fondement des politiques européennes en matière de migrations et de développement : (...). Il est essentiel de ne pas dissocier la lutte pour le droit légitime des migrants de l'action globale pour la protection et la promotion des droits de tous. (...) Il s'agit notamment : dans le domaine social, de la lutte contre l'accroissement dramatique de l'exclusion ; dans le domaine économique, de la lutte contre les diverses formes de travail illégal et la précarisation des emplois ; dans le domaine culturel, de la défense d'une conception ouverte et démocratique de la culture qui s'oppose à la ghettoïsation et aux intégrismes, et qui assure le respect des droits de la femme et de l'enfant.

IMPULSION NÉCESSAIRE

Il s'agit encore d'assurer l'effectivité des droits des migrants par les garanties et recours appropriés, à savoir : le droit à une motivation claire des décisions qui les concernent ; le droit à un recours devant une juridiction impartiale et indépendante statuant dans un délai raisonnable ; le droit à l'aide juridique dans des conditions permettant une véritable défense.

En ce qui concerne le développement, il s'agit de donner l'impulsion nécessaire aux nouvelles formes de solidarité des sociétés civiles du Nord et du Sud, particulièrement en assurant une mobilité accrue entre les communautés urbaines et rurales des pays d'émigration et les associations d'émigrés dans les pays d'accueil.

Sept mois de négociations et de propositions

« OUVRIR la voie au dialogue » : lorsque vingt-six personnalités, dont nombre sont issues des combats de la Résistance et de la décolonisation, se constituent en « collège des médiateurs », le 6 avril, le conflit des « sans papiers » est, déjà, en pleine impasse. Chassés de l'église Saint-Ambroise puis du gymnase Japy, 300 Africains ont trouvé refuge à la Cartoucherie de Vincennes mais aucune solution n'est en vue.

Sept mois plus tard, le 18 novembre, les mêmes « sages » organisent au Sénat des « Assises pour une politique nouvelle des migrations » qui devaient lancer un « appel aux citoyens d'Europe ». Entretemps, l'affaire des « sans papiers » aura conduit à la fois au gâchis – symbolisé par l'évacuation violente de l'église Saint-Bernard – et au renouveau du débat sur la politique d'immigration. Curieusement, alors que les « médiateurs » ont échoué dans leur mission primitive, ils ont contribué à lancer une réflexion nouvelle sur la situation des étrangers en France.

Dès la mi-juin, ils publient dans *Le Monde* une *« adresse au gouvernement »* proposant dix critères de régularisation basés sur la durée du séjour et sur l'intégration et montrent la voie à un aggiornamento des lois sur l'immigration. En parallèle, ils négocient avec Matignon et la préfecture de police de Paris l'examen des dossiers des « sans papiers » avec lesquels des contacts quotidiens sont noués.

« ROULÉS DANS LA FARINE »

Las, le gouvernement les *« roule dans la farine »*, selon l'expression de Stéphane Hessel, leur porte-parole : le 26 juin, Jean-Louis Debré annonce les 46 premières régularisations sans les en informer. Une mesure annoncée si maladroitement qu'elle va précipiter la radicalisation du mouvement et conduire à la grève de la faim de l'église Saint-Bernard.

Les médiateurs, méprisés par les autorités d'Etat en dépit de leur prestige – Jacques Chirac n'a jamais répondu à la lettre qu'ils lui ont adressée le 16 août –, ne travaillent cependant pas en vain. Leurs dix critères en vue d'une régularisation humanitaire sont officialisés dans un avis voté par la Commission nationale consultative des droits de l'homme, placée auprès du premier ministre. Le projet de loi Debré, finalement arbitré par le président de la République, en reprend trois.

Aujourd'hui, le « collège des médiateurs » a acquis le statut d'autorité morale sur ce sujet mais rien ne dit qu'il survivra, en l'état, aux « assises » de lundi. Des collectifs de « sans papiers » ont essaimé en province, organisant des « caravanes » d'information. L'impasse des lois Pasqua est de plus en plus perceptible mais le dossier est loin d'être réglé. Réfugié dans un immeuble du dixième arrondissement de Paris, le dernier carré des Africains de Saint-Bernard maintient la flamme et se bat pour de nouvelles régularisations. Les « sages » le savent bien, qui se tiennent en réserve de la République, afin que les « sans papiers » n'en soient pas exclus.

P. Be.

★ **Collège des médiateurs, 14, rue d'Assas, 75006 Paris, tél. : 01-42-03-19-56.**
Int-http://bak.net/pajol





CONGRÈS L'Association des maires de France (AMF), qui regroupe les premiers magistrats de 90 % des 36 763 communes de France, réunit son 79e congrès à Paris, du 18 au 21 novembre. Alain Juppé doit s'y rendre mardi. ● LE PRÉSIDENT DE L'AMF, Jean-Paul Delevoye, sénateur (RPR) du Pas-de-Calais et maire de Bapaume, qui interviendra aussi mardi, souligne les risques de *« fracture civique »* – conséquence de la *« fracture sociale »* – et de rupture du *« lien émotionnel »* entre les maires et leurs administrés, qui pourraient faire le jeu du Front national. ● DANS LE LOIRET, deux maires, un RPR et un PS, évoquent l'évolution du comportement de leurs administrés. ● DEUX SONDAGES réalisés par l'institut CSA pour l'AMF indiquent que 12 % seulement des Français savent que leurs impôts locaux vont aux communes, aux départements et aux régions.

Les maires de France luttent contre la « fracture civique »

Dans un climat où la défiance envers les élus et le repli sur soi gagnent du terrain, le premier magistrat communal reste l'un des derniers « remparts » de la démocratie. A Ormes comme à Saint-Jean-de-Braye (Loiret), les édiles s'emploient à maintenir un lien avec des citoyens exigeants et désabusés

ORLÉANS
de notre correspondant

C'est une bien cruelle matinée qu'a passée Janine Rozier, maire d'Ormes (Loiret), une commune de l'agglomération orléanaise. Sa mairie, décorée de chrysanthèmes en ces fêtes de novembre, s'est retrouvée envahie par une centaine de manifestants. Des salariés d'Alcatel, qui venaient d'apprendre la suppression de 512 emplois sur le site d'Ormes, réclamaient des « explications ».

Leur réaction était compréhensible. Madame le maire, vice-présidente (RPR) du conseil général, avait tenu la veille des propos maladroits dans la presse locale. *« Je ne suis pas inquiète »*, avait-elle déclaré. Dans la mêlée, le cri d'un salarié en colère s'est élevé au-dessus des autres : *« Vous, les politicards, vous êtes toujours dans votre bulle ! »*

SOLLICITATIONS MULTIPLES

Le président du conseil général, Eric Doligé, lui aussi RPR, a dû voler au secours de sa collègue. Le FN, fustigeant *« une classe politique responsable du mondialisme qui frappe les entreprises »*, et le PC se sont engouffrés dans la brèche. Ormes a fourni ainsi un exemple de plus du divorce entre le monde politique et les citoyens. L'incident a pourtant mis en cause un acteur – le maire – réputé le plus proche de la « base ». Ce qui semblerait démontrer – comme le redoute le président de l'Association des maires de France, Jean-Paul Delevoye, autre élu RPR – que la *« fracture civique »* n'épargne plus aucun niveau de la vie politique.

Aujourd'hui, Madame le maire d'Ormes tente de se « rattraper ». *« On me reproche de n'avoir pas manifesté avec mon écharpe. Chaque maire réagit à sa façon. Mais je m'inquiète pour les familles, je suis vraiment à leur côté. »* Le maire perdrait-il la confiance de ses concitoyens ? *« Venez voir mon carnet de rendez-vous... Tous les gens qui le veulent peuvent me rencontrer à la mairie, dans la rue lorsque je fais mes courses, dans les associations. »* Le canton dont elle est conseillère générale est un des plus gros du département, avec 32 000 habitants. Lettres et rendez-vous là aussi s'amoncellent. Pas de mystère : on demande un emploi, un logement. *« C'est sûr que je ne vais pas trouver 1 000 emplois pour 1 000 personnes. Mais on peut aider tous ces gens dans leurs démarches. »* Janine Rozier estime que les élus locaux restent *« très près de la population »*.

Saint-Jean-de-Braye, autre commune de l'agglomération orléanaise, vote à gauche pour les municipales, à droite pour les autres. Jean-Pierre Lapaire, le maire socialiste, sort d'une réunion publique sur le plan d'occupation des sols : 150 personnes se pressaient dans la salle, et *« le dialogue a été bon »*. La vie municipale, ici, bat toujours son plein.

Surprise même : le bénévolat, que l'on croyait en perte de vitesse, se porte mieux, *« même si le comportement « consommateur » des gens augmente »*, reconnaît M. Lapaire. *« Avec la décentralisation*, poursuit-il, *les maires se retrouvent en première ligne sur un grand nombre de dossiers où il y avait jusqu'alors la tutelle de l'Etat. Pour le citoyen de base, le maire est quelqu'un qui peut tout résoudre. »*

PERCÉE DES IDÉES DU FN

Le *« citoyen de base »* prend notamment, à tort, sa mairie pour un *« bureau de placement »*. L'erreur ne vient-elle pas des élus eux-mêmes, prompts à claironner qu'ils « créent » des emplois ? *« Il y a une ambiguïté*, admet Jean-Pierre Lapaire. *Notre rôle est de faciliter l'action économique, mais pas de se substituer aux chefs d'entreprise. »*

Malgré les « affaires » qui éclatent au plan national, ou qui ont éclaboussé le département (*Le Monde* du 13 février), le crédit des élus municipaux ne lui paraît pas entamé. *« Des maires en France, c'est vrai, ont rendu leur tablier. Ils vivaient mal ces suspicions. Mais c'étaient des maires de petites communes, corvéables à merci, et qui n'auraient peut-être pas dû refuser l'intercommunalité. »*

Franchement, le maire de Saint-Jean-de-Braye ne perçoit pas chez lui de *« fracture civique »*, car *« les gens s'adressent à* [lui] *comme avant. Je ressens plutôt*, continue-t-il, *une intolérance à tout ce qui n'est pas soi ou sa famille. Des personnes, dont je connais le passé et la façon de penser, en viennent à tenir des propos – mais ils se* « rattrapent » *devant moi – proches de ceux du FN. La crise sociale est si longue et si perturbante psychologiquement que les idées du FN font une percée inconsciente. »*

Jean-Pierre Lapaire insiste encore : *« Je ne sais si on va à la révolution, comme le prédit Pasqua, mais cette modification du comportement des gens me paraît beaucoup plus grave* que cette *« fracture civique » »*. Cette « fracture-là », au sens d'une rupture du lien entre l'élu et le citoyen, Jean-Pierre Lapaire affirme n'y être pas encore confronté.

Régis Guyotat

Les contribuables ne comprennent rien à leurs impôts locaux...

LES RÉSULTATS de deux sondages commandés à l'institut CSA par l'Association des maires de France, à l'occasion de son congrès, expliquent en grande partie le malaise qui règne en France autour de la fiscalité locale. Interrogés sur les destinataires de leurs impôts locaux, les citoyens interrogés ne sont que... 12 % à donner la bonne réponse (commune, département et région). 82 % des personnes qui ont une opinion sur le sujet sont dans l'erreur ! 22 % de l'échantillon interrogé pensent que ces impôts vont intégralement à l'Etat, ce qui peut justifier *a posteriori* l'agacement du gouvernement quand l'annonce de la baisse de l'impôt sur le revenu – -25 milliards pour 1997 – a semblé compensée par des rumeurs annonçant une hausse équivalente de la fiscalité locale en 1996. Rumeurs en partie confirmées, puisque cette hausse atteint 18,3 milliards.

De même, la complainte des maires, qui affirment capitaliser sur leur seule personne le mécontentement provoqué par la hausse des impôts locaux, trouve sa justification dans ce chiffre : 19 % des personnes interrogées pensent que la commune est la seule bénéficiaire de ces impôts.

Cette idée erronée est d'autant plus préjudiciable aux maires que l'impression dominante, à la lecture de ces deux sondages, est bien que les maires, chargés de tous les maux par leurs administrés, soumis aux responsabilités croissantes que leur imposent la crise économique et son cortège de besoins sociaux, sentent leurs marges de manœuvre se rétrécir. Ainsi, parmi les maires qui indiquent avoir relevé les impôts locaux en 1996, 67 % mettent en avant *« la stagnation des dotations de l'Etat »*, 46 % l'augmentation des *« contingents »* obligatoires *supportés par les communes* – notamment pour l'aide sociale, 12 % seulement évoquent *« l'extension volontaire du champ d'intervention »* de leur commune.

Quant à la « grogne » fiscale de leurs administrés, les édiles en sont très conscients : une majorité (de 52 % à 54 %) des élus interrogés jugent *« très élevé »* ou *« assez élevé »* le niveau, dans leur propre commune, de trois des quatre taxes locales : taxe sur le foncier bâti, taxe professionnelle, taxe d'habitation. Seul le niveau de la taxe sur le foncier non bâti est jugé *« peu »* ou *« pas du tout »* élevé par une large majorité : 58 %. 31 % des maires interrogés pensent que leurs administrés ne supporteraient pas une nouvelle hausse, 42 % répondent qu'une hausse pourrait être acceptée, mais à condition d'être expliquée. Dans le même temps, 51 % des maires pensent que, dans les années à venir, ils devront, malgré tout, augmenter ces impôts...

Jean-Louis Andreani

★ Sondages réalisés respectivement du 5 au 8 novembre auprès d'un échantillon de 401 maires et du 12 au 13 novembre auprès d'un échantillon de 1 010 personnes. Pour le sondage réalisé auprès des maires, l'échantillon a été pondéré de telle façon que *« les maires des différentes catégories de communes y figurent en proportion de la population représentée »*.

Les nouveaux avatars de la Semidep

LA SOCIÉTÉ D'ÉCONOMIE MIXTE interdépartementale de la région parisienne (Semidep), qui gère 6 450 logements et dont la Ville de Paris détient 32,5 % du capital, sera sans doute un des sujets vedettes du débat sur les sociétés d'économie mixte, prévu le 16 décembre au Conseil de Paris.

« Il faut mettre un terme à la gabegie qui règne dans cette SEM, et des mesures d'assainissement doivent être prises immédiatement concernant un certain nombre de responsables », affirme Daniel Marcovitch (PS), conseiller de Paris et membre du conseil d'administration de la Semidep. Il réclame une réunion extraordinaire de cette instance. Outre sa condamnation par le conseil des prud'hommes de Paris à verser des indemnités à son ancien directeur financier, Danièle Sorreau-Rambaut (*Le Monde* du 15 novembre), la Semidep fait l'objet de deux enquêtes de la chambre régionale des comptes, et de la direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (Dgccrf).

ÉMOLUMENTS TENUS SECRETS

Le premier acte remonte au printemps 1995, avec les révélations sur le train de vie du président de la Semidep, Alain-Michel Grand (UDF), adjoint au maire de Paris. En pleine campagne présidentielle, la crise se résout avec la démission de M. Grand, remplacé par Michel Bulté (RPR), alors maire du 19e arrondissement. Ce dernier n'effectue qu'un interrègne. Car dans le partage des sièges entre le RPR et l'UDF à Paris, cette SEM « appartient » à l'UDF. Du coup, Hervé Benessiano (UDF-FD), actuellement adjoint au maire de Paris, en devient le président en novembre 1995. Malgré tout, le fonctionnement de cette SEM n'est toujours pas exempt de critiques. *« Il est impossible d'obtenir les pièces et les comptes auxquels nous avons droit. On ne m'a notamment jamais communiqué la liste du personnel ni celle des salariés »*, proteste M. Marcovitch. La rémunération du directeur général, Alfred Gilder, énarque nommé à la mi-95, fait partie de ces mystères. *« Alors que la loi stipule que la rémunération du directeur général d'une SA doit être fixée par le conseil d'administration, nous en avons seulement été informés »*, précise M. Marcovitch.

D'autres griefs sont invoqués contre M. Gilder. Il lui est, notamment, reproché le non-respect de la règle selon laquelle un fonctionnaire ne peut pas se faire embaucher dans une société privée dont il a eu à connaître dans ses fonctions. Or M. Gilder était auparavant sous-directeur à la direction de l'architecture de la Ville de Paris, où il a instruit des dossiers présentés par la Semidep. Tel est aussi le cas d'Alain Jacob, nouveau directeur financier de la Semidep, qui, auparavant, travaillait à la sous-direction de l'administration et du budget à l'Hôtel de Ville. Son arrivée n'a pas amélioré les comptes de la Semidep qui, pour un chiffre d'affaires de 187 millions de francs, a enregistré une perte de 3,8 millions en 1995 ; alors qu'elle réalisait des bénéfices jusqu'en 1993.

Le plus gros reproche que font les élus socialistes aux dirigeants de la Semidep est la manière dont sont traités les locataires, souvent démunis, qui habitent les cités de banlieue gérées par cette SEM. Leurs associations contestent le bien-fondé de certaines charges. La Dgccrf enquête d'ailleurs sur d'éventuelles charges indues à propos de la fourniture du fuel.

Pour les responsables de la Ville de Paris, les problèmes de la Semidep ne sont pas nouveaux. Déjà en 1994, dans une note confidentielle à Jean-Michel Hubert, secrétaire général de la Ville, le directeur du logement, Philippe Lafouge, proposait une restructuration de cette SEM. Mais l'affaire est d'autant plus délicate que toute solution suppose l'accord des partenaires de la Ville de Paris que sont la Seine-Saint-Denis, le Val-de-Marne et les Hauts-de-Seine. Et aucun d'entre eux n'a l'envie, ni les moyens, de gérer le patrimoine plutôt délabré de la Semidep.

Françoise Chirot

La régionalisation de la SNCF serait bien expérimentée en 1997

LE REPORT de l'examen du projet de loi portant création de l'établissement public « Réseau ferré national » ne devrait finalement pas avoir d'incidence sur l'expérimentation de la régionalisation des services de voyageurs, contrairement à ce que nous annoncions dans notre édition du 15 novembre.

Bernard Pons, ministre de l'équipement, et Anne-Marie Idrac, secrétaire d'Etat aux transports, ont écrit, le 13 novembre, aux présidents des six régions candidates à l'expérimentation : *« Alors que les assemblées des six régions candidates vont être prochainement appelées à se prononcer définitivement sur les conditions de l'expérimentation de la régionalisation des services régionaux de voyageurs, nous souhaitons vous confirmer notre volonté d'engager celle-ci dès le 1er janvier prochain, conformément au calendrier initialement convenu et de verser aux régions candidates dès cette date la contribution de l'Etat prévue à cet effet. »*

■ **ANGOULÊME : pour animer le centre-ville, les commerçants se sont associés à l'opération *« Invitation au musée »*, jusqu'au 23 novembre. Le Musée du Louvre a prêté douze moulages monumentaux de sculptures. – *(Corresp.)***

■ **HAUTE-LOIRE : un Musée du fer blanc vient d'ouvrir dans le village de Saint-Arcons-d'Allier. Le PDG de la Sollac, filiale d'Usinor-Sacilor, a accepté de jouer les mécènes. – *(Corresp.)***

■ **SANARY : un « imposcope » a été réalisé par Ferdinand Bernhard, maire (PR) de cette commune varoise. Cette réglette avec un curseur mobile permet aux contribuables de découvrir les huit postes sur lesquels est répartie la taxe d'habitation. – *(Corresp.)***

HORIZONS

ENQUÊTE

A Malraux, la patrie reconnaissante

Construite pour exaucer un vœu de Louis XV, l'église a été transformée en Panthéon par l'Assemblée constituante pour accueillir Mirabeau, puis Voltaire en 1791. L'écrivain-résistant sera le soixante-douzième « grand homme » à y reposer

COMME le notait le grand Pierre Larousse avec ce ton inimitable qui aujourd'hui fait si fort défaut à nos lettres, mêlé d'ironie laïque et de causticité républicaine, c'est *« par un jour de bonne humeur »* que Victor Hugo décrivit le Panthéon comme un gâteau de Savoie gigantesque, ne se doutant peut-être pas, cher immense et illustre, qu'il y serait un jour fourré – sinon lui, sa dépouille – comme une fève dans une galette. Lui et quelques autres, André Malraux devant être, le 23 novembre prochain, le soixante-douzième hôte de ce club très restreint et fort hétéroclite. On se souvient de la déambulation de François Mitterrand dans ces lieux, au lendemain de sa victoire en 1981, de sa distribution de quelques roses à de fort rares élus, dont Jean Jaurès, comme si, au saint des saints, il pouvait encore se faire un tri, une sélection, un dernier passage sur le volet. Finalement, les morts ne sont jamais en paix.

Tout commence sur cette colline fameuse, qui prend un peu prétentieusement le nom de montagne Sainte-Geneviève, quand Louis XV, gravement malade, fit le voeu en 1744, au cas où il guérirait, d'élever une nouvelle église en l'honneur de la sainte à l'emplacement de l'ancienne abbaye Sainte-Geneviève. Il guérit et donc chargea son architecte Jacques-Germain Soufflot de tracer un plan. Soufflot revenait de Rome, où il avait été envoyé par Jeanne Poisson, marquise de Pompadour, pour faire l'éducation de son frère Abel Poisson, promu marquis de Marigny en remerciement des services rendus par la cuisse sororale, et les deux hommes avaient visité les grands monuments, les ruines, en se liant d'amitié et en s'imprégnant de classicisme austère. De retour à Paris, Marigny est nommé directeur des Bâtiments du roi et passe commande à Soufflot de nombreux projets tant à Paris qu'en province, dont le dernier sera le plus important; celui de la nouvelle église Sainte-Geneviève, Louis XV tenant sa promesse dix ans après sa guérison.



tion, on ait profané les tombes de Voltaire et de Rousseau, qu'on ait dispersé leurs restes dans la Seine. Larousse et Hugo s'en sont fait l'écho. Mais une gravure de 1897 montre qu'on a rouvert les tombes pour en avoir le cœur net et que des ossements s'y trouvaient.

Comment est-on « panthéonisé» de nos jours ? Il semble que la consultation des assemblées ait disparu avec la Troisième République. La Quatrième ne s'intéresse que peu au Panthéon. C'est avec la Cinquième que la vogue reprend. De Gaulle décide seul de panthéoniser Jean Moulin. A la lettre de la Constitution, ce devrait être une décision du premier ministre. Dans les faits, la monarchisation du régime donne cette prérogative au président de la République. Avec François Mitterrand, le phénomène s'amplifie. Il fait entrer au Panthéon Jean Monnet, René Cassin, puis une fournée de trois pour le bicentenaire de la Révolution – Condorcet, Monge, l'abbé Grégoire – et enfin, juste avant la fin de son second mandat, Marie et Pierre Curie.

MARIE CURIE est, à l'initiative d'un groupe de femmes – dont Simone Weil et Françoise Giroud –, la première femme à recevoir les honneurs du Panthéon. Une autre y est entrée avant elle, Sophie Berthelot, épouse de Marcellin Berthelot, mais sans être elle-même honorée, simplement parce que les héritiers du grand chimiste et politicien n'acceptèrent le transfert de sa dépouille au Panthéon que s'il n'était pas séparé de son épouse dans ce dernier voyage. Marie Curie fut, au contraire, le principal atout de la décision présidentielle, qui ne pouvait au demeurant laisser Pierre tout seul dans son coin. Ils vinrent donc à deux dans le caveau numéro 8, à distance respectable du caveau numéro 25 où repose Paul Langevin, qui fut l'amant de Marie après la mort de Pierre.

On notera en passant l'aspect formel et légal de la panthéonisation. Si le testament du défunt exprime clairement sa volonté de reposer dans tel endroit, et pas ailleurs, comme le général de Gaulle qui a choisi Colombey-les-deux-Eglises, personne ne peut l'en déloger. Si

Dessiné sur le plan d'une croix grecque, l'église que conçoit Soufflot est un audacieux mélange de classicisme corinthien, par le nombre et la légèreté des colonnes, la puissance du péristyle, et d'élévation gothique, pour la hauteur des nefs, le tout couronné par un dôme colossal inspiré de celui de Saint-Pierre de Rome. L'ambition est de taille et soulève jalousie et railleries comme aucun bâtiment public n'en reçut jamais en France, ni le Centre Georges-Pompidou ni les grands travaux mitterrandiens réunis – qui connurent pourtant quelques noms d'oiseaux. Les travaux sont assez avancés quand Louis XV vient poser la « première pierre » en 1764 devant une toile représentant le projet accompli, et c'est peu de temps après qu'apparaissent les premiers signes d'affaissement dans les piliers soutenant le tambour du dôme : la colline Sainte-Geneviève est en partie creusée de carrières.

Soufflot se lance alors dans de complexes travaux de renforcement, mais, constamment attaqué, doute de lui-même, se désespère et meurt en 1780 sans avoir achevé son édifice. Rondelet lui succède et quelques autres – dont Quatremère de Quincy, théoricien plus qu'architecte. Rondelet acheva le dôme, Quatremère fit murer les fenêtres. On peut encore voir de nos jours sur les murs du Panthéon l'emplacement des hautes fenêtres qu'avait voulues Soufflot pour rendre son église gaie et légère. On a souvent dit qu'elles avaient été bouchées pour consolider le bâtiment. La consolidation est venue autrement, par des renforcements colossaux des piliers soutenant le dôme, et par un système d'armement métallique des pierres, révolutionnaire à l'époque. La fermeture des fenêtres répond à une exigence plus esthétique ou idéologique, celle de transformer l'église en temple, en mausolée.

Les travaux traînèrent en longueur jusqu'en 1789, mais Mirabeau eut l'idée de mourir en 1791. L'Assemblée constituante voulut rendre hommage au grand orateur et, du même coup, réserver un espace où seraient honorés les grands hommes de la nation. En un tournant capital de l'histoire de France, un moment de vertige identitaire intense, il fallait créer un Westminster français.

L'ÉGLISE de Soufflot, si controversée, si majestueuse en même temps, était toute trouvée. Soufflot s'était peu soucié de la sainte et son édifice, à la fois imposant et inclassable, semblait idéal pour se transformer en panthéon. Comme le note Edgar Quinet dans son Mémoire sur le Panthéon, le bâtiment, relégué au loin dans un faubourg, faisait penser à un temple perdu dans le désert. L'Assemblée constituante, encombrée de son grand mort encore tiède, eut un regard vers la montagne Sainte-Geneviève. *« L'enthousiasme lui tint lieu du sentiment de l'art.* [...] *Dans un transport civique, elle baptisa le monument qui parut pour la première fois recevoir une âme et un sens. Elle l'appela le Panthéon. »*

L'enthousiasme fit long feu. Inutile d'expliquer pourquoi entre 1791 et la fin du dix-neuvième siècle, l'idée qu'on se fit en France des grands hommes eut l'occasion de changer. La destination même de l'édifice fut longtemps incertaine. Eglise devenue panthéon laïc, elle redevient, par un décret impérial de 1806, église dans la nef et panthéon des grands hommes dans la crypte, puis Louis XVIII rend l'église au culte en 1816. L'église est reconsacrée en 1822, mais un décret royal de 1830 la reconvertit en panthéon. En 1851, le prince-président Louis-Napoléon rend l'église au culte. En 1885, à l'occasion des funérailles de Victor Hugo, le bâtiment redevient édifice civique pour la dernière fois et jusqu'à nos jours.

A travers le compagnon du général, c'est le gaullisme qui entre au Panthéon avec cette silhouette altière, fiévreuse et romantique

Quand Vivant Denon, directeur général des musées, recommande à Napoléon le peintre Antoine-Jean Gros, ce dernier se voit chargé de peindre une fresque sur la deuxième coupole. Le dôme comporte trois coupoles enchâssées et la seconde peut se voir d'en bas par un *oculus* percé dans la première, la troisième supportant le plomb de la couverture. Gros envisage de représenter la châsse de sainte Geneviève emportée par des anges, puis Clovis et Clotilde, Charlemagne et saint Louis, l'empereur et l'impératrice. Mais de 1814 à 1824, la France aura cinq gouvernements, et Gros devra se plier à chaque fois aux nouvelles orientations politiques et modifier trois fois sa composition. Le jour de l'inauguration, le 4 novembre 1824, le groupe impérial avait disparu, remplacé par Louis XVIII et la duchesse d'Angoulême, tandis que Louis XVI, Marie-Antoinette et le Dauphin apparaissaient dans les cieux... Antoine-Jean Gros, anobli en baron Gros mais doutant après tant d'épreuves de toujours bien maîtriser sa technique, se jeta dans la Seine en 1835. Peut-être avait-il eu un rêve prémonitoire des grandes fresques que Meissonier et Puvis de Chavannes infligeraient au monument sous la Troisième République.

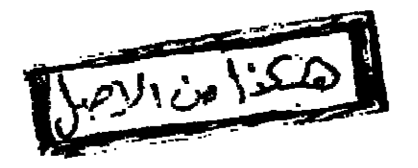
Mirabeau entre au Panthéon en avril 1791, Voltaire le suit en juillet de la même année, en grande pompe. Le 25 novembre 1793, Marie-Joseph Chénier monte à la tribune de la Convention et montre les preuves écrites des relations secrètes de Mirabeau avec la cour royale. On fait donc sortir Mirabeau du Panthéon pour l'enterrer à Saint-Etienne-du-Mont et on met Marat à sa place, l'intègre Marat, assassiné par Charlotte Corday. En 1794, Rousseau entre à son tour. Il fait face à Voltaire, installé dans un sarcophage de marbre surmonté d'un globe. Le sarcophage de Rousseau ressemble à un cabanon de bois avec, par la porte entrouverte, le bras de la Philosophie tenant le flambeau des Lumières. En 1795, le vent tourne : on sort Marat, jugé abominable, qui va rejoindre Mirabeau.

Napoléon se fait une idée beaucoup plus pragmatique des grands hommes. Pour être grand homme il suffit d'être un serviteur dévoué de l'empereur. Pas moins de trente-neuf « grands hommes » entrent au Panthéon sous son règne, dont quelques-uns vraiment remarquables – le maréchal Lannes, Bougainville, entre autres. Une légende tenace veut que, sous la Restaura-

rien de plus ferme n'est stipulé, encore faut-il obtenir l'accord des héritiers du défunt, sans lequel aucune exhumation n'est possible. L'exhumation donne lieu à un procès-verbal de police, comme le changement de cercueil et l'installation au Panthéon. La cérémonie elle-même est coûteuse, entre 3 et 4 millions de francs à la charge de la Direction du Patrimoine qui gère ces opérations, ainsi que les fêtes du 14 juillet. Ce coût comprend la construction des tribunes, l'envoi des invitations et la scénographie. Par comparaison, le Patrimoine paie chaque année 8 millions de francs pour les fêtes du 14 juillet.

C'est sous la forte pression de l'Institut Charles-de-Gaulle qu'André Malraux rentre au Panthéon, sans que le président Chirac se soit montré très impatient ni friand de ce genre de cérémonie. Mais il a vite emboîté le pas de son prédécesseur. André Malraux, parce qu'on ne pouvait faire entrer le général de Gaulle, sans doute, mais quel André Malraux ? L'écrivain ? Il aurait pu rejoindre le caveau de Hugo et de Zola, mais la pointure était peut-être trop grande. Le ministre de la culture ? Non. Le fait qu'on ait choisi de le mettre dans le même caveau que Jean Monnet, René Cassin et Jean Moulin – dont il avait prononcé l'inoubliable éloge funèbre dans la Cour carrée du Louvre – montre bien qu'à travers le compagnon du général, c'est le gaullisme qui entre au Panthéon avec cette silhouette altière, fiévreuse et romantique. A chaque époque ses grands hommes. Après six personnages choisis par François Mitterrand, le président actuel a bien le droit de désigner ses héros. Histoire de rappeler aux gens ce qu'a été le gaullisme. Au risque de leur montrer du même coup ce qu'il n'est plus.

Michel Braudeau
Dessin : Nicolas Vial



Les maladies du plan Juppé

par Victor G. Rodwin

LE plan Juppé vise une réforme structurelle axée sur le renforcement d'un nouveau mode de régulation du système de santé en France. Il se distingue des quinze derniers plans de redressement (de 1976 à 1994) qui visaient essentiellement à rétablir l'équilibre financier de l'assurance-maladie. La plupart des mesures proposées par les ordonnances du 24 avril 1996 sont nécessaires pour adapter le système de santé : d'une part, à la pratique médicale du XXIe siècle ; d'autre part, aux technologies administratives de l'avenir. Cependant, vue des Etats-Unis, la manière dont cette réforme a été conçue reflète l'étatisme, le centralisme, et peut-être même une certaine arrogance de l'élite administrative française.

Pourquoi les architectes du plan Juppé n'ont-ils pas *osé dépasser* le réflexe administratif qui cherche toujours un renforcement du contrôle de l'Etat, et reconnaître que, pour citer Michel Crozier, on *« ne change pas la société par décret »*. S'ils avaient discuté avec les gens du terrain, les gestionnaires des organismes de base de l'assurance-maladie, les prestataires de soins médicaux et les universitaires, les conseillers du premier ministre se seraient vraisemblablement aperçus qu'il est nécessaire non seulement d'adapter le sytème de santé mais aussi le rôle de l'Etat.

Il ne s'agit pas de critiquer le rôle accru de l'Etat dans le financement du système de santé, ni la fin de la gestion paritaire, ni la légitimité du Parlement à voter un budget pour les dépenses de santé. Ce qui est inquiétant dans le plan Juppé, c'est le renforcement d'un rôle déjà trop centralisateur de l'Etat dans la gestion et la régulation du système de santé. Il est absurde, par exemple, que le ministère de la santé nomme les médecins et décide de leur rémunération dans les établissements publics. Une adaptation du rôle de l'Etat consisterait plutôt à fixer les budgets hospitaliers en fonction de leur performance et à se préoccuper des résultats médicaux obtenus par les hôpitaux.

Ce qui est inquiétant dans le plan Juppé, c'est le renforcement d'un rôle déjà trop centralisateur de l'Etat dans la gestion et la régulation du système de santé

Il en va de même pour le dispositif de maîtrise médicalisée. Bien qu'il soit important en France – aussi bien qu'ailleurs – de développer des recommandations de bonnes pratiques médicales, il semble présomptueux, pour un pays qui connaît déjà très mal les pathologies de ses malades et les actes diagnostiques et thérapeutiques pratiqués par ses médecins, d'appliquer des références médicales opposables (RMO) sur l'ensemble de son territoire.

Dans un des systèmes de santé le plus centralisé au monde – le service national de santé en Grande-Bretagne – la réforme de 1991 a réussi à réduire le rôle du pouvoir central. La plupart des hôpitaux sont passés à un statut *« non lucratif »* de *trusts*, ce qui leur permet une plus grande autonomie de gestion. En outre, plus de la moitié des médecins généralistes se sont regroupés en *GP fundholders* pour mieux s'occuper de leurs patients en favorisant une meilleure coordination des soins ambulatoires et hospitaliers.

Une lecture optimale du plan Juppé *soulignerait* l'importance des agences régionales d'hospitalisation par rapport à la coordination des hôpitaux publics et des cliniques, et le potentiel des *« actions expérimentales »* visant à promouvoir la coordination de tous les services de santé par la mise en place de *« réseaux et filières de soins »* prévus par la réforme. Certes, ces mesures vont dans le sens d'une restructuration éventuelle et nécessaire du système de santé local. Mais les ordonnances ne changent rien au système actuel de financement qui ne permet pas de dépasser la logique d'enveloppes sectorielles pour favoriser les transferts nécessaires entre l'hospitalisation et les services ambulatoires. Tant que les hôpitaux seront financés sur la base d'un budget et les professionnels de santé (en ville) seront rémunérés à partir des actes qu'ils pratiquent, sous réserve de respecter les dépenses prévisionnelles de leur spécialité (médecine, pharmacie, biologie, kinésithérapie, soins d'infirmières...), les professionnels seront peu motivés pour changer leur *modus vivendi*.

L'idée de réseaux de soins coordonnés (RSC) n'est pas neuve. Le projet visant à tolérer leur formation à titre expérimental est louable, mais, à lire le docteur Bouton, peu prometteur (*Le Monde* du 17 octobre). Il aurait fallu encourager leur formation, car c'est à l'intérieur de telles structures qu'il est possible d'appliquer et d'améliorer les outils de gestion d'une maîtrise médicalisée des dépenses permettant d'optimiser la qualité et le coût des soins. C'est précisément à l'intérieur de tels réseaux, financés sur la base d'un paiement *a priori per capita*, que les professionnels de santé seraient motivés pour pratiquer une médecine du XXIe siècle, pour travailler en équipe, minimiser le gaspillage, remplir et relire les carnets de santé, s'informatiser, suivre des RMO, se faire accréditer...

L'expérience des Etats-Unis montre bien que la maîtrise médicalisée des dépenses – ce que nous appelons le *managed care* – ne mène pas au paradis, loin de là ! Cependant, les expériences menées dans divers RSC (*managed care organizations – MCOs*) constituent un vaste laboratoire digne d'intérêt pour les Français qui cherchent à améliorer l'organisation de leur système de santé et qui comprennent qu'il faudra, à l'avenir, aller plus loin qu'une *« réforme à la française »*. Pourquoi ne pas laisser fleurir – voire mettre en concurrence – les initiatives locales, en se servant de l'appareil d'Etat, tout d'abord pour les favoriser et, dans un deuxième temps, pour adapter les modes de régulation des nouvelles structures ainsi créées ?

***Victor G. Rodwin** est professeur en économie et gestion des services de santé à la Wagner School of Public Service, New York University.*

Un système de soins, enfin !

par Claude Béraud

DES textes réglementaires à foison, une cotisation supplémentaire (RDS), des médecins apeurés, vociférants, qui rêvent d'un retour au passé, le vote par le Parlement du budget de l'assurance-maladie. Tel est le bilan anniversaire d'une réforme courageuse, nécessaire et cohérente dont se réjouissaient les analystes du modèle de soins français.

Quatre raisons la justifiaient : accroître la qualité médicale des soins ; répondre aux besoins des malades et améliorer la santé de la population ; mieux employer des ressources dont le gaspillage par dizaines de milliards, dans des prescriptions médicales inutiles et parfois dangereuses, contrariait le développement économique indispensable à la réduction des inégalités sociales et de santé.

Le mérite principal de la réforme Juppé est d'offrir aux médecins la possibilité de substituer un véritable système de soins aux activités désordonnées parfois inutiles, inefficaces et coûteuses des praticiens qui, en médecine ambulatoire ou hospitalière, travaillaient jusqu'à présent isolément, sans objectifs communs, sans connaître la qualité de leurs prescriptions, sans système d'information médicale et sans pouvoir prendre en compte l'ensemble des besoins de soins des malades et de la population. L'excellence du fonctionnement d'un système de soins requiert cinq exigences : l'intégration des activités des professionnels dans un réseau disposant d'un outil de communication ; la possibilité pour les médecins d'avoir accès à une information scientifique actualisée et immédiatement utilisable ; la prise en compte des préférences des malades ; une organisation capable d'optimiser la trajectoire des patients dans le réseau de soins ; une attention constante à l'état de santé de la population.

Pour que naisse un système de soins, des réseaux associant médecins généralistes, spécialistes et hospitaliers, travailleurs sociaux, pharmaciens et professionnels des soins sont indispensables. Un dossier médical informatisé accessible en partie ou en totalité, avec l'autorisation du patient, aux différents intervenants permettrait aux membres du réseau de communiquer et de disposer des informations sans lesquelles il est impossible de garantir la qualité des soins. Un serveur de données mettrait à la disposition des professionnels les données scientifiques et statistiques aujourd'hui méconnues, indispensables à leur information et à celle des patients. La prise en compte des préférences des malades est une obligation morale. Correctement informés des possibilités thérapeutiques, les patients exprimeraient leurs choix liés à des facteurs familiaux, économiques et sociaux.

Si ces trois exigences étaient satisfaites, les décisions de nature médicale ne seraient plus jamais fondées sur la tradition, des habitudes ou des croyances, mais sur des preuves scientifiques et sur des probabilités déterminées par des études expérimentales. Elles ne seraient plus autoritaires, mais prises par les malades et mises en œuvre par les médecins. Elles seraient centrées sur la satisfaction des besoins des patients.

Afin que la trajectoire d'un malade dans un réseau de soins soit optimale, elle doit être organisée, avoir un sens médical et une utilité. Ainsi le patient aura accès à des prestations qui correspondront à ses besoins et non à ceux des institutions ou des professionnels, et pourra faire appel, en urgence ou non, à un médecin capable de répondre à ses demandes. Ce médecin référent, indispensable à la coordination des soins sera, en pratique, un médecin généraliste.

Pour de multiples raisons : la proximité, la disponibilité, les compétences nécessaires au diagnostic au traitement et au suivi de la plupart des pathologies, la connaissance de l'histoire et de la situation familiale, sociale, professionnelle du malade, c'est à un généraliste, le médecin de famille, de définir avec les malades leurs parcours dans le réseau.

La qualité des soins influence peu la santé d'une population en raison de la multiplicité des facteurs qui la détermine. Mais dans un système de soins fonctionnant excellemment, les professionnels seraient attentifs à ces facteurs pour mettre en œuvre les études qui permettraient d'en définir l'importance épidémiologique et attirer l'attention des responsables politiques sur l'utilité des actions à entreprendre.

Des médecins dépend le succès ou l'échec de la réforme, le maintien de l'incohérence actuelle ou la construction d'un système de soins au service des malades

Ces exigences sont aussi des évidences pour tous les observateurs des systèmes de soins. Les difficultés de leur mise en œuvre inquiètent ceux qui ont soutenu la réforme Juppé. Nombreux sont les médecins qui récusent leurs responsabilités collectives, et s'opposent aux possibilités, offertes par la réforme, d'accroître la qualité médicale économique et sociale des soins. Vont-ils briser l'espérance d'un régime d'assurance-maladie universelle, fondé sur la solidarité, qui seul est capable de garantir à tous une accessibilité à des soins de qualité ? Vont-ils, en défendant des modalités archaïques de fonctionnement, favoriser le développement d'inacceptables discriminations sociales dans le domaine de l'assurance-maladie à l'image de celles qui sont observées aux Etats-Unis ? Ignorent-ils, tant leur attitude paraît suicidaire, les contraintes que subissent leurs confrères américains et les problèmes posés aujourd'hui par la qualité des soins dans ce pays ?

Des médecins dépend le succès ou l'échec de la réforme. Le choix qu'ils feront : maintenir l'incohérence actuelle ou construire un système de soins au service des malades, conditionnera, pour longtemps, la qualité de leurs prestations.

***Claude Béraud** est professeur à l'université de Bordeaux et ancien médecin conseil national de la CNAM.*

Vidosav Stevanovic, écrivain serbe

« Le coupable, c'est toujours l'autre »

Opposant au président Milosevic, ce romancier affirme que les intellectuels sont les premiers criminels de guerre. Selon lui, si tous les régimes issus de l'ex-Yougoslavie ont gagné la guerre, « les peuples l'ont tous perdue »

« Quand avez-vous écrit votre livre, *Prélude à la guerre*, dont la traduction française vient de paraître au Mercure de France ?

– Je l'ai rédigé il y a plusieurs années. Il a été publié en 1986 à Belgrade sous le titre *Testament* et a reçu la plus haute distinction littéraire yougoslave de l'époque, le prix Nin. Il a été réédité dix fois en 1987. Les événements ont commencé tout de suite après en Yougoslavie avec l'arrivée de Milosevic au pouvoir et mon livre a disparu du commerce. Il est maintenant introuvable dans les librairies et on l'a même retiré des bibliothèques. Il n'a pas été officiellement interdit. Les autres non plus. Ils ont simplement disparu. La nouvelle génération ignore mon existence. Il n'y a pas de samizdat en Serbie, parce qu'il n'y a pas de public qui le souhaite.

– Vous êtes retourné en Serbie après une période d'exil, comment y vivez-vous ?

– Uniquement de mes droits d'auteur à l'étranger. Depuis des années, mon compte bancaire à Belgrade est vide. Autrefois, j'ai été directeur de la maison d'édition Prosveta. J'étais aussi membre du parti, mais je l'ai quitté lorsque celui-ci a adopté le nationalisme comme doctrine officielle, et pour les mêmes raisons, en décembre 1988, j'ai démissionné de mes fonctions à Prosveta.

– Quel était le climat, à l'époque, parmi les intellectuels ?

– Ce qui s'est produit a été un choc pour moi. Toute l'intelligentsia, à quelques exceptions rarissimes près, a accepté cette conversion aux thèses nationalistes. Presque personne n'a défendu la liberté, la littérature.

– Comment l'expliquez-vous ?

– L'intelligentsia yougoslave avait reçu de grands privilèges du régime communiste et tenait à les garder. Il n'y avait pas d'écrivain en prison. En tant qu'éditeur, je pouvais imprimer ce que je voulais. Cette intelligentsia a voulu conserver ses avantages dans les Etats en train de naître à partir de la Yougoslavie, et elle s'est tournée vers ceux qui y contrôleraient le pouvoir.

– Personne n'a réagi ?

– Pour ce qui me concerne, j'ai toujours pris position contre Milosevic, je l'ai fait publiquement, je l'ai écrit dans les journaux, notamment lorsque j'ai démissionné de Prosveta. Nous avons créé le Cercle de Belgrade en 1991. Nous étions une centaine de personnes. Mais nous n'avions aucune influence. Il y avait parmi nous des journalistes, des sociologues, des historiens, des scientifiques, des écrivains. C'étaient des Serbes, mais aussi des membres d'autres nationalités vivant à Belgrade. Ce cercle existe toujours, mais ce sont des gens isolés qui se réunissent pour se parler sans pouvoir s'exprimer, en tant que groupe, dans la presse.

DESSIN JEAN-PIERRE GAUZÈRE

– Les intellectuels ont-ils participé à la propagande nationaliste ?

– Les intellectuels ont fabriqué cette propagande. Le programme nationaliste qui a déclenché la guerre a été rédigé par les intellectuels, en Serbie d'abord, et dans les autres républiques yougoslaves ensuite. Les politiciens n'ont fait qu'accepter ce programme et l'appliquer. Les intellectuels ont été les premiers criminels de guerre.

– Certains de ces intellectuels se prétendent pourtant opposants. Quels sont vos rapports avec un homme comme Vuk Draskovic ?

– Je n'ai jamais appartenu à ces cercles de l'opposition serbe. Je me suis toujours opposé au nationalisme de la guerre et de la haine, et donc à Draskovic quand il les prônait. En Serbie, on a du mal à établir la différence entre l'opposition et le pouvoir, on a l'impression que les mêmes thèmes alternent chez l'une et chez l'autre. D'abord l'opposition était pour la Grande Serbie et Milosevic a adopté ce concept ; ensuite les opposants se sont dits adversaires de la guerre et Milosevic en était partisan ; maintenant il se présente comme l'artisan de la paix et les opposants continuent de réclamer la réunion des Serbes en un seul Etat, ce qui veut dire la guerre. La Serbie aurait besoin d'une véritable alternative politique, qui réunisse la résistance au régime et la résistance au nationalisme, mais malheureusement, il y a très peu de gens qui pensent comme moi.

– Votre livre s'appelait *Testament*, c'est l'éditeur français qui l'a rebaptisé *Prélude à la guerre*. A la lumière des événements de ces dernières années, il apparaît en effet comme prémonitoire. La guerre était donc programmée dans la tête des gens ?

– Je vais vous expliquer comment j'ai fait ce livre. Mon père est mort en 1945, à l'âge de vingt-deux ans. C'était un partisan. Quand j'ai décidé d'écrire, je voulais faire un livre sur sa mort, sur le pourquoi de la mort d'un homme aussi jeune. Alors j'ai recherché ses compagnons de guerre survivants, je me suis entretenu longuement avec eux. Tout cela m'est apparu comme un rêve terrible. Et j'ai décidé de faire un livre dans lequel la mort de mon père ne serait pas le début mais la fin. J'ai eu envie de descendre dans l'Histoire comme dans un puits, jusqu'au fond ; dans l'Histoire des peuples des Balkans, qui montre que les guerres ont toujours les mêmes causes. Tous les mythes et les légendes tournent autour de la guerre, de la mort, et on réutilise toujours les mêmes mythes, au service de chaque nouvelle guerre. J'aurais voulu que ce livre soit une mise en garde, qu'il marque la fin des mythes. C'est raté. La guerre qui est arrivée après la sortie de ce livre s'est déroulée selon le même scénario : le coupable, c'est toujours l'autre ; quant à nous, les Serbes, il nous faut toujours créer un nouvel Etat, un grand Etat, une grande nation. Mais les Balkans sont trop petits pour tant de grandes nations. Tous les régimes issus de l'ex-Yougoslavie ont gagné la guerre, tous les peuples l'ont perdue. Ce fut une guerre contre les civils ; un mort sur cinq seulement a été un soldat.

– En voulant les dénoncer, ne faites-vous pas une part trop belle à ces mythes serbes comme la terre sacrée ou les morts sans sépulture, envers lesquels tant d'écrivains serbes font preuve de complaisance ?

– Ces images existent dans d'autres littératures aussi. Mais il est vrai qu'elles reviennent dans les Balkans plus souvent qu'ailleurs. J'ai voulu montrer ce qui se passait dans la tête des massacreurs. Il faut combattre ce mal à l'intérieur de soi-même. Je combats d'abord le nationalisme serbe parce que je suis serbe.

> « Le mal fait partie de la nature humaine. On ne peut pas l'abolir »

» Il appartient aux écrivains croates de se battre contre le nationalisme croate. Je pense que le mal fait partie de la nature humaine. On ne peut pas l'abolir ; on ne peut pas l'annuler par la religion ou la politique ; seul l'individu conscient peut se battre contre son propre mal. Toute idéologie collectiviste prend pour prétexte l'abolition du mal, mais tous les totalitarismes naissent du collectivisme.

– Dans *La Neige et les Chiens*, le personnage du capitaine est une espèce de mécanique froide, sadique, qui fait autant peur à ses hommes qu'aux ennemis, mais qui n'est pas porteur d'une idéologie. Aviez-vous en tête quelqu'un en particulier ?

– Le capitaine est un exécutant froid, un homme d'affaires froid. Nous avons connu pendant la guerre ces hommes qui faisaient du commerce avec les trois côtés. Au niveau le plus bas, celui du peuple, les souffrances ont été terribles. Au niveau des pouvoirs, des régimes, on a fait des affaires ; ils se sont entendus pendant toute cette période, ils ont négocié et ils négocient toujours.

– Votre prochain livre traite-t-il à nouveau de la guerre ?

– J'ai écrit une quinzaine de livres, dont un roman d'amour et bien d'autres qui n'ont aucun rapport avec la guerre. Je viens d'achever deux pièces de théâtre qui traitent de l'après-guerre, je prépare deux romans, un roman d'amour et aussi un roman policier dont l'action se déroule à Paris. Le Mercure de France met sous presse un autre roman que j'avais écrit pendant mon séjour à Paris et qui sortira l'année prochaine ; il s'appelle *La Même Chose* et fait un parallèle entre la guerre et la paix.

– Si, comme vous le pensez, les crimes ne sont pas jugés, comment pourront avoir lieu l'assainissement mental, la reconstruction morale ?

– J'espère profondément qu'ils se produiront en Serbie, mais je crains de n'être plus là pour le voir. Je ne suis pas pessimiste, mais seulement réaliste. Pour changer de vie, il faut que nous changions de conscience et c'est très lent. Une amnésie collective règne actuellement en Serbie. Chacun essaie de tout oublier, personne ne se rappelle comment le nationalisme a surgi, comment la guerre est arrivée, ni ce qui s'est passé pendant cette guerre. Personne n'a fait son examen de conscience. L'intelligentsia n'est pas assez forte pour régler ses comptes avec elle-même, pour mettre au jour tous les fantasmes qui provoquent la haine et la guerre. Ces fantasmes sont pour l'instant fatigués, mais ils vont seulement s'assoupir au fond des consciences, puis ils resurgiront, une fois de plus. J'aimerais avoir tort.

– Pensez-vous que vos livres seront de nouveau publiés un jour en Serbie ?

– Cela ne dépend pas de moi. Je suis prêt, mais personne ne se manifeste. Selon « eux », je suis un traître aux intérêts nationaux. Selon moi, ce sont eux les traîtres. Mais ils sont plus nombreux, alors je suis perdant.

– Pensez-vous que des intellectuels français pourraient avoir un rôle utile en ce moment à propos de la Serbie ?

– Bien sûr. Et l'opinion publique aussi, qui devrait faire pression sur son gouvernement pour soutenir les forces démocratiques et non pas Milosevic. L'opinion publique française aurait pu demander des explications à certains intellectuels, comme Patrick Besson, qui font ouvertement la publicité de Milosevic et même de Karadzic, et qui portent grand tort à la Serbie démocratique. »

Propos recueillis par Dominique Dhombres et Claire Tréan

Un adversaire du nationalisme

NÉ EN 1942 près de Kragujevac, en Serbie, Vidosav Stevanovic est un adversaire déclaré des thèses nationalistes et un opposant au président Milosevic. Ecrivain reconnu, membre du Parti communiste, il a dirigé deux grandes maisons d'édition, BIGZ et Prosveta. Il rompt avec le Parti communiste lorsque ce dernier adopte les thèses nationalistes et démissionne pour les mêmes raisons, en décembre 1988, de Prosveta.



VIDOSAV STEVANOVIC

Il est un des membres fondateurs, en 1991, du Cercle de Belgrade, qui rassemble des personnalités hostiles à la politique menée par le président Milosevic. A la fin de la même année, il s'exile en Grèce avec sa famille, puis s'installe en France en 1993, lorsque paraissent, chez Belfond, *La Neige et les Chiens* et *Christos et les Chiens*. A la fin de 1995, il retourne dans son village natal, en Serbie, complètement ignoré désormais par les médias et les autorités serbes.

La Neige et les Chiens est un des textes de fiction les plus noirs suscités par la guerre dans l'ex-Yougoslavie. Sept hommes, les « *Seven Up* », commandés par un « *capitaine* » toujours sanglé de cuir, rasé de près et sentant l'eau de Cologne, se livrent aux pires exactions dans un univers de désolation. Ce ne sont que viols, massacres, tortures, égorgements...

Le paradoxe de *Prélude à la guerre*, qui vient de paraître au Mercure de France, est d'avoir été écrit avant l'explosion de la Yougoslavie. Les 52 « *veillées* » qui le composent semblent annoncer les horreurs qui ont suivi. Il y est question de la haine inexpiable qui oppose les « *Blancs-Kaliens* » aux « *Noirs-Kaliens* ». On peut lire dans la septième veillée : « *La mort est un mot fréquent dans le vocabulaire kalien, et l'agonie, avec tout ce qui y est lié, une plaisanterie de prédilection qui n'irrite personne, pas même les moribonds. (...) Naissant par hasard, les Kaliens meurent délibérément, les uns d'eux-mêmes, certains avec l'aide d'autrui. On n'en connaît aucun, aucune qui ait échappé à cette règle.* »

D. D. et C. T.

François Morin, universitaire

« L'ascension des mutuelles ne peut que se poursuivre »

Pour le professeur d'économie, la fusion annoncée entre AXA et l'UAP bouleverse les équilibres du capitalisme français

PROFESSEUR à l'université de Toulouse, François Morin est membre du Laboratoire d'études et de recherches en économie de la production (Lerep). Auteur d'un ouvrage sur *Le Cœur financier européen*, il répond aux questions du *Monde* sur les conséquences de la fusion entre AXA et l'UAP dans le jeu des alliances entre les groupes français nouées avec les privatisations.

« En décidant de fusionner avec AXA, l'UAP est le premier groupe privatisé à modifier son tour de table. Est-ce le signe d'une recomposition du capitalisme français ?

– L'opération de fusion entre AXA et l'UAP est essentielle. En se rapprochant, les deux groupes atteindront une taille inégalée dans le capitalisme français. Ensemble, ils géreront plus de 2 300 milliards de francs d'actifs. Par sa puissance, par le jeu de ses participations, le nouveau groupe se place d'emblée au centre du cœur financier français.

– L'arrivée de ce nouveau géant ne met-elle pas à bas l'organisation bipolaire, que vous aviez définie, autour de l'UAP-BNP et de la Société générale-AGF ?

– AXA-UAP va exercer un pouvoir d'attraction réel. Cette fusion bouleverse la carte des positions stratégiques des uns et des autres. Par le jeu de leurs alliances, AXA et l'UAP créent des liens entre les deux pôles. L'un comme l'autre seront obligés de redéfinir leur place. Mais cela ne conduit pas à leur explosion. Pour l'instant, aucune participation croisée n'est remise en cause. Toute la question est de savoir quel rôle fédérateur ce nouveau groupe entend jouer.

– Voyez-vous d'ores et déjà des perdants et des gagnants dans cette réorganisation ?

– Tout le monde est déstabilisé. Les équilibres sont rompus. Comment construire un groupe capable de rivaliser et de faire contrepoids à AXA-UAP ? Seul, le Crédit agricole serait peut-être en position de le faire. Par le jeu des participations croisées, Paribas, par exemple, se retrouve très proche d'AXA-UAP. La compagnie financière possède une participation de 23,7 % dans Finaxa, actionnaire de référence d'AXA, avec les mutuelles. Finaxa, de son côté, détient 8,2 % de Paribas. Ce bouclage est essentiel. Cela risque de poser problème à Suez, dont AXA-UAP sera aussi un des principaux actionnaires, avec 7 % du capital.

> « Après l'étatisme, nous ne jurons plus que par le néolibéralisme »

» La fusion fragilise la BNP. En échouant dans sa tentative de « très grande fusion » avec l'UAP et Suez, l'an dernier, elle a raté une chance historique de jouer un rôle central dans le capitalisme français. La réciprocité qui existait entre elle et l'UAP a disparu : AXA-UAP détiendra 13 % de la BNP et sera son premier actionnaire, alors que la banque, avec seulement 6,5 % du nouvel ensemble, en sera le deuxième actionnaire derrière Finaxa et les mutuelles (24,2 % en capital). La liberté d'action de la BNP sera limitée.

– Est-ce le signal d'un changement de pouvoir entre banque et assurance ?

– Le rapport de forces entre les assurances et les banques a changé. La Société générale qui, en d'autres temps, se serait manifestée, s'est montrée très discrète dans cette opération. Les banques, aux prises avec de grandes difficultés financières et sociales, n'ont plus les moyens de jouer leur rôle d'antan dans le système français. Gestionnaires de fonds, les assurances, en revanche, ont des marges de manœuvre considérables. Avec une spécificité française : la montée en puissance des mutuelles.

– Pourquoi le rôle des mutuelles a-t-il été jusqu'à présent sous-estimé ?

– Après l'étatisme, nous ne jurons plus que par le néolibéralisme. Tout ce qui ne passe pas par la Bourse n'existe pas. Le marché boursier ne constitue qu'une des formes de mobilisation des capitaux. Cela a conduit à négliger le rôle des mutuelles. Aujourd'hui, avec la fusion entre AXA et l'UAP, comme hier avec la reprise d'Indosuez par le Crédit agricole, nous commençons à découvrir leur puissance.

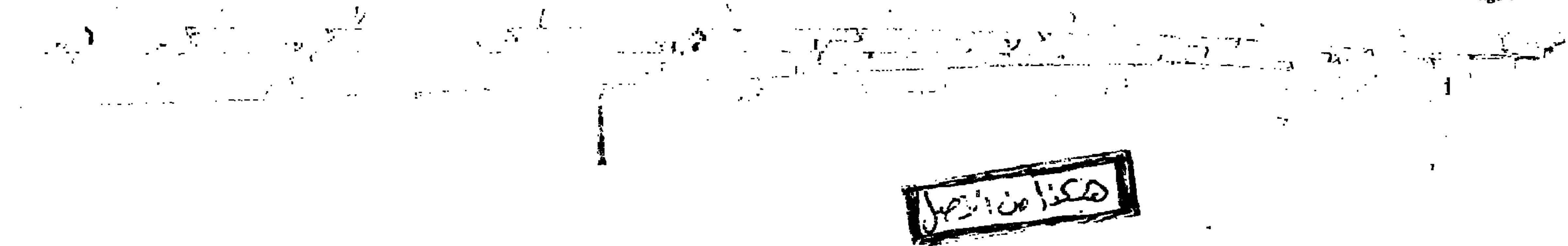
– Leurs concurrents attribuent leur nouveau pouvoir aux privilèges et aux dérogations dont elles ont bénéficié depuis des années...

– Croyez-vous qu'AXA ait eu des privilèges ? Les réseaux mutualistes se portent bien, mais leurs logiques d'organisation sont différentes. Banques comme assurances mutualistes ont grandi en s'appuyant sur la mobilisation de capitaux de proximité. Elles ont développé des mécanismes de pouvoir à part. Alors que le système capitaliste s'exerce sur la base d'une action égale une voix, les mutuelles ont adopté une relation où un homme égale une voix. La légitimité des équipes dirigeantes en sort renforcée. Le pouvoir y est plus stable, ce qui n'exclut pas parfois des dérives très technocratiques. Cette stabilité permet de développer des visions à long terme d'autant plus qu'elles ne sont pas soumises à la même exigence de rentabilité des fonds propres que les sociétés cotées.

– Le rôle des mutuelles va-t-il se renforcer ?

– Leur ascension ne peut que se poursuivre. Cependant, ce mouvement n'amènera pas une révolution fondamentale dans l'organisation capitaliste française : les participations croisées perdureront. Car le verrou est politique. Tant que le financement de la protection sociale ne sera pas modifié, l'accès au capital en France ne pourra pas se faire par le biais des fonds de pension comme dans les pays anglo-saxons. C'est sans doute le prix à payer de notre modèle de sécurité sociale qui fait appel à la solidarité. »

Propos recueillis par Martine Orange





Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre,
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982) André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 935 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du Monde ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance
SIÈGE SOCIAL : 21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21 Télex : 206 806 F

Mars, la planète qui se dérobe

Suite de la première page

Proton a échoué. Il faut savoir pourquoi et comment y remédier, d'autant que ce fameux quatrième étage a connu d'autres défaillances dans le passé.

Pour terrible qu'elle soit pour les scientifiques qui ont perdu dix à quinze ans de leur vie pour une mission interplanétaire tombée à l'eau et pour les responsables du Centre national d'études spatiales (CNES), qui avait investi 230 millions de francs dans ce projet, cette catastrophe, car c'en est une, a des conséquences autrement importantes compte tenu de la place du lanceur Proton dans la politique spatiale russe. C'est à lui, en effet, que sont confiées les missions les plus lourdes – et pas seulement les trop rares missions d'exploration du système solaire – élaborées par les Russes.

Après l'échec de dimanche soir, la parole n'est pas aux scientifiques mais aux commerciaux et aux politiques. Toute la question pour eux est de savoir si l'effondrement du bloc soviétique, et la crise économique qui en a résulté, ont ou non miné les derniers fleurons de l'astronautique soviétique. Depuis longtemps déjà, l'argent ne coule plus pour ces programmes spatiaux dont les succès devaient aussi servir une nécessaire propagande.

MANIFESTATIONS

Faute de moyens, chercheurs et ingénieurs manifestent dans les rues de Moscou. Certains font même la grève de la faim pour protester contre la dégradation de leurs conditions de travail. Presque partout, les programmes prennent du retard, comme le prouve la mission Mars-96, imaginée dans les années 80, subventionnée par les Européens pour se concrétiser, et finalement repoussée à plusieurs reprises faute d'argent. Sans ce nerf de la guerre et une volonté politique sans faille, les contrôles dans les ateliers de fabrication et dans les usines de production n'ont peut-être plus en Russie la même rigueur.

Certains n'hésitent pas à le dire et rappellent les reports que les Russes ont dû consentir récemment pour plusieurs missions spatiales habitées, dont certaines, internationales, étaient prioritaires. Les raisons : les problèmes rencontrés sur la plus fiable des fusées jamais lancées dans le monde, le Soyouz, dont des dérivés ont été retenus par Aerospatiale et Arianespace pour la mise en orbite de grappes de petits satellites.

SOUS OXYGÈNE

C'est ainsi. Faute de moyens, le spatial russe, si souvent fêté, est aujourd'hui sous oxygène. Oxygène pour la pérennité de ses lanceurs, oxygène pour la survie de ses vols spatiaux habités assurée par les Européens et les Etats-Unis, oxygène encore pour sa participation à la future station spatiale internationale Alpha, pour laquelle la NASA a offert quelques centaines de millions de dollars de contrats, oxygène enfin pour ses missions d'exploration planétaire avec l'offre faite aux Russes – et aux Européens – par les Américains de lancer en 2005 une mission qui ramènerait des échantillons de sol martien. De là à imaginer que le spatial russe et ses lanceurs sont moribonds, il y a un pas qu'il faut se garder de franchir. Il y a quelques jours à peine, les 9 et 15 novembre, l'armée russe testait un missile balistique d'abord, un missile de moyenne portée ensuite. Avec succès.

Jean-François Augereau

Le Monde

ÉDITORIAL

« Sperantza » pour la Roumanie

ENFIN !, est-on tenté d'écrire en apprenant la victoire du candidat de l'opposition à l'élection présidentielle du dimanche 17 novembre en Roumanie. En battant nettement Ion Iliescu, le chrétien-démocrate Emil Constantinescu met ainsi fin à la domination des ex-communistes sur le pays depuis les événements tragiques de décembre 1989. La Roumanie était le seul pays de l'ancien bloc communiste à ne pas avoir connu d'alternance depuis la chute du mur de Berlin. La défaite du président sortant lave ainsi la Roumanie du péché originel de la « révolution confisquée » de décembre 1989, lorsque la révolte populaire contre la dictature de Nicolae Ceausescu avait été captée par Ion Iliescu, ancien dauphin présumé du Génie des Carpates.

Ce coup d'Etat-là avait, certes, été légitimé par plusieurs élections remportées légalement par les anciens communistes. Mais le pays avait du mal à trouver ses marques démocratiques, contrairement à la plupart des autres pays de la région. Les « minorades » – ces brutales descentes des mineurs de la vallée du Jiu sur Bucarest, organisées par le pouvoir, pour défendre Iliescu – avaient été le symbole le plus scandaleux de ces errements. On peut, à cet égard, regretter que le talentueux Petre Roman, l'ancien premier ministre d'Iliescu, n'ait compris qu'avec sept ans de retard l'ambiguïté du régime instauré en 1989.

La tâche du nouveau président, qui est maintenant assuré de disposer aussi d'une confortable majorité au Parlement, est immense. Il lui faudra d'abord tenter de redresser une situation économique peu brillante. D'autant que les réformes de structure, le plus souvent à peine ébauchées en sept ans, comme la privatisation d'un secteur industriel d'Etat obèse, se sont quasiment arrêtées en cette année électorale. La Roumanie est aussi l'un des rares pays de la région où l'inflation recommence à augmenter, alors même que la production stagne. Le niveau de vie de la majorité de la population ne cesse de se dégrader. Il faut espérer que le nouveau pouvoir introduira plus de transparence dans la gestion d'un pays où la corruption s'est généralisée.

Si elle veut prendre toute sa place en Europe, la Roumanie devra régler enfin avec sagesse ses relations avec ses voisins, et plus particulièrement avec la Hongrie. La partipation, même éphémère, des partis ultra-nationalistes au gouvernement avait retardé la conclusion d'un traité d'amitié avec Budapest, signé seulement en septembre 1996. Il s'agit maintenant de transformer l'essai et de faire de la Transylvanie, cette région de Roumanie peuplée d'une forte proportion de Magyars, une zone de coopération et non plus d'affrontements d'un autre siècle, entre les deux pays.

Aux Européens, qui ont toujours adopté une attitude des plus ambiguës vis-à-vis du régime de Ion Iliescu, de mettre maintenant tout leur poids dans la balance pour aider la Roumanie à enterrer définitivement Nicolas Ceausescu.

Rencontres *par Hachfeld*



PRÉCISIONS

« DAUPHINÉ LIBÉRÉ »

Contrairement à ce que nous avons écrit dans *Le Monde* du 16 novembre sur la foi d'une fausse information, la section des journalistes SNJ (Syndicat national des journalistes, autonome) du *Dauphiné libéré* (Grenoble) a bien obtenu de la direction du titre la publication d'un article sur la grève du 14 novembre. Annoncé à la « une » du *Dauphiné*, cet article titré *« Défense d'un "privilège" »* donnait à la fois la position des journalistes et celle des parlementaires de la région.

IRAN

Contrairement à ce qu'indiquait l'un des titres dans *Le Monde* daté 17-18 novembre, l'Iran menace de poursuivre non pas Rome, mais Bonn sur des dossiers *« compromettants »*.

ANTOINE GALLIMARD

Dans l'article consacré aux tracasseries policières dont a été victime Antoine Gallimard lors de sa visite au Maroc les 10 et 11 novembre (*Le Monde* du 15 novembre), une phrase laissait entendre que l'ambassadeur de France au Maroc s'était manifesté tardivement auprès de l'éditeur. L'ambassadeur, Michel de Bonnecorse, nous demande de préciser que, prévenu le dimanche soir que M. Gallimard était retenu à l'aéroport de Casablanca, il est immédiatement intervenu auprès des responsables et ministres marocains compétents et que la situation d'Antoine Gallimard a été *« régularisée »* dans les heures qui ont suivi. Le nom de l'éditeur a été rayé de la liste des interdits de séjour, ce qui lui aurait permis, ajoute M. de Bonnecorse, de rester au Maroc.

Les catholiques, la nation et l'Europe

L'EUROPE se construit. Et elle a peur. Peur de la disparition des nations qui la composent. Peur de la désintégration des liens de solidarité qui unissent ses citoyens. Peur de sa transformation en *« cheval de Troie »* de la mondialisation de l'économie. Peur d'être étouffée sous la domination des Etats-Unis et l'Asie. Au moment où le projet de l'euro se précise et où la conférence intergouvernementale dessine les contours de nouvelles institutions, de nombreux intellectuels manifestent leur inquiétude pour l'avenir du continent européen.

Il est, dans ces conditions, à peine surprenant que les Semaines sociales de France, espace chrétien de réflexion, aient choisi « Entre mondialisation et nations, quelle Europe ? » comme thème de ses sessions de 1996, tenues du 15 au 17 novembre à Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine). Comme le soulignait Jean Boissonnat, membre du conseil de la politique monétaire de la Banque de France et président des Semaines sociales, la nation fut, pendant de longues années, *« chargée d'émotion négative »*. C'est la montée des nationalismes qui était avant tout redoutée. Mais, aujourd'hui, c'est la disparition des nations traditionnelles, au profit d'une Europe supranationale encore mal définie, qui inquiète. Surtout que, dans le même temps, les bouleversements de l'économie mondiale et la montée du chômage ont jeté le doute sur le modèle social européen. La mondialisation devient synonyme, selon M. Boissonnat, de *« la cupidité des golden boys jouant des milliards de dollars au casino monétaire international et de l'agressivité de masses asiatiques chassant l'emploi de nos vieilles terres industrielles »*. Faut-il s'étonner que la Norvège ait refusé l'entrée dans l'Union, que le peuple danois ait rejeté le traité de Maastricht, que les Français en aient presque fait de même, que l'influence des partis xénophobes se développe dans plusieurs Etats, s'interroge l'historien Krzysztof Pomian ? Que les *« micro-nationalismes »* éclosent en France, que le Royaume-Uni *« soit bien toujours un royaume, mais de moins en moins uni »* (sous l'effet des tensions en Irlande, au Pays de Galles, en Ecosse), selon l'expression du député européen Jean-Louis Bourlanges ? A terme, lorsque la construction européenne sera achevée, une nouvelle forme de nation sera construite. Mais *« pour quelques années sans doute, c'est en étant de meilleurs patriotes qu'on sera de bons européens »*, affirme M. Bourlanges.

La remise en question des nations traditionnelles, elle, est déjà réalité. Des constructions relativement récentes ont volé en éclats, dans les pires conditions comme en Yougoslavie, dans la paix comme en Tchécoslovaquie. En Belgique, flamands et francophones organisent leur divorce à l'amiable. Des régions riches, comme la Lombardie, la Catalogne ou l'Ecosse, deviennent sécessionnistes, refusant de *« payer pour les autres »*, rappelle l'essayiste Paul Thibaud. D'autant que la notion des *« autres »* est floue, puisque les limites de l'élargissement à l'Est et au Sud sont encore inconnues.

S'interroger sur l'avenir de l'Europe, c'est s'interroger sur celui de la solidarité, thème cher à la chrétienté. Jacques Delors, l'ancien président de la Commission européenne, rappelle que la construction de l'Europe est un *« jeu à somme positive »*, puisque les fonds structurels aident les régions pauvres à se rapprocher de la moyenne communautaire, tandis que les plus nanties voient s'y accroître leurs possibilités d'exportation et d'investissement. Il n'empêche que, depuis 1970, l'Europe n'a créé, net, que 5 millions d'emplois, contre 12 millions pour le Japon et 28 millions pour les Etats-Unis.

MODÈLE MENACÉ

Tirant les conséquences de cette explosion du chômage sur le Vieux Continent, M. Delors ne voit donc pour l'Europe, dans les années 90, qu'une alternative entre la survie et le déclin. Et l'inspecteur des finances François Villeroy de Galhau d'aller plus loin, en se demandant pourquoi l'Europe ne retient de la mondialisation que sa partie négative – les licenciements – et non sa partie positive – les créations d'emplois dans les secteurs de haute technologie. M. Delors estime que puisqu'un rythme de croissance annuel d'au moins 3 % sera nécessaire pour obtenir une diminution significative du chômage, l'amélioration des systèmes d'éducation et de formation est indispensable. Car, d'ici dix ans, 80 % des technologies actuelles seront obsolètes, alors que, à moins de changements, 80 % de la main-d'œuvre n'aura pas reçu de formation moderne.

Une meilleure formation des travailleurs, une adaptation des entreprises aux progrès technologiques pourront permettre à l'Europe de trouver un regain de compétitivité. Sera-t-il suffisant pour maintenir la place du continent sur la scène mondiale ? A l'heure où les étudiants japonais troquent volontiers l'apprentissage des langues européennes pour celui d'autres langues asiatiques, où plusieurs *« nations émergentes »* – le Brésil, la Chine ou l'Inde – rejoignent les plus grandes puissances économiques mondiales, le modèle européen paraît plus que jamais menacé.

Chez les catholiques, donc, les intellectuels s'inquiètent aussi de l'incertitude qui entoure aujourd'hui le projet européen. Ils voient monter dans l'opinion, chrétienne notamment, une hostilité à son égard. La dernière livraison de la revue *Esprit* (novembre 1996), consacrée aux *« mythes et réalités de la mondialisation »*, exprime les mêmes interrogations. *« La démocratie*, explique M. Delors, *va mal quand le fossé entre ceux qui pensent global et ceux qui pensent local »* s'accroît, comme aujourd'hui. Les optimistes ont du mal à convaincre que l'Europe, même approfondie et élargie, saura éviter le déclin. Les menaces y apparaissent en effet multiformes : éclatement des nations, désaffection pour la politique, déséquilibre grandissant entre le travail et le capital. La mise en œuvre de l'Union économique et monétaire, promet M. Delors, renforcera l'Europe en lui donnant un *« supplément de croissance et de stabilité pour mieux lutter contre le chômage et préserver, en l'adaptant, le modèle social européen »*. Les chrétiens français voudraient bien pouvoir *« s'inspirer plus de sœur Emmanuelle que du spéculateur George Soros »*, selon l'expression de M. Villeroy de Galhau.

Françoise Lazare

DANS LA PRESSE

THE WASHINGTON POST

■ Bill Clinton n'aurait certainement pas souhaité annoncer deux opérations militaires américaines incertaines au cours de la même semaine. L'intervention qu'il a décidée de prolonger en Bosnie n'est cependant pas moins urgente que celle qu'il entreprend au Rwanda. En Bosnie, les Etats-Unis s'unissent à d'autres nations amies aussi ambivalentes qu'eux pour donner du temps et un soutien aux efforts locaux visant à la réconciliation et à la reconstruction.

Les enjeux sont importants, même s'ils ne sont pas vitaux. Le coût apparaît modéré ; on peut noter qu'aucun soldat américain n'a été tué cette année en Bosnie. Ces opérations en Bosnie et au Rwanda sont conformes aux intérêts américains dans le monde troublé de l'après-guerre froide.

EUROPE 1

Alain Duhamel

■ Il se passe quelque chose en ce moment chez les partisans français de la monnaie européenne. Tout en réaffirmant leur adhésion et leur soutien, ils posent de plus en plus de conditions ou soulignent au minimum des objectifs prioritaires.

C'était le cas il y a quelques jours de Lionel Jospin, lorsqu'il a présenté le projet socialiste. Hier, au Club de la presse, Edouard Balladur a lui aussi exprimé fermement ses préoccupations et ses exigences.

Valéry Giscard d'Estaing devrait à son tour poser ses conditions pour que la monnaie européenne soit une réussite. Une grande explication franco-germanique aura donc lieu inévitablement dans les semaines qui viennent.

CHANGES La monnaie unique doit-elle devenir une arme commerciale ? De nombreux hommes politiques français de tout bord ne sont pas loin de penser que la vocation de l'euro consiste à donner à l'Europe un instrument équivalent à celui du dollar. ● EN ALLEMAGNE, la façon dont est perçu l'euro est fort différente. Les dirigeants s'emploient, au contraire, à rassurer une opinion publique inquiète de la perte de sa monnaie en lui expliquant que l'euro sera aussi fort que le deutschemark. ● POUR LES ÉCONOMISTES, le fait que la devise européenne puisse devenir, après le 1er janvier 1999, une monnaie de réserve jouera dans le sens d'une appréciation de sa valeur. A l'inverse, la diversification inévitable des placements des investisseurs institutionnels européens devrait l'affaiblir. ● L'ATTITUDE de la future banque centrale européenne (BCE) jouera en fait un rôle décisif dans la tenue de l'euro.

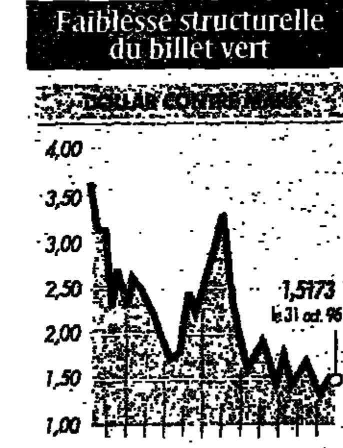
Les hommes politiques français veulent que l'euro soit faible face au dollar

La banque centrale européenne devrait faire preuve de plus de souplesse que la Bundesbank. Mais elle aura les moyens de s'opposer à la volonté des gouvernements de procéder à une dévaluation compétitive de la future monnaie unique pour en faire une arme commerciale à l'instar du billet vert

L'EURO SERA-T-IL une monnaie forte ou une monnaie faible ? Plus de deux ans avant la naissance de la devise européenne, cette question divise déjà les experts et suscite de nombreuses prises de positions au sein de la classe politique française. *« L'union économique et monétaire est le seul moyen de résister à la domination du dollar »*, affirmait samedi 16 novembre Jacques Delors, l'ancien président de la Commission européenne. Le groupe d'études chargé d'élaborer le programme économique du Parti socialiste s'était déclaré au début du mois favorable à un cours de 1 dollar pour un euro (*Le Monde* du 7 novembre), ce qui représenterait une dévaluation de 25 % environ de la monnaie européenne par rapport à son niveau actuel (un billet vert vaut aujourd'hui 5,10 francs, tandis que l'écu cote 6,47 francs). En privé, certains ministres du gouvernement d'Alain Juppé expriment le même souhait : il faudra, après le 1er janvier 1999, pousser l'euro à la baisse afin d'en faire une arme commerciale.

En Allemagne, les dirigeants s'emploient, au contraire, à rassurer une opinion publique inquiète sur la perte de sa monnaie en lui expliquant que l'euro sera aussi fort que le deutschemark. *« Non seulement les Européens, mais aussi les autres partenaires du G 7, ont intérêt à la stabilité de l'Europe monétaire et à un euro fort »*, a averti le président de la Bundesbank, Hans Tietmeyer, lors de la dernière réunion du G 7, à Washington, au mois de septembre.

Se plaçant au-delà de ces considérations politiques, les économistes cherchent à évaluer les conséquences structurelles qu'aura l'introduction de l'euro sur le système monétaire international et, par contrecoup, sur sa parité vis-à-vis du dollar. Si les modifications apparaissent importantes, elles risquent aussi de présenter des effets opposés : certaines auront tendance à affaiblir l'euro face à la monnaie américaine, d'autres à le renforcer.



Au cours des 25 dernières années, le dollar a cédé 60 % de sa valeur face au mark.

Le fait que la devise européenne puisse devenir, après le 1er janvier 1999, une monnaie de réserve, jouera dans le sens d'une appréciation des cours de l'euro. L'acquisition de ce statut bouleversera la composition des réserves de changes mondiales. A la fin de l'année 1995, selon les calculs des spécialistes de la banque Paribas, les avoirs en devises des banques centrales étaient constituées à hauteur de 63,3 % en dollar, contre seulement 15,5 % pour le mark, 8,5 % pour le yen, 3,8 % pour la livre sterling et 2,1 % pour le franc français. Notamment, les réserves considérables dont disposent les instituts d'émission asiatiques (209 milliards de dollars pour le Japon, 88,6 milliards pour la Chine, 85,2 milliards pour Taïwan, 71,4 milliards pour Singapour), sont pour l'essentiel – à 80 % – constituées de dollars. Si ces pays choisissaient de les rééquilibrer, en réduisant la part du dollar au profit de l'euro, la monnaie européenne serait mécaniquement poussée à la hausse.

DIVERSIFICATION

Parallèlement, la création d'un espace financier très vaste et homogène en Europe sera de nature à attirer de façon massive des capitaux étrangers aujourd'hui rebutés par l'étroitesse et le cloisonnement des marchés. De la même façon, de nombreux investisseurs asiatiques et américains hésitent encore actuellement à placer leurs capitaux dans des pays comme la France ou l'Italie en raison des risques de change spécifiques sur ces monnaies volatiles. Ce souci disparaîtra en partie après le 1er janvier 1999. Dans ces conditions, la part d'actifs financiers européens dans les portefeuilles des grands fonds de pension américains ou japonais devrait sensiblement augmenter.

D'autres flux de capitaux devraient jouer, au contraire, dans le sens d'un affaiblissement de l'euro. Aujourd'hui, si l'on excepte ceux du Royaume-Uni, les grands gérants institutionnels européens – compagnies d'assurances, caisses de retraite, fonds de placements collectifs – investissent peu à l'étranger. La place consacrée aux actifs étrangers dans les portefeuilles d'assurance-vie s'établit ainsi à 4 % en France alors qu'elle s'établit à 14,2 % au Japon ou 12,5 % au Royaume-Uni. *« On assistera inéluctablement à une plus grande diversification internationale des investisseurs d'Europe continentale qui chercheront à se rapprocher du modèle mondial »*, estiment les économistes de la Caisse des dépôts et consignations. *« Cet effet*, ajoutent-ils, *l'emportera très probablement sur celui lié au rôle de monnaie de réserve et empêchera que le nouvel équilibre financier international n'entraîne une appréciation de l'euro. »*

L'attitude de la future banque centrale européenne (BCE) jouera, enfin, un rôle décisif dans la tenue de l'euro. De la même façon que l'institut d'émission allemand n'utilise pas l'arme de change pour stimuler l'activité économique, il est peu probable que la BCE – dont la structure et le mode de fonctionnement sont en tous points calqués sur la Bundesbank – provoque délibérément une dépréciation de l'euro pour doper la croissance. Au contraire, prédisent certains professionnels, la BCE pourrait être tentée, dans un premier temps, de mener une politique d'euro fort de façon à asseoir sa crédibilité auprès des investisseurs internationaux.

Que se passerait-il toutefois dans le cas où les chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union européenne, en théorie responsables de la politique de change, demanderaient à la BCE d'agir en sorte que l'euro se déprécie, par le biais d'interventions sur le marché des devises ou de baisse de ses taux directeurs ? La plupart des experts estiment que la BCE sera en mesure de s'opposer à une telle requête en jugeant qu'elle va à l'encontre de sa mission, fixée par le traité de Maastricht, qui consiste à *« maintenir la stabilité des prix »*. Elle pourra expliquer qu'une dévaluation de l'euro a pour effet d'augmenter les prix des importations en Europe et donc constitue une menace inflationniste. La Bundesbank a régulièrement justifié sa politique de deutschemark fort en expliquant que celle-ci permettait d'*« importer de la désinflation »*.

Les économistes de la Caisse des dépôts notent toutefois que cet argument perdra de sa pertinence après le 1er janvier 1999. Aujourd'hui, l'importance des échanges commerciaux réalisés à l'intérieur de l'Union expose chaque pays à des risques d'inflation lorsque sa devise se déprécie par rapport aux autres monnaies européennes. Mais la création de l'euro fera du Vieux Continent un espace économique très vaste et largement refermé sur lui-même, à l'image des Etats-Unis. Le risque d'*« inflation importée »* en cas de dévaluation compétitive de l'euro sera du même coup fortement réduit, ce qui pourrait conduire la future BCE à accepter plus facilement une dévaluation de sa monnaie que l'actuelle Bundesbank.

Pour autant, les économistes doutent que le souhait exprimé par le Parti socialiste français d'un dollar pour un euro puisse aisément se réaliser. Certes le billet vert, selon les calculs de parité de pouvoir d'achat apparaît aujourd'hui nettement sous-évalué par rapport au deutschemark (de 17 % selon Merrill Lynch). Mais le déficit de la balance courante américaine (150 milliards de dollars en 1996), élément de faiblesse structurelle du dollar, devrait persister au cours des prochaines années. Conjugué aux réticences de la banque centrale européenne à provoquer *« une dévaluation compétitive »* de l'euro, un tel déséquilibre risque de se montrer plus puissant que la volonté politique des dirigeants européens.

Pierre-Antoine Delhommais

Plus ou moins solide que le deutschemark ?

Selon certains experts, l'euro sera, par principe, moins fort que le deutschemark, puisqu'il naîtra de la fusion de la monnaie allemande avec des devises plus faibles que lui (franc français et, à terme, peseta espagnole et lire italienne). *« La crédibilité de l'euro »*, jugent les spécialistes de l'établissement Fimagest, *« sera intermédiaire entre celle du mark et celle des monnaies d'Europe du Sud »*. D'autres analystes pensent au contraire que le pacte de stabilité budgétaire et l'indépendance de la banque centrale européenne garantiront la qualité intrinsèque de l'euro. Ils notent aussi que les grandes difficultés de l'économie allemande (taux de chômage très élevé, déficit de la balance courante) ont d'ores et déjà fait perdre au mark son statut de devise de référence en Europe. Selon eux, le mark gagnera à se marier avec les monnaies de pays aux économies plus dynamiques que l'Allemagne, comme le florin néerlandais. L'euro serait, dans ce raisonnement, plus fort que la devise allemande elle-même.

Hospices de Beaune : l'éternelle santé des grands vins de Bourgogne

BEAUNE (Côte-d'Or)
de notre envoyé spécial

Rituel majeur dans le paysage viticole planétaire, la 136e vente aux enchères des vins des Hospices de Beaune s'est tenue dimanche 17 novembre. Il s'agit là d'un rendez-vous haut en couleur, d'une rencontre dont le bilan gustatif et les résultats chiffrés fournissent un symptôme essentiel sur la santé des meilleurs vins bourguignons. Et, au-delà, sur l'avenir de l'économie viticole de cette région. Ce dimanche de novembre, comme toujours ou presque, le brouillard était sur Beaune. Comme il y a cinquante ans lorsque Paul Decharme, relatant l'événement, précisait que la pièce de 225 litres de corton – le premier des vingt-six lots d'alors – avait atteint 135 000 francs. *« Tous les records sont battus... Silence donc aux grincheux ! »* (*Le Monde* du 19 novembre 1946).

Les enchères de cette année ont été marquées par l'aura du millésime 1996, une année en tous points étonnante et dont on sait, même si les vins ne sont pas encore « faits », qu'on en parlera avec émotion dans les premières décennies du siècle à venir. *« On ne peut manquer de s'étonner du déferlement de l'intérêt médiatique international pour une manifestation commerciale qui, tout bien pesé, ne correspond pas à des sommes considérables »*, confie Michel Bettane, professeur de lettres classiques et amateur éclairé, reconnu à travers le monde comme l'un des meilleurs dégustateurs des vins français.

Pour M. Bettane, il importe de souligner que les vins issus des Hospices de Beaune jouissent d'une qualité qui, au fil des ans, est devenue régulière. *« Dans le millésime 1996, les blancs sont hautement prometteurs, au premier rang desquels les plus belles cuvées des vins de Corton et de Meursault »*, confie M. Bettane. *« Pour les rouges on trouve de très belles harmonies dans certains vins de Savigny, de Beaune, et d'autres de Volnay-Santenots. Ce sont là des vins musclés, qui seront bons et beaux à boire, et qu'il faudra différencier d'autres, par trop dilués. »*

Mise sur orbite sous la présidence de Claudie André-Deshayes, cette vente des Hospices a permis de dégager un chiffre d'affaires en progression notable par rapport à la vente de 1995. Il faut savoir que les vins vendus à cette occasion, *« dégustés sur fûts »*, ne seront livrés qu'en 1998, la vente de Beaune reproduisant, de manière certes marchande mais aussi démocratique, le commerce « en primeur » qui fait les délices de la planète girondine.

En pratique, cette année, 719 pièces de 228 litres du millésime 1996 étaient proposées à la vente, 607 de rouge et 112 de blanc, soit 154 de plus qu'il y a un an. Et le prix moyen de la pièce a atteint 26 042 francs, contre 23 274 francs en 1995. Le prix moyen de la pièce de rouge a progressé de 12,7 % et celui de la pièce de blanc de 14,5 %. *« Nous avons pour la vente de 1996 dépassé les 18 millions de francs pour environ 200 000 bouteilles »*, a affirmé Bertrand Devillard, président du syndicat des négociants.

Jean-Yves Nau

La privatisation de Deutsche Telekom dope la Bourse de Francfort

FRANCFORT
de notre envoyé spécial

Avec quelques heures de décalage, la cotation des actions de Deutsche Telekom devait commencer, lundi 18 novembre à Francfort et à New York, et se poursuivre mardi à Tokyo. Le prix de mise en vente a été fixé à 28,5 deutschemarks par titre. L'exploitant de téléphone allemand et le consortium en charge du placement, sous la houlette de la Deutsche Bank, de la Dresdner Bank et de l'américain Goldman Sachs se sont réjouis, dimanche à Francfort, du *« succès total »* de l'opération.

Six cents millions d'actions sont mises sur le marché, dans le cadre d'une augmentation de capital d'un montant total d'environ 17,5 milliards de deutschemarks (une soixantaine de milliards de francs), plus de 20 milliards de deutschemarks si l'on prend en compte les 90 millions d'actions supplémentaires que les banques pourront répartir un peu plus tard et les 23 millions de titres acquis par le personnel. Près de 24 % du capital de l'entreprise ont ainsi été mis sur le marché. L'émission a été sursouscrite entre cinq et six fois, et sera attribuée aux deux tiers au public allemand (particuliers et institutionnels). Le reste ira aux investisseurs étrangers : 14 % pour les Etats-Unis, le Canada et l'Amérique du Sud, 8 % pour le Royaume-Uni, 5 % pour l'Asie et 6 % pour le reste de l'Europe. Selon un haut responsable de la Dresdner Bank, l'intérêt des investisseurs institutionnels français aurait été important.

Dans l'ensemble, les petits porteurs et les investisseurs institutionnels se partageront une quantité de titres équivalents. Principaux destinataires des messages publicitaires massifs, quelque deux millions de particuliers allemands ont commandé environ 880 millions de titres au total mais n'en recevront qu'à peine un tiers. Certains observateurs s'attendent à des mouvements de déception pouvant se répercuter sur le cours. Le prix du titre *« reflète le souci de créer un lien fort et durable avec les futurs actionnaires »*, commente Ron Sommer, le président du directoire de Deutsche Telekom. Alors que les banques et la Bourse de Francfort ont augmenté leur capacité de traitement pour gérer en douceur la plus grande introduction en Bourse jamais survenue en Europe, l'optimisme ambiant laisse poindre quelques interrogations sur l'évolution du titre.

FORT ENDETTEMENT

D'après certains experts, le prix de mise en vente est élevé, bien qu'il soit bien inférieur au plafond de 30 DM initialement fixé. La demande a été dopée par une campagne de promotion sans précédent et, le titre faisant partie de l'indice Dax des valeurs allemandes, certains investisseurs le prennent automatiquement dans leur portefeuille. Comparée à ses concurrentes, la compagnie souffre pourtant d'un endettement considérable (107 milliards de DM) et d'importants sureffectifs, même si elle s'est engagée à les réduire. Dernier point faible : le marché allemand sera, dès 1998, un des plus concurrentiels du monde avec la présence de puissants groupes privés alliés à des firmes de télécommunications étrangères.

« Le titre devrait cependant être orienté à la hausse à court terme », juge un analyste, qui craint de voir les petits porteurs vendre assez vite, obligeant les investisseurs institutionnels et les banques chargées du placement à compenser les éventuelles faiblesses du cours. Tout habillée des couleurs rose et grise des Deutsche Telekom, la Bourse de Francfort, qui a battu des records de hausse ces dernières semaines, est en tout cas bien décidée, pendant au moins quelques jours, à profiter de l'euphorie du moment.

Philippe Ricard

Suez s'allège de 4 milliards de francs de créances immobilières

D'ICI la fin de l'année, la compagnie de Suez devrait s'être délestée de 4 milliards de francs de créances immobilières héritées de la banque La Hénin et de son ex-filiale la banque Indosuez (*Le Monde* du 16 novembre).

Il s'agit, pour la compagnie de la rue d'Astorg, d'une étape supplémentaire dans la politique définie par son président, Gérard Mestrallet, *« de ne pas plus avoir d'engagements immobiliers à l'horizon 2001 »*. Déjà, Crédisuez, qui regroupe tout l'immobilier du groupe Suez, avait cédé en début d'année 775 millions d'actifs au fonds américain Partnership. Un galop d'essai qui avait été suivi par deux opérations de grande ampleur, bien que de nature différente. Les AGF ont réduit leur parc immobilier de 5 milliards de francs en cédant notamment leur filiale La Fourmi immobilière. L'UAP a, de son côté, annoncé sa retraite du marché en vendant 3,2 milliards de francs de créances, représentant près de la moitié du portefeuille de sa filiale la Banque Worms. Le marché avait été remporté par Whitehall, un fonds américain géré par Goldman Sachs.

C'est ce même tandem, Goldman Sachs et Whitehall, qui a été sélectionné pour la seconde opération Suez. Au 30 juin, la compagnie détenait encore 12,4 milliards de francs dans l'immobilier répartis en 4,8 milliards d'actifs de qualité patrimoniale, 4,4 milliards de créances sur les professionnels de l'immobilier et 3,2 milliards sur des opérations de promotions immobilières. Suez gère elle-même la cession de la partie patrimoniale constituée d'immeubles et non pas de créances. C'est le cas de l'immeuble des NMPP par exemple. Les contacts pris avec des investisseurs concernaient uniquement les créances. Seule une partie d'entre elles devrait être cédée : 3 milliards sur les quatre engagés sur les professionnels de l'immobilier et 1 milliard sur la promotion qui représente les opérations dans lesquelles Suez est engagé pour son propre compte.

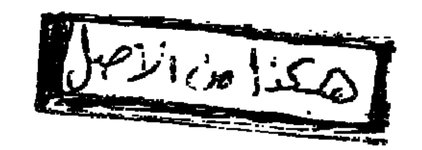
FONDS-VAUTOURS

L'opération ne devrait pas avoir d'impact sur les bénéfices consolidés du groupe, affirme la compagnie de Suez. Cette assurance vient probablement du montant des provisions passées sur ce portefeuille. On se souvient en effet que la cession des créances de l'UAP a fait apparaître une perte de 300 millions de francs et il est peu probable que Suez ait réussi à éviter des moins-values sur cette cession.

Les fonds d'investissements qui s'intéressent au marché français de l'immobilier depuis le début de l'année, qualifiés de fonds-vautours, ont pour objectif un rendement de 20 % en deux ans et leurs conditions d'acquisition sont drastiques et portent une décote importante.

C'est la raison pour laquelle le GAN hésite encore à se délester de son portefeuille immobilier. La compagnie d'assurance étudie les moyens de céder sa société de défaisance Baticrédit qui porte quelque 10 milliards de francs de créances douteuses. D'après le patron du GAN, Jean-Jacques Bonnaud, une telle opération *« peut coûter assez cher »* puisque les pertes, estimées à plus de 2 milliards, devraient être enregistrées d'un coup. Couper les liens avec le fardeau de l'immobilier est pourtant une condition *sine qua non* pour mettre le GAN sur le marché, comme le gouvernement en a l'intention.

Babette Stern



Les syndicats sud-africains investissent en plaçant l'argent de leurs adhérents

Les organisations ouvrières viennent de prendre le contrôle de brasseries, d'hôtels et de journaux

Les syndicats noirs ont attiré dans leurs rangs plus de deux millions de travailleurs. Ces derniers, en l'absence de sécurité sociale, cotisent pour leur retraite auprès de fonds de pension. Les organisations ouvrières ont décidé de faire fructifier cet argent en créant leurs propres sociétés d'investissement. Cet acte de pur capitalisme s'inscrit en complète contradiction avec leur discours politique et provoque des tensions.

JOHANNESBURG
de notre correspondant

Dans la nouvelle Afrique du Sud, les syndicats noirs ne se contentent plus de défendre les intérêts des travailleurs, ils font des affaires. Les organisations ouvrières s'affirment comme des acteurs importants des milieux financiers en investissant en *businessmen* avisés l'argent de leurs adhérents. Elles viennent de franchir un pas supplémentaire dans ce sens avec la prise de contrôle de Johnnic, importante filiale du premier groupe sud-africain – l'Anglo American –, qui possède des brasseries, des hôtels, des journaux et 26 % de Toyota-Afrique du Sud (*Le Monde* du 30 août). Officiellement bouclé jeudi 31 octobre, le tour de table des actionnaires donne aux syndicats la moitié de la minorité de blocage attribuée au *black business*.

La participation dans le capital de Johnnic représente un investissement d'environ 1,5 milliard de francs, le plus important réalisé jusqu'à présent par les syndicats. Mais ce montant ne constitue qu'une faible partie de l'énorme trésor de guerre à leur disposition. A la pointe du combat contre l'apartheid, les syndicats noirs ont attiré dans leurs rangs plus de deux millions de travailleurs. Ces derniers, en l'absence de sécurité sociale, cotisent pour leur retraite auprès de fonds de pension, contrôlés depuis la fin des années 80 par les organisations ouvrières. Les sommes ainsi recueillies sont estimées entre 40 et 60 milliards de francs.

Les syndicats ont décidé, à partir de 1994, de faire fructifier cet argent en créant leurs propres sociétés d'investissement confiées à des professionnels de la finance. Cet acte de pur capitalisme s'inscrit en complète contradiction avec leur discours politique, encore marqué par un marxisme des plus rigides. Depuis l'accès au pouvoir de l'ANC de Nelson Mandela, leur allié politique, les syndicats ne cessent de critiquer sa « dérive » libérale. La Cosatu, la très puissante confédération, qui revendique 1,5 million de membres, s'est longtemps opposée à toute idée de privatisation. Le président Mandela a dû user de toute son influence pour faire accepter, cette année, le principe d'une *« restructuration partielle »* des biens de l'Etat.

PRISE DE POUVOIR

« L'engagement des syndicats dans le monde des affaires est un sujet très délicat qui suscite de fortes tensions dans leurs propres rangs », explique Ravi Naidoo, membre de l'institut économique de la Cosatu. Ces tensions ne peuvent qu'être ravivées par l'opération Johnnic, qui expose au grand jour une politique d'investissement menée jusqu'à présent de façon discrète. Mais les partisans de cette politique font valoir qu'elle s'inscrit dans la stratégie de prise du pouvoir économique par les Noirs. *« La meilleure façon d'influencer l'économie en faveur des intérêts des travailleurs, c'est d'en prendre le contrôle pour pouvoir répondre concrètement à leurs demandes »*, affirme Maivha Mudini, coordinateur des investissements pour la Nactu, une des confédérations syndicales sud-africaines.

Les investissements réalisés par les syndicats répondent théoriquement à des critères s'inscrivant dans cette logique. Le syndicat des mineurs, par exemple, a élaboré un véritable cahier des charges à respecter par l'entreprise dans laquelle il investit : programme de formation en faveur des salariés noirs, accès de ces derniers aux postes de responsabilité. De plus, les profits tirés de ces investissements doivent bénéficier aux membres des syndicats à travers l'amélioration de leurs conditions de logement ou l'attribution de bourses à leurs enfants. La Sactwu, le syndicat de l'industrie textile, le premier à avoir créé sa société d'investissement, accorde ainsi plus de 2 000 prêts d'études par an.

Mais, en réalité, la plus grande partie de l'argent est réinvestie pour financer de nouvelles acquisitions, et, le plus souvent, les investissements sont réalisés avec comme seul critère le meilleur profit possible. *« Dans la pratique, il s'agit tout simplement de faire de l'argent »*, affirme Mark Anderson, consultant financier auprès des syndicats. Leurs sociétés d'investissement semblent obéir davantage à la logique capitaliste qu'aux préoccupations sociales.

Les secteurs d'activité vers lesquels les syndicats se tournent soulignent bien cette inconsistance. Ils évitent, en règle générale, d'investir dans les secteurs industriels, où se trouvent pourtant la très grande majorité de leurs adhérents.

Les syndicats préfèrent placer leur argent dans des holdings contrôlant des sociétés de services, de loisirs ou de biens de consommation à haute valeur ajoutée. Ces investissements font grincer bien des dents dans les milieux syndicaux, comme l'explique Gordon Young, membre d'un institut de recherche sociale au service de plusieurs organisations ouvrières : *« Il y a de meilleurs moyens de promouvoir le bien-être des travailleurs. »*

Frédéric Chambon

Les mineurs font des affaires

« J'aperçois le socialisme à l'horizon, mais en attendant d'y parvenir, il faut faire de l'argent. » **Cette déclaration, en forme de maxime, est attribuée à Marcel Golding, ancien secrétaire général adjoint du syndicat des mineurs. A la tête de la société d'investissements créée par le syndicat, M. Golding s'emploie à mettre en œuvre cette ligne de conduite. L'Union nationale des mineurs (NUM), implantée dans le secteur le plus important de l'économie sud-africaine, est la première organisation ouvrière par le nombre d'adhérents. Elle compte environ 300 000 affiliés. C'est aussi la plus riche, avec un capital en fonds de pension estimé à 3 milliards de francs.**

Des neuf syndicats participants à l'opération Johnnic, la Fédération des mineurs, avec 5,8 % du capital, est celui qui a pris la plus grosse participation. Cet investissement lui donne accès à plusieurs grands groupes, leaders dans le domaine de la distribution, de l'hôtellerie et de l'agroalimentaire.

Pechiney se désengage de la production de boîtes de conserve

PECHINEY poursuit son recentrage à toute vitesse. Après avoir cédé en 1995 plus de 10 milliards de francs d'actifs, le groupe d'aluminium et d'emballage a annoncé, lundi 18 novembre, son désengagement partiel de son activité boîte de conserve métallique (hors boîte-boisson). En fin de semaine dernière, il a signé une lettre d'intention avec le groupe d'emballage Schmalbach-Lubeca, filiale du conglomérat allemand Viag, pour réunir dans un même ensemble leurs activités d'emballage alimentaire métallique, pesant 7 milliards de francs. Cette nouvelle société, qui sera créée au début de 1997, va être rachetée à 60 % par une société financière britannique, Doughty Hanson, Schmalbach et Pechiney gardant chacun 20 % du capital.

Depuis un an, Pechiney cherchait à céder son activité d'emballage métallique, qui lui semblait trop petite (3,2 milliards de francs) pour s'imposer face à CarnaudMetalbox, numéro un européen sur ce marché mûr. Confronté aux mêmes difficultés, Schmalbach était favorable à un rapprochement, mais le groupe français ne voulait pas d'une association à 50/50. L'arrivée d'un financier extérieur, acceptant de prendre la majorité du capital de la nouvelle entité, a résolu le problème. *« Le nouvel ensemble sera mis en Bourse dans trois ou quatre ans. Nous en profiterons sans doute pour vendre notre participation à ce moment-là »*, explique Jean-Pierre Rodier, PDG de Pechiney.

Cette opération ne devrait avoir aucun impact positif sur le résultat de Pechiney. *« Mais, grâce à ce désengagement, notre endettement va diminuer de 1,5 milliard de francs. Cela va nous redonner une petite marge de manœuvre financière »*, souligne M. Rodier. Pechiney conserve 15,8 milliards d'endettement pour 17,7 milliards de fonds propres.

PROGRAMME « CHALLENGE »

Pour retrouver une capacité d'action, le groupe a engagé un programme *« challenge »*, visant à réduire en deux ans 20 % de ses coûts. Celui-ci devrait lui permettre d'économiser 4 milliards de francs, mais se traduira par la suppression de 4 000 à 5 000 emplois dans le monde, dont 2 700 en France. Pechiney envisage aussi de céder encore 1 milliard d'actifs d'ici à la fin de 1997. Depuis le début de l'année, il a vendu sa filiale espagnole Hidro-Nitro (électrométallurgie) pour 150 millions de francs et une partie de son activité bâtiment pour 100 millions.

Pénalisé par la mauvaise tenue des prix de l'aluminium, tombés de 1 800 à 1 419 dollars la tonne en quelques mois, le groupe souffre aussi de la mauvaise conjoncture dans la boîte-boisson. Il avait déjà prévenu d'une possible perte en 1996, suite à ses provisions pour restructurations. Un conflit judiciaire aux Etats-Unis, qui pourrait lui coûter 520 millions de francs, risque d'aggraver sa situation. En Bourse, le titre a perdu 15 % la semaine dernière pour revenir à 196 francs. A l'ouverture, lundi, l'action perdait encore 1,5 % à 193 francs.

Martine Orange

Les routiers se mobilisent pour le respect de la réglementation

DIX JOURS après la manifestation des patrons des entreprises de transport routier, c'était au tour des 400 000 salariés du secteur de se mobiliser, lundi 18 novembre, à l'appel des syndicats CFDT, CGT, FO, FNCR et CFTC. Les cinq fédérations réclament la réduction du temps de travail, le paiement des *« heures d'attente »*, l'arrêt des plans de licenciements et la création d'emplois stables. Elles exigent également la retraite à cinquante-cinq ans pour les conducteurs. Cette journée devrait se traduire par des grèves dans les entreprises, plutôt que par le blocage des routes.

McDonnell Douglas écarté du projet de nouvel avion de combat américain

AU DÉTRIMENT de McDonnell Douglas, qui a été écarté, Boeing et Lockheed Martin sont mis en compétition par le Pentagone pour concevoir le nouvel avion de combat américain qui devra être opérationnel après 2008. Un contrat de 2,2 milliards de dollars (11,2 milliards de francs) doit permettre à chacun des deux constructeurs de mettre au point deux prototypes dans les trois ans à venir. Le marché est évalué à 3 000 appareils. Le choix du gagnant sera fait en 2001. L'éviction de McDonnell Douglas est un rude coup, dès lors que ce groupe venait d'annoncer son intention d'abandonner son projet de long-courrier civil MDXX pour recentrer ses activités dans le secteur militaire. – (*AFP*)

DÉPÊCHES

■ **L'OPEP : l'Organisation des pays exportateurs de pétrole** examinera lors de sa réunion semestrielle, le 27 novembre à Vienne, *« la possibilité d'augmenter son plafond de production »*, a affirmé, le 17 novembre, Rakkad ben Salem ben Rakkad, ministre du pétrole des Emirats arabes unis.

■ **JAPON : le président de la Réserve fédérale, Alan Greenspan,** a exhorté lundi 18 novembre, Tokyo à accélérer les réformes de ses marchés financiers.

■ **LIVRET A : « Je ne vois ni fatalité ni intérêt à ce que le livret A soit banalisé »,** déclare le directeur général de la Caisse des dépôts, Philippe Lagayette, dans un entretien à *La Tribune* du lundi 18 novembre.

■ **VENTE PAR CORRESPONDANCE : les 3 Suisses et Guilbert SA** rachètent le distributeur français de fournitures de bureau JM Bruneau, qui réalise 1 milliard de francs de chiffre d'affaires.

RÈGLEMENT MENSUEL

LUNDI 18 NOVEMBRE

Liquidation : 22 novembre
Taux de report : 3,38
Cours relevés à 12h30

CAC 40 ↘ PARIS
-0,43 %
CAC 40 : 2230,64

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	% variation 31/12 (1)
B.N.P. (T.P)	927	929	+ 0,21	- 0,95
Cr.Lyonnais(T.P.)	796	798	+ 0,25	- 3,27
Renault (T.P.)	1603	1602	- 0,06	- 16,16
Rhone Poulenc(T.P)	1870	1860	- 0,53	- 8,14
Saint Gobain(T.P.)	1215	1218	+ 0,24	+ 7,31
Thomson S.A (T.P)	1025	1022	- 0,29	- 5,37
Accor	657	655	- 0,30	+ 3,31
AGF-Ass.Gen.France	164,30	163	- 0,79	- 0,60
Air Liquide	780	779	- 0,12	+ 5,67
Alcatel Alsthom	456,10	458,40	+ 0,50	+ 8,57
Axa	301,60	291,70	- 3,28	+ 8,87
Axime	600	590	- 1,66	+ 56,49
Bail Investis.	764	750	- 1,83	- 9,86
Bancaire (Cie)	567	565	- 0,35	+ 3,10
Bazar Hot. Ville	504	502	- 0,39	+ 34,58
Bertrand Faure	198,50	195,20	- 1,66	+ 56,16
BIC	752	760	+ 1,06	+ 52,61
BIS	535	531	- 0,74	+ 46,28
B.N.P.	211,40	209,80	- 0,75	- 5,02
Bollore Techno.	556	563	+ 1,25	+ 32,15
Bongrain	2050	2048	- 0,09	- 18,36
Bouygues	510	511	+ 0,19	+ 3,58
Bouygues Offs.	125	126,90	+ 1,52	—
Canal +	1244	1239	- 0,40	+ 34,96
Cap Gemini	243,20	242,10	- 0,45	+ 75,43
Carbone Lorraine	768	770	+ 0,26	+ 83,33
Carrefour	3125	3120	- 0,16	+ 57,44
Casino Guichard	239,80	240	+ 0,08	+ 72,14
Casino Guich.ADP	174,90	174,90	—	+ 62,77
Castorama Dl (Li)	905	899	- 0,66	+ 12,89
C.C.F.	245	244,30	- 0,28	- 2,24
CCMX(ex.CCMC) Ly	44,70	43,40	- 2,90	- 5,65
Cegid (Ly)	531	526	- 0,94	+ 42,16
CEP Communication	365	368	+ 0,82	- 9,35
Cerus Europ.Reun	122	121,60	- 0,32	+ 108,99
Cetelem	1232	1220	- 0,97	+ 32,75
CGIP	1253	1262	+ 0,71	+ 30,37
Chargeurs Intl	228,80	228	- 0,34	—
Christian Dior	721	716	- 0,69	+ 35,60
Ciments Fr.Priv.B	171,40	172	+ 0,35	- 11,79
Cipe France Ly #	592	599	+ 1,18	+ 189,74
Clarins	712	703	- 1,26	+ 68,69
Club Mediterranee	304,80	305,50	+ 0,22	- 21,86
Coflexip	261	252	- 3,44	+ 38,88
Colas	642	640	- 0,31	- 21,24
Comptoir Entrep.1	9,35	9	- 3,74	+ 7,89
Comptoir Moder.	2604	2605	+ 0,03	+ 63,83
CPR	410	413	+ 0,73	+ 3,27
Cred.Fon.France	69,50	69,55	+ 0,07	- 3,76
Credit Local Fce	460	460,20	+ 0,04	+ 17,39
Credit Lyonnais CI	137	136	- 0,72	- 42,12
Credit National	274,10	276	+ 0,69	- 23,33
CS Signaux(CSEE)	236	231	- 2,11	+ 15,50
Damart	4248	4230	- 0,42	+ 8,62
Danone	725	724	- 0,13	- 10,39
Dassault-Aviation	1071	1085	+ 1,30	+ 240,12
Dassault Electro	434	444	+ 2,30	+ 174,24
Dassault Systemes	248,60	247	- 0,64	—
De Dietrich	210,10	209,20	- 0,42	+ 7,04
Degremont	387	383,50	- 0,90	- 8,29
Dev.R.N-P.Cal Li #	40,80	39,40	- 3,43	- 29,59
DMC (Dollfus Mi)	129,40	120,50	- 6,87	- 39,71
Dynaction	127	123,30	- 2,91	+ 35,49
Eaux (Gle des)	646	643	- 0,46	+ 31,51
Eiffage	201,90	191,50	- 5,15	- 71,24
Elf Aquitaine	426,40	429,10	+ 0,63	+ 18,93
Eramet	281,90	287	+ 1,80	- 10,31
Eridania Beghin	824	828	+ 0,48	- 1,42
Essilor Intl	1559	1525	- 2,18	+ 62,92
Essilor Intl ADP	1250	1225	- 2	+ 79,89
Esso	550	544	- 1,09	+ 11,02
Eurafrance	2289	2289	—	+ 46,16
Euro Disney	10,65	10,80	+ 1,40	- 3,33
Europe 1	1130	1125	- 0,44	+ 13,69
Eurotunnel	7,80	7,70	- 1,28	+ 15,78
Filipacchi Medias	1117	1116	- 0,08	+ 42,34
Fimalac SA	464	465	+ 0,21	+ 46,31
Finextel	82,90	82,50	- 0,48	+ 16,08
Fives-Lille	485	485	—	+ 31,79
Fromageries Bel	4320	4266	- 1,25	- 8,21
Galeries Lafayette	1860	1840	- 1,07	+ 54,16
GAN	120	121	+ 0,83	- 32,40
Gascogne (B)	437	439,90	+ 0,66	+ 6,51
Gaumont #	430	430	—	+ 36,50
Gaz et Eaux	2139	2130	- 0,42	+ 31,61
Geophysique	361,20	368,50	+ 2,02	+ 134,99
G.F.C.	440	440,10	+ 0,02	+ 19,59
Groupe Andre S.A.	346	336	- 2,89	- 5,21
Gr.Zannier (Ly) #	103,50	102	- 1,44	+ 72,88
GTM-Entrepose	231,50	234,80	+ 1,42	- 31,64
Guilbert	890	898	+ 0,89	+ 56,77
Guyenne Gascogne	1870	1895	+ 1,33	+ 41,94
Havas	340	339,20	- 0,23	- 12,68
Havas Advertising	582	574	- 1,37	+ 43,50
Imetal	819	812	- 0,85	+ 38,88
Immeubl.France	320	320	—	+ 9,58
Ingenico	79,80	79	- 1	+ 126,03
Interbail	213,80	212	- 0,84	- 19,68
Intertechnique 1	905	905	—	+ 117,44
Jean Lefebvre	253	252	- 0,39	- 10,03
Klepierre	658	658	—	+ 14,48
Labinal	935	925	- 1,06	+ 70,34
Lafarge	319,60	316,30	- 1,03	+ 0,25
Lagardere	157,60	157,50	- 0,06	+ 75
Lapeyre	283,50	281	- 0,88	+ 15,36
Lebon	191,80	182	- 5,10	- 2,15
Legrand	912	905	- 0,76	+ 19,79
Legrand ADP	579	572	- 1,20	+ 16,73
Legris Indust.	218,90	215	- 1,78	+ 34,88
Locindus	733	731	- 0,27	- 11,92
L'Oreal	1863	1847	- 0,85	+ 54,98
LVMH Moet Vuitton	1247	[illegible]	- 1,04	[illegible]
Lyonnaise Eaux	464	[illegible]	+ 0,56	[illegible]
Marine Wendel	470,50	[illegible]	- 0,74	[illegible]
Metaleurop	45,60	[illegible]	- 0,98	[illegible]
Metrologie Inter.	13,35	[illegible]	- 1,87	[illegible]
Michelin	255,60	[illegible]	- 0,39	[illegible]
Moulinex	113,30	[illegible]	+ 0,26	[illegible]
Nord-Est	128,50	[illegible]	+ 0,38	[illegible]
Nordon (Ny)	336	[illegible]	+ 1,13	[illegible]
NRJ #	693	[illegible]	- 4,04	[illegible]
OLIPAR	85	[illegible]	- 0,70	[illegible]
Paribas	368,70	[illegible]	- 1,81	[illegible]
Pathe	1245	[illegible]	+ 0,40	[illegible]
Pechiney	196	[illegible]	- 1,88	[illegible]
Pernod-Ricard	280	[illegible]	- 0,35	[illegible]
Peugeot	607	[illegible]	- 0,16	[illegible]
Pinault-Prin.Red.	1961	[illegible]	- 0,61	[illegible]
Plastic-Omn.(Ly)	450	[illegible]	—	[illegible]
Primagaz	568	[illegible]	- 0,88	[illegible]
Promodes	1520	[illegible]	+ 0,52	[illegible]
Publicis	441	[illegible]	+ 0,90	[illegible]
Remy Cointreau	128	[illegible]	- 2,34	[illegible]
Renault	123,10	[illegible]	- 2,03	[illegible]
Rexel	1515	[illegible]	+ 0,26	[illegible]
Rhone Poulenc A	157,20	[illegible]	- 0,57	[illegible]
Rochette (La)	23	[illegible]	- 3,91	[illegible]
Roussel Uclaf	1360	[illegible]	- 0,44	[illegible]
Rue Imperiale(Ly)	4603	[illegible]	+ 0,69	[illegible]
Sade (Ny)	176	[illegible]	+ 3,40	[illegible]
Sagem SA	3200	[illegible]	- 0,37	[illegible]
Saint-Gobain	718	[illegible]	- 0,13	[illegible]
Saint-Louis	1294	[illegible]	- 0,61	[illegible]
Salomon (Ly)	442,10	[illegible]	+ 1,22	[illegible]
Salvepar (Ny)	402	[illegible]	+ 0,74	[illegible]
Sanofi	449,60	[illegible]	- 0,68	[illegible]
Sat	1675	[illegible]	- 0,59	[illegible]
Saupiquet (Ns)	722	[illegible]	- 0,55	[illegible]
Schneider SA	253,10	[illegible]	- 0,47	[illegible]
SCOR	193	[illegible]	- 0,36	[illegible]
S.E.B.	1040	[illegible]	- 2,78	[illegible]
Sefimeg	398	[illegible]	- 1,50	[illegible]
SEITA	190	[illegible]	+ 2,10	[illegible]
Selectibanque	70,90	[illegible]	- 1,26	[illegible]
SFIM	1060	[illegible]	- 0,75	[illegible]
SGE	103,40	[illegible]	- 1,25	[illegible]
Sidel	322,60	[illegible]	+ 1,20	[illegible]
Simco	441	[illegible]	—	[illegible]
S.I.T.A.	1172	[illegible]	- 1,02	[illegible]
Skis Rossignol	130	[illegible]	- 0,53	[illegible]
Sligos	694	[illegible]	- 0,72	[illegible]
Societe Generale	577	[illegible]	- 0,17	[illegible]
Sodexho	2390	[illegible]	+ 0,41	[illegible]
Sommer-Allibert	151	[illegible]	—	[illegible]
Sophia	196	[illegible]	+ 0,91	[illegible]
Spir Communication	515	[illegible]	+ 1,74	[illegible]
Strafor Facom	369,50	[illegible]	+ 1,48	[illegible]
Suez	224,10	[illegible]	- 1,38	[illegible]
Synthelabo	476,60	[illegible]	- 1,17	[illegible]
Technip	497,60	[illegible]	+ 0,08	[illegible]
Thomson-CSF	164,70	[illegible]	- 0,24	[illegible]
Total	395	[illegible]	+ 1,51	[illegible]
UAP	134,10	[illegible]	- 2,46	[illegible]
UFB Locabail	473	[illegible]	+ 0,84	[illegible]
UIC	36	[illegible]	+ 0,55	[illegible]
UIF	414	[illegible]	—	[illegible]
UIS	165	[illegible]	- 0,30	[illegible]
Uniball	506	[illegible]	- 0,39	[illegible]
Union Assur.Fdal	600	[illegible]	- 0,83	[illegible]
Usinor Sacilor	78	[illegible]	- 0,83	[illegible]
Valeo	■ 308,90	[illegible]	+ 0,19	[illegible]
Vallourec	292,50	[illegible]	- 1,70	[illegible]
Via Banque	158,70	[illegible]	+ 5,98	[illegible]
Worms & Cie	283	[illegible]	- 2,82	[illegible]
Zodiac ex.dt divid	1499	[illegible]	- 0,66	[illegible]
Elf Gabon	1195	[illegible]	—	[illegible]

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	% variation 31/12 (1)
ABN Amro Hol.#	314,70	[illegible]	- 0,25	[illegible]
Adecco S.A.	1343	[illegible]	+ 1,11	[illegible]
Adidas AG #	420	[illegible]	+ 2,92	[illegible]
American Express	256,50	[illegible]	+ 0,62	[illegible]
Anglo American #	291	[illegible]	+ 1,40	[illegible]
Amgold #	453,90	[illegible]	- 1,93	[illegible]
Arjo Wiggins App.	13,75	[illegible]	- 1,81	[illegible]
A.T.T. #	193,40	[illegible]	- 0,77	[illegible]
Banco Santander #	273	273	—	[illegible]
Barrick Gold #	142	[illegible]	+ 0,56	[illegible]
B.A.S.F. #	175	[illegible]	- 0,91	[illegible]
Bayer #	198,60	[illegible]	- 1,05	[illegible]
Blenheim Group	41,25	[illegible]	- 0,12	[illegible]
Cordiant PLC	7,95	[illegible]	—	[illegible]
Crown Cork ord.	256,60	[illegible]	- 0,23	[illegible]
Crown Cork PF CV	244	[illegible]	+ 1,63	[illegible]
Daimler Benz #	331,40	[illegible]	- 0,87	[illegible]
De Beers #	152,90	[illegible]	+ 2,68	[illegible]
Deutsche Bank #	245,20	[illegible]	- 1,30	[illegible]
Dresdner Bank #	151	[illegible]	+ 0,99	[illegible]
Driefontein #	65,05	[illegible]	+ 0,69	[illegible]
Du Pont Nemours #	■ 474,40	[illegible]	- 0,88	[illegible]
Eastman Kodak #	428	[illegible]	- 0,84	[illegible]
East Rand #	1,94	[illegible]	+ 2,57	[illegible]
Echo Bay Mines #	39,15	[illegible]	+ 1,14	[illegible]
Electrolux #	295	[illegible]	+ 0,71	[illegible]
Ericsson #	157	[illegible]	- 1,27	[illegible]
Ford Motor #	157,50	[illegible]	+ 1,20	[illegible]
Freegold #	45,40	[illegible]	+ 1,32	[illegible]
Gencor Limited #	17,55	[illegible]	+ 1,70	[illegible]
General Elect. #	540	[illegible]	- 1,85	[illegible]
General Motors #	282	[illegible]	- 0,07	[illegible]
Gle Belgique #	380,10	[illegible]	+ 0,10	[illegible]
Grd Metropolitan	39,85	[illegible]	- 1,38	[illegible]
Guinness Plc #	37,50	[illegible]	- 0,26	[illegible]
Hanson Plc	6,65	[illegible]	- 0,75	[illegible]
Harmony Gold #	40,50	[illegible]	+ 0,24	[illegible]
Hitachi #	46,60	46,10	- 1,07	- 7,80
Hoechst #	214,20	213,20	- 0,46	+ 60,54
I.B.M #	713	734	+ 2,94	+ 67,57
I.C.I #	64,65	63,40	- 1,93	+ 12,21
Ito Yokado #	253,20	251,50	- 0,67	- 17,26
Matsushita #	86,15	88,15	—	+ 9,18
Mc Donald's #	248	245,20	- 1,12	+ 11,05
Merck and Co #	417	416,10	- 0,21	+ 28,62
Mitsubishi Corp.#	61,50	60,55	- 1,54	+ 0,91
Mobil Corporat.#	611	608	- 0,49	+ 9,54
Morgan J.P. #	446,90	448,60	+ 0,38	+ 16,82
Nestle SA Nom. #	5740	5740	—	+ 5,51
Nipp. MeatPacker #	68	68,20	+ 0,29	- 7,21
Nokia A	284,10	287,40	+ 1,16	+ 51,26
Norsk Hydro #	245	246,80	+ 0,73	+ 20,92
Petrofina #	1600	1602	+ 0,12	+ 3,39
Philip Morris #	519	514	- 0,96	+ 17,29
Philips N.V #	187,80	186,90	- 0,47	+ 6,43
Placer Dome Inc #	132,70	133	+ 0,22	+ 14,35
Procter Gamble #	543	545	+ 0,36	+ 32,92
Quilmes	278	286,50	+ 3,05	+ 33,25
Randfontein #	25,85	25,60	- 0,96	- 22,18
Rhone Poul.Rorer #	359,50	358,50	- 0,27	+ 39,92
Royal Dutch #	845	856	+ 1,30	+ 24,96
R T Z #	78	78	—	+ 11,42
Sega Enterprises	206,80	206	- 0,38	- 28,76
Saint-Helena #	31,05	31,05	—	+ 16,72
Schlumberger #	520	522	+ 0,38	+ 54,34
SGS Thomson Micro.	317,10	316,90	- 0,06	+ 69,01
Shell Transport #	83,25	83,30	+ 0,06	+ 31,59
Siemens #	250	248,80	- 0,48	- 6,88
Sony Corp. #	318	320	+ 0,62	+ 8,84
Sumitomo Bank #	90,85	90,10	- 0,82	- 15
T.D.K #	312,50	307,10	- 1,72	+ 22,35
Telefonica #	112,20	112,30	+ 0,08	+ 67,36
Toshiba #	33,20	33,20	—	- 14,87
Unilever #	■ 851	846	- 0,58	+ 23,66
United Technol. #	675	669	- 0,88	+ 46,38
Vaal Reefs #	396	394	- 0,50	+ 22,74
Volkswagen A.G #	2100	2101	+ 0,04	+ 28,42
Volvo (act.B) #	108,50	108	- 0,46	+ 26,64
Western Deep #	170	170	—	+ 6,05
Yamanouchi #	109,10	109	- 0,09	+ 6,86
Zambia Copper	6,35	6,50	+ 2,36	+ 275,72

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12h30
LUNDI 18 NOVEMBRE

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	118,61	0,419
CEPME 8,5% 88-97CA	102,50	3,380
CEPME 9% 89-99 CA#	112,14	2,318
CEPME 9% 92-06 TSR	121,40	3,723 o
CFD 9,7% 90-03 CB	122,70	7,686 ↑
CFD 8,6% 92-05 CB	118,25	6,697
CFF 10% 88-98 CA#	110,37	8,822 d
CFF 9% 88-97 CA#	104,03	1,208
CFF 10,25%90-01CB#	118,80	7,049
CLF 8,9% 88-00 CA#	113,79	4,316 ↑
CLF 9%88-93/98 CA#	106,05	7,230
CNA 9% 4/92-07	122,23	4,956 ↑
CRH 8,6% 92/94-03	116,81	3,416 ↑
CRH 8,5% 10/87-88#	109,57	8,038
EDF 8,6% 88-89 CA#	112,38	6,579
EDF 8,6% 92-04 #	117,90	5,325 ↓
Emp.Etat 6%93-97 #	101,58	2,104
Finansder 9%91-06#	121,69	8,572
Finansd.8,6%92-02#	116,05	[illegible]
Floral9,75% 90-99#	113,63	[illegible]
OAT 8,5% 87-97CA#	102,82	[illegible]
OAT 9,90%85-97 CA#	106,40	[illegible]
OAT 88-98 TME CA#	101,90	[illegible]
OAT 9/85-98 TRA	—	[illegible]
OAT 9,50%88-98 CA#	108,76	[illegible]
OAT TMB 87/99 CA#	99,83	[illegible]
OAT 8,125% 89-99 #	109,62	[illegible]
OAT 8,50%90/00 CA#	112,88	[illegible]
OAT 85/00 TRA CA#	106,85	[illegible]
OAT 10%5/85-00 CA#	117,84	[illegible]
OAT 89-01 TME CA#	104,65	[illegible]
OAT 8,5% 87-02 CA#	117,25	[illegible]
OAT 8,50% 89-19 #	122,55	[illegible]
OAT 8,50%92-23 CA#	—	[illegible]
SNCF 8,8% 87-94CA	109,22	[illegible]
Lyon.Eaux 6,5%90CV	964	[illegible]

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel	105	[illegible]
Bains C.Monaco ◆	485	[illegible]
B.N.P.Intercont.	497	[illegible]
Bidermann Intl ◆	110	[illegible]
B T P (la cie) ◆	7,60	[illegible]
Centenaire Blanzy	385	[illegible]
Champex (Ny)	20	[illegible]
CIC Un.Euro.CIP	324	[illegible]
C.I.T.R.A.M. (B) ◆	1850	[illegible]
Concorde-Ass Risq	830	[illegible]
Darblay ◆	430	[illegible]
Didot Bottin	840	[illegible]
Eaux Bassin Vichy	3600	[illegible]
Ecia	729	[illegible]
Ent.Mag. Paris ◆	1220	[illegible]
Fidei	30,50	[illegible]
Finalens ◆	350	[illegible]
F.I.P.P. ◆	152,80	[illegible]
Fonciere (Cie)	510	[illegible]
Fonciere Euris	219	[illegible]
Foncina #	434	[illegible]
France I.A.R.D. ◆	1086	[illegible]
France S.A.	1260	[illegible]
From. Paul-Renard ◆	2050	[illegible]
Gevelot	1060	[illegible]
G.T.I (Transport)	197	[illegible]
Immobail	101	[illegible]
Immobanque	630	[illegible]
Lucia ◆	55	[illegible]
Monoprix	172	[illegible]
Metal Deploye ◆	380	[illegible]
Mors #	7,45	[illegible]
Navigation (Nle)	76,50	[illegible]
Paluel-Marmont ◆	242	[illegible]
Exa.Clairefont(Ny)	1060	[illegible]
Parfinance	236	[illegible]
Paris Orleans ◆	250	[illegible]
Piper Heidsieck ◆	1720	[illegible]
Promodes (CI) ◆	961	[illegible]
PSB Industries Ly	309	[illegible]
Rougier #	355	[illegible]
Saga ◆	90	[illegible]
Salins du Midi	407,10	[illegible]
Silic	733	[illegible]
S.I.P.H. ◆	190	[illegible]
Sofal	41	[illegible]
Sofragi ◆	4100	[illegible]
Sovabail	350	[illegible]
Taittinger	1460	[illegible]
Tour Eiffel ◆	267	[illegible]
Vicat	400,10	[illegible]

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	198,10	198,10
Commerzbank AG	123,50	123,50
Fiat Ord.	16,20	16,20
Gevaert	355	355
Gold Fields South	131	131
Kubota Corp.	29	29
Montedison act.ep.	10,05	10,05
Olympus Optical	41	41
Robeco	406,60	413
Rodamco N.V.	143	142,70
Rolinco	427,70	428,10
Sema Group Plc	80	79,90
Solvay SA	3085	3082

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12h30
LUNDI 18 NOVEMBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #	50	48,75
AFE #	480	476
Aigle #	170	165
Albert S.A (Ns) ◆	96	96
Altran Techno. #	1530	1526
Montaignes P.Gest. ◆	740	740
Assystem #	425	418
Bque Picardie (Li) ◆	591	591
Bque Tarneaud(B)#	239	237,50
Bque Vernes	147	145
Beneteau #	613	599
B I M P	60,05	60
Boiron (Ly) #	600	603
Boisset (Ly)#	252	252
But S.A.	295,90	290
Cardif SA	719	725
C.E.E #	193	190
Cermes # (Ly) ●	350	375
CFPI #	270	277
Change Bourse (M)	260,10	262
Christ.Dalloz #	1680	1699
CNIM CA#	188	189,50
Codetour	281	280
Comp.Euro.Tele-CET	412	419
Conflandey S.A.	250	258
C.A.Haute Normand.	340	340
C.A. Paris IDF	788	785
C.A.Ille & Vilaine	344	344
C.A.Morbihan (Ns)	327,20	327
C.A.du Nord (Li)	520	528
C.A. Oise CCI ◆	272,10	272,10
Creeks ◆	26	26
Devanlay	443	442
Devernois (Ly)	471	480
Ducros Serv.Rapide	64,50	64,50
Ecco Trav.Tempo Ly	435	388,10
Europ.Extinc.(Ly)#	307	305
Europ Propulsion ●	482	625
Expand s.a	313	318
Factorem	692	719
Faiveley #	306	312,50
Finacor	85,20	85
Finmfo	520	520
Fructivie	620	628
Gautier France #	260	260
Gel 2000	78,80	77
GFI Industries #	745	[illegible]
Girodet (Ly) #	29,25	[illegible]
GLM S.A.	300,10	[illegible]
Grandoptic.Photo #	802	[illegible]
Gpe Guillin # Ly	165	[illegible]
Kindy #	155	[illegible]
Guerbet	275	[illegible]
Hermes Internat.1#	1370	[illegible]
Hurel Dubois	491	[illegible]
ICBT Groupe #	204	[illegible]
I.C.C.	109	[illegible]
Idianova	71	[illegible]
Int. Computer #	105,50	[illegible]
IPBM	69	[illegible]
M6-Metropole TV	454	[illegible]
Manitou #	580	[illegible]
Manutan	445	[illegible]
Marie Brizard	889	[illegible]
Maxi-Livres/Profr.	207	[illegible]
Mecelec (Ly)	68	[illegible]
MGI Coutier	236	[illegible]
Monneret Jouet Ly#	70,45	[illegible]
Naf-Naf #	49,50	[illegible]
NSC Schlum. Ny	610	[illegible]
Onet #	1002	[illegible]
Paul Predault #	162	165
P.C.W. ●	19	19
Petit Boy #	77	[illegible]
Phyto-Lierac	239,50	[illegible]
Pochet	819	[illegible]
Poujoulat Ets (Ns)	228,50	[illegible]
Radiall #	546	[illegible]
Rallye(Cathiard)Ly	209	[illegible]
Reydel Indust.Li ◆	931	[illegible]
Robertet #	942	[illegible]
Rouleau-Guichard	330	[illegible]
Securidev #	77	[illegible]
Smoby (Ly)#	536	[illegible]
Sofco (Ly)	57,20	[illegible]
Sofibus ◆	355	[illegible]
Sogepag # ◆	141	[illegible]
Sogeparc (Fin)	713	[illegible]
Sopra	341,80	[illegible]
Steph.Kelian #	63	[illegible]
Sylea	598	[illegible]
Teisseire-France	171	[illegible]
TF1-1	524	[illegible]
Thermador Hold(Ly)	234	[illegible]
Trouvay Cauvin #	78,50	[illegible]
Unilog	540	[illegible]
Union Fin.France	600	[illegible]
Viel et Cie #	130,10	[illegible]
Vilmorin et Cie #	467	[illegible]
Virbac	585	[illegible]

NOUVEAU MARCHÉ

Cours relevés à 12h30
LUNDI 18 NOVEMBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor	96	[illegible]
Coil	181,10	[illegible]
Electronique D2	491	[illegible]
FDM Pharma n.	204	[illegible]
Genset	270	[illegible]
High Co.	210	[illegible]
Infonie	85	[illegible]
Joliez-Regol	89	[illegible]
Mille Amis	99,95	[illegible]
Picogiga	159,80	[illegible]
Proxidis	33,10	[illegible]
Stelax	4,50	[illegible]

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12h30
LUNDI 18 NOVEMBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Eridania-Béghin Cl. ◆	765	765
Crédit Gén.Ind. ◆	29	29
Générale Occidentale ◆	65	65
Mumm ◆	1400	1400
Sté lecteurs du Monde ◆	161	161

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 15 novembre

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
AGIPI		
Agipi Ambition (Axa)	124,06	118,15
BANQUES POPULAIRES		
Valorg ◇	2477,89	2441,27
BANQUE TRANSATLANTIQUE		
Arbitr. Court Terme ◆	9572,35	9572,35
Arbitr. Première ◆	9515,77	9421,55
Arbitr. Sécurité ◆	17562,95	17475,57
BNP		
Antigone Tresorerie	867785	867785
Natio Court Terme	13940	13940
Natio Court Terme2	378539	378539
Natio Epargne	2242	2219,80
Natio Ep. Capital C/D	16403,64	16241,46
Natio Ep. Croissance	2459,63	2411,40
Natio Ep. Obligations	225,28	220,86
Natio Epargne Retraite	142,36	139,57
Natio Epargne Tresor	10983,94	10962,02
Natio Epargne Valeur	583,03	571,60
Natio France Index	1203,94	1180,33
Natio Immobilier	1244,61	1220,21
Natio Inter	1924,79	1887,05
Natio Monétaire C/D	5399,63	5399,63
Natio Opportunites	164,67	161,44
Natio Patrimoine	1559,51	1528,93
Natio Perspectives	1378,50	1292,65
Natio Placements C/D	77443,56	77443,56
Natio Revenus	1107,76	1096,79
Natio Sécurité	11739,44	11739,44
Natio Valeurs	1114,02	1092,18
BRED BANQUE POPULAIRE		
Moneden	90626,50	90626,50
Oblig. tres caté.	246,68	243,03
CDC GESTION		
Livret Bourse Inv. D ◇	679,06	659,28
Le Livret Portefeuille D ◇	909,76	883,26
SICAV MULTI-PROMOTEURS		
Nord Sud Dévelop. C/D ◇	2267,12	2262,59
Patrimoine Retraite C ◇	305,29	299,30
Sicav Associations C ◇	2389,34	2389,34
CDC TRESOR		
Fonsicav C ◇	19232,20	19282,20
Mutual. dépôts Sicav C ◇	18834,57	18815,75
CAISSE D'EPARGNE		
Ecur. Actions Futur D ◇	224,59	220,19
Ecur. Capicourt C ◇	228,13	228,13
Ecur. Capitalisation C ◇	238,16	238,16
Ecur. Distrimonétaire D ◇	10411,07	10411,07
Ecur. Expansion C ◇	81351,86	81037,75
Ecur. Géovaleurs C ◇	2969,24	2911,02
Ecur. Investis. D ◇	184,39	180,77
Ecur. Monépremière ◇	11121,02	11121,02
Ecur. Monétaire C ◇	12845,60	12845,60
Ecur. Monétaire D ◇	12233,80	12233,80
Ecur. Trésorerie C/D ◇	315,81	315,81
Ecur. Trimestriel D ◇	1988,81	1973,88
Eparcourt-Sicav D ◇	197,13	197,23
Géoptim C ◇	12240,44	12099,35
Géoptim D ◇	11912,35	11796,31
Horizon C ◇	1798,69	1763,42
Prévoyance Ecur. D ◇	103,30	103,30
Fonds communs de placements		
Ecur. Capipremière C ◇	11724,70	11701,30
Ecur. Sécuripremière C ◇	11716,53	11704,85
Ecur. Sensipremière C ◇	12602,47	12571,04
CNCA (CRÉDIT AGRICOLE)		
Amplia ◇	117571,88	117571,88
Atout Amérique	144,31	140,79
Atout Asie	98,08	95,68
Atout Futur C	633,88	618,42
Atout Futur D	604,67	589,92
Coexis	1900,02	1864,97
Dieze	1948,91	1912,57
Elicash ◇	932380,46	932380,46
Epargne-Unie	174,74	170,48
Eurodyn	1965,45	1917,51
Indicia ◆	1347,04	1313,94
Moné.JC ◇	11757,28	11757,28
Moné.JD ◇	11757,28	11757,28
Oblifutur	523,51	513,75
Oraction	1762,94	1719,94
Revenu-Vert	1218,53	1195,81
Sévéa ◆	109,97	107,29
Synthésis	17143,95	16807,79
Uni Foncier	1252,62	1222,07
Uni France	702,02	684,90
Uni Garantie C	1814,10	1780,22
Uni Garantie D	1474,98	1447,86
Uni-Régions	1562,27	1524,17
Univar C ◇	304,66	304,66
Univar D ◇	298,87	298,87
Univers Actions	193,37	[illegible]
Univers-Obligations	228,39	[illegible]
CIC BANQUES		
Francic	595,98	578,62
Francic Pierre	119,72	116,23
Francic Régions ◆	1662,70	1614,27
CIC PARIS		
Cicamonde	1351,25	[illegible]
Converticic	355,31	[illegible]
Ecocic	1470,62	[illegible]
Oblicic Mondial	3463,80	[illegible]
Oblicic Régions	1186,22	[illegible]
Rentacic	167,02	[illegible]
CRÉDIT LYONNAIS		
Euro Solidarité	1370,78	1357,21
Lion 20000	16912,90	16912,90
Lion Association	11530,66	11530,66
Lion Plus	1493,07	1463,79
Lion Trésor	2458,90	2434,55
Oblilion	1920,65	1901,63
Sicav 5000	608,34	596,41
Slivafrance	1014,67	994,77
Slivam	499,23	489,44
Slivarente	237,96	233,29
Slivinter	613,95	601,91
Trilion	5313,80	5265,61
CRÉDIT MUTUEL FINANCE		
Avenir Alizes	2171,69	2129,17
Créd.Mut.Mid.Act.Fr.	134,14	130,55
Créd.Mut.Ep.Cour.T.	894,22	894,22
Créd.Mut.Ep.Ind. C	111,23	[illegible]
Créd.Mut.Ep.J	22601,72	[illegible]
Créd.Mut.Ep.long.T.	245,22	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Monde	1285	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Oblig.	1808,07	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Quatre	1122,35	[illegible]
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE		
Asie 2000	709,02	[illegible]
Saint-Honoré Capital	18988,76	[illegible]
St-Honoré March. Emer.	630,65	[illegible]
St-Honoré Pacifique	732,91	[illegible]
LEGAL & GENERAL BANK		
Sécuritaux ◇	1808,05	[illegible]
Stratégie Actions	989,05	[illegible]
Stratégie Rendement	1868,24	[illegible]
LA POSTE		
Amplitude Monde C ◇	830,61	[illegible]
Amplitude Monde D ◇	809,16	[illegible]
Amplitude Europe C/D ◇	118,95	[illegible]
Eanciel D ◇	141,46	[illegible]
Emergence Poste D ◇	116,78	[illegible]
Géobilys C ◇	646,27	[illegible]
Géobilys D ◇	616,82	[illegible]
Intensys C ◇	115,90	[illegible]
Intensys D ◇	110,98	[illegible]
Latitude C ◇	146,24	[illegible]
Latitude D ◇	137,58	[illegible]
Oblitys D ◇	607,09	[illegible]
Plénitude D ◇	167,76	[illegible]
Poste Gestion C ◇	43781,86	[illegible]
Revenus Trimestr. D ◇	5276,61	[illegible]
Solstice D ◇	2366,69	[illegible]
Thésora C ◇	951,01	[illegible]
Thésora D ◇	865,64	[illegible]
SOCIETE GENERALE		
Actimonétaire C	37398,93	37398,93
Actimonétaire D	30453,02	30453,02
Cadence 1 D	1078,65	1067,97
Cadence 2 D	1065,85	1055,30
Cadence 3 D	1069,65	1059,06
Capimonétaire C	404,58	404,18
Capimonétaire D	375,92	375,54
Sogeoblig C	8884,48	8796,51
Interoblig C	6780,80	6713,66
Intersélection France D	607,38	595,47
S.G. France opport. C	1738,98	1704,88
S.G. France opport. D	1676,96	1644,08
Sogenfrance C	1549,81	1519,42
Sogenfrance D	1430,30	1402,25
Sogépargne D	303,80	300,79
Soginter C	1850,18	1813,90
Fonds communs de placements		
Favor D ◆	1241,77	1217,42
Sogellance D ◆	1678,39	1661,77
Sogenfrance Tempo D ◆	155,41	155,41

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.

DISPARITIONS

Alger Hiss

Un des derniers témoins du maccarthysme

ALGER HISS, ancien haut fonctionnaire américain, est mort vendredi 15 novembre, à New York (*Le Monde* daté 17-18 novembre).

Avec cet homme âgé de quatre-vingt-douze ans disparaît l'un des derniers témoins – et peut-être aussi l'ultime victime – du maccarthysme, période de la guerre froide que bien des Américains considèrent comme une tache indélébile sur leur passé collectif. Depuis son procès, en 1950, jusqu'à sa mort, Alger Hiss aura continué à défendre son honneur, sans parvenir à éteindre la controverse sur son passé d'espion présumé au service de l'ex-URSS.

Son cas n'aurait sans doute pas passionné à ce point les historiens si, à l'époque, un jeune et ambitieux membre de la Chambre des représentants n'avait acquis sa notoriété en devenant le Fouquier-Tinville de Alger Hiss : Richard Nixon. Le trente-septième président des Etats-Unis reconnaîtra un jour que l'affaire Hiss aura agi comme un tremplin pour sa carrière politique. Sorti de Harvard, le brillant et libéral Alger Hiss exerça son métier d'avocat pendant trois ans avant de rejoindre l'administration du New Deal du président Franklin Roosevelt.

En octobre 1944, il assiste à la conférence de Dumbarton-Oaks, qui décide de la création des Nations unies. Membre de la délégation américaine à Yalta, il est secrétaire général de la conférence de San Francisco, où, en juin 1945, est signée la charte de l'ONU. L'année suivante, il devient président de la prestigieuse Fondation Carnegie pour la paix internationale. Puis, tout bascule. A la Chambre des représentants, la commission des activités antiaméricaines rivalise de zèle anticommuniste avec la commission d'enquête du Sénat, qui deviendra l'instrument personnel de la vindicte de Joseph McCarthy, sénateur du Wisconsin.

L'homme qui fera tomber Alger Hiss s'appelle Whittaker Chambers. Rédacteur en chef au magazine *Time*, c'est un espion soviétique repenti. En août 1948, il affirme que, dix ans plus tôt, Hiss lui a fourni des documents secrets provenant du département d'Etat, qu'il a lui-même transmis à Moscou. Entendu par un grand jury fédéral, Hiss nie en bloc. Le président Truman prend la défense de l'ancien haut fonctionnaire et qualifie l'acte d'accusation de *« diversion »*, ce qui lui vaut la hargne de Richard Nixon.

Hiss est reconnu non coupable, mais un coup de théâtre intervient en 1949, orchestré par Whittaker Chambers. L'ex-espion conduit les enquêteurs dans sa ferme du Maryland et exhibe une... citrouille, dans laquelle on trouve trois microfilms contenant des secrets d'Etat. Le voleur, affirme Chambers, n'est autre qu'Alger Hiss. Les dénégations de l'ex-diplomate sont balayées : il est condamné à cinq ans de prison pour faux témoignage. Libéré en novembre 1954, il deviendra vendeur dans une papeterie.

Etait-il coupable ? Un historien russe, le général Dimitri Volkogonov, affirmera en 1993 que rien, dans les archives du KGB, ne permet de soutenir les accusations contre Alger Hiss. En mars 1996, le gouvernement américain a, de son côté, déclassifié des documents datant de la guerre froide qui jettent une lumière nouvelle sur la pénétration des administrations Roosevelt et Truman par des agents communistes. L'un d'eux, en date du 30 mars 1945, fait référence à un agent connu sous le nom de code d'« Ales ». Selon la National Security Agency (NSA), celui-ci est *« probablement Alger Hiss »*. L'intéressé, par l'intermédiaire de son fils Tony, avait de nouveau démenti. Sans réussir à convaincre.

Laurent Zecchini

■ **JEAN NANTERRE**, compagnon de la Libération, est mort, mercredi 13 novembre, à Paris, dans sa quatre-vingt-dixième année. Né le 30 août 1907 à Nanterre (département de la Seine, devenu les Hauts-de-Seine), Jean Nanterre rejoint les Forces françaises libres (FFL) à Londres, en mai 1942, après s'être évadé de France, où, durant la campagne de 1940, il se signale par des actions d'éclat. Il va alors appartenir au 501e régiment de chars de combat (RCC), une unité qui est intégrée à la 2e division blindée du futur maréchal Leclerc et qui se bat au Tchad, en Libye, en Tunisie. En juin 1944, Jean Nanterre participe au débarquement en Normandie, à la libération de Paris et, devant Strasbourg, en novembre, il mène avec succès une unité décimée dont le capitaine a été tué. Il est fait compagnon de la Libération, le 17 novembre 1945, au titre de lieutenant au 501e RCC. Titulaire de la croix de guerre 1939-1945, Jean Nanterre était commandeur de la Légion d'honneur.

AU CARNET DU « MONDE »

Décès

– **Laurence BUYTAERT**
a la douleur de faire part de la disparition de son fils chéri,

Antoine,

qui a mis fin à ses jours le 28 octobre 1996, à l'âge de vingt-quatre ans.

Cet avis tient lieu de faire-part.

45, rue Truffaut,
75017 Paris.

– Ses filles,
Ses petits-enfants
et arrière-petits-enfants,
Sa famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

Suzanne DOMBROSKY,
née SCHOPPIG,
veuve de **Raymond DOMBROSKY,**

le mercredi 13 novembre 1996, en sa quatre-vingt-cinquième année.

La cérémonie a eu lieu dans l'intimité.

– On nous prie d'annoncer la mort de

M. Roger KANN,
homme de lettres
et ancien assistant parlementaire,

survenue le 6 novembre 1996, à Boulogne-sur-Seine.

De la part de ses enfants,
Mme Cendrine Kann,
M. et Mme Réginald Kann,
Et de Gaï et Ilan Zvirin,
Philippe Kann,
ses petits-enfants.

Cet avis tient lieu de faire-part.

6005 12 Eilat (Israël).
24, allée de la Natrée,
91190 Gif-sur-Yvette.

– Le Seigneur a accueilli dans Sa paix et Sa lumière.

Henri de MAISTRE,
écrivain,

décédé à l'âge de trente-neuf ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 20 novembre 1996, à 14 h 30, en l'église de Guiry (Val-d'Oise).

De la part de
La comtesse Henri de Maistre, née Sophie Sainrapt,
son épouse,
Sarah et Charlotte de Maistre,
ses filles,
Le comte et la comtesse Jacques de Maistre,
ses parents.

6, rue des Filles-du-Calvaire,
75003 Paris.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.*

– Mme Françoise Monégier du Sorbier,
son épouse,
Marie et Julien,
ses enfants,
M. et Mme Maurice Monégier du Sorbier,
ses parents,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Xavier
MONÉGIER du SORBIER,

survenu subitement le 13 novembre 1996, dans sa quarante-neuvième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le 20 novembre, à 15 h 30, en l'église Saint-Germain-l'Auxerrois, à Châtenay-Malabry.

– Michel Serfati,
son père,
a la très grande douleur de faire part du décès de

Juliette SERFATI,

survenu le 5 novembre 1996, dans des circonstances tragiques.

Elle aurait eu trente ans.

L'inhumation a eu lieu au cimetière du Père-Lachaise.

15, avenue Félix-Faure,
75015 Paris.

Communications diverses

A l'issue de la réunion qui s'est déroulée le mardi 22 octobre 1996, le jury du prix Paul-Léautaud, créé et doté par le Groupe Primagaz, et composé de MM. Alphonse Boudard, Camille Cabana, Jean-Paul Caracalla, Michel Déon, de l'Académie française, Raymond Devos, le professeur Jean Gaulmier, Louis Nucéra, Jacques Petitjean et Paul Roche, a couronné le livre de Brigitte Bardot, *Initiales B.B.*, édité chez Grasset.

Le montant du prix, un chèque de 80 000 francs, lui a été remis le même jour par M. Jean-Charles Inglessi, président du Groupe Primagaz, en présence de nombreuses personnalités artistiques, littéraires et industrielles.

Colloques

– La revue *PASSAGES* et l'Association des amis de *Passages* organisent un colloque international sur le thème :

***France-Amérique : les modèles politiques en question et l'avenir des discours idéologiques*, le lundi 25 novembre 1996, au Sénat, palais du Luxembourg, salle Clemenceau, de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 17 h 30.**

Manifestation placée sous le parrainage du ministère des affaires étrangères, du ministère de la culture et de l'ambassade des Etats-Unis en France. Autour de la rédaction de *Passages*, avec : Emile Malet, Christopher Snow, Jacques Andréani, Jean-Jacques Salomon, Ronald Koven, Ronald Walters, Alain Touraine, Flora Lewis, Arnaud Spire, Fred Siegel, Axel Krause, Jean Kaspar, Michel Jaoul, Lucien Sfez, Christian Schmidt, Claude Moisy, Bernard Ullmann, Bernard E. Brown.

Accès palais du Luxembourg : 15 *ter*, rue de Vaugirard, Paris-6e.

Réservation et inscription tél. : 01-45-86-30-02.

Fax : 01-44-23-98-24.

Séminaires

COLLÈGE INTERNATIONAL DE PHILOSOPHIE

● **Séminaires**

Dans le cadre des « Dialogues philosophiques ».

Conférence de Hugo Quiroga : **« Démocratie et tradition politique en Argentine ».**

19 novembre, 18 h 30-21 heures, Maison de l'Amérique latine, 217, boulevard Saint-Germain, Paris.

Olivier Le Cour Grandmaison : **« Sur la haine : pouvoirs esthétiques et politiques de la détestation. Avec Spinoza ».**

28 novembre, 18 h 30-20 h 30, salle RC 2, université Paris-VII, place Jussieu, Paris.

Jacques Rancière : **« L'idée esthétique ».**

23 et 30 novembre, 10 heures-12 heures, amphis A et B, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

Alain Badiou : **« Théorie axiomatique du Sujet ».**

20 novembre, 4 décembre, 20 heures-22 heures, amphi 44, université Paris-VII, place Jussieu, Paris.

Jehanne Dautrey et Lucien Vincigoerra : **« Langage, visibilité, différence (II) : Qu'est-ce qu'une représentation ? »**

26 novembre, 10 décembre, 18 heures-20 heures, amphi A, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

Stéphane Feuillas, Anna Ghiglione, Sandrine Marchand : **« Pensée de l'Être, pensée de la Relation ».**

29 novembre, 13 décembre, 18 heures-20 heures, amphis A et B, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

Claude Imbert : **« Années 30, le point de non-retour ».**

12 novembre, 18 heures-20 heures, 26 novembre, 19 heures-21 heures, amphi B, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

● **Colloque**

Entre résistance et résignation : la Cité dans le conflit.

Sous la responsabilité d'Alain Brossat, Paul-Elie Levy, Georges Navet.

22 et 23 novembre, 10 heures-18 heures, Institut de formation et de recherche en action sociale, 1, avenue R.-Pinchard, 54100 Nancy.

Toutes les activités du Collège international de philosophie sont libres et gratuites.

Renseignements sur salles, répondeur : 01-44-41-46-85.

Autres renseignements : 01-44-41-46-80.

Anniversaires de décès

– Il y a dix ans, le 19 novembre 1986,

Nathalie MICHARD

mourait des suites d'un accident de la circulation à l'âge de vingt-quatre ans.

Son souvenir nous accompagne.

Souvenirs

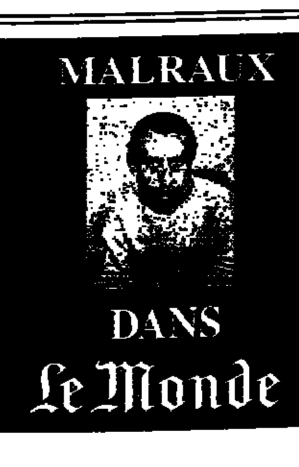
François VALLAT

aurait eu cinquante-sept ans ce 19 novembre 1996.

Il nous manque.







AUJOURD'HUI

SPORTS

GYMNASTIQUE Les gymnastes de l'équipe de France olympique féminine ont largement dominé les championnats de France, samedi 16 et dimanche 17 novembre à Istres (Bouches-du-Rhône). ● LA CARRIÈRE d'Elvire Teza, Cécile Canqueteau et Isabelle Séverino, les trois premières du concours général, qui aurait dû normalement s'arrêter après les Jeux olympiques d'Atlanta, va sans doute se prolonger jusqu'à ceux de Sydney. ● L'AGE MINIMUM des compétitrices est porté à seize ans par la Fédération internationale de gymnastique, qui a également supprimé les fastidieux exercices imposés. L'absence de relève immédiate oblige de surcroît les responsables français à modifier leur politique vis-à-vis de l'élite. ● ERIC CASIMIR, dix-neuf ans, est devenu champion de France chez les hommes au moment où son frère Patrice a décidé de mettre un terme à sa carrière et de retourner à la Réunion.

Les petites gymnastes d'Atlanta vont « mûrir » jusqu'à Sydney

Les nouveaux règlements de la Fédération internationale et le manque de relève immédiate incitent les responsables français à miser sur l'expérience des jeunes filles qui ont déjà participé aux derniers Jeux olympiques

ISTRES
de notre envoyée spéciale

Le week-end leur a apporté une certitude : la retraite peut attendre. Les gymnastes de l'équipe de France olympique féminine ont largement dominé les championnats de France, samedi 16 et dimanche 17 novembre à Istres (Bouches-du-Rhône). Elvire Teza, Cécile Canqueteau et Isabelle Séverino se sont adjugé les trois premières places du concours général et ont magnifiquement figuré dans les finales par appareils, assistées de Ludivine Furnon, victorieuse au sol. Emilie Volle et Laure Gély les ont solidement épaulées.

Pendant quatre ans, ces jeunes filles n'ont vécu que pour les Jeux olympiques d'Atlanta. Le souvenir géorgien illumine leur visage lorsqu'elles l'évoquent, mais le mois de vacances qui l'a suivi a modifié leur vision de la gymnastique et leur rapport avec la compétition. Leurs silhouettes se sont allongées et un peu alourdies. Mais l'évolution du règlement et la conjoncture leur permettent d'envisager sereinement la poursuite d'une carrière sportive. Les fastidieux exercices imposés ont été supprimés après Atlanta. D'ici quelques semaines, l'âge minimum des compétitrices sera porté à seize ans par la Fédération internationale de gymnastique (FIG). De surcroît, le manque de relève immédiate en France est évident.

Poliment poussées vers la sortie après une olympiade pour cause de « vieillesse », les générations précédentes n'ont pas eu la même chance. Les membres des équipes olympiques françaises de 1988 et 1992 n'ont pas traîné longtemps sur les praticables après avoir visité Séoul ou Barcelone. Cathy Romano, devant subir une intervention chirurgicale, a quitté l'Insep au printemps suivant les Jeux olympiques. *« Je n'ai donc pas pu bénéficier de la dérogation m'autorisant à passer mon bac à la session de septembre*, dit-elle. *J'ai échoué en juin et j'ai dû retrouver seule un établissement qui m'accepte. Je suis aujourd'hui kinésithérapeute et je n'ai plus envie d'entendre parler de gym pour l'instant. »* Ses brevets d'Etat en poche, Chloé Maigre recommence une carrière internationale en aérobic sportive et vient de se classer troisième des championnats du monde : *« J'aimerais un jour ouvrir une salle »*, dit-elle.

Le groupe d'Atlanta n'a pas ces soucis de carrière. Pour l'heure, la Fédération française de gymnastique ne peut se passer de leurs services. Les cadres techniques les bichonnent. *« A Atlanta, la moyenne d'âge de l'équipe féminine française était de seize ans et trois mois*, explique Jean-Claude Jaquetin, le directeur technique national. *C'était la plus jeune de toutes, or les équipes qui sont sur le podium sont composées d'au moins une athlète ayant participé aux Jeux olympiques précédents. »* Et l'on décline aux Françaises les bienfaits potentiels des Jeux Méditerranéens qui auront lieu en Italie en juin prochain : *« une ambiance identique à celle des J.O. avec des chances de médailles décuplées par l'absence des gymnastes de l'Est et des Américaines. »*

EXIGENCES A LA BAISSE

Au retour des vacances, les entraîneurs nationaux, plutôt stricts d'ordinaire, ont même détourné les yeux pour ne pas voir *« ça »* : environ quatre kilos de trop sur chacun des corps qu'ils avaient façonnés à leurs gymnastes. *« On ne peut demander à des jeunes femmes en pleine croissance de se priver sans cesse*, philosophe Jean-Claude Jaquetin. *Nous apprendrons donc à gérer nos athlètes différemment. »*

« Nous nous sommes gavées de glace et de hamburgers après les Jeux à nous en dégoûter, expliquent Elvire et Cécile. *Et on ne pensait qu'à dormir. Nos entraîneurs, qui sont d'origine chinoise, sont allés en vacances dans leur pays natal, où ils ont vu travailler les gymnastes. Nos formes à leur retour les ont forcément choqués. Ils n'ont pas compris que nous avions grandi dans tous les sens du terme et qu'ils ne pouvaient plus nous faire travailler comme des petites. »* D'autant qu'elles ont repris une scolarité normale en classe de seconde. *« Les deux premières semaines, on téléphonait à nos parents en pleurant*, ajoutent-elles. *On voulait arrêter la gym comme les études. »*

Après une bonne explication, les entraîneurs ont révisé leurs exigences à la baisse. Cécile et Elvire ont progressivement retrouvé leur rythme de travail et organisé leur vie de lycéenne. Le résultat des championnats de France donne à la première l'envie d'*« en reprendre pour deux ans »* et à la seconde de jalonner d'objectifs annuels la nouvelle olympiade *« pour qu'elle paraisse moins longue »*. Isabelle Séverino, pensionnaire de l'Insep, préfère fixer son rendez-vous de Sydney 2000 sur le sautoir à la perche du stade olympique. Elle s'y mettra dès la saison prochaine. Mais elle pense aux championnats du monde de Lausanne cet été et prend toujours la gym au sérieux.

De la « bande d'Atlanta », seule Orélie Troscompt a donc renoncé, lasse de combattre sa tendance à l'embonpoint malgré des qualités physiques exceptionnelles. Laetitia Bégué, opérée du genou en septembre et ravalée au rang de supportrice en Géorgie, promet de reprendre bientôt. Pour vivre la transformation d'une discipline qui s'engage désormais à faire « durer » ses athlètes et à contenir le zèle de trop jeunes filles.

Patricia Jolly

Eric Casimir relève le défi de son frère Patrice

ISTRES
de notre envoyée spéciale

Lorsque, au retour des vacances postolympiques, son frère Patrice, champion de France en titre, a décidé d'arrêter la gymnastique, Eric Casimir, dix-neuf ans, a cru vivre un cauchemar. Sa référence, celui qu'il a imité en tout dans sa carrière de gymnaste, le privait brutalement de repères. Il l'abandonnait au moment même où il allait enfin pouvoir lui prêter main forte chez les seniors. Pendant dix jours, Eric a boudé ses compagnons d'entraînement, errant comme une âme en peine au centre national d'Antibes-Juan-les-Pins. Puis, il a accepté la réalité comme un défi implicitement lancé par son aîné. *« Il s'est remis à travailler dur*, dit l'entraîneur national Jean-Louis Bourbon, *comme s'il était soudain pressé que Patrice s'en aille. »*

Patrice Casimir, vingt-quatre ans, retournera vivre à la fin du mois dans leur île natale de la Réunion pour y exercer la profession d'entraîneur de gymnastique. Pour justifier ce départ dont il n'était pas question après les J.O., il invoque la fragilité de ses chevilles, la crainte de nouvelles blessures. Sa carrière, exemplaire par sa densité – sept années d'équipe de France, deux olympiades, quatre championnats du monde, trois championnats d'Europe – laissera tout de même un goût d'inachevé. Les prochains championnats du monde auraient probablement consacré son talent aux arçons. Mais sans doute a-t-il redouté la suppression des exercices imposés dans lesquels il excellait. Plutôt que de faire figure de gymnaste dépassé, il a passé la main. A son frère.

HOMMAGE DISCRET

Pour prouver qu'entre la compétition et lui tout est bien fini, Patrice Casimir s'est d'abord refusé à parcourir les 200 kilomètres qui séparent Antibes d'Istres pour venir encourager ses ex-coéquipiers ou son cadet, samedi 16 novembre : *« Je les ai fréquentés pendant dix ans, je serai aussi bien devant ma télé et Eric m'appellera pour me donner ses résultats. »* Dimanche 17 novembre, Patrice s'est tout de même glissé dans les tribunes de la salle des fêtes d'Istres parmi les anonymes : en hommage discret à Eric qui lui avait succédé la veille sur la liste des champions de France.

Cette performance n'a pas vraiment surpris Jean-Louis Bourbon. *« Eric est un gymnaste fier au style très plastique*, a-t-il dit. *Il plaît, il est extrêmement coordonné et il a connu très tôt la consécration internationale avec ses deux titres européens aux arçons chez les juniors. Ça devrait lui ôter un peu de pression en compétition. »* Sur les agrès, samedi, le « petit » tremblait moins que face à son frère. Il a prouvé à son aîné – le chef de famille par intérim qu'il a suivi dans son exil d'Antibes à l'âge de douze ans – qu'il était de taille à le remplacer comme un des leaders de l'équipe de France.

P. Jo.

L'AS Monaco profite du talent précoce de Thierry Henry

IL EST ENTRÉ en fin de match, il a marqué et l'AS Monaco a gagné. Cela s'est passé samedi 16 novembre à Caen, lors de la dix-huitième journée du championnat de France de football, comme cela s'était déjà produit cette saison à Nantes, à Lille, à Moenchengladbach, ou encore contre Strasbourg. Exploits d'un grand joueur d'expérience ? Astuces d'un vieil habitué des surfaces de réparation ? Pas tout à fait : l'auteur de ces *happy ends* monégasques n'est qu'un jeune homme de dix-neuf ans, un Antillais au sourire spontané, à la moustache et aux *dreadlocks* naissantes.



FOOTBALL

Thierry Henry, le nouvel attaquant vedette de Monaco, est encore stagiaire. Il n'a pas disputé cinquante matches avec les professionnels – rarement dans leur intégralité, – mais, déjà, sa réputation de talentueux finisseur a dépassé les frontières. Sa courte vie de footballeur ne se raconte plus qu'avec des louanges, des propos définitifs couvrant de gloire *« l'attaquant de demain »*. Auteur de huit buts en championnat, le numéro 28 de Monaco impressionne, désarçonne jusqu'aux défenseurs les plus expérimentés. *« Jamais vu un attaquant aussi rapide ! »*, reconnaissait, admiratif, l'arrière lyonnais Jean-Luc Sassus après avoir passé quatre-vingt-dix minutes à la poursuite du jeune Monégasque.

« Le défenseur, je n'essaie même pas de le dribbler, seulement de le prendre de vitesse. Tout mon jeu est basé là-dessus », explique Thierry Henry. L'ancien gamin des Ulis, une cité de la banlieue sud de Paris, n'a jamais musardé qu'à l'école. Il va vite, il a toujours couru plus vite que les autres : *« Je battais tous mes copains à la course et on m'a plusieurs fois proposé de faire de l'athlétisme. »* Mais Thierry Henry n'a pas entendu ces appels de la piste. Il est resté fidèle aux encouragements familiaux : *« Mon père m'a toujours poussé. Il a toujours voulu que j'aille chez les pros. Je n'avais pas trop le choix. »*

Il quittera Les Ulis et la perspective peu réjouissante d'une classe de quatrième « techno » pour l'enseignement plus roboratif de l'Institut national du football de Clairefontaine.

A quatorze ans, le jeune banlieusard n'avait pas encore démontré de qualités footballistiques hors du commun. *« Il était déjà grand et semblait assez habile*, se souviennent ses anciens éducateurs, Francisco Filho et Claude Dusseau. *Il faisait partie des huit garçons de sa promotion que nous voulions absolument voir entrer dans un club professionnel, mais de là à dire qu'il était le meilleur des huit, non. En revanche, c'était un excellent élève, un travailleur, jamais triste, toujours tourné vers le but. »*

Pas plus doué que les autres, donc, mais déjà diablement efficace. Des Ulis à Versailles, en passant par Viry-Châtillon, le parcours du jeune Henry est jalonné de records : six buts dans un même match (en présence d'un recruteur monégasque), cinq en un quart d'heure dans un autre, et finalement trente-sept pendant sa saison chez les moins de dix-sept ans, à Monaco.

UN « GÉNIE » À PROTÉGER

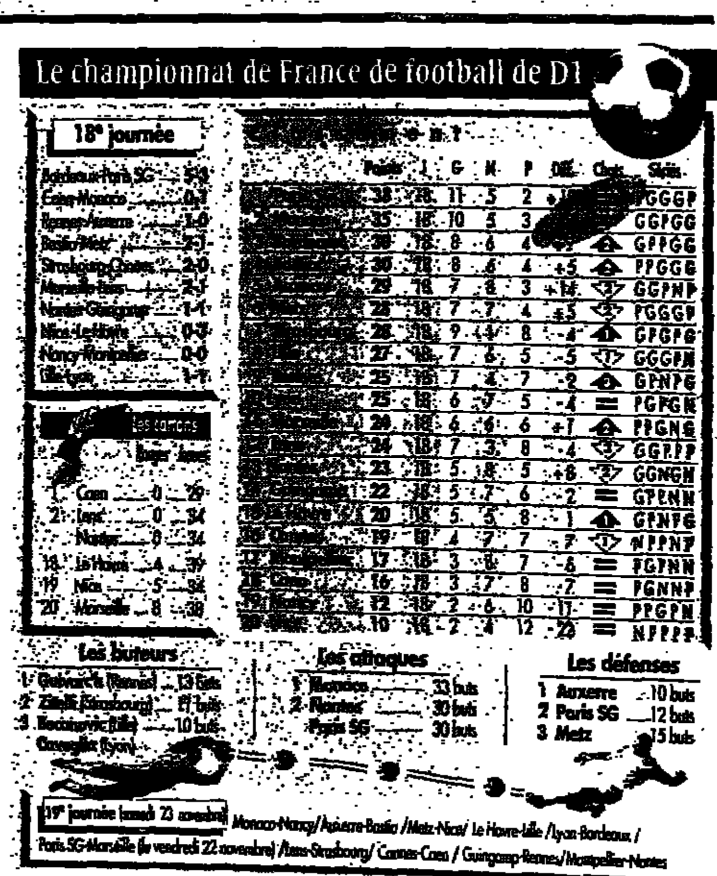
Ensuite, c'est la sélection en équipe de France juniors et la voix royale qui se profile, à très grande vitesse. Il songeait tranquillement à *« faire* [ses] *classes en National 2, puis – pourquoi pas ? – jouer chez les pros »*. Mais sa rapidité naturelle et son phénoménal coup de rein l'ont conduit directement vers les sommets, la D1, à dix-sept ans.

Un tel talent précoce ne pouvait passer inaperçu. Il est le *« nouveau prodige du football »*, murmure la rumeur des stades, feignant d'oublier que d'autres jeunes « génies » du sport n'ont jamais pu confirmer leurs débuts fracassants. Pour le *« protéger »* d'une telle fièvre, son entraîneur monégasque, Jean Tigana, lui réserve souvent une place de remplaçant, quitte à le faire *« bouillir d'impatience sur le banc »* et à se mettre en désaccord avec d'autres techniciens français. Raymond Domenech, sélectionneur de l'équipe de France Espoirs, est de ceux qui ne partagent pas ces avis de prudence. *« Les Néerlandais ne se posent pas ce genre de questions à propos de leurs jeunes, et cela leur réussit plutôt bien*, souligne-t-il. *Thierry Henry a du talent, sa seule formation doit se faire sur le terrain. Et puis, avec Patrick Vieira à ses côtés chez les Espoirs, il a la chance d'avoir sous les yeux l'exemple de ce qu'il ne faut pas faire. »*

En 1995, Patrick Vieira, alors âgé de dix-neuf ans, avait lui aussi ébloui dans les rangs de l'AS Cannes. Hélas ! son transfert au Milan AC, précipité pour subvenir aux finances défaillantes de Cannes, n'a pas très bien tourné pour le jeune Français, qui a très peu joué en Italie.

Désormais relancé à Arsenal, il ne se sent pas en droit de donner la leçon à son cadet, auquel de grands clubs comme le Real Madrid s'intéressent déjà. *« Je ne le conseille pas »*, dit Patrick Vieira. *« Je ne lui parle jamais de Milan »*, répond Thierry Henry. Pudeurs de « prodiges » avertis.

Eric Collier



Le championnat de France de football de D1

18e journée

Bordeaux-Paris SG	5-3
Caen-Monaco	0-1
Rennes-Auxerre	1-0
Bastia-Metz	2-1
Strasbourg-Cannes	2-0
Marseille-Lens	2-1
Nantes-Guingamp	1-1
Nice-Le Havre	0-3
Nancy-Montpellier	0-0
Lille-Lyon	1-1

Les cartons

		Rouges	Jaunes
1	Caen	0	29
2	Lens	0	34
	Nantes	0	34
18	Le Havre	4	39
19	Nice	5	38
20	Marseille	8	38

Clubs	Points	J	G	N	P	Diff.	Clt.	Séries
[illegible]	38	18	11	5	2	[illegible]	[illegible]	[illegible]GGGP
[illegible]	35	18	10	5	3	[illegible]	[illegible]	GGPGG
[illegible]	30	18	8	6	4	[illegible]	▲ 2	GPPGG
[illegible]	30	18	8	6	4	+5	▲ 2	PPGGG
[illegible]	29	18	7	8	3	+14	▽ 2	GGPNP
[illegible]	28	18	7	7	4	+5	▽ 2	PGGGP
[illegible]	28	18	9	[illegible]	8	-4	▲ 1	GPGPG
[illegible]	27	18	7	6	5	-5	▽ 1	GGGPN
[illegible]	25	18	7	4	7	-2	▲ 3	GPNPG
[illegible]	25	18	6	7	5	-4	=	PGPGN
[illegible]	24	18	6	6	6	+1	▲ 2	PPGNG
[illegible]	24	18	7	3	8	-4	▽ 3	GGPPP
[illegible]	23	18	5	8	5	+8	▽ 2	GGNGN
[illegible]	22	18	5	7	6	-2	=	GPPNN
[illegible]	20	18	5	5	8	-1	▲ 1	GPNPG
[illegible]	19	18	4	7	7	-7	▽ 1	NPPNP
[illegible]	17	18	3	8	7	-6	=	PGPNN
[illegible]	16	18	3	7	8	-7	=	PGNNP
[illegible]	12	18	2	6	10	-11	=	PPGPN
[illegible]	10	18	2	4	12	-22	=	NPPPP

Les buteurs

1 Guivarc'h (Rennes) 13 buts
2 Zitelli (Strasbourg) 11 buts
3 Becanovic (Lille) 10 buts
Caveglia (Lyon)

Les attaques

1 Monaco 33 buts
2 Nantes 30 buts
Paris SG 30 buts

Les défenses

1 Auxerre 10 buts
2 Paris SG 12 buts
3 Metz 15 buts

19e journée (samedi 23 novembre) Monaco-Nancy / Auxerre-Bastia / Metz-Nice / Le Havre-Lille / Lyon-Bordeaux / Paris SG-Marseille (le vendredi 22 novembre) / Lens-Strasbourg / Cannes-Caen / Guingamp-Rennes / Montpellier-Nantes

A Bordeaux, le Paris SG a connu la tempête, balayé (3-5) au cours d'un match épique. Présomptueux, les Franciliens avaient aligné quatre attaquants à l'extérieur. Ils gardent la tête du classement, mais Monaco revient à trois points. Derrière, treize équipes se tiennent en dix points. A Nancy, les supporteurs ont chahuté joueurs et dirigeants (Le Monde *du 16 novembre).*



Dax perd son rugby devant le réalisme toulousain en quart de finale de la Coupe d'Europe

Les champions en titre se sont qualifiés, tout comme Brive face à Llanelli

Le Stade toulousain et Brive se sont qualifiés, samedi 16 et dimanche 17 novembre, pour les demi-finales de la Coupe d'Europe, qui auront lieu les 4 et 5 janvier. Les champions de France, qui se sont imposés à Dax sur le score de 26 à 18, se rendront en Angleterre pour affronter le club de Leicester, vainqueur des Harlequins de Londres (23-13). Brive, vainqueur des Gallois de Llanelli (35-14), recevra sur son terrain Cardiff, qui a éliminé Bath (22-19). En Conférence européenne, les demi-finales seront 100 % françaises, opposant Bourgoin à Narbonne et Castres à Agen.

DAX
de notre envoyé spécial

C'est un peu plus qu'une défaite, comme un étourdissement, un grand choc sur la tête dont on reste sonné. Dax a perdu. Encore. Et les Dacquois ne comprennent plus. Les mots sont peut-être trop durs à entendre, la réalité trop laide pour la regarder en face. Contre eux, ils ne gagneront donc jamais. C'est écrit. Même à Dax, les Toulousains sont l'enfer des Landais. Il y en aura toujours un pour leur tuer l'espoir. Ils ont beau courir, pousser, sauter, rien n'y fait. Ils finissent par perdre, en Coupe d'Europe comme en championnat, inéluctablement.

Cette nouvelle élimination ne les désigne qu'un peu plus pour le pénible rôle de victimes de l'une de ces ténébreuses malédictions dont raffole la chronique du rugby. Elle adore ces perdants magnifiques, les éternels médaillés de l'échec, hantés par le souvenir des matches manqués. Ils sont le piment d'une histoire, les parents pauvres sans lesquels le rugby ne serait pas tout à fait une famille. Et tant pis pour les circonstances, pour le talent gâché, pour cette Coupe d'Europe qui s'est enfuie sous un ciel de pluie, à cent lieues des bords de l'Adour.

Dans la tristesse du vestiaire, Fabien Pelous laissait parler sa perplexité. *« Contre eux, nous sommes fragilissimes mentalement,* confesse le troisième ligne centre dacquois. *On réussit les trente premières minutes, après on fait n'importe quoi. On subit, on joue un match de troisième division. Je me demande si ce n'est pas dans les gènes landais. »* Cette étrange interrogation arrachait à peine un sourire à son auteur. Elle résumait tout le désarroi d'un homme, toute l'incohérence d'une partie dont les Dacquois n'avaient su prendre la mesure qu'en de trop brefs moments ; comme s'ils s'étaient vaillamment ouvert le chemin, et avaient soudain pris peur devant l'énormité de l'exploit.

Dans la première demi-heure, le score, le jeu, tout disait qu'ils bousculaient Toulouse. Ils ont compté jusqu'à douze points d'avance. Leur vitesse mettait en lumière les faiblesses d'une équipe sans doute moins dominatrice qu'au printemps dernier, lors de la demi-finale du championnat de France. Ils donnaient corps à l'heureuse hypothèse d'une victoire. Et puis le doute s'est emparé d'eux. Leur rugby s'est désagrégé en une suite de coups de pied imbéciles qui offraient le ballon à l'adversaire, et de mêlées suppliciant les avants. En seconde mi-temps, ils n'ont pas marqué un seul point. L'enthousiasme des premières minutes s'était évadé. La blessure de Christophe Deylaud, le stratège toulousain, jouant les quarante dernières minutes sur une jambe et sous infiltration, n'a rien changé.

HABITUDE DE L'ÉCHEC

Pour expliquer ce fiasco, Olivier Roumat, le capitaine, s'abritait derrière le manque d'expérience des grands matches. Dans son opulent palmarès, Toulouse trouve les ressources d'un écœurant réalisme, jamais en panne d'exploiter la moindre occasion. Dax s'étouffe encore dans ses rêves de grand jeu. Jean-Louis Bérot, le président, insistait pourtant sur la nécessité de ne pas tout remettre en question. Les nouvelles règles favorisent le désir d'entreprendre, elles sont venues conforter une passion pour l'attaque soutenue par les dirigeants et les joueurs. Le club s'efforce de se forger sur ces principes un avenir qui dure longtemps.

La disparition de Mont-de-Marsan dans le gouffre de la deuxième division l'a fait seul dépositaire de la tradition landaise. Tous les talents convergent désormais vers la sous-préfecture. Avec vingt-trois ans de moyenne d'âge, l'équipe est l'une des plus jeunes de l'élite. Elle s'est construite autour des champions de France juniors de 1993. Un recrutement de choix a permis de combler les vides. Aujourd'hui, Jean-Patrick Lescarboura, l'entraîneur, ancien demi d'ouverture de l'équipe de France, reconnaît disposer dans son effectif de vingt-deux joueurs capables d'illustrer le maillot blanc et rouge de l'US Dax.

Une horde d'anciens joueurs prestigieux s'est associée au renouveau, prompte à venir prêter main-forte aux gamins. Claude Dourthe, le père de Richard, s'est institué mentor de la nouvelle génération. L'ex-international a toujours porte ouverte pour les petits Dacquois. Jean-Pierre Bastiat, Pierre Albaladejo ne sont jamais loin, disponibles pour avis et conseils. Tous se refusent à céder au découragement de cette énième mésaventure toulousaine. L'élimination européenne laisse la voie libre au championnat, secrète espérance ancrée au cœur de chaque Dacquois. Les anciens ont en commun avec leurs cadets une agaçante habitude de l'échec. Malgré cinq finales, Dax n'a jamais remporté le bouclier de Brennus. Le club n'a jamais été premier en France. Tous ses membres auraient volontiers sacrifié l'Europe à un championnat qu'ils n'ont jamais gagné. Quitte à retrouver en finale, au Parc des Princes, le Stade toulousain.

Pascal Ceaux

Marcel Martin, candidat de la « transparence »

Marcel Martin a officialisé, samedi 16 novembre à Dax, sa candidature à la présidence de la Fédération française de rugby (FFR), en révélant les premiers noms de la liste « Rugby pour tous » qu'il présentera samedi 14 décembre contre le sortant Bernard Lapasset. Figureront à ses côtés l'ancien international et capitaine du XV de France Jean-Pierre Bastiat, ainsi que des dirigeants fédéraux, Jacques Talmier, Alain Moga, Francis Sénégas, et Marcel Anoulh.

Marcel Martin, actuellement vice-président de la FFR, directeur de la Coupe du monde et de la Coupe d'Europe, espère encore convaincre certains grands noms du rugby, ainsi que des hésitants proches de Bernard Lapasset, de rallier sa candidature. Il a expédié une lettre aux 1 700 clubs français pour expliquer ses motivations. Critiquant les manquements de l'actuelle direction dans la gestion des affaires de la FFR, dénoncés dans un rapport d'audit qui doit être rendu public dans les dix jours, il s'engage à *« la rigueur et la transparence ».*

La télévision britannique au secours du succès

LONDRES
de notre correspondant

Il aura fallu du temps. Mais les Anglais sont parfois lents à se réchauffer et, samedi 16 novembre, la BBC s'est enfin décidée à retransmettre les matches de la Coupe européenne de rugby, dite Coupe Heineken. BBC1 a diffusé la seconde mi-temps d'Harlequins-Leicester, qui a vu la victoire de cette dernière ; les Gallois, pour leur part, ont pu suivre la victoire de leur club de Cardiff sur Bath. Dimanche après-midi, BBC2 a – dans son heure hebdomadaire consacrée au ballon ovale – donné de larges extraits des quarts de finale. Le succès populaire de cette compétition aidant, les demi-finales et la finale devraient être diffusées intégralement. L'euroscepticisme, cette denrée si vivace en Grande-Bretagne, a pour une fois mordu la poussière.

On est loin du début de cette Coupe d'Europe, dans l'anonymat télévisuel après que ITV, la chaîne privée, se fut retirée. Certes, la presse a largement couvert la compétition, de même que celle dite de la Conférence, en dépit de l'insolente domination des équipes françaises, seules à disputer les demi-finales. Mais, étant donnée l'exiguïté de certains stades comme à Bath ou Leicester, seul le petit écran pouvait donner à ce nouveau type d'affrontement l'audience indispensable à sa survie. Aujourd'hui, la *Cup* n'est plus contestée. A commencer par les joueurs, qui y ont trouvé un nouveau type de frissons. Phil de Glanville, le nouveau capitaine du Quinze à la Rose – dont l'équipe a pourtant perdu devant Cardiff, – a reconnu dimanche à la BBC qu'il s'agissait d'une *« grande compétition »*. Selon lui, *« elle aurait besoin d'être mieux commercialisée et présentée pour devenir superbe ».*

GUERRE INTESTINE

Peut-être la Coupe a-t-elle souffert de la guerre intestine qui continue de déchirer le rugby anglais. La querelle avait, là aussi, commencé autour de droits de retransmission télévision après l'OPA lancée par le réseau câblé de Rupert Murdoch. On avait cru l'affaire réglée la semaine dernière. La Fédération anglaise (RFU) et l'Association des clubs professionnels (EPRUC, qui représente les organisateurs et non les joueurs, qui ne sont que des salariés) se sont rencontrées le 13 novembre pour régler quatre points de détail. L'accord ayant achoppé sur l'un d'eux, l'EPRUC est revenue à la charge en présentant de nouvelles revendications, comme le paiement par la RFU à l'EPRUC de salaires pour les joueurs sélectionnés en équipe nationale.

Entre-temps, il a fallu former une équipe en raison de l'arrivée des Argentins et d'un prochain match contre l'Italie. Qui finira par céder ? Certains observateurs pensent que la Fédération pourrait avoir le dernier mot. Un joueur à la Rose n'a pas caché, dimanche, que, quoi qu'il arrive, il avait très envie de participer au Tournoi des cinq nations.

Patrice de Beer

Le boxeur italien Fabrizio De Chiara succombe après un K.-O.

LE BOXEUR italien Fabrizio De Chiara, vingt-cinq ans, est décédé lundi 18 novembre à l'hôpital de Pise, où il avait été admis dans le coma après s'être effondré à la douzième reprise d'un combat pour le titre de champion d'Italie des poids moyens, disputé samedi 16 novembre à Carrare, face au tenant Vincenzo Imparato. Selon son adversaire, les hommes de coin de De Chiara auraient dû demander l'arrêt du combat après la onzième reprise : *« Il était épuisé »*, a-t-il déclaré.

Fabrizio De Chiara, qui restait sur treize combats sans défaite, est le deuxième boxeur à succomber à la suite d'un K.-O. cette année, après l'Australien Lance Hobson (plume) en avril. En 1995, l'Ecossais James Murray (coq) et les Philippins Marvin Corpuz (coq) et Roger Espenili (mouche) avaient trouvé la mort dans les mêmes conditions. – *(AFP.)*

■ **VOILE : David Dicks, un Australien de dix-huit ans, est devenu,** dimanche 17 novembre, le plus jeune navigateur à avoir accompli le tour du monde à la voile en solitaire et sans escale. Le jeune marin a parcouru 21 740 milles (environ 40 000 km) en 264 jours sur un bateau de 33 pieds. – *(AFP.)*

■ **RUGBY : Les Springboks ont facilement remporté (44-21) leur deuxième test-match contre l'Argentine,** samedi 16 novembre à Buenos Aires. Les champions du monde sud-africains arrivent mardi 19 novembre en France, où ils disputeront deux test-matches. – *(AFP.)*

■ **DOPAGE : les coureurs cyclistes français sont favorables** à la prise de sang dans le cadre des contrôles antidopage, selon une consultation de l'UNCP (Union nationale des coureurs cyclistes professionnels) auprès de de ses membres. Les Italiens avaient déjà annoncé qu'ils acceptaient de se soumettre à ce type de contrôle (*Le Monde* daté 10-11 novembre).

RÉSULTATS

BASKET-BALL

Championnat de France Pro A
Douzième journée

Besançon-Nancy	69-78
Cholet-Pau-Orthez	71-79
Evreux-Le Mans	88-80
Villeurbanne-Strasbourg	82-81
Antibes-Levallois	84-65
Chalon-sur-Saône-Limoges	71-78
PSG-Racing-Dijon	91-63
Montpellier-Gravelines	69-64

Classement : 1. Pau-Orthez, 23 pts ; 2. Villeurbanne, 22 ; 3. Limoges, 21 ; 4. Le Mans, Nancy et Montpellier, 20 ; 7. Cholet et Paris-SG, 19 ; 9. Antibes, 17 ; 10. Besançon, 16 ; 11. Dijon, Strasbourg, Chalon-sur-Saône et Evreux, 15 ; 15. Levallois et Gravelines, 14.

FOOTBALL

Championnat de France D2
Vingtième journée

Troyes-Sochaux	0-0
Le Mans-Martigues	0-0
Châteauroux-Epinal	2-0
Toulouse-Toulon	2-0
Amiens-Gueugnon	1-0
Saint-Brieuc-Perpignan	2-2
Mulhouse-Niort	0-2
Red Star-Beauvais	0-1
Louhans-Cuiseaux-Lorient	2-2
Charleville-Saint-Etienne	0-1
Valence-Laval	2-1

Classement : 1. Toulouse, 36 pts ; 2. Martigues, 34 ; 3. Châteauroux, 34 ; 4. Le Mans, 32 ; 5. Saint-Brieuc, 31 ; 6. Niort, 30 ; 7. Saint-Etienne, 30 ; 8. Troyes, 29 ; 9. Amiens, 28 ; 10. Sochaux, 27 ; 11. Valence, 27 ; 12. Perpignan, 26 ; 13. Red Star, 26 ; 14. Lorient, 26 ; 15. Gueugnon, 26 ; 16. Louhans-Cuiseaux, 25 ; 17. Laval, 24 ; 18. Toulon, 23 ; 19. Mulhouse, 22 ; 20. Beauvais, 21 ; 21. Charleville, 17 ; 22. Epinal, 14.

Championnat d'Allemagne
Quatorzième journée

Mönchengladbach-St-Pauli	0-0
Cologne-Brême	4-1
Stuttgart-Bochum	3-1
Fribourg-Bayern Munich	0-0
Dortmund-Karlsruhe	1-1
Hambourg-Leverkusen	0-2
Munich 1860-Bielefeld	1-3
Düsseldorf-Schalke 04	1-3
Rostock-Duisbourg	0-1

Classement : 1. Stuttgart et Leverkusen, 30 pts ; 3. Bayern Munich, 29 ; 4. Dortmund, 27 ; 5. Cologne, 25 ; 6. Bochum, 23 ; 7. Brême et Karlsruhe, 21 ; 9. Munich 1860 et Schalke 04, 16 ; 11. Hambourg, Mönchengladbach, Sankt Pauli et Düsseldorf, 15 ; 15. Duisbourg, Bielefeld et Fribourg, 13 ; 18. Rostock, 12.

Championnat d'Angleterre
Treizième journée

Manchester United-Arsenal	1-0
Newcastle-West Ham	1-1
Leeds-Liverpool	0-2
Wimbledon-Coventry	2-2
Blackburn-Chelsea	1-1
Aston Villa-Leicester	1-3
Everton-Southampton	7-1
Tottenham-Sunderland	2-0
Derby-Middlesbrough	2-1
Sheffield Wednesday-Notingham (lundi)	

Classement : 1. Newcastle, 28 pts ; 2. Liverpool, 26 ; 3. Arsenal, 25 ; 4. Wimbledon, 24 ; 5. Chelsea, 23 ; 6. Manchester United, 22 ; 7. Tottenham, 20 ; 8. Everton, 19 ; 9. Aston Villa, 18 ; 10. Derby, 17 ; 11. Leicester, 17 ; 12. Sheffield Wednesday, 16 ; 13. West Ham, 15 ; 14. Southampton, 13 ; 15. Middlesbrough, 13 ; 16. Sunderland, 13 ; 17. Leeds, 13 ; 18. Coventry, 10 ; 19. Blackburn, 8 ; 20. Nottingham Forest, 8.

Championnat d'Espagne
Treizième journée

Atletico Madrid-Espanyol Barcelone	2-1
Compostelle-Deportivo La Corogne	0-0
Valence-Extremadura	0-0
Tenerife-Hercules Alicante	3-1
Sporting Gijon-Athletic Bilbao	2-4
Logrones-Celta Vigo	0-3
Saragosse-Betis Séville	2-2
Real Sociedad-Rayo Vallecano	3-1
Santander-Oviedo	1-0
FC Séville-Real Madrid	1-3
FC Barcelone-Valladolid (lundi)	

Classement : 1. Real Madrid, 29 pts ; 2. FC Barcelone, 28 ; 3. Deportivo La Corogne, 27 ; 4. Betis Séville et Valladolid, 23 ; 6. Athletic Bilbao, Atletico Madrid et Racing Santander, 21 ; 9. Real Sociedad, 20 ; 10. Tenerife, 19 ; 11. Valence et Celta Vigo, 17 ; 13. Rayo Vallecano, 16 ; 14. Espanyol Barcelone et Oviedo, 15 ; 16. FC Séville, 14 ; 17. Sporting Gijon et Compostelle, 13 ; 19. Logrones, 12 ; 20. Saragosse, 10 ; 21. Extremadura, 8 ; 22. Hercules Alicante, 5.

Championnat d'Italie
Neuvième journée

Inter de Milan-Fiorentina	2-2
Atalanta Bergame-Udine	1-0
Naples-Pérouse	4-2
Plaisance-Lazio Rome	1-3
Reggiana-Bologne	1-3
AS Roma-Cagliari	3-1
Sampdoria Gênes-Parme	1-1
Vérone-Vicence	2-2
Juventus-Milan AC	0-0

Classement : 1. Inter de Milan, 18 pts ; 2. Vicence, 17 ; 3. Bologne et Juventus, 16 ; 5. Naples, 15 ; 6. Sampdoria Gênes, AS Roma et Milan AC, 14 ; 9. Fiorentina, 13 ; 10. Parme, Udine et Pérouse, 12 ; 13. Lazio Rome et Plaisance, 11 ; 15. Atalanta Bergame, 9 ; 16. Cagliari, 7 ; 17. Vérone, 6 ; 18. Reggiana, 4.

PATINAGE ARTISTIQUE

Trophée Lalique
Troisième journée

● **Couples**
Programme libre : 1. O. Kazakova-A. Dmitriev (Rus.), 1 pt ; 2. J. Meno-T. Sand (EU), 2,00 ; 3. E. Berezhnaïa-A. Sikharoulidze (Rus.), 3,00.
Classement final : 1. O. Kazakova-A. Dmitriev (Rus.), 2,5 pts ; 2. J. Meno-T. Sand (EU), 2,5 ; 3. E. Berezhnaïa-A. Sikharoulidze (Rus.), 4,00.
Danse libre : 1. M. Anissina-G. Peizerat (Fra.), 1,0 pt ; 2. E. Punsalan-J. Swallow (EU), 2,0 ; 3. I. Romanova-I. Yarochenko (Ukr.), 3,0.
Classement final : 1. M. Anissina-G. Peizerat (Fra.), 2,0 pts ; 2. E. Punsalan-J. Swallow (EU), 4,4 ; 3. I. Romanova-I. Yarochenko (Ukr.), 5,6.

● **Dames**
Programme libre : 1. M. Kwan (EU), 1 pt ; 2. M. Butyrskaïa (Rus.), 2,00 ; 3. T. Lipinski (EU), 3,00.
Classement final : 1. M. Kwan (EU), 1,5 pt ; 2. M. Butyrskaïa (Rus.), 3,0 ; 3. T. Lipinski (EU), 4,5.

● **Messieurs**
Programme libre : 1. T. Eldredge (EU), 1,0 pt ; 2. V. Zagorodniouk (Ukr.), 2,0 ; 3. M. Weiss (EU), 3,0.
Classement final : 1. T. Eldredge (EU), 1,5 pt ; 2. V. Zagorodniouk (Ukr.), 3,0 ; 3. M. Weiss (EU), 4,5.

RUGBY

Coupe d'Europe
Quarts de finale

Cardiff (PdG)-Bath (Ang.)	22-19
Leicester (Ang.)-Harlequins (Ang.)	23-13
Dax (Fra.)-Toulouse (Fra.)	18-26
Brive (Fra.)-Llanelli (PdG)	35-14

Conférence européenne
Quarts de finale

Northampton (Ang.)-Narbonne (Fra.)	22-23
Bourgoin (Fra.)-Montferrand (Fra.)	17-15
Agen (Fra.)-Bègles-Bordeaux (Fra.)	20-15 a. p.
Castres (Fra.)-Toulon (Fra.)	23-15

TENNIS

Masters de double
Finale : T. Woodbridge-M. Woodforde (Aus., n° 1) b. S. Lareau (Can.)-A. O'Brien (EU), 6-4, 5-7, 6-2, 7-6 (7-3).

Tournoi féminin de Philadelphie
Finale : J. Novotna (Tch., n° 3) b. S. Graf (All., n° 1), 6-4, ab.

Les repas d'affaires font moins recette

Les cadres supérieurs ne traitent plus leurs commensaux comme autrefois. Les petits déjeuners remplacent souvent les déjeuners, trop longs et trop coûteux

DESSINS FRANÇOISE ROUSSET

LE MAGAZINE britannique *The Economist* évoquait récemment des indices non conventionnels de l'activité économique. Une forte augmentation des implantations de prothèses mammaires passait ainsi, pour notre confrère d'outre-Manche, pour annonciatrice d'une reprise prochaine. En France, les conjoncturistes restent plus circonspects, car ils se fondent sur un autre indice tout autant non conventionnel : le déjeuner d'affaires, qui a tant contribué à la réputation de nos hommes du même nom, n'est plus ce qu'il a été, prétexte à épate et agapes entre le choix d'un grand cru et celui d'un gros cigare.

Le repas d'affaires était hier un moment privilégié où se jaugeaient les rapports de forces et se jouaient d'âpres négociations. Aujourd'hui, on parle de *« déjeuner professionnel »* en surveillant l'addition d'un œil inquiet. Selon les études réalisées par le cabinet spécialisé Gira-Sic Conseil, les repas d'affaires ne représentent plus que 0,8 % de l'ensemble des couverts servis dans les restaurants, contre 2 % il y a dix ans. *« Depuis 1992-1993, cette activité est en chute. On ne peut pas précisément quantifier la baisse de la fréquentation, mais elle est palpable »*, assure Bernard Boutboul, président de Gira-Sic.

La politique de réduction des frais généraux engagée par les entreprises n'est pas seulement en cause. Quelques sociétés ont fixé de nouveaux plafonds à ne pas dépasser, mais, le plus souvent, les cadres semblent avoir spontanément autolimité le montant de leurs en-cas, sur fond de vague sentiment de culpabilité. *« Les choses ont beaucoup changé ces dernières années. Tout se passe comme s'il existait un seuil psychologique à ne pas dépasser, une barre fatidique que l'on peut fixer à 300 francs par repas, hors vins »*, souligne Gérard Toupet, directeur de l'Hôtel Scribe, à Paris, dont le restaurant Les Muses propose un menu *« affaires »* à 230 francs. Dans les grandes agglomérations, les établissements les plus huppés ont eux aussi compris l'intérêt de proposer des formules destinées à rassurer – voire à donner bonne conscience – à la clientèle d'entreprise. A Paris, place de la Madeleine, Le Trente, restaurant de Fauchon, a mis sur pied un menu à 259 francs. « Cantine » de nombre de grands patrons, le restaurant du Pré Catelan, dans le bois de Boulogne, réalise la moitié de son chiffre d'affaires avec un menu fixé à 290 francs. *« Lorsque nous avons lancé cette formule,* se souvient Roland Durand, directeur de l'établissement, *les gens étaient parfois gênés. Maintenant, ils le commandent à haute voix. »*

Moins cher, le repas d'affaires tend aussi à s'alléger et à s'abréger. *« Les clients souhaitent être servis plus rapidement, boivent moins et surveillent davantage leur alimentation pour rester actifs l'après-midi »*, résume Patrick Berneville, responsable du restaurant Le Cap Seguin, à Boulogne-Billancourt. *« Au lieu d'impressionner son hôte, on préfère lui faire découvrir un endroit agréable, pas forcément très connu. »* Bilan : l'apéritif se fait rare, le digestif a pratiquement disparu, le repas s'organise en deux plats au lieu de trois, la bouteille d'eau minérale concurrence sérieusement le cru millésimé et, hormis le vendredi, les salles sont le plus souvent désertes dès 15 heures...

Pressé par le temps et soumis à la pression budgétaire, le déjeuner professionnel est, en plus, devenu un exercice risqué. L'intérêt porté au client ou au fournisseur ne se mesure plus à l'aune de la note de frais. Au contraire : désormais, toute sollicitude excessive est forcément suspecte. Les plaisirs gastronomiques répétés éveillent, au mieux, le soupçon de mauvaise gestion. Au pis, celui d'abus de biens sociaux. Trop bien traiter une relation de travail n'est pas seulement contre-productif. C'est aussi jouer avec le feu.

« Nous avons interrogé un échantillon de 1 037 chefs d'entreprise et cadres dirigeants dont le revenu annuel dépasse 400 000 francs. Ils nous ont expliqué qu'ils réduisent leurs notes de frais pour rester crédibles face aux clients et aux fournisseurs mais aussi vis-à-vis de leurs cadres, qu'ils exhortent à limiter leurs dépenses, témoigne Bernard Boutboul. *Beaucoup ont aussi reconnu que les risques de poursuites pour abus de biens sociaux sont devenus une véritable hantise. »* Un exemple ? Inviter, avec sa femme, un client et son épouse dans un excellent restaurant est une pratique à laquelle des patrons ont préféré renoncer, de crainte que le fisc ou la justice y trouvent à redire. De la même manière, accepter une invitation trop fastueuse exige que l'on s'entoure d'un luxe... de précautions.

« Dans notre profession, explique un chargé de clientèle dans une grande banque, *le risque juridique est devenu presque aussi dangereux que le risque financier : on voit désormais des entreprises en dépôt de bilan se retourner contre leur banquier en l'accusant de soutien abusif, voire de complicité d'abus de biens sociaux. Ce climat fait que l'on redoute de se trouver en porte-à-faux. Personnellement, je décline les invitations à déjeuner émanant de clients dont je sais qu'ils se trouvent dans une situation périlleuse. »*

L'apéritif se fait rare, le digestif a pratiquement disparu, le repas s'organise en deux plats au lieu de trois, la bouteille d'eau minérale concurrence le cru millésimé, et les salles sont le plus souvent désertes dès 15 heures

Inévitablement, ces contraintes ont fini par encourager le développement de propositions alternatives. A défaut de déjeuner d'affaires, on se replie parfois sur le « petit déjeuner d'affaires ». Plus rapide et moins onéreux (à partir de 100 francs), même lorsqu'il est organisé dans de grands hôtels prestigieux, le petit déjeuner permet de gagner du temps. En revanche, il peut allonger la journée de travail, puisqu'il la fait démarrer plus tôt.

Les restaurants classiques doivent aussi affronter la concurrence des traiteurs, qui se proposent d'apporter le manger et le boire jusqu'à la porte du bureau. En 1996, le groupe Flo aura distribué quelque 250 000 coffrets-repas (de 96 à 198 francs, du jambon à l'os au médaillon de langouste sauce curry), contre 150 000 en 1995. A la Défense, des entreprises de restauration collective proposent, elles aussi, des repas « à la place », et, un peu partout, des petits traiteurs proposent leurs services aux entreprises. L'extension de la journée continue et la vogue des réunions non stop sont une aubaine pour les promoteurs de cette formule, qui, à la longue, finit pourtant par lasser ceux qui, à la mi-journée, ont autant besoin de se changer les idées que de s'alimenter.

« Si le déjeuner d'affaires n'est plus ce qu'il était, c'est que, dans les entreprises, le processus de décision est devenu plus collectif : ce n'est plus un seul homme qui décide, considère un responsable commercial du secteur automobile. *Entre la poire et le fromage, on ne glisse plus le contrat à son interlocuteur pour qu'il le signe. Le gueuleton, ce sera lorsque l'affaire aura été conclue. »*

Jean-Michel Normand

L'offensive contre le général Kleenex

Lorsque arrive l'automne, les industriels du papier préparent leurs mouchoirs. Ce marché, qui, en France, représente 900 millions de francs par an, est soumis au cycle des saisons, et il n'est vraiment actif qu'entre les premiers refroidissements d'octobre-novembre et les derniers rhumes des foins d'avril-mai. Or, cette année, la concurrence s'annonce particulièrement rude. Procter & Gamble a décidé de disputer à Kimberly Clark et à ses Kleenex – un nom propre devenu commun pour désigner les mouchoirs jetables – sa place de leader devant Lotus.

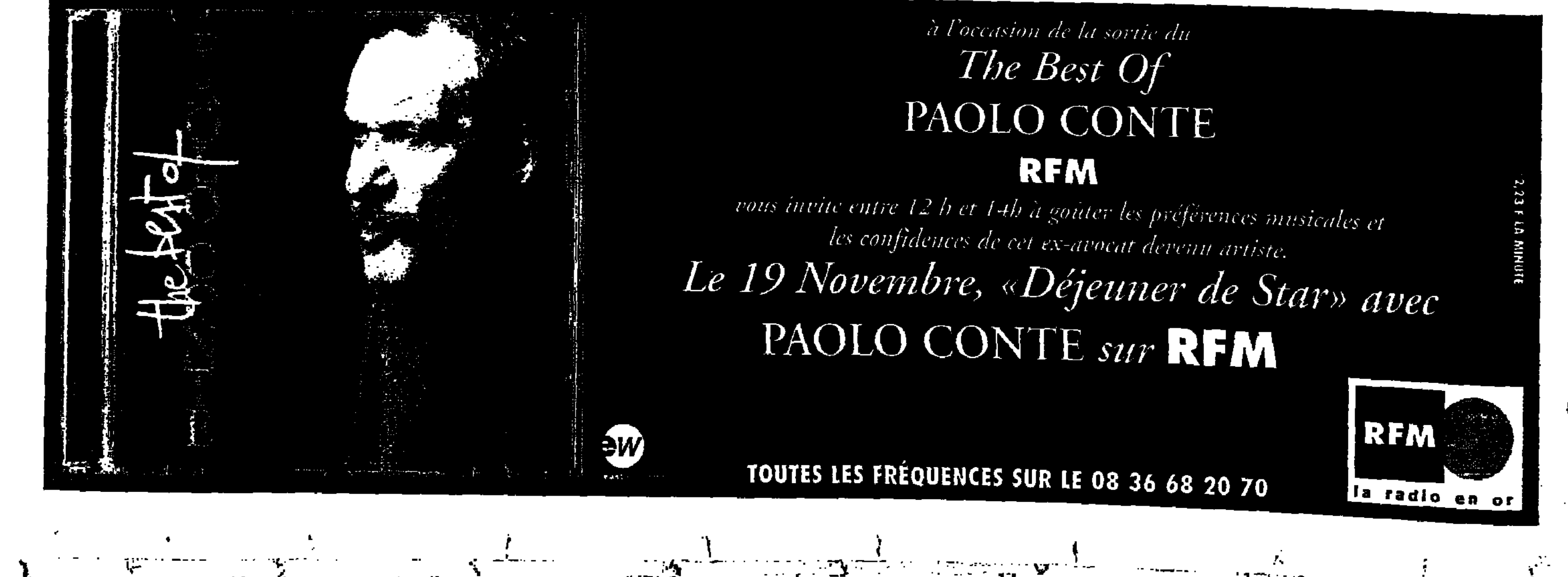


Pour y parvenir, le géant américain n'a pas lésiné sur les moyens. Des échantillons gratuits du nouveau mouchoir Tempo, une marque qui a depuis longtemps conquis le marché allemand, seront distribués au domicile de *« près de la moitié des foyers français »*, et une campagne publicitaire télévisée a été lancée. Les nouveaux venus assurent que Tempo réalise une authentique prouesse technologique en conciliant douceur et résistance. Chaque mouchoir est composé de quatre épaisseurs, deux feuilles plus douces entourant les deux feuilles centrales, plus résistantes. Si l'on en croit ce que martèle le spot publicitaire de Procter & Gamble, il est désormais possible de se moucher avec l'énergie du désespoir sans se retrouver avec le nez rouge d'un clown ni redouter le déchirement du mouchoir. Tempo, qui sera un peu plus cher que la concurrence (autour de 13 francs les quinze étuis de dix mouchoirs), entame la saison avec une longueur d'avance, mais Kimberly annonce l'arrivée prochaine d'un nouveau modèle destiné à confirmer le statut de *« mouchoir le plus doux du marché »* qu'entend revendiquer Kleenex.

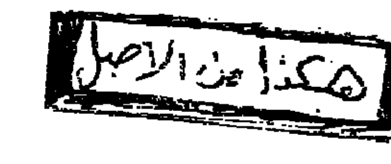
Ces grandes manœuvres ont parfois de quoi laisser perplexe. Le consommateur peut-il vraiment s'attacher à une marque donnée, aussi soyeuse que puisse être la matière (adoucie à l'aloé-véra chez Procter, à la glycérine chez Kleenex) qui accueillera son appendice nasal ? Les industriels eux-mêmes reconnaissent que *« l'implication du public vis-à-vis de ce produit n'est pas très élevée »*. La preuve : plus de la moitié des ventes sont réalisées par une myriade de marques distributeur, autrement dit des produits standards distribués par les grandes surfaces. Il est vrai que le mouchoir jetable ne se prête que modérément à la sophistication. Dans ce domaine, le code d'apparence est incontournable. Inévitablement blanc (symbole de la pureté), le petit carré de papier doit aussi être présenté dans un emballage bleu (couleur de la douceur). D'ailleurs, les fabricants qui fondaient de gros espoirs sur les mouchoirs parfumés doivent déchanter. Les senteurs d'eucalyptus ou de menthol ne représentent pas plus de 2 % des ventes. Les mouchoirs conditionnés en boîtes (le tiers environ des ventes) échappent à peine à ces règles.

Dans ces conditions, il est bien difficile pour une marque de faire valoir sa différence. Heureusement, la croissance du marché est telle que chacun peut espérer trouver sa place. Deux Français sur trois utilisent des mouchoirs jetables contre un sur deux il y a dix ans, et, parmi les clientèles qui restent à conquérir, figurent les plus de soixante-cinq ans, les habitants des départements ruraux mais aussi les consommateurs du Nord, qui restent attachés au mouchoir en tissu. Sans doute pour ne pas nuire à leur industrie textile ?

J.-M. N.

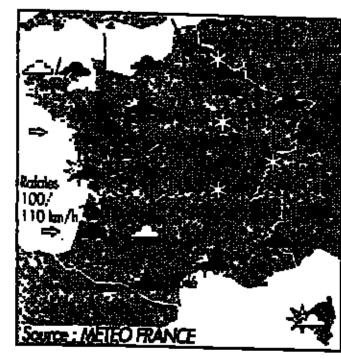






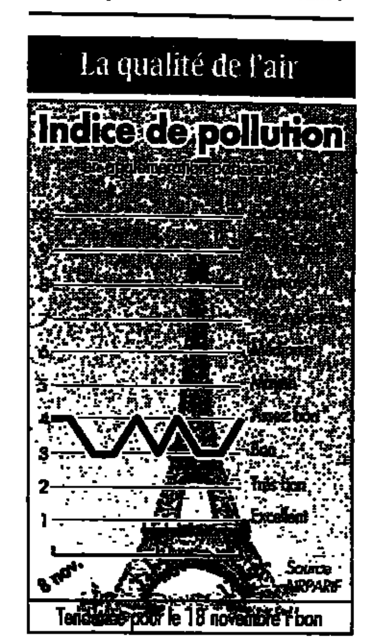
Nuages, pluies, neige et vents

LES CONDITIONS météorologiques vont encore se dégrader sur la France ; en effet, une profonde dépression atlantique va passer juste au-dessus de la France au cours des prochaines quarante-huit heures ; associée à de l'air très frais, elle apportera outre des nuages et un vent souvent violent, des précipitations, qui, au moins dans la moitié nord, débuteront sous forme de neige avant de tourner à la pluie.



Prévisions pour le 19 novembre vers 12h00

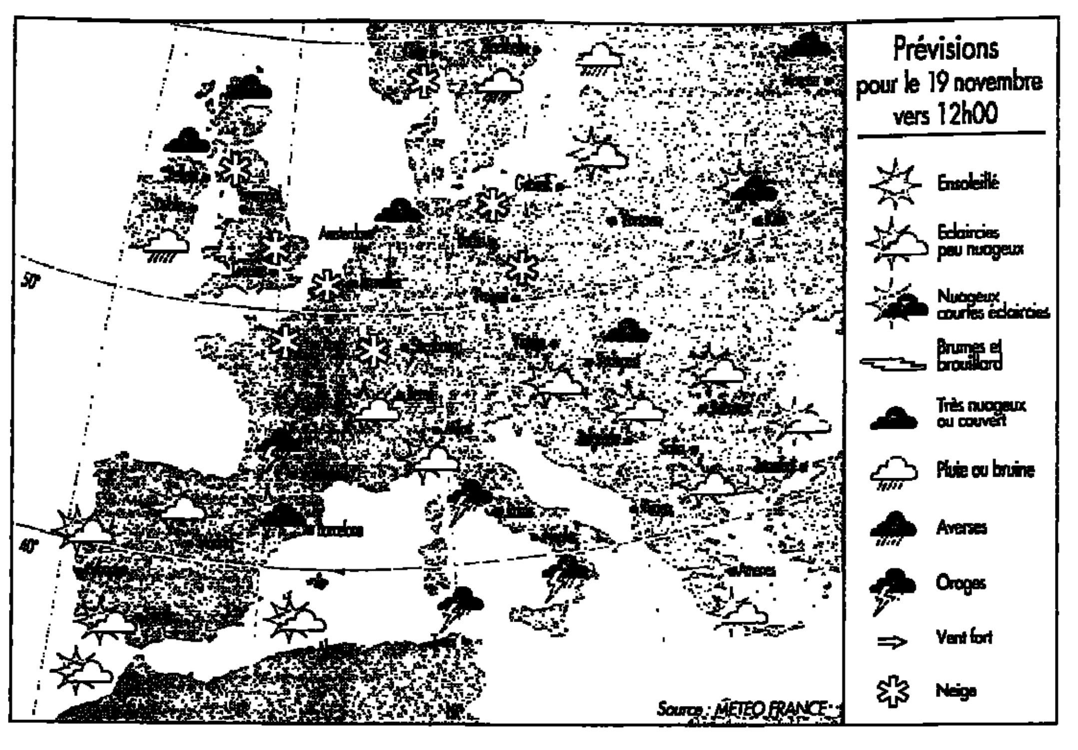
La qualité de l'air



Mardi, dans les régions de l'Est, depuis la Lorraine jusqu'aux Alpes du Nord, on se réveillera sous un ciel gris, avec de petites chutes de neige. Celles-ci s'arrêteront en cours de matinée, mais elles reprendront en fin de journée. En Champagne-Ardenne, en Bourgogne, en Auvergne et dans la région lyonnaise, le ciel se couvrira rapidement par l'ouest, pour donner de la neige en fin de la matinée ; ces chutes de neige dureront jusqu'à la tombée de la nuit. Dans le Nord-Pas-de-Calais, la Picardie, l'Île-de-France, le Centre et le Limousin, il neigera, faiblement dès le petit matin, ce mauvais temps durera jusqu'au soir sous forme de pluie. Dans les régions de l'Ouest, depuis la Normandie jusqu'au Poitou et aux Charentes, le ciel se montrera menaçant tout au long de la journée, avec de courts, mais fréquents, passages pluvieux. Dans le Sud-Ouest, la matinée sera maussade, avec un ciel très nuageux, et par moments un petit peu de pluie. Sur le pourtour méditerranéen, on bénéficiera encore du soleil durant la matinée, puis le ciel se voilera par l'ouest, amenant la pluie pour la fin de l'après-midi. Le vent de sud-ouest soufflera violemment sur l'ensemble de la côte atlantique, atteignant 100 à 120 km/h dans les rafales. Dans l'intérieur, le vent de sud soufflera fort, avec des pointes comprises entre 80 et 100 km/h, un peu moins dans l'extrême nord et les régions méditerranéennes.

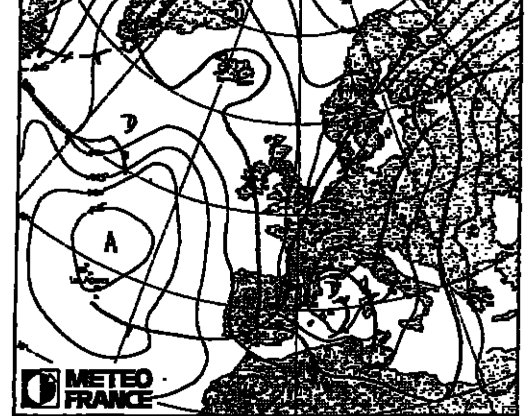
Les températures seront hivernales avec de fréquentes gelées matinales dans l'intérieur, comprises entre 0 et – 4 degrés ; les minimales seront en revanche positives, entre 3 et 6 degrés dans les régions de l'Ouest et méditerranéennes. Quant aux maximales, elles ne dépasseront pas 4 à 6 degrés près des frontières du Nord et du Nord-Est, 7 à 9 de la Normandie à la région Rhône-Alpes, 10 à 12 de la Bretagne au Sud-Ouest, et 13 à 16 degrés au sud.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

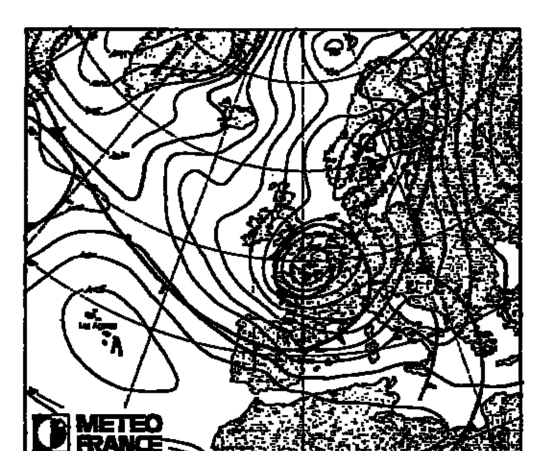




TEMPÉRATURES		GRENOBLE	9/6	TOURS	4/3	CHICAGO	12/– 2	LISBONNE	16/10	PRETORIA	17/15
		LILLE	5/3	ÉTRANGER		COPENHAGUE	7/4	LONDRES	9/3	RABAT	18/9
du 17 novembre		LIMOGES	7/3			DAKAR	27/24	LOS ANGELES	16/13	RIO DE JAN.	26/22
maxima/minima		LYON	6/3	ALGER	18/11	DJAKARTA	31/25	LUXEMBOURG	2/0	ROME	19/10
		MARSEILLE	15/9	AMSTERDAM	5/4	DUBAI	31/15	MADRID	10/5	SAN FRANC.	17/16
FRANCE		NANCY	3/2	ATHÈNES	18/14	DUBLIN	7/– 3	MARRAKECH	17/7	SANTIAGO	25/12
		NANTES	5/3	BANGKOK	30/25	FRANCFORT	4/3	MEXICO	25/9	SÉVILLE	16/9
AJACCIO	18/10	NICE	15/8	BARCELONE	13/7	GENÈVE	7/6	MILAN	13/9	ST-PÉTERS.	6/4
BIARRITZ	8/8	PARIS	5/4	BELGRADE	19/1	HANOÏ	23/17	MONTRÉAL	1/– 5	STOCKHOLM	7/3
BORDEAUX	5/4	PAU	6/6	BERLIN	5/4	HELSINKI	6/5	MOSCOU	5/1	SYDNEY	32/16
BOURGES	4/3	PERPIGNAN	8/6	BOMBAY	32/20	HONGKONG	26/15	MUNICH	3/2	TENERIFE	24/19
BREST	10/4	POINTE-À-PIT.	32/22	BRASILIA	26/19	ISTANBUL	13/7	NAIROBI	21/13	TOKYO	18/8
CAEN	8/5	RENNES	6/2	BRUXELLES	4/1	JÉRUSALEM	25/19	NEW DELHI	27/9	TUNIS	21/12
CHERBOURG	8/6	ST-DENIS-RÉUNION	28/20	BUCAREST	11/6	KIEV	6/5	NEW YORK	11/3	VARSOVIE	8/7
CLERMONT-F.	5/4	ST-ÉTIENNE	6/0	BUDAPEST	14/10	KINSHASA	29/24	PALMA DE M.	15/8	VENISE	16/13
DIJON	3/3	STRASBOURG	4/3	BUENOS AIRES	29/16	LE CAIRE	28/18	PÉKIN	9/2	VIENNE	13/6
FORT-DE-FR.	30/23	TOULOUSE	5/4	CARACAS	30/25	LIMA	21/18	PRAGUE	5/4		



Situation le 18 novembre, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 20 novembre, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*

La fête des vins de Bourgogne

LA VIEILLE et mystérieuse cité de Beaune vient de retrouver pendant deux jours l'affluence des visiteurs de toute origine qui se pressaient naguère, tels des pèlerins, aux abords du célèbre Hôtel-Dieu pour y assister de près ou de loin à la vente de la récolte. Car c'est par le vin que subsiste ce *« logis des pauvres malades »*, fondé en 1443. Beaune, Corton, Pommard, Volnay, Meursault : autant de noms qui suffisent à remplir les initiés, et même quelques profanes, d'un saint respect.

Nous nous sommes reconnus ou découverts en nombre, vieux buveurs de retour et néophytes ingénus, sur le pavé qui mène au cellier bordé de cuves et tendu de tapisseries où doivent se dérouler les fameuses enchères *« au dernier feu »*. L'ambassadeur de Grande-Bretagne, M. Duff Cooper, stoïque et souriant à la fois, préside la cérémonie, qui dure des heures.

Un brouillard indéfinissable envahit peu à peu la salle archicomble et s'élève jusqu'à la tribune où se sont rangés sagement les nouveaux ambassadeurs des vins de France, qui appartiennent à l'Académie française, à l'académie Goncourt, au monde des arts, des sciences et de la diplomatie. L'ambassade, en effet, s'est constituée la veille, solennellement, en l'hôtel des Ducs de Bourgogne, son siège désormais.

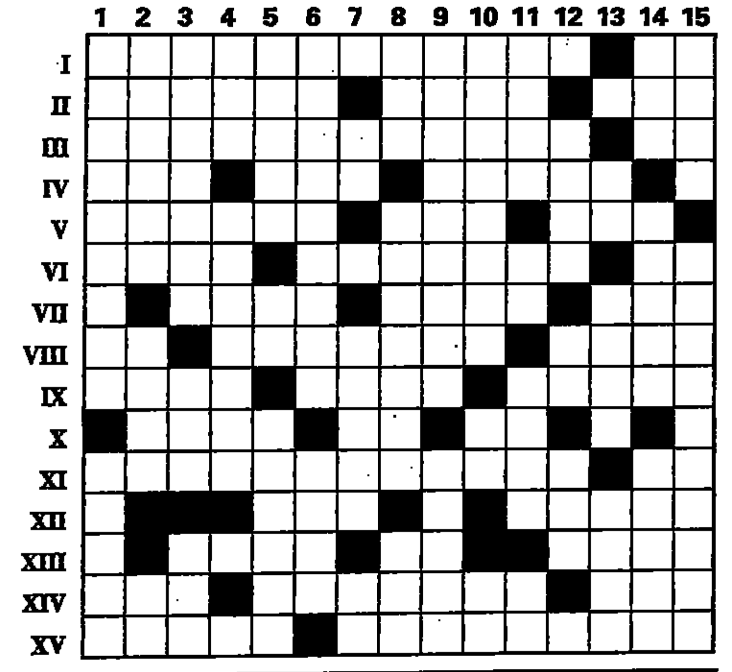
Au dehors, dans la cour d'honneur bordée d'admirables chrysanthèmes, la foule suit, minute par minute, et avec un intérêt passionné, les enchères que les haut-parleurs lui transmettent. Les prix montent prestement. Le premier des 26 lots, un Corton, atteint 135 000 francs par pièce de 225 litres ! Sans compter les droits et les frais, 30 % environ. Tous les records sont battus. Mais tout de même, c'est donné. Donné pour les pauvres. Silence, donc, aux grincheux !

Paul Decharme
(19 novembre 1946.)

MOTS CROISÉS

♦ *SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min)*

PROBLÈME N° 6954



À NOS LECTEURS. – Nous republions ci-contre la grille n° 6954, parue dans nos éditions datées 17-18 novembre avec de nombreuses erreurs dans le positionnement des cases noires. Nous présentons à nos lecteurs toutes nos excuses.

HORIZONTALEMENT

I. Ils font rarement des boulettes en travaillant. En marbre. – II. Sont appréciées pour leurs pointes. Tête d'enterrement. Se montra intraitable. – III. Appels d'une mère. Abréviation. – IV. Léger. Un butor sait le faire parfaitement. Très fatiguées.– V. Incisive. Descend dans son trou. Abrège une énumération. – VI. Bouche sans défaut. Sont mises en pièces et débitées. Mène loin qui a décidé de le suivre. – VII. Brille à l'écran. On les abandonne toujours avec regret. Entretien de bon ton. – VIII. Note raccourcie. Ont été étendues après une ouverture. Cause de refroidissement. – IX. Animal. Bûches. Sujet complaisant. – X. Anneau. Pronom. Degré. – XI. Pour se mettre à l'œuvre, ils attendent que le travail soit terminé. Abréviation. – XII. Jettent mille feux. Qui n'est pas forcément caustique. – XIII. Signe musical. Symbole. Parure. XIV. Ses contemporains prirent un bain complet. Comme la fourmi. Lettres de dénonciation. – XV. N'a rien de léger. Même si elle est bouchée, on aurait tort de la prendre pour une gourde.

VERTICALEMENT

1. Ce n'est pas forcément dans la poche. Prend rapidement quelques tartines.– 2. Vue d'ensemble. Vient après coup. Fleuve. – 3. Restent parfois planqués devant la porte. Avait plusieurs cordes à son arc. Abréviation. – 4. Sonnait et trébuchait. Donne la victoire dans certaines joutes. – 5. Titre. En trop. Sérieusement abîmée. – 6. Pièces pour collationner. Méprisé par un emballeur. – 7. Evite une répétition. Pas crus. Eau douce. – 8. Fait courir avec des raquettes. Sont parfois débauchées malgré leur bonne conduite. Figure mythologique. – 9. Points communs entre Bergson et Stendhal. Pour fixer solidement. – 10. Braques. Est souvent pris en hiver. En métro ou en tramway. – 11. Prénom. Préposition. La guigne les satisfait occasionnellement. Fin de participe. – 12. En France. Vaut bien cela. Est très mal éclairé. – 13. Avant Irénée. Dans le Jura. Rencontre concertée. – 14. Donne une certaine ardeur à des « paresseux ». Passage. Est mis en tôle pour longtemps. – 15. Anthony Eden, à la fin du XIXe siècle. Cesse de travailler quand elle n'a pas un radis.

SOLUTION DU N° 6953

HORIZONTALEMENT

I. Faufiler. – II. Omnivores. – III. Mièvres. – IV. Sées. Oc. – V. Na. Saur. – VI. Tibet. – VII. Aso. Opium. – VIII. Taximètre. – IX. Inès. Ne. – X. Oculus. Et. – XI. Néré. Emus.

VERTICALEMENT

1. Fomentation. – 2. Ami. Aisance. – 3. Unes. Boxeur. – 4. Fivete. Isle. – 5. Ivre. Tom. – 6. Loess. Pensé. – 7. Ers. Alité. – 8. Ré. Ou. Ur. Eu. – 9. Sacrements.

Guy Brouty

PARIS EN VISITE

Mercredi 20 novembre

■ **MUSÉE JACQUEMART-ANDRÉ** (50 F + prix d'entrée), 10 heures, 158, boulevard Haussmann (Jean-Marc Esvan).

■ **MUSÉE D'ORSAY** : exposition « Acquisitions 1990-1996 » (36 F + prix d'entrée), 11 h 30 (Musées nationaux).

■ **MUSÉE GUSTAVE-MOREAU** (30 F + prix d'entrée), 12 h 30, 14, rue de La Rochefoucauld (Musées nationaux).

■ **MUSÉE DU LOUVRE** (33 F + prix d'entrée) : *La Noce juive*, de Delacroix, 12 h 30 ; la donation Beistegui, 14 h 30 ; *La Mort de Sardanapale*, de Delacroix, 19 h 30 ; Diderot et ses peintres, 19 h 30 (Musées nationaux).

■ **MUSÉE DU MOYEN ÂGE** (36 F + prix d'entrée) : une Vierge ouvrante, 12 h 30 ; les thermes de Lutèce et leurs galeries souterraines, 14 heures ; l'hôtel des Abbés de Cluny et ses collections médiévales, 15 h 30 (Musées nationaux).

■ **AUTOUR DE PIGALLE** : cités d'artistes (50 F), 14 h 30, sortie du métro Blanche (Paris pittoresque et insolite).

■ **LES CATACOMBES**, et exposition photographique (30 F + prix d'entrée), 14 h 30, 1, place Denfert-Rochereau (Musées de la Ville de Paris).

■ **LE 5e ARRONDISSEMENT** (40 F), 14 h 30, 49, rue Monge (Sauvegarde du Paris historique).

■ **L'ÉGLISE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS**, son quartier et le Musée Delacroix (50 F + prix d'entrée), 14 h 30, sortie du métro Mabillon (Pierre-Yves Jaslet).

■ **LA MAISON DE VICTOR HUGO** et la place des Vosges (55 F), 14 h 30, 6, place des Vosges (Découvrir Paris).

■ **MUSÉE D'ART MODERNE** : exposition Baselitz (30 F + prix d'entrée), 14 h 30, 11, avenue du Président Wilson (Musées de la Ville de Paris).

■ **LA RUE DU CHERCHE-MIDI** (45 F), 14 h 30, dans le square à la sortie du métro Sèvres-Babylone (Monuments historiques).

■ **LES ÉGOUTS** (30 F), 15 heures, devant l'entrée face au 93, quai d'Orsay (Ville de Paris).

■ **LA MAIRIE DU 13e ARRONDISSEMENT** (45 F), 15 heures, place d'Italie, devant la mairie (Monuments historiques).

■ **MARAIS** : hôtels, jardins et place des Vosges (50 F), 15 heures, sortie du métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

■ **MUSÉE CARNAVALET** : exposition Mme de Sévigné (30 F + prix d'entrée), 15 heures, 23, rue de Sévigné (Musées de la Ville de Paris).

■ **NOTRE-DAME DE PARIS** (40 F), 15 heures, devant le portail central (Approche de l'art).

■ **MUSÉE DU PETIT PALAIS** : exposition La Cité interdite (50 F + prix d'entrée), 15 h 45, devant l'accueil (Institut culturel de Paris).

LES SERVICES DU *Monde*

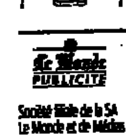
Le Monde	01-42-17-20-00
Télématique	3615 code LE MONDE
CompuServe : Adresse Internet : http:// www.lemonde.fr	GO LEMONDE
Documentation sur minitel	3617 LMDOC ou 08-36-29-04-56
LE MONDE sur CD_ROM	01-44-08-78-30
Index et microfilms :	01-42-17-29-33
Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/min)	

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.

Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037

Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-Cedex.
PRINTED IN FRANCE.

Le Monde PUBLICITÉ
Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Gérard Morax
133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : 01-44-43-76-00 ; fax : 01-44-43-77-30

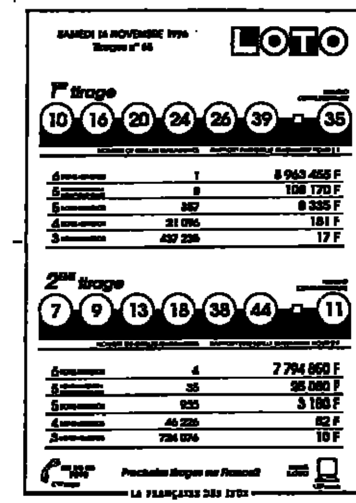


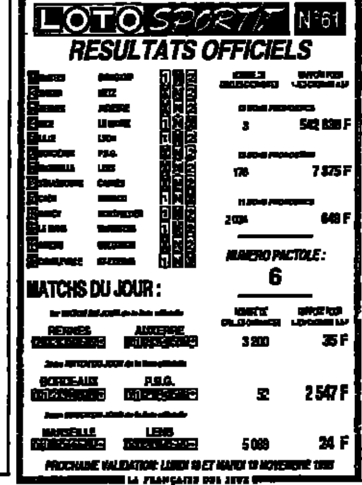
LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **FRANCE.** La station de ski de Font-Romeu, dans les Pyrénées, a ouvert samedi 16 novembre grâce à des chutes de neige précoces. La station, dont le domaine skiable est situé entre 1 700 et 2 200 mètres, n'ouvre en général qu'au début du mois de décembre. – *(AFP.)*

■ **SUISSE.** Des chauffeurs de taxi français, mécontents d'une récente interdiction de prendre en charge des clients à l'aéroport de Genève, ont perturbé, vendredi 15 novembre, la circulation automobile à plusieurs postes-frontières franco-suisses. – *(AFP.)*

JEUX





MUSIQUE Le pianiste italien Maurizio Pollini va jouer l'intégrale des sonates de Beethoven, au cours de sept récitals qu'il donnera Salle Pleyel, entre le 20 novembre 1996 et le 10 juin 1997. ● DEPUIS son premier prix au Concours-Chopin de Varsovie, en 1960, Pollini s'est illustré comme l'un des artistes majeurs de notre époque et s'est engagé sur plusieurs fronts. Défenseur du répertoire contemporain le plus exigeant, il a aussi manifesté publiquement contre la guerre du Vietnam et les régimes dictatoriaux d'Amérique latine. ● ÉTRANGER à toute forme de promotion commerciale, il a néanmoins accepté d'accorder un entretien au *Monde*. Il parle de Beethoven, de l'importance qu'il y a pour un artiste de se confronter dès l'adolescence aux dernières sonates et du respect mêlé de crainte que lui inspirent les interprétations sur instruments anciens.

Maurizio Pollini affronte les sonates de Beethoven

Dans un entretien au « Monde », le pianiste italien parle de la précocité du génie du compositeur et défend, contre l'idée dominante, l'utilité qu'il y a pour un jeune artiste d'être tôt confronté aux derniers opus du maître allemand

« Vous avez joué dès l'adolescence les dernières sonates de Beethoven, celles qui seraient injouables par les jeunes...

– Mon fils Daniel a dix-huit ans, il étudie avec l'excellent professeur Scala, à l'Académie pianistique d'Imola. Que croyez-vous qu'il veuille jouer ? Les premières sonates ? Non ! La sonate *Hammerklavier* et les *Variations Diabelli* qui sont justement le dernier Beethoven. Il joue aussi *Gaspard de la nuit*, de Ravel. Quel chef-d'œuvre ! Quand on songe qu'il date du début du siècle.

– N'est-ce pas à cette époque de la vie que l'on est le plus épris d'absolu ?

– Je vois un grand avantage d'étudier tôt ces chefs-d'œuvre. Ce que l'on joue jeune marque pour toute la vie. Alors autant commencer par les grandes œuvres. J'ai, moi aussi, commencé par la fin, travaillé les dernières sonates avant les premières et joué très jeune la *Hammerklavier* lors de récitals privés.

– Ne sous-estime-t-on pas les premières sonates en les jugeant bonnes à jouer par les jeunes ? Sviatoslav Richter dit qu'elles sont plus géniales que les dernières.

– Je suis moi-même arrivé à une réévaluation des *opus 2* et *7*. Leurs mouvements lents sont ouverts sur l'infini. Les deux cantates que Beethoven a composées à Bonn avant de venir à Vienne renferment des anticipations de la *9e Symphonie* et de *Fidelio*. A dix-huit ans, il avait déjà imaginé une musique qu'il reprendrait pour la scène de la libération des prisonniers de son opéra. Cela instruit sur la formation précoce du génie beethovénien. La théorie des trois styles divisant l'œuvre de Beethoven en périodes créatrices distinctes doit donc être envisagée de façon flexible.

– Doit-on faire toutes les reprises dans les sonates ? C'est un problème qui se pose aux interprètes qui craignent d'ennuyer le public. Yvonne Lefébure ne les faisait jamais. Elle affirmait qu'il lui était impossible d'énoncer deux fois de suite des phrases aussi sublimes...

– Je comprends le sens des responsabilités, la gravité qui se cache derrière cette jolie phrase. Je ne prends jamais de position dogmatique. Je joue toutes les reprises des sonates, sauf la deuxième du premier mouvement de la *Sonate opus 2 nº 2*, mais je comprends ceux qui ne les font pas systématiquement. Beethoven a toujours eu une attitude très critique envers les reprises. A Vienne, il existe des manuscrits qui montrent les étapes de la composition de la symphonie *Héroïque*. Beethoven y a d'abord usé de la reprise, puis il l'a supprimée, puis il l'a rétablie. Cette hésitation me laisse à penser que celles qu'il a maintenues l'ont été volontairement. Il n'y en a pas, par exemple, dans le premier mouvement de la sonate *Appassionata*. Schubert n'avait pas cette attitude critique. On peut donc être encore plus souple.

– Sviatoslav Richter les fait toutes dans Schubert et affirme que ceux qui ne les font pas n'aiment pas la musique ! Cela dit, ne pas faire celle du premier mouvement de la *Sonate D. 960* revient à ne pas jouer...


DESSIN MARC TARASKOFF

– ... quelques mesures particulièrement dramatiques et importantes de ce mouvement...

– Certains artistes, dont on ne doute pas qu'ils aiment la musique, s'en privent. Nikolaus Harnoncourt, John Eliot Gardiner ont changé notre vision de Beethoven en revenant aux sources et aux instruments originaux. Cela vous a-t-il influencé ?

– Leur travail est intéressant, mais je ne voudrais pas qu'un jour on ne joue la musique du passé qu'à leur façon. Quand Beethoven ne sera plus joué qu'au pianoforte, cela voudra dire qu'il est sorti du répertoire. Il a rêvé un instrument qui n'était ni le sien ni le grand Steinway. Il ne se satisfaisait pas des instruments de son temps, mais ne pouvait imaginer ce que deviendrait le piano après sa mort. Il a dirigé sa *9e Symphonie* avec un orchestre qui comprenait douze contrebasses. Aujourd'hui, on voudrait ne le jouer qu'avec un orchestre de chambre. Il faut être pragmatique. J'ai joué sur un piano du début du XIXe siècle en respectant les indications de pédales notées sur la partition. Dans le récitatif de l'*opus 31 nº 2*, le son était brouillé. Certains en déduisent qu'il faut changer les pédales de Beethoven. Je ne suis pas d'accord, cet effet est voulu par Beethoven.

– Il correspond à une sorte de rêve dans un mouvement qui semble quasi improvisé. Mais certaines nuances du texte beethovénien ne sont toujours pas réalisables. Comment augmenter le son après avoir enfoncé les touches comme il le demande dans certains passages de la sonate *Hammerklavier* ?

– Prolonger le son, le moduler à sa convenance après l'avoir émis est le rêve de chaque pianiste. En théorie, c'est impossible. Pourtant, mais peut-être n'est-ce qu'une illusion, je pense que l'on peut amplifier le son après son émission. Il existe une zone transcendante de la technique qui est le son, le chant. On ne peut la différencier ni de la musique ni de la technique. Certains vieux pianistes maîtrisaient cela.

– Alfred Cortot était-il de ceux-là, et pensez-vous, comme certains l'affirment, que tous les jeunes pianistes jouent de la même façon et ne cultivent pas assez la qualité du son ?

– Cortot est l'incarnation même de cette technique transcendante. Les jeunes pianistes que j'ai entendus dans des finales de concours jouent toutes les notes, ce qui n'était peut-être pas la préoccupation majeure de tous les pianistes d'autrefois. Ils ne sont pas interchangeables, mais il est vrai qu'il y avait davantage de grandes personnalités musicales autrefois. »

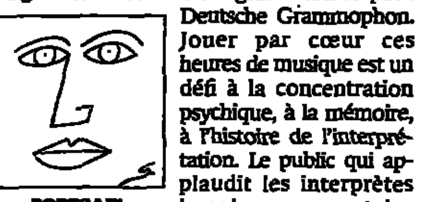
Propos recueillis par Alain Lompech

Interprétations choisies

Le premier disque officiel de Maurizio Pollini remonte à 1960. Cette année-là, le jeune pianiste de dix-huit ans enregistrait le *Premier Concerto* de Chopin avec Paul Kletzki (EMI). Mais ses vrais débuts discographiques remontent à son entrée chez DGG, éditeur auquel il est resté fidèle depuis le début des années 70. Il faut connaître prioritairement son interprétation du *Premier Concerto* de Beethoven avec Eugen Jochum, son *Second Concerto* de Brahms avec Claudio Abbado, son intégrale des *Etudes* de Chopin, ses dernières sonates de Beethoven dont un Opus 101 exceptionnel, son récital consacré à la *Deuxième Sonate* de Boulez, à la *Septième* de Prokofiev, aux *Variations* de Webern, et au *Petrouchka* de Stravinsky, bien que l'on puisse préférer des interprétations moins distanciées de ces deux dernières œuvres. Un regret : l'enregistrement trop claironnant dévolu à la *Fantaisie* et à la *Première Sonate* de Schumann qui rend crissante l'une des interprétations les plus parfaites de ces deux chefs-d'œuvre.

Le parcours exigeant d'un musicien engagé

MAURIZIO POLLINI se lance dans trente des trente-deux sonates de Beethoven (il a abandonné les deux petites *Sonates op. 49*). Après en avoir enregistré plusieurs depuis vingt ans, il souhaite les graver toutes pour Deutsche Grammophon. Jouer par cœur ces heures de musique est un défi à la concentration psychique, à la mémoire, à l'histoire de l'interprétation. Le public qui applaudit les interprètes imagine rarement les doutes, les renoncements, le labeur des artistes confinés dans leur studio. Un telle entreprise est aussi un défi aux lois du marché.


PORTRAIT

Cette somme pianistique et musicale couvre la carrière du compositeur de son opus 2 à son opus 111. Elle a été fixée au disque par des interprètes aussi illustres qu'Arthur Schnabel (dès les années 30, pour EMI), Wilhelm Backhaus (Decca), Yves Nat (EMI), Wilhelm Kempff (deux fois pour DGG), Claudio Arrau (Philips) et, parmi les vivants, par Alfred Brendel, qui vient d'achever sa troisième intégrale (la première pour VOX, les deux suivantes pour Philips). L'un ou plusieurs de ces coffrets sont déjà dans la discothèque des mélomanes. Si les interprètes se mesurent au texte, le public évalue chaque nouveau venu à l'aune de ses prédécesseurs. Jeu cruel, induit par la notion d'interprétation même : la musique n'existe que quand elle est jouée.

Maurizio Pollini est né à Milan, le 5 janvier 1942. Il y vit dans une ancienne demeure plantée au bord d'une rue étroite. Un large escalier de pierre grisâtre conduit à l'appartement où il vit avec sa femme et son fils Daniel. Deux portes blindées s'ouvrent. Les murs de son appartement sont enduits d'un badigeon de terre de Sienne claire. Ce lieu paisible est décoré de meubles et d'œuvres anciens et contemporains qui coexistent aussi harmonieusement que Bach, Beethoven et Boulez dans le répertoire de cet artiste singulier. C'est là que Pollini, l'un des pianistes les plus écoutés de notre temps, pense et travaille depuis des années, près de son fils, qui a décidé lui aussi d'être musicien mais à qui il n'enseigne pas.

Peu bavard, Pollini : il n'accorde que de rares entretiens et avoue avoir parfois lutté contre des interlocuteurs qui voulaient absolument le convaincre de leur thèse. C'est aussi que cet artiste a été tenu pour ce qu'il ne souhaite pas être : le pianiste le plus parfait, immaculé de l'après-guerre. Pollini refuse d'être une icône, même si le Premier Prix qu'il a remporté au Concours Chopin de Varsovie en 1960 a provoqué l'admiration d'Arthur Rubinstein. Membre du jury, le célèbre pianiste lança son fameux *« Il joue déjà mieux qu'aucun d'entre nous ! »*. Une déclaration qui lança ce jeune homme de dix-huit ans... qui avait déjà remporté un prix au Concours de Genève deux années plus tôt dans la catégorie « hommes ». Martha Argerich, aujourd'hui encore éblouie par le jeu de l'adolescent, remportera la même année, le premier prix « femmes », puis, en 1965, le Premier Prix du Concours Chopin à son tour.

LA CONSCIENCE DES MÉLOMANES

Pollini ne donne qu'une cinquantaine de récitals et concerts par saison, ne concède à laisser publier que les disques qu'il a soigneusement édités. Cette rareté et un talent exceptionnel font de lui l'un des quelques pianistes qui dominent le monde musical depuis la disparition des géants nés au début du siècle. Ce quinquagénaire incarne un perfectionnisme illustré autrefois par Dinu Lipatti et Wilhelm Backhaus.

Malgré ses scrupules, Pollini n'a pas toujours convaincu au disque et au concert, mais il occupe indéniablement la conscience des mélomanes et des musiciens. Il est des attitudes humaines, des démarches musicales qui transcendent ce que l'on peut penser, de loin en loin, d'un disque ou d'une prestation publique. Et certaines lectures astringentes enseignent finalement davantage que des interprétations lisses qui ne brillent que le temps d'un feu d'artifice. Les artistes qui cherchent ne trouvent pas toujours immédiatement qui les comprend.

Hier engagé au côté des communistes italiens, Pollini a joué contre la guerre du Vietnam, dans les usines en compagnie de Claudio Abbado et de l'Orchestre de la Scala de Milan. Il a aussi joué à Paris pour la libération du pianiste Miguel Angel Estrella prisonnier des geôles uruguayennes. Défenseur de la musique de son temps, il est le héros de Boulez, de Nono, aujourd'hui de Sciarrino. Mais il cherche encore du génie chez les musiciens regroupés sous la bannière commerciale de la nouvelle musique.

Al. Lo.

★ Les 20 novembre, 10 décembre, les 20 janvier, 12 février, 20 avril, 15 mai et 10 juin 1997, Maurizio Pollini interprétera trente des trente-deux sonates de Beethoven. Son premier récital est consacré aux *Opus 2* et *7*, le deuxième aux *Opus 10, 13* et *14*. Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg Saint-Honoré Paris 8e. Mº Ternes. 20 h 30. Location par téléphonne (paiement par carte bancaire) : 01-45-61-53-05, de 14 heures à 18 heures, sauf samedi, dimanche et jours fériés. De 130 F à 400 F.



هكذا من الأصل

CinéMémoire célèbre le passé en se tournant vers l'avenir

Jusqu'au 22 décembre, se tient le rendez-vous annuel du patrimoine cinématographique

Au moment où la Cinémathèque vient de fêter son soixantième anniversaire, Cinémémoire, qui existe depuis 1991, mais qui devient Festival international du patrimoine cinématographique, se dote d'une nouvelle organisation. Pour favoriser encore l'accès aux œuvres, on présente moins de films que les années précédentes, avec, pour certains d'entre eux, plusieurs séances.

DEPUIS sa première édition en 1991, le festival Cinémémoire a réussi à aiguiser la sensibilité du public pour l'histoire du cinéma et le cinéma muet. Le plan de restauration des films anciens – de plus de 40 millions de francs, doté par l'Etat (ministère de la culture, Centre national de la cinématographie) – a aussi largement contribué à cette sensibilisation.

L'année 1996 est considérée par Dominique Païni, le directeur de la Cinémathèque française, comme une année de transition, permettant de dresser un bilan de soixante années de préservation cinématographique au moment où la Cinémathèque française vient de fêter son soixantième anniversaire. En se baptisant Festival international du patrimoine cinématographique, Cinémémoire met au point une nouvelle organisation qui doit faciliter encore l'accès aux œuvres, en présentant moins de films que les années précédentes, mais avec des séances répétées pour certains d'entre eux. L'ambition affirmée de Cinémémoire est d'unir ainsi trois types de partenaires : les cinéastes, ceux qui les défendent, et ceux qui conservent les films.

Le festival se structure autour de trois axes qui devraient aussi être ceux des éditions à venir : revisiter l'œuvre d'un cinéaste, illuster et comprendre l'histoire des archives internationales, donner un aperçu des travaux contemporains de préservation des films, donc faire l'état du patrimoine.

1996 étant l'année du centenaire de la naissance de Julien Duvivier, Cinémémoire propose une rétrospective d'une œuvre qui, s'étendant sur près de cinquante années, riche de soixante-dix films, occupe une place centrale dans le cinéma des années 30 et 50. Alors que Duvivier était en 1939 l'un des cinéastes français les plus célèbres, avec des films comme *La Bandera*, *La Belle Équipe* et *Pépé le Moko*, dominant avec Renoir, Carné, Grémillon et René Clair le cinéma français des années 30, il est ensuite tombé dans l'oubli, avant de réapparaître dans les années 50 avec *Panique*, *Voici le temps des assassins* et *Chair de poule*. Cinémémoire privilégiera la période muette du cinéaste avec, en particulier, *David Golder*, *Haceldama*, *Poil de carotte* et *Le Tourbillon de Paris*. A côté de cette rétrospective, le festival commence une série de « *programmations-études* » consacrées aux grands pionniers des cinémathèques – cette année, Jacques Ledoux, un des fondateurs de la Cinémathèque royale de Belgique, sera à l'honneur – et un hommage sera donné à la Cinémathèque de Bologne avec quelques-unes de ses découvertes. Parmi celles-ci : *Straight Shooting*, de John Ford, *Harakiri*, de Fritz Lang, et *Le Golem*, de Paul Wegener.

Enfin, troisième axe qui complète cette programmation, avec quelques raretés empruntées aux archives du monde entier : *The Family Honor*, de King Vidor, *Faust*, de Murnau, *Papa d'un jour*, de Harry Langdon, *Inde, Terre Mère*, de Rossellini.

Samuel Blumenfeld

★ **Festival Cinémémoire, 29, rue du Colisée, Paris 8e. Tél. : 01-42-56-87-76**

Voyage dans les collections du Palais de Chaillot

PUBLIÉ à l'heure où se tient la manifestation Cinémémoire, ce bel album édité par la Cinémathèque française est un adéquat complément à la projection des œuvres du passé. Une centaine de films récemment tirés, sauvegardés ou restaurés par la Cinémathèque y sont recensés, chaque titre, illustré de nombreux photogrammes, faisant l'objet d'un résumé et d'un commentaire critique. La France et les Etats-Unis forment l'essentiel de la troupe, depuis les films chronophotographiques (1890-1900) d'Etienne Jules Marey jusqu'à l'inachevé *Don Quichotte* (1957-1972), d'Orson Welles, en passant par *La Commune* (1914), d'Armand Guerra, film rare récemment retrouvé dans les collections de la Cinémathèque, et précurseur du cinéma militant. L'Europe n'est pas oubliée pour autant avec, notamment, *Profondeurs mystérieuses* (1949), de Georg Wilhelm Pabst, ou *India* (1957-1959), de Roberto Rossellini.

BIBLIOGRAPHIE

Deux textes constituent enfin un prologue très instructif à ce catalogue et en expliquent la diversité. Claudine Kaufmann et Bernard Martinand, exemples concrets à l'appui, précisent les différents stades de la préservation d'un film, ainsi que les critères très divers (esthétiques, juridiques...) qui président à cette opération. Dominique Païni, directeur de la Cinémathèque, évoque quant à lui l'histoire des collections, depuis l'urgence de la sauvegarde et l'impératif de programmer les films qui animaient essentiellement Henri Langlois, jusqu'à la récente mise en œuvre d'un programme de restauration systématique et scientifique des films.

Sa préface constitue l'une des premières tentatives de théorie de cette pratique désormais largement répandue qu'est la conservation-restauration, et de ses conséquences dans le rapport au cinéma envisagé sous l'angle de l'histoire de l'art.

Jacques Mandelbaum

★ ***La Persistance des images.*** **Ouvrage collectif. Cinémathèque française, 258 p., 240 F.**

Les musées français face à l'Histoire, pendant l'Occupation

PARCE QUE DES LIVRES ont ressuscité récemment la question, parce que la presse leur a fait écho, parce que la mémoire de l'Occupation et de ses infamies envahit notre temps, la direction des Musées de France organisait le 17 novembre au Louvre un colloque : « Pillages et spoliations. Le destin des œuvres d'art sorties de France pendant la Seconde Guerre mondiale ». Il a démontré combien polémiques et malentendus restent de règle, sans que la vérité y gagne quoi que ce soit.

Pour l'administration organisatrice, il s'agissait d'affirmer que les Musées nationaux se sont en toutes circonstances conduits dignement. Huit conservateurs et fonctionnaires de la direction des Musées de France (DMF) et des affaires étrangères s'y sont employés, sous la houlette de Françoise Cachin, directeur des Musées de France. Exode des collections en 1939 et actions de résistance au Louvre ont été évoqués, afin de suggérer que tout ce qui pouvait être tenté pour tenir les œuvres à l'écart des pillages nazis l'avait été. Ces points n'ont pas été contestés.

Puis sont venues les questions des spoliations des biens privés – juifs le plus souvent – et des restitutions, autant dire la question des MNR. Ces initiales – pour Musées nationaux récupération – désignent les peintures retrouvées dans des dépôts et des caches en Allemagne, rapatriées en France après 1945 et dont les propriétaires légitimes ne se sont pas manifestés alors. A partir de 1950, ces œuvres ont été remises aux musées à titre précaire, étant entendu qu'elles seraient restituées aux ayants droit qui se feraient connaître. Dans *Le Musée disparu* (éd. Austral), le journaliste Hector Feliciano a attiré l'attention sur leur statut, démontrant que les propriétaires de ces toiles pouvaient être retrouvés.

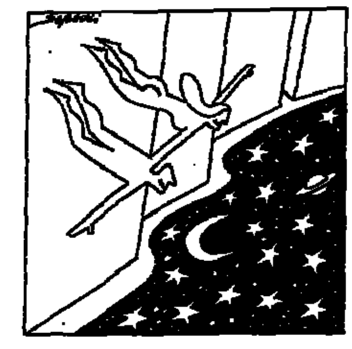
Au cours de son intervention, il a récidivé, en donnant de multiples exemples. Chaque fois, la question est la même : pourquoi n'avoir pas recherché les héritiers ? Le problème est celui du silence, comme l'ont dit, parfois brutalement, les intervenants d'une salle devenue nerveuse au fil des heures. Archives interdites, blocages juridiques savants et dérisoires, habitude du secret : aujourd'hui encore les papiers de Rose Valland, qui fut au Jeu de paume l'œil de Londres, sont inaccessibles, comme l'ont été en France bien des documents dont des doubles pouvaient être consultés aux Etats-Unis. Laurence Bertrand-Dorléac, spécialiste de la vie artistique sous l'Occupation, a fait écho à Hector Feliciano en évoquant les difficultés rencontrées dans ses recherches. A entendre certains hauts fonctionnaires virtuoses de la langue de bois, on peut penser que la situation s'améliore lentement. Or il en va, au-delà des recherches d'héritiers, d'un sujet capital.

Sous l'Occupation, le marché de l'art, alimenté par les pillages et les ventes forcées, fut follement prospère. Des marchands y fondèrent leur fortune. La plupart des MNR encore dans les musées ont été, non pas volés, mais vendus aux nazis par des marchands parisiens qui n'ont pas voulu, après guerre, se désigner à l'opprobre en réclamant ces tableaux. A l'ombre des crématoires, le trafic battait son plein. Est-ce cela qu'il faudrait taire ?

Philippe Dagen

Trois événements chorégraphiques

Merce Cunningham à Paris, Susan Buirge en tournée, le tandem Forsythe-Larrieu à Tours



MERCE CUNNINGHAM revient à Paris avec *Rondo*, une création qui évoque la ronde, bien sûr, mais aussi la rime poétique, des finals musicaux plein d'allant. John Cage est à la musique. Que la danse commence : vivante, ô combien vivante. Susan Buirge, après l'Arsenal de Metz et la Maison de la danse de Lyon, continue sa tournée (Sochaux, Mulhouse, Evry) avec sa pièce *Ubusuna*, créée pour sept danseurs japonais, sur la musique de Tomihisa Hida, jouée « live » par l'orchestre du compositeur, par ailleurs prêtre shintoïste. Daniel Larrieu, qui dirige le Centre chorégraphique de Tours, a demandé à William Forsythe de chorégraphier pour sa compagnie. Ce dernier a envoyé sa danse, *Hypothetical Streams*... par fax. C'est Daniel Larrieu qui l'a transmise à ses danseurs, Forsythe n'assistant qu'aux dernières répétions. Au cours de la même soirée, Daniel Larrieu montrera une œuvre conçue en assonance : *Delta*.

★ Merce Cunningham : du 19 au 23 novembre, Théâtre de la Ville, tél. : 01-42-74-22-77. Susan Buirge : le 26 novembre, Maison de la culture de Sochaux, tél. : 03-81-94-16-34 ; le 28, Filature de Mulhouse, tél. : 03-89-36-28-00 ; le 30, Théâtre de l'Agora d'Evry, tél. : 01-60-91-65-70. Larrieu-Forsythe : les 22 et 23 novembre, Centre international des congrès de Tours, tél. : 02-47-36-46-00.

UNE SOIRÉE À PARIS

Long voyage du jour à la nuit, d'Eugene O'Neill
Eugene O'Neill a écrit *Long voyage du jour à la nuit* entre 1939 et 1941. L'action se situe à New London, dans le Connecticut, un matin d'août 1912. Dans leur maison d'été, les quatre membres d'une famille se retrouvent. Le père alcoolique, la mère morphinomane, les deux fils qui se débattent entre l'alcool et la tuberculose. En quatre actes, les Tyrone vont se déchirer jusqu'à la nuit... Jean-Paul Roussillon, Catherine Ferran, Jean-Yves Dubois et Bruno Putzulu sont dirigés ici par Alain Françon.
Théâtre du Vieux-Colombier, 21, rue du Vieux-Colombier, Paris 6e. Mº Saint-Sulpice ou Sèvres-Babylone. Les mardi, mercredi, vendredi et samedi à 20 h 30 ; jeudi à 19 heures ; dimanche à 16 heures. Relâche lundi. Jusqu'au 29 décembre. Tél. : 01-44-39-87-00. De 65 F à 160 F.

Long Island, de Pascal Rambert
Long Island, comme son nom ne l'indique pas, est une pièce sur l'inquiétude et la discorde du monde qui met en présence seize individus incarcérés. A l'intérieur d'eux-mêmes, victimes et bourreaux du monde, irréconciliables face à lui. Les élèves de l'Ecole régionale d'acteurs de Cannes sont à la fois les interprètes, les sujets, les protagonistes et les inspirateurs de cette pièce dont le texte et la mise en scène sont signés Pascal Rambert.
La Ménagerie de verre, 12-14, rue Léchevin, Paris 11e. Mº Parmentier. Du mardi au samedi à 20 h 30. Relâche dimanche et lundi. Jusqu'au 21 décembre. Tél. : 01-43-38-33-44. 60 F et 80 F.

Terry Lee Hale
C'est peut-être son premier métier de charpentier qui a donné à Terry Lee Hale son goût des mélodies boisées, enracinées dans le terroir américain. A Seattle, où il réside, on apprécie l'intensité de ses chansons.
Guinguette Pirate, quai de la Gare, Paris 13e. Mº Quai-de-la-Gare. 21 heures, les 18 et 19. Tél. : 01-47-97-22-22. 50 F.

Dub War
Aux mélanges en vogue chez les militants du rock dur – qui ajoutent volontiers à leurs riffs détonants des pincées de rap et de funk –, les Anglais de Dub War additionnent une bonne rasade de reggae expérimental. Les basses portant autant que les guitares leurs hymnes engagés.
Arapaho, 30, avenue d'Italie (Centre Italie II), Paris 13e. Mº Place-d'Italie. 20 heures, le 18. Tél. : 01-53-79-00-11. De 80 F à 90 F.

Graeme Allwright
Il n'a jamais disparu de la scène, mais ce traducteur passionné de Bob Dylan ou de Leonard Cohen fête cette fois ses trente ans de chansons. Menuisier, vigneron, comédien, l'auteur d'*Emmène-moi* flirte depuis quelques années avec Madagascar, dont sont originaires ses musiciens actuels.
Olympia, 28, boulevard des Capucines, Paris 8e. Mº Opéra, Madeleine. 20 h 30, le 18. Tél. : 01-47-42-25-49. 160 F.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

COUP DE VICE (*)
Film français de Patrick Levy (1 h 25).
UGC Forum Orient Express, dolby, 1er ; George-V, 8e ; UGC Opéra, 9e ; Les Montparnos, dolby, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10).

DISJONCTÉ
Film américain de Ben Stiller (1 h 35).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; UGC Odéon, dolby, 6e ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e.

LE DROIT DE TUER ?
Film américain de Joel Schumacher (2 h 29).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (01-43-25-59-83 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 40-30-20-10).

FEELING MINNESOTA
Film américain de Steven Baigelman (1 h 35).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; UGC Danton, 6e ; UGC Triomphe, dolby, 8e ; UGC Opéra, dolby, 9e ; UGC Gobelins, 13e ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (01-39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).

IRMA VEP
Film français d'Olivier Assayas (1 h 38).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (01-47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (01-43-25-59-83 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Pagode, dolby, 7e (réservation : 40-30-20-10) ; Publicis Champs-Elysées, dolby, 8e (01-47-20-76-23 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 40-30-20-10).

LOS ANGELES 2013 (*)
Film américain de John Carpenter (1 h 41).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; UGC Odéon, dolby, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79).

MÉFIE-TOI DE L'EAU QUI DORT
Film français de Jacques Deschamps (1 h 50).
14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (01-42-77-14-55) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (01-46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (01-43-57-90-81) ; Escurial, 13e (01-47-07-28-04 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20).

LA MÉMOIRE EST-ELLE SOLUBLE DANS L'EAU ?
Film français de Charles Najman (1 h 35).
14-Juillet Beaubourg, 3e (01-42-77-14-55) ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (01-46-33-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (01-43-59-36-14).

PO DI SANGUI
Film franco-guinéen-portugais-tunisien de Flora Gomes (1 h 30).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (01-42-77-14-55) ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (01-46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Bastille, 11e (01-43-07-48-60) ; Gaumont Parnasse, 14e (réservation : 40-30-20-10).

SANKOFA
Film ghanéen de Haile Gerima (2 h).
VO : Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20).

(*) Films interdits aux moins de 12 ans.

MUSIQUE

Une sélection de concerts classique, jazz, rock, chanson, et musiques du monde à Paris et en Ile-de-France

CLASSIQUE

Amadigi di Gaula
de Haendel. Jonathan Peter Kenny (Amadis), Margaret Price (Oriana), Carol Smith (Melissa), Buddug Verona James (Dardano), Gustave Leber (Orgando), the Academy of Ancient Music, Paul Goodwin (direction), James Conway (mise en scène).
Opéra-Comique. Salle Favart, 5, rue Favart, Paris 2e. Mº Richelieu-Drouot. 19 h 30, les 18, 20, 22 et 23. Tél. : 01-42-44-45-46. De 50 F à 350 F.

Ensemble vocal Les Jeunes solistes
Fénelon : *Dix-huit madrigaux, création.* Caroline Delume (théorbe), André Poris-Valdès (violon), Gilles Deliège (alto), Elena Andreyev (violoncelle), Rachid Safir (direction).
Opéra-Bastille, place de la Bastille, Paris 11e. Mº Bastille. 20 heures, le 18. Tél. : 01-44-73-13-00. 95 F.

Ensemble orchestral de Paris
Ravel : *Concerto pour piano et orchestre en sol, Le Tombeau de Couperin.* Saint-Saëns : *Symphonie nº 2.* Jean-Yves Thibaudet (piano), Jean-Jacques Kantorow (direction).
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8e. Mº Ternes. 20 h 30, le 19. Tél. : 01-45-61-65-89. De 60 F à 190 F.

Michael Levinas (piano)
Beethoven : *Sonates pour piano nº 9, 2 et 29.*
Salle Gaveau, 45, rue La Boétie, Paris 8e. Mº Miromesnil. 20 h 30, le 19. Tél. : 01-49-53-05-07. De 105 F à 240 F.

Ensemble InterContemporain
Donatoni : *Tema.* Dalbavie : *In Advance of the Broken Time.* Rihm : *Pol-Kolchis-Nucleus.* Hurel : *Six miniatures en trompe l'œil.* Messiaen : *Oiseaux exotiques.* Florent Boffard (piano), Pierre Boulez (direction).
Cité de la Musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. 20 heures, le 20. Tél. : 01-44-84-44-84. De 100 F à 160 F.

James Dick (piano)
Schumann : *Arabesque.* Beethoven : *Sonate pour piano op. 78.* Prokofiev : *Sonate pour piano op. 83.* Schubert : *Wanderer Fantaisie.*
Salle Gaveau, 45, rue La Boétie, Paris 8e. Mº Miromesnil. 20 heures, le 20. Tél. : 01-49-53-05-07. De 75 F à 200 F.

Chœur de Radio-France
Chvedov : *Liturgie de saint Jean Chrysostome.* Sviridov : *Neuf pièces sacrées.* Vladislav Tchernouchenko (direction).
Eglise Notre-Dame-du-Travail de Plaisance, 35, rue Guilleminot, Paris 14e. Mº Pernety. 20 h 30, le 20. Tél. : 01-42-30-15-16. 80 F.

Trio Contrechamps
Ferneyhough : *Trio à cordes.*
Cité de la Musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. 18 heures, le 21. Tél. : 01-44-84-44-84. Entrée libre.

Ensemble Contrechamps, Nieuw Ensemble
Ferneyhough : *Carceri d'invenzione.* Brenda Mitchell (soprano), Felix Renggli (flûte), Harrie Starreveld (piccolo, flûte), Isabelle Magnenat (violon), Emilio Pomarico (direction).
Cité de la Musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. 20 heures, le 21. Tél. : 01-44-84-44-84. 100 F.

Cecilia Gasdia (soprano), Leo Nucci (baryton), Ruggero Raimondi (basse), Paolo Ballarin (piano)
Œuvres de Tosti et mélodies napolitaines.
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mº Alma-Marceau. 20 h 30, le 21. Tél. : 01-49-52-50-50. De 70 F à 450 F.

Trio Wanderer
Beethoven : *Trio pour piano, violon et violoncelle op. 70.* Smetana : *Trio pour piano, violon et violoncelle.* Chausson : *Trio pour piano, violon et violoncelle.*
Salle Gaveau, 45, rue La Boétie, Paris 8e. Mº Miromesnil. 20 h 30, le 21. Tél. : 01-49-53-05-07. De 95 F à 200 F.

Chœur et Orchestre de Paris
Ravel : *Ma mère l'oye.* Prokofiev : *Concerto pour violon et orchestre nº 1.* Brahms : *Symphonie nº 2.* Vadim Repin (violon), Günther Herbig (direction).
Université Paris-II-Assas, 92, rue d'Assas, Paris 6e. Mº Notre-Dame-des-Champs. 21 heures, le 21. Tél. : 01-45-61-65-65. 40 F. Et le 23 novembre à 20 h 30, au Théâtre Romain-Rolland de Villejuif. Tél. : 01-49-58-17-00.

Michel Lethiec (clarinette), Gérard Poulet (violon), Noël Lee (piano)
Milhaud : *Suite pour violon, clarinette et piano.* Stravinsky : *Le Baiser de la fée, suite, L'Histoire du soldat, extraits.*
Châtelet, 1, place du Châtelet, Paris 1er. Mº Châtelet. 12 h 45, le 22. Tél. : 01-40-28-28-40.

Lohengrin
de Wagner. Gösta Winbergh (Lohengrin), Karita Mattila (Elsa), Tom Fox (Friederich von Telramund), Gwyneth Jones (Ortrud), Jan-Hendrik Rootering (le roi Henri), Michael Volle (le héraut), Chœur et orchestre de l'Opéra de Paris, James Conlon (direction), Robert Carsen (mise en scène).
Opéra-Bastille, place de la Bastille, Paris 11e. Mº Bastille. 19 h 30, les 22, 25 et 28 novembre et les 4, 7 et 10 décembre ; 15 heures, le 1er décembre, jusqu'au 13 décembre. Tél. : 01-44-73-13-00. De 60 F à 610 F.

Orchestre national du Capitole de Toulouse
Les Tangos de Carlos Gardel. Raul Garello, Julio Pane (bandonéon), Alberto Glaimo (piano), Michel Plasson (direction).
Cirque d'hiver Bouglione, 110, rue Amelot, Paris 11e. Mº Filles-du-Calvaire. 20 h 30, le 22. Tél. : 01-49-87-50-50. Location Fnac, Virgin. De 80 F à 300 F.

Orchestre national d'Ile-de-France
Bizet : *Jeux d'enfants, Symphonie.* Caplet : *Conte fantastique.* Saint-Saëns : *Konzertstücke.* Marielle Nordmann (harpe), Alexandre Myrat (direction).
Beynes (78). La Barbacane, place du 8-Mai-1945. 21 heures, le 22. Tél. : 01-34-91-06-58. De 65 F à 95 F.

Michel Dalberto (piano)
Œuvres de Schumann, Chopin et Ravel.
Maisons-Alfort (94). Théâtre Claude-Debussy, 116, avenue du Général-de-Gaulle. 20 h 45, le 22. Tél. : 01-43-96-77-67. Location Fnac. 90 F.

Jean-Bernard Pommier (piano)
Beethoven : *Sonates pour piano op. 2 nº 2, op. 27 nº 2 « Clair de lune » et op. 111.*
Salle Gaveau, 45, rue La Boétie, Paris 8e. Mº Miromesnil. 14 h 30, le 23. Tél. : 01-42-30-15-16. De 90 F à 120 F.

Orchestre philharmonique de Radio-France
Haydn : *Symphonie nº 82 « L'Ours ».* Martinu : *Sérénade.* Stravinsky : *Apollon musagète.* Roussel : *Sinfonietta pour cordes.* Janos Fürst (direction).
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris 16e. Mº Passy. 20 heures, le 23. Tél. : 01-42-30-15-16. 100 F.

Abdel Rahman El-Bacha (piano)
Mozart : *Sonate pour piano KV 330.* Schubert : *Impromptus D 899.* Prokofiev : *Visions fugitives.* Rachmaninov : *Etudes tableaux op. 33.*
Salle Gaveau, 45, rue La Boétie, Paris 8e. Mº Miromesnil. 20 h 30, le 23. Tél. : 01-49-53-05-07. De 105 F à 240 F.

Martyn Hill (ténor), Andrew Ball (piano)
Purcell au XXe siècle.
Théâtre Grévin, 10, boulevard Montmartre, Paris 9e. Mº Rue-Montmartre. 11 heures, le 24. Tél. : 01-48-24-16-97. De 90 F à 200 F.

Il Seminario musicale
Œuvres de Haendel et Vivaldi. Gérard Lesne (haute-contre).
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mº Alma-Marceau. 11 heures, le 24. Tél. : 01-49-52-50-50. 100 F.

Orchestre des Concerts Lamoureux
Ravel : *Le Tombeau de Couperin.* Beethoven : *Concerto pour piano et orchestre nº 4.* Mendelssohn : *Symphonie nº 4 « Italienne ».* Frank Braley (piano), Edmon Colomer (direction).
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8e. Mº Ternes. 17 h 45, le 24. Tél. : 01-45-63-60-62. De 75 F à 175 F.

JAZZ

David Sanchez Quintet
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mº Château-d'Eau. 21 heures, le 18. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Maurizio Gianmarco Heart Quartet
Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 h 30, les 18 et 19. Tél. : 01-42-33-22-88. De 70 F à 100 F.

Archie Shepp Quartet
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mº Château-d'Eau. 21 heures, le 19. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

André Villeger, Michel Zenino, Bruno Ziarelli
Petit Opportun, 15, rue des Lavandières-Sainte-Opportune, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 h 30, les 19 et 20. Tél. : 01-42-36-01-36. 80 F.

Kenny Garrett
Hot Brass, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. 20 h 30, les 20 et 21. Tél. : 01-42-00-14-14. 120 F.

Kenny Wheeler, John Taylor, Adam Nussbaum
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mº Château-d'Eau. 21 heures, le 20. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Antonio Hart Quartet
La Villa, 29, rue Jacob, Paris 6e. Mº Saint-Germain-des-Prés. 22 h 30, les 20, 21, 22, 23, 25 et 26. Tél. : 01-43-26-60-00. De 120 F à 150 F.

Kenny Jannin & Fabrice Thomson, Arnaud Vincent Trio
Montreuil (93). Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir. 20 h 30, le 20. Tél. : 01-42-87-25-91. De 40 F à 80 F.

Ray Barretto New World Spirit
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mº Château-d'Eau. 21 heures, le 21. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Christian Vander Trio
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 heures, les 21, 22 et 23. Tél. : 01-40-26-46-60. 80 F.

Paolo Fresu Trio
Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 h 30, les 21, 22 et 23. Tél. : 01-42-33-22-88. De 70 F à 100 F.

Tom Cora's Roof
Montreuil (93). Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir. 20 h 30, le 21. Tél. : 01-42-87-25-91. De 40 F à 80 F.

Sydney Ellis
Neuilly (92). Quai du Blues, 17, boulevard Vital-Bouhot. 22 h 30, les 21, 22 et 23. Tél. : 01-46-24-22-00. De 80 F à 100 F.

Laurent Bonnet
Petit Opportun, 15, rue des Lavandières-Sainte-Opportune, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 h 30, les 22 et 23. Tél. : 01-42-36-01-36. 80 F.

Sylvain Kassap Quartet
Montreuil (93). Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir. 20 h 30, le 22. Tél. : 01-42-87-25-91. De 40 F à 80 F.

Département jazz du CNSMDP
Cité de la Musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. 20 heures, le 23. Tél. : 01-44-84-44-84. 75 F.

ROCK

Stomp
La Cigale, 120, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Mº Pigalle. 20 h 30, du 18 novembre au 3 décembre ; 17 heures et 20 h 30, les 23 et 30 novembre. Relâche dimanche. Tél. : 01-49-87-50-50. 161 F.

Jean-Jacques Milteau
Sentier des Halles, 50, rue d'Aboukir, Paris 2e. Mº Sentier. 20 h 30, du 19 au 30. Relâche dimanche et lundi. Tél. : 01-42-36-37-27. 90 F.

Mem Shannon
Chesterfield Café, 124, rue La Boétie, Paris 8e. Mº Saint-Augustin. 23 h 30, du 19 au 23. Tél. : 01-42-25-18-06. Entrée libre.

Worlds Apart
Zénith, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. 20 heures, le 19. Tél. : 01-42-08-60-00. 176 F.

Noir Désir
Trappes (78). La Merise, place des Merisiers. 20 h 30, le 19. Tél. : 01-30-13-98-51. 100 F.

Jason and the Scorchers
Arapaho, 30, avenue d'Italie (Centre Italie II), Paris 13e. Mº Place-d'Italie. 20 heures, le 20. Tél. : 01-53-79-00-11. De 105 F à 120 F.

The Saints
Arapaho, 30, avenue d'Italie (Centre Italie II), Paris 13e. Mº Place-d'Italie. 20 heures, le 21. Tél. : 01-53-79-00-11. De 105 F à 115 F.

Sepultura
Zénith, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. 20 heures, le 21. Tél. : 01-42-08-60-00. 165 F.

Fishbone
Bataclan, 50, boulevard Voltaire, Paris 11e. Mº Voltaire. 19 heures, le 22. Tél. : 01-47-00-55-22. De 120 F à 140 F.

Festival Watoomania
Hot Brass, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. 20 h 30, les 22 et 23. Tél. : 01-42-00-14-14. 80 F.

Oobik and the Pucks
Guinguette Pirate, quai de la Gare, Paris 13e. Mº Quai-de-la-Gare. 21 heures, le 24. Tél. : 01-47-97-22-22. Entrée libre.

CHANSON

Michel Arbatz
Espace Hérault, 8, rue de la Harpe, Paris 5e. Mº Saint-Michel. 20 h 30, du 19 novembre au 7 décembre. Relâche dimanche et lundi. Tél. : 01-43-29-86-51. 80 F.

Mama Béa Tekielski
Théâtre Clavel, 3, rue Clavel, Paris 19e. Mº Pyrénées. 20 h 30, du 19 au 30 novembre ; 15 h 30, le 24 novembre et le 1er décembre. Relâche lundi. Tél. : 01-40-50-66-98. 100 F.

Pierre Perret
Casino de Paris, 16, rue de Clichy, Paris 9e. Mº Trinité. 20 h 30, du 19 au 23 ; 16 heures, le 24. Tél. : 01-49-95-99-99. De 130 F à 250 F.

Le Cabaret du p'tit matin
Les Etoiles, 61, rue du Château-d'Eau, Paris 10e. Mº Château-d'Eau. 20 h 30, les 19, 20, 26 et 27 novembre et le 3 décembre, jusqu'au 25 décembre. Tél. : 01-47-70-60-56.

Gilles Servat
Olympia, 28, boulevard des Capucines, Paris 8e. Mº Opéra, Madeleine. 20 h 30, le 19. Tél. : 01-47-42-25-49. 145 F.

Maurane
Cergy-Pontoise (95). Théâtre des Arts, place des Arts. 20 h 30, le 19. Tél. : 01-34-20-14-14. 150 F.
Sartrouville (78). Théâtre, place Jacques-Brel. 21 heures, les 20 et 21. Tél. : 01-30-86-77-77. 165 F.

Yves Uzureau
Bobino, 20, rue de la Gaîté, Paris 14e. Mº Gaîté. 18 h 30, les 20, 22, 23, 24, 27, 29 et 30 ; 18 h 30 et 20 h 30, les 21 et 28. Tél. : 01-43-27-75-75. Location Fnac, Virgin. 130 F.

Juliette
Auditorium Saint-Germain, 4, rue Félibien, Paris 6e. Mº Odéon. 20 h 30, du 20 novembre au 31 décembre ; 16 heures, dimanche. Relâche lundi. Tél. : 01-43-25-92-00. 150 F.

Gloria Estefan
Olympia, 28, boulevard des Capucines, Paris 8e. Mº Opéra, Madeleine. 20 h 30, le 20. Tél. : 01-47-42-25-49. De 160 F à 250 F.

Les Bancs publics
Au Café chantant, 36, rue Bichat, Paris 10e. Mº République, Goncourt. 20 h 30, le 20. Tél. : 01-42-08-83-33. 40 F.

Chanson plus bifluorée
Olympia, 28, boulevard des Capucines, Paris 8e. Mº Opéra, Madeleine. 20 h 30, le 21. Tél. : 01-47-42-25-49. De 70 F à 170 F.

Ingrid Caven
Grande Halle de la Villette, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. 20 heures, les 22 et 23. Tél. : 01-40-03-75-75. 180 F.

Sylvie Boisel, Isabelle Kancel
Au Café chantant, 36, rue Bichat, Paris 10e. Mº République, Goncourt. 20 h 30, les 22 et 29. Tél. : 01-42-08-83-33. 40 F.

Michèle Atlani
Ailleurs, 13, rue Beausire, Paris 4e. Mº Bastille. 21 heures, les 22 et 29. Tél. : 01-44-59-82-82. 30 F.

Brigitte Fontaine
Ivry-sur-Seine (94). Théâtre, 1, rue Simon-Dereure. Mº Mairie-d'Ivry. 20 h 30, le 22. Tél. : 01-46-70-21-55. 110 F.

Erik Karol
Ailleurs, 13, rue Beausire, Paris 4e. Mº Bastille. 21 heures, les 23 et 30. Tél. : 01-44-59-82-82. 30 F.

Art Mengo
Massy (91). Centre culturel Paul-Bailliart, 6, allée du Québec. 21 heures, le 23. Tél. : 01-69-20-57-04. De 60 F à 90 F.

Arthur H
Nanterre (92). Maison de la musique, 8, rue des Anciennes-Mairies. 21 heures, le 23. Tél. : 01-41-37-94-20. 120 F.

Quai des refrains
Bateau-théâtre la Balle-au-bond, 3, quai Malaquais, Paris 6e. Mº Pont-Neuf. 21 heures, le 24 novembre et le 1er décembre, jusqu'au 22 décembre. Tél. : 01-40-51-87-06. 40 F.

MUSIQUES DU MONDE

Kali
La Java, 105, rue du Faubourg-du-Temple, Paris 11e. Mº République. 21 heures, le 19. Tél. : 01-42-02-20-52. 70 F.

Pachacamac
Satellit Café, 44, rue de la Folie-Méricourt, Paris 11e. Mº Oberkampf. 21 heures, les 19 et 20. Tél. : 01-47-00-48-87.

Gogo Bando
Guinguette Pirate, quai de la Gare, Paris 13e. Mº Quai-de-la-Gare. 21 heures, le 21. Tél. : 01-47-97-22-22. Entrée libre.

Alfonso
Suds, 55, rue de Charonne, Paris 11e. Mº Ledru-Rollin. 21 h 30, les 21, 22 et 23, jusqu'au 30. Tél. : 01-43-14-06-36. Entrée libre.

Klimax
La Java, 105, rue du Faubourg-du-Temple, Paris 11e. Mº République. 23 heures, les 21 et 22. Tél. : 01-42-02-20-52. De 80 F à 100 F.

Mostafa Amidi Fard, Mostafa Golmohammadi
Saint-Denis (93). Université Paris-VIII, 2, rue de la Liberté. Mº Saint-Denis-Basilique. 12 h 30, le 21. Tél. : 01-49-40-65-28. Entrée libre.

Ensemble musical de Marrakech
Institut du monde arabe, 1, rue des-Fossés-Saint-Bernard, Paris 5e. Mº Jussieu. 20 h 30, les 22 et 23. Tél. : 01-40-51-38-37. De 80 F à 100 F.

Irakere
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mº Château-d'Eau. 21 heures, les 22 et 23. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Raal
Au Memphis Belle, 5, rue Bergère, Paris 9e. Mº Rue-Montmartre. 21 h 30, le 22. Tél. : 01-45-23-24-42.

Tempo di tango
Cité de la Musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. 16 h 30, le 23 ; 15 heures, le 24. Tél. : 01-44-84-44-84. 75 F.

DANSE

Une sélection à Paris et en Ile-de-France

Yuan Shang Lin, Thierry Thieu Niang
Où m'emmenez-vous en voyage cette nuit.
Thierry Thieu Niang : *Mot Cay, un arbre.*
Théâtre contemporain de la danse, 9, rue Geoffroy-l'Asnier, Paris 4e. Mº Saint-Paul. 19 heures, les 18, 19, 20, 21 et 22. Tél. : 01-42-74-44-22.

Compagnie Maguy Marin
Créations de Maguy Marin et Ulysses Alvarez.
Créteil (94). Maison des arts, place Salvador-Allende. 20 h 30, les 19, 20, 21, 22, 23, 26 et 27 ; 15 h 30, le 24. Tél. : 01-45-13-19-19. 100 F.

Ballet du Nord
Maryse Delente : *Giselle, El Canto de despedida.*
Les Ulis (91). Centre culturel Boris-Vian, rue du Morvan. 20 h 30, le 22. Tél. : 01-69-07-65-53.

Casse-noisette
Elisabeth Maurin, Aurélie Dupont : *Clara.* Laurent Hilaire. Nicolas Le Riche : *Drosselmeyer.* Véronique Doisneau. Miteki Kudo : *Louisa. Ballet de l'Opéra de Paris. Maîtrise des Hauts-de-Seine. Orchestre de l'Opéra de Paris.* Victor Fédorov : *direction.* Rudolf Noureev : *chorégraphie.*
Opéra de Paris. Palais Garnier, place de l'Opéra, Paris 9e. Mº Opéra. 19 h 30, les 23, 25, 27 et 28 novembre et les 3 et 9 décembre ; 15 heures, le 8 décembre, jusqu'au 31 décembre. Tél. : 01-44-73-13-00. De 30 F à 380 F.

Collectif Mouv'
Si...reurs d'un jour, Séquences d'une vie, Création 96.
Clamart (92). Centre culturel Jean-Arp, 22, rue Paul-Vaillant-Couturier. 20 h 30, le 23. Tél. : 01-41-90-17-02.

ILES DE DANSES 96

Claude Brumachon, Benjamin Lamarche
Duos, Texane.
– *Cergy-Pontoise (95). Théâtre des Arts, place des Arts. 20 h 30, le 19. Tél. : 01-34-20-14-14. 100 F.*
– *Conflans-Sainte-Honorine (78). Théâtre Simone-Signoret, 12, place Romagné. 21 heures, le 19. Tél. : 01-34-90-90-90.*
– *Athis-Mons (91). Salle Ventura, rue Samuel-Desbordes. 15 heures, le 20 ; 21 heures, le 23. Tél. : 01-60-48-46-18. 90 F.*
– *Roissy-en-France (95). Centre culturel l'Orangerie, allée des Vergers. 20 h 45, le 22. Tél. : 01-34-29-48-48.*

Carolyn Carlson
Vu d'ici.
– *Meaux (77). Théâtre Luxembourg, 17, rue du Commandant-Bergé. 21 heures, le 19. Tél. : 01-64-36-40-00.*
– *Aulnay-sous-Bois (93). Espace Jacques-Prévert, 134, rue Anatole-France. 21 heures, le 23. Tél. : 01-48-68-00-22. De 105 F à 125 F.*

France-Info est condamnée pour diffamation envers la radio maroco-française Médi 1

FRANCE-INFO, la radio d'information en continu de Radio-France, a été condamnée pour diffamation par le tribunal de grande instance de Paris. Dans un jugement rendu le 30 octobre, le tribunal a en effet estimé que France-Info a diffamé la radio maroco-française Radio-Méditerranée internationale (Médi 1, installée à Tanger et dont la Sofirad est actionnaire à 49 %), les 23 et 24 mai, après l'assassinat des sept moines trappistes français par le Groupement islamique armé (GIA).

Médi 1, radio émettant en français et en arabe sur tout le Maghreb, avait diffusé le 23 mai à 12 h 30 le contenu d'un fax du GIA annonçant la mort des moines, en prenant les précautions d'usage quant à son origine (*Le Monde* du 25 mai). Selim Batel, alors correspondant de France-Info à Alger, avait commenté cette information en indiquant : *« Les gens dans leurs commentaires se montrent extrêmement prudents sur le canal utilisé par les ravisseurs. Il est vrai que Médi 1, à propos de l'Algérie, a commis dans un passé récent plusieurs bourdes, allant même jusqu'à diffuser de fausses informations. (...) »* En évoquant le *« scepticisme »* en Algérie, le correspondant de France-Info poursuivait : *« On se méfie énormément ici de Médi 1. (...) Cette radio, à plusieurs reprises, sur la question sécurité en Algérie, a donné des nouvelles tronquées. »*

Estimant que ces commentaires portaient atteinte à l'honneur et à la réputation de la radio, la direction de Médi 1 a assigné Radio-France et France-Info pour diffamation. *« Pendant plus de cinquante jours, nous avons été les seuls à évoquer les moines, dans tous nos bulletins. Cette radio en terre d'islam a accompagné des chrétiens jusqu'au bout, ils savaient qu'on pensait à eux*, fait remarquer Pierre Casalta, directeur général de Médi 1. *Je ne pouvais laisser mettre en cause le professionnalisme de 46 journalistes. En outre, une radio puissante n'a pas forcément raison. »*

Le directeur de Médi 1 avait alerté le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), mais sans résultat. Pour sa défense, Radio-France indiquait que son correspondant avait parlé de *« bévues »* pour Médi 1, *« c'est-à-dire d'erreurs intentionnelles, commises par ignorance »* et demandait la nullité de l'assignation.

Le tribunal a jugé qu'il y avait bien diffamation et a condamné France-Info à 1 franc de dommages et intérêts et à la diffusion pendant 48 heures, entre 17 et 20 heures, dans toutes ses tranches d'informations, du jugement, qui est exécutoire à partir du lundi 18 novembre. Il s'agira d'une première dans l'histoire de France-Info. *« Il faut tenir compte de la spécificité de cette radio : Médi 1 a été diffamée en boucle, elle doit être réparée en boucle »*, explique Me François Stefanaggi, avocat de Médi 1.

Y.-M. L.

Telepiù veut atteindre l'équilibre fin 1999

Le bouquet numérique italien, dont Canal Plus-NetHold, Kirch et Berlusconi sont actionnaires, veut séduire 1,5 million d'abonnés

CAP CANAVERAL
de notre envoyé spécial

« Telepiù est un client heureux d'Eutelsat », déclare Mario Rasini, directeur général du bouquet italien de programmes payants. Avec quatre répéteurs, Telepiù est le principal client de *Hot Bird 2*, qui doit être lancé vendredi 22 novembre après les reports de la semaine dernière. Ses capacités supplémentaires devraient lui permettre de *« compléter son offre »* actuelle et de séduire de nouveaux abonnés.

Amorcée en janvier 1996, la version numérique du bouquet italien ne compte pour l'instant que 35 000 abonnés. Le manque de décodeurs, ajouté aux déboires techniques de la première version des boîtiers numériques, avait découragé une partie de la clientèle. Toutefois, Mario Rasini prévoit d'atteindre *« 100 000 abonnés à la fin de 1996 »*. Les décodeurs numériques de la deuxième génération sont fabriqués par Grundig et Nokia ; ils *« permettront à Telepiù de proposer enfin des matches de football en paiement à la séance »*. A terme, Telepiù disposera de *« dix répéteurs* (réémetteurs de programme) *sur la même position orbitale »*. Le bouquet *« prévoit de créer des chaînes consacrées au sport, à la famille, à la musique et aux femmes »*. *« Le nombre de chaînes et de services diffusés par Telepiù devrait augmenter progressivement dans les mois à venir »*, selon M. Rasini. Ainsi la formule 1 en paiement à la séance démarrera en mars 1997. En outre, l'ensemble de chaînes internationales diffusées par Telepiù sera étoffé, les chaînes du groupe Viacom (VH 1, Nickelodeon, Sci-Fi Channel et Nick at Nite) devant rejoindre le bouquet italien.

Aujourd'hui, ce dernier est encore loin de l'équilibre, prévu à fin 1999. A cette époque *« les 815 000 abonnés en hertzien devront être 1 million tandis que le bouquet numérique devrait compter 1,5 million de souscripteurs »*, précise Mario Rasini. Depuis son lancement, en juin 1991, *« 1 000 milliards de lires ont déjà été dépensés dans Telepiù »*. Mais, selon la loi 422 (qui interdit à un opérateur de télévision payante d'exercer sur le réseau hertzien), Telepiù devrait prochainement restreindre sa diffusion au câble et au satellite.

Toutefois le bouquet compte obtenir une prolongation de cinq ans de l'autorisation d'émettre, pour ses trois chaînes hertziennes. Comme pour Canal Plus en France, un abonné hertzien rapporte davantage à Telepiù qu'un souscripteur du bouquet satellite.

Grâce à sa fusion avec NetHold, Canal Plus est devenue actionnaire à 45 % de Telepiù, aux côtés du groupe Kirch (45 %) et Berlusconi (10 %). Selon Mario Rasini, *« l'expérience de Canal Plus en matière de programmation pourra être très profitable à Telepiù »*. Certains prêtent à la chaîne cryptée la volonté de réduire le volume de publicité diffusée à l'antenne. L'arrivée de Canal Plus pourrait aussi modifier l'organigramme de direction du bouquet italien. Ainsi, Stan Miller, responsable de la technologie et numéro trois de Telepiù, serait sur le départ. Et Canal Plus serait tenté de nommer un Italien à la tête du bouquet transalpin dirigé actuellement par le Sud-Africain Robert Hersov.

Guy Dutheil

Une majorité de chaînes italiennes

Deuxième engin d'une série de cinq, le satellite Hot Bird 2 (HB2) est doté de 20 répéteurs (réémetteurs de programme) dont tous les canaux ont été loués. Construit par Matra Marconi Space, ce satellite est conçu pour être opérationnel pendant quinze ans. Les programmes de HB2 pourront être reçus avec des paraboles de 45 centimètres de diamètre. Selon Giuliano Berretta, directeur commercial d'Eutelsat, *« six opérateurs au moins ont prévu de diffuser en numérique, et la moitié de la capacité, soit dix des vingt répéteurs, est destinée à des chaînes italiennes »*. Quatre répéteurs ont été réservés par Telepiù, deux autres par la RAI, un a été alloué à la Fininvest (groupe Silvio Berlusconi), deux à Stream (câblo-opérateur italien) et un à Arab Radio Télevision (ART), bouquet arabophone diffusé depuis l'Italie. Outre ces italiens, Télévision par satellite (TPS) a aussi réservé un canal qui devrait servir aux services de paiement à la séance. Svenska Kabel (Suède), NetHold et Canal Plus Pologne devraient aussi diffuser des programmes numériques *via* HB2.

La violence signalée à l'écran

L'ENSEMBLE des chaînes généralistes (TF 1, France 2 et France 3, M 6) devaient indiquer, à partir du lundi 18 novembre, le degré de violence et de pornographie des films, téléfilms, dessins animés, etc., par une « signalétique anti-violence » comprenant des cercles verts (accord parental souhaitable ; n'apparaissent qu'en début de programme), des triangles orange (accord parental indispensable ou programme déconseillé aux moins de 12 ans ; affichés toute la durée de l'émission) ou des carrés rouges (programmes réservés à un public adulte et fortement déconseillés aux moins de 16 ans ; affichés durant toute la durée de l'émission). Ce code, sur lequel s'est mis d'accord l'ensemble des télévisions sous le parrainage du Conseil supérieur de l'audioviusel (CSA), doit permettre aux parents de mesurer la violence sur le petit écran et, le cas échéant, de protéger ainsi les jeunes téléspectateurs (*Le Monde* du 24 octobre). Canal Plus, première chaîne a avoir installé un code de la violence dès sa naissance en novembre 1984, a choisi d'utiliser sa propre symbolique (notamment, une croix dans un rond violet pour les films pornographiques qui n'ont pas le droit d'être diffusés sur les chaînes généralistes) plutôt que d'utiliser la signalétique commune.

■ **PRESSE : le PDG d'Emap France, Kevin Hand, estime,** dans un entretien aux *Echos* du 18 novembre, que *« le monopole des NMPP est condamné à terme »*.

LUNDI 18 NOVEMBRE

TF 1

12.50 A vrai dire. Magazine.
13.00 Journal, Météo.
13.32 Femmes. Magazine.
13.40 Les Feux de l'amour. Feuilleton.
14.35 Dallas. Feuilleton. Quitte ou double.
15.30 Hôtel. Série. La médaille et son revers.
16.25 Une famille en or. Jeu.
16.55 Club Dorothée.
17.35 Karine et Ari. Série. La déesse éclatée.
18.10 Le Rebelle. Série. La rupture.
19.00 L'Or à l'appel. Jeu.
19.50 et 20.45 Météo.
20.00 Journal.

20.50

POUR LA VIE
Divertissement présenté par Valérie Pascal et Fabrice (125 min). 41549944
Deux couples participent à de multiples épreuves sous les yeux d'un jury composé de Christian Morin, Denise Fabre, Didier Gustin, Patrick Bosso, Cachou, Evelyne Thomas.

22.55

L'APPEL DE LA COUETTE
Divertissement présenté par Nagui. Invités : Paul Belmondo, Fiona Gélin, Edgar Grospiron, Fanny Cottençon et les Anglais de Stomp (110 min). 752079
0.45 Ligue des champions. Présentation de la 5e journée de la Ligue des Champions.

1.20 et 2.20, 2.55, 3.55, 4.35 TF1 nuit. 1.30 7 sur 7. Magazine. Invité : Jack Lang (rediff.). 2.30 Cas de divorce. Série. Jeannot contre Jeannot. 3.05 Cités à la dérive. Série. [8/8]. 4.05 et 5.10 Histoires naturelles. 4.45 Musique. Concert (25 min).

France 2

12.55 et 13.40 Météo.
13.00 Journal.
13.30 Secret de chef.
13.45 Consomag. Magazine.
13.55 Derrick. Série. Les enfants de Rasko.
15.00 Le Renard. Série.
16.05 et 5.05 La Chance aux chansons. [1/3] Les années tango.
16.55 Des chiffres et des lettres. Jeu.
17.25 Sauvés par le gong. Série.
17.55 Hartley, coeurs à vif. Série.
18.45 Qui est qui ? Jeu.
19.15 Bonne nuit les petits. Les bruits d'Oscar.
19.25 et 3.00 Studio Gabriel. Invité : Gérard Jugnot.
20.00 Journal, A cheval, Météo

20.55

SAMSON LE MAGNIFIQUE
Téléfilm d'Etienne Périer, avec Roger Hanin, Charlotte Rampling (85 min). 3807708
Pour sauver le mouvement humanitaire qu'elle anime, une aristocrate désargentée accepte un mariage blanc avec un boursier bourru.

22.20

C'EST À SUIVRE
« Lundis de l'information ». Réduire le temps de travail ; Le grand univers : Daewoo ; Les sans-papiers (94 min). 2501506
23.54 Journal, Bourse, Météo.
0.10 ▶ Journal de voyage avec André Malraux à la recherche des arts du monde entier. [1/13] Les apprentissages d'un regard ; [2/13] L'irréel, promenades imaginaires dans Florence ; [3/13] L'irréel, promenades imaginaires dans Rome, Florence et Fontainebleau (170 min). 13292432

3.30 24 heures d'info. 3.40 Météo. 3.45 La Compète. 4.10 Chip et Charly. 4.35 D'un soleil à l'autre (rediff.).

France 3

12.10 Le 12/13 de l'information. 12.20 et 12.55, Télévision régionale. 12.35 Journal.
13.30 Keno. Jeu.
13.35 Parole d'Expert !
14.35 Jeux de glace. Téléfilm de Dick Lowry (95 min). 8803741
16.10 Secrets de famille.
16.40 Les Minikeums.
17.45 Je passe à la télé.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Un livre, un jour. André Gide (*Journal, Tome 1, 1887-1925*),
18.55 Le 19/20 de l'information. 19.10, Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.

20.50

UN SINGE EN HIVER ■ ■
Film de Henri Verneuil (1961, N., 100 min). 306654
Le savoir-faire de Verneuil, les dialogues d'Audiard, les numéros remarquables de Gabin et Belmondo...
22.30 Journal, Météo.

23.05

TERREUR MORTELLE
Téléfilm de William Wiard, avec Suzanne Pleshette, (95 min). 6663050
L'actrice vedette d'une série télévisée est mystérieusement assassinée. La scénariste mène l'enquête...
0.40 Lignes de mire. Magazine présenté par Jacques Chancel (55 min). 8851384

1.35 Capitaine Furillo. Série. Canicule. *Le sergent Jablonski, nouveau responsable du planning, s'impose comme une grande figure du commissariat de Hill Street.* 2.25 Musique graffiti. Magazine. Jazz. Just one of those, Things, par Herbie Hancock (30 min).

La Cinquième

12.30 La France aux mille villages. 12.55 Attention santé. 13.00 Légendes d'outre-mer. 13.30 Demain le travail. L'élevage après la vache folle.
14.00 Les Grandes Manœuvres ■ ■ ■ Film de René Clair (1955, 120 min). 638760
16.00 Gaïa. 16.30 Les Forêts du monde. 17.00 Jeunesse. 17.05 Cellulo ; 17.30 Alf. 18.00 Un monde nouveau. Preneurs de son. 18.30 Le Monde des animaux.

Arte

19.00 Lucky Luke. Dessin animé. [45/52] Les rivaux de Painful Gulch.
19.30 7 1/2. Magazine.
20.00 La Légende du sport. Documentaire. Arsène au pays du zen (30 min). 8073
L'entraîneur de football Arsène Wenger s'est occupé de l'équipe d'une multinationale japonaise pendant deux saisons.
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

BRONCO APACHE ■ ■
Film de Robert Aldrich, avec Burt Lancaster, Jean Peters (1954, N., v.o., 85 min). 441505
Dans les années 1880, en Arizona, un guerrier apache qui refuse les conditions de paix imposées à son peuple se dresse contre l'armée américaine. Il devient un homme traqué. Un beau rôle de Lancaster.
22.10 Kinorama. Magazine.

22.20

TERRE SINISTRÉE
Téléfilm d'Andreas Pfäffli, avec Giulio Brogi, Maddalena Crippa (85 min). 6667383
Un parrain reconverti dans le football se fait doubler par un joueur arriviste et un financier véreux.
23.45 Court-circuit. Opération matinale, court métrage de Heinrich Hackman, avec Stefan Rihl, Markus Knüfken (1994, 15 min). Coma, court métrage de Jean-Pascal Hattu, avec Olivier Claverie, Julien Chavrial (1995, 13 min) 5003857
0.15 Wind. Film de Caroll Ballard (1992, rediff., 130 min). 3167068
A Newport, en 1983, un riche homme d'affaires prépare un voilier pour gagner l'America's Cup. Il la perd au profit d'un concurrent australien.

M 6

12.25 Les Routes du paradis. Pour l'amour de Larry.
13.25 Mamie grand coeur. Téléfilm de Larry Elikann, avec Jessica Tandy (95 min). 7214505
15.00 Drôles de dames. Série.
16.55 Télé casting. Magazine.
17.10 et 3.05 Faites comme chez vous. Invités : Yves Lecoq, East 17, Gabrielle.
18.00 Les Anges du bonheur. Série. Une histoire de cœur.
19.00 Surfers détectives. Série. Le dernier combat.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Une nounou d'enfer. Série.
20.35 Ciné 6. Magazine.

20.50

L'OURAGAN VIENT DE NAVARONE
Film de Guy Hamilton, avec Robert Shaw, Harrison Ford (1978, 120 min). 869875
Deux rescapés des Canons de Navarone *doivent éliminer un agent allemand.*

22.50

DÉLIT DE FUITE
Téléfilm de Peter O'Fallon, avec Renée Estevez, Lisanne Falk (100 min). 3365370
Trois étudiantes en état d'ébriété dans leur voiture renversent un homme sur le bord d'une route. Après avoir dissimulé le corps, elles prennent la fuite...
0.30 Culture pub. Magazine.
1.00 Jazz 6. Magazine. Archie Shepp et Attica Blues Big Band" (65 min). 2088838

2.05 Best of Latino. 3.50 Turbo. Magazine (rediff.). 4.20 Les Tribus du Lobi. Documentaire. 5.05 Fréquenstar. Magazine. Dave (rediff.). 5.40 Boulevard des clips.

Canal +

▶ En clair jusqu'à 13.35
12.30 La Grande Famille.
13.35 Amitié sans issue. Téléfilm d'Andy Wilson, avec Clive Owen, Maynard Eziashi (65 min). 5787215
14.40 T.V. + Magazine.
15.35 Only You. Film de Norman Jewison (1993, 105 min). 2881383
17.20 Surprises.
17.25 Alien, l'univers des insectes. Documentaire (30 min). 42505
17.55 Flash Gordon.
▶ En clair jusqu'a 20.35
18.35 Nulle part ailleurs. Invité : Ettore Scola.
20.30 Le Journal du cinéma.

20.35

SPEED ■
Film de Jan De Bont, avec Keanu Reeves, Dennis Hopper (1994, 110 min). 571050
Première réalisation d'un chef-opérateur qui semble doué pour le suspense et l'action.
22.25 Flash d'information.

22.30

DAISY ET MONA ■
Film de Claude d'Anna, avec Marina Golovine, Dina Gauzy (1995, 94 min). 7777050
Une fille de vingt ans qui mène une vie de bâton de chaise devient la maîtresse d'un maghrébin. Elle doit récupérer sa fillette de sept ans, dont elle ne s'est jamais occupée et dont le père, qui l'élevait, est en prison.
0.05 ▶ Les trente ans de *Rock & Folk* (rediff.).
1.00 Wolf. Film de Mike Nichols (1994, ◆, 123 min). 1020857

Radio

France-Culture

20.00 Le Rythme et la Raison de.... Viviane Forrester [1/5].
20.30 Le Grand Débat. Les religions peuvent-elles échapper au fanatisme ? Avec Jean-Paul Guetny, Danièle Hervieu-Léger, Pierre Chaunu, Jean Daniel.
21.30 Mourir de rire au Grand Guignol. Une leçon à la Salpêtrière d'André de Lorde et Alfred Binet.
22.40 Toit ouvrant. Le magazine qui décoiffe.

0.05 Du jour au lendemain. Anne Cauquelin (Petit traité d'art contemporain). 0.48 Musique. Les cinglés du music-hall. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.). Perspectives scientifiques. Sens et non-sens de la révolte ; 2.36 La Matinée des autres : les jumeaux, enfants des génies. Des eaux dans le Mayombe congolais ; 3.58 Lieux de mémoire : Jeanne d'Arc ; 5.55 Entretiens avec Clara Malraux ; 6.38 Sur la plus haute branche : quand les métiers chantaient.

France-Musique

20.00 Avant-concert.
20.30 Concert. Saison de l'U.E.R. Donné en direct de la Chapelle royale à Versailles. Les pages et les chantres de la Chapelle, Maîtrise du Centre de Musique baroque de Versailles, dir. Olivier Schneebeli. Œuvres de Couperin. Messe solennelle à l'usage des paroisses, Michel Chapuis, orgue.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Suslin, Ustvolskaya.
23.07 Entre les lignes. Bernard Gagnepain (Histoire de la musique au Moyen Age, XIIe - XIVe).

0.00 La Rose des vents. Portugal, la voix nouvelle du Fado : Misia. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Sartre et la musique. Toccata, adagio et fugue BWV 564 de Bach ; Les Hébrides, ouverture, de Mendelssohn, par l'Orchestre de Cleveland ; 5 Lieder de Schubert : Symphonie nº 7 de Beethoven, par l'Orchestre Phil. de Vienne ; Sonate op. 22 de Schumann ; Les Maîtres Chanteurs de Nuremberg, extraits, de Wagner.

22.30 Les Soirées... (Suite). Œuvres de Bach, Mozart, Pergolese, Chopin, Gounod. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

20.00 Thalassa. Cap'tain Crique (France 3 du 15/11/96).
21.00 Enjeux le point.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.35 Le Monde est à vous. Invité : Adamo (France 2 du 27/10/96).
0.05 Culture Canada. [1/2] Michel Cusson et The Wild Unit.
0.30 Soir 3 (France 3).
0.55 Journal (RTBF).

Planète

20.35 Les Offrandes d'Alfred Manessier.
21.25 Les 4 saisons du berger.
22.25 Milgram : Obéir ou résister. Histoire d'une expérience.
23.15 Portrait d'Alain Cavalier. La souffleuse de verre.
23.25 Les Hauts Lieux spirituels français. [7/10] Thérèse de Lisieux.
23.55 L'Opéra sauvage. [7/21] Ces chants qui viennent de la mer : Pérou (50 min).

Paris Première

20.00 et 0.30
21.00 La Banquière ■ ■ Film de Francis Girod (1980, 135 min). 94412418
22.55 et 2.15 *Le J.T.S.*
23.45 Velvet Jungle Sessions. Concert. Lokua Kanza (45 min). 80197050

France Supervision

20.30 Les Grandes Vacances. Film de Jean Girault (1967, 85 min). 61582383
21.55 Cassiopée.
22.45 Kat Onoma, comme son nom l'indique.
23.40 Festival de jazz d'Edimbourg.

Ciné Cinéfil

20.30 La Femme spectacle ■ Film de Claude Lelouch (1963, N., 90 min). 8121692
22.00 Le Dernier Gangster ■ Film d'Edward Ludwig (1937, N., v.o., 80 min). 15187654
23.20 La Dame de Malacca ■ Film de Marc Allégret (1937, N., 100 min). 47615147

Ciné Cinémas

20.30 L'Imprécateur ■ Film de J.-L. Bertucelli (1977, 100 min). 5520963
22.10 Le Raid ■ Film d'Ugo Fregonese (1954, v.o., 80 min). 49936031
23.30 La Vie sur un fil (Life on a String) ■ ■ Film de Chen Kaige (1991, v.o., 105 min). 99857857

Série Club

20.20 Flipper le dauphin. Money to Blow.
20.45 Toutes griffes dehors.
21.40 et 0.45 Nick, chasseur de têtes. On a perdu Komarovski.
22.30 Sherlock Holmes. Le portrait hanté.
23.00 Commando Garrison. La guerre des diamants.
23.50 Quincy (105min.). Le bâton rouge (50 min).

Canal Jimmy

21.20 New York Police Blues. Fausses pistes.
22.05 Chronique de la combine.
22.10 L'Équipée sauvage ■ ■ ■ Film de Laslo Benedek (1953, 80 min). 63389741
23.30 Vélo nº 5.
23.55 Elvis Presley. Concert. One Night with You (60 min). 63750586
0.55 Star Trek. [1/2] La ménagerie.
1.40 Destination séries. Le nain rouge (30 min).

Eurosport

19.00 et 0.00 Tennis. En route pour Hanovre (ATP).
20.00 Speedworld.
22.00 Sport de force.
23.00 Eurogoals (60 min).

Les films sur les chaînes européennes

RTBF 1

20.10 La Séparation. Film de Christian Vincent (1994, 90 min), avec Isabelle Huppert. *Drame.*

RTL 9

20.30 Embrasse-moi, je te quitte. Film de Robert Mulligan (1982, 110 min), avec Sally Field. *Comédie.*
22.20 Arthur. Film de Steve Gordon (1981, 100 min), avec Dudley Moore. *Comedie.*
0.15 Dracula, prince des ténèbres. Film de Terence Fisher (1966, 90 min), avec Christopher Lee. *Horreur.*

TMC

20.35 Borsalino and Co. Film de Jacques Deray (1974, 105 min), avec Alain Delon. *Policier.*
22.25 Les Bijoutiers du clair de lune. Film de Roger Vadim (1958, 85 min), avec Brigitte Bardot. *Drame psychologique.*

TSR

20.05 Malice. Film de Harold Becker (1993, 120 min), avec Alec Baldwin. *Thriller.*

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.

Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Au bout du tunnel

« Sur les bancs du métro... des hommes » offre un nouveau regard sur les sans-abri. Un témoignage magnifique, entre esthétisme engagé et désespoir

UN VISAGE. Des visages marqués par la misère et la souffrance. Une voix. Des voix qui trébuchent et s'emmêlent pour dire l'indicible... Saïd, Sophie, Michel, Sandrine et quelques autres sont des sans-abri, des sans-espoir qui ne possèdent plus rien. Pour réaliser « Sur les bancs du métro... des hommes » – ce magnifique documentaire diffusé à une heure de grande écoute sur Arte –, Catherine Plantrou est allée les filmer chez eux. Dans le métro.

Dire que ce travail a été réalisé sans voyeurisme et avec une pudeur immense serait dérisoire. Le respect et l'écoute sont la trame même de ce témoignage consacré à ceux qui n'ont plus que leur histoire à offrir et leur confiance à accorder. Une confiance immense que l'on perçoit dès les premières images. Car Catherine Plantrou vit depuis plusieurs années avec les SDF du métro. Réalisatrice de formation, elle a décidé il y cinq ans et après une période de chômage, de rejoindre l'association Coup de pouce, qui cherche à aider les personnes en difficulté. Un logement, un emploi, quelques soins quotidiens et plus souvent un simple dialogue pour ne pas perdre pied...

Jour après jour, dans son minuscule bureau de la station Etoile, elle a rempli sa fonction d'assistante sociale et a découvert la surprenante lucidité de ceux qui venaient lui demander conseil. « *Ce film, je le porte en moi depuis le départ* », explique-t-elle. « *Dès que je suis descendue dans le métro, je me suis dit qu'il fallait trouver un moyen de témoigner de ce qui s'y passait.* » Alors, elle a posé sa caméra sur les quais et, avec l'aide de Pascal Bizeau, l'un des éducateurs de Coup de pouce, elle est allée à la rencontre d'une douzaine de sans-espoir.



LE CHOC DES CONTRAIRES

Elle a réussi à recueillir une parole singulière, bouleversante de lucidité et de justesse. Cette parole, c'est Michel, sans illusion sur les raisons qui l'ont conduit à cesser de lutter : « *Y'a un peu une sorte de suicide sans le courage pour passer réellement à l'acte... Une sorte de suicide mental plus que de suicide physique.* » C'est aussi Saïd qui a fini par faire sien le discours qu'on a dû si souvent lui répéter : « *En fait, j'ai eu une perte de confiance en moi. Ce qui fait que bon, y'a eu un laisser-aller. Et puis, j'me suis – comment j'pourrais dire – j'me suis... J'dirais pas enraciné, parce que enraciné ce serait vraiment l'extrême... J'me suis installé dans cette situation, quelque part.* »

Petites combines de la dernière chance, lois non écrites de la survie, douleur de la solitude, violence extrême... Tous les thèmes sont abordés par les SDF eux-mêmes, sans qu'aucun commentaire en voix off ne vienne alourdir le trait. Entre chaque entretien, défilent des images du métro. Une rame qui glisse silencieusement dans le tunnel, des lumières qui brillent comme à la fête foraine. Clinquant des poignées, vernissé des affiches... Des images très belles qui contrastent profondément avec les témoignages.

« *C'était mon parti pris de départ*, explique Catherine Plantrou, *une provocation nécessaire pour donner à voir mais surtout à réfléchir.* » Choc des contraires. A des plans de foule succède une scène de bagarre – d'une violence insoutenable – entre deux zonards. Et progressivement deux mondes, qui se côtoient et s'ignorent, se révèlent : celui d'« en-haut » – rapidité, va-et-vient incessant – et celui d'« en-bas », tout d'immobilisme et de souffrance.

Ceux qui passent ont depuis longtemps appris à détourner le regard, isolant les sans-abri dans une bulle, comme derrière une vitre invisible. On comprend très vite que c'est ce mépris, ou tout au moins cette indifférence effrayée, qui leur fait le plus mal. S'il fallait encore s'en convaincre, ce documentaire en est la brillante démonstration : on peut mourir de ne plus être vu. On crève sans le regard des autres.

Dorothée Tromparent

★ **« La Vie en face » :** ***Sur les bancs du métro... des hommes, Arte, mardi 19 novembre à 20 h 45.***

Repère *par Agathe Logeart*

DE QUOI PARLE-T-ON en France à la télévision, tout un week-end durant ? De la marée humaine de réfugiés hutus qui ont refait surface, n'attendant pas que la communauté internationale leur ménage les couloirs humanitaires sécurisés qui auraient permis aux secours de parvenir jusqu'à eux ? Bien sûr. Les envoyés spéciaux, toutes chaînes confondues, ont fait de leur mieux pour tenter de faire comprendre ce qui se passe à la frontière du Zaïre et du Rwanda, remontant le flot hagard de ces dizaines de milliers de vagabonds, montrant leur épuisement, leur détresse, les enfants abandonnés, les cadavres au bord des chemins.

Ils avaient disparu, nous disait-on. Les revoilà. Il leur était impossible de rentrer chez eux. Et ils rentrent. Les caméras filment enfin ceux dont on les avait tenu éloignées, les médecins soignent, les rations alimentaires nourrissent. La situation est évidemment catastrophique, mais moins catastrophique qu'on ne s'y attendait. Mais c'est tellement compliqué tout ça, tellement mystérieux, ces réfugiés qui meurent moins que prévu, cette force multinationale qui valse-hésite après avoir déjà tant tardé à intervenir... Il n'est pas facile de démêler les ficelles agitées dans l'ombre par des marionnettistes habiles, et l'œil qui s'était par avance préparé au spectacle de l'horreur absolue a du mal à se faire à cette réalité moins tranchée qu'on lui présente. La télévision s'accommode mal des nuances. Il faudrait, pour qu'elle donne toute sa puissance, qu'un drame soit absolu ou ne soit pas. Aussi est-il plus rassurant de se rabattre sur des débats bien carrés, où l'on trouve sans mal ses repères. L'affaire NTM, en ce sens, a constitué un parfait dérivatif au goût exacerbé de nos contemporains pour les propos définitifs et sans appel. La dialectique – provocation-répression-solidarité – est passée en boucle dans toutes les émissions de débat qui s'étalent le week-end dans les grilles de programmes. NTM ou Nique ta mère ? Rien qu'à les entendre énoncer le nom du groupe de rap, en abrégé ou dans la plénitude du nom développé, on savait déjà à quoi s'en tenir sur la position des intervenants. Ainsi Jack Lang, que l'on écouta, hip-hop, chez Anne Sinclair sur TF 1 est-il un tenant de « NTM », tandis que Philippe de Villiers, invité de Christine Ockrent sur FR 3, est un partisan du « Nique ta mère », prononcé avec jubilation comme pour mieux en savourer l'obscénité. « NTM » dit la familiarité, la compréhension. « Nique ta mère » proclame la détestation, jette l'opprobre sur les rappers et, par ricochet, sur les champions de la liberté d'expression, qui ne trouvent pas meilleur emblème que ces représentants d'un art évidemment dégénéré. Ici, les codes sont clairs. Mieux qu'un badge, qu'une pancarte, qu'une proclamation, le choix de l'abrégé ou du nom entier annonce la couleur et définit les familles de pensée. Pas besoin de signalétique, de ronds, ou de carrés de couleur pour y retrouver ses petits. Rien qu'à l'oreille, là au moins, on sait où en est.

MARDI 19 NOVEMBRE

TF 1

12.50 A vrai dire. Magazine.
13.00 Journal, Météo.
13.38 Femmes. Magazine.
13.40 Les Feux de l'amour. Feuilleton.
14.35 Dallas. Feuilleton. Nostalgie.
15.30 Hôtel. Série. La fin de la route.
16.25 Une famille en or. Jeu.
16.55 Club Dorothée.
17.35 Karine et Ari. Série. Vrai faux mariage.
18.10 Le Rebelle. Série. Le tueur à gages.
19.00 L'Or à l'appel. Jeu.
19.50 et 20.45 Météo.
20.00 Journal, Tiercé.

[illegible]

FOOTBALL
En direct. Metz-Newcastle (GB), 8e de finale aller de la Coupe de l'UEFA (125 min). 41516616
Les coéquipiers de David Ginola se sont montrés impressionnants récemment en disposant de Manchester United par 5 buts à 0. Les Messins sont prévenus.

[illegible]

LE MONDE DE LÉA
Magazine présenté par Paul Amar (95 min). 263109
0.30 et 1.10, 2.10, 2.50 **TF1 nuit.**
0.45 Reportages. Les innocents du couloir de la mort (rediff, 25 min). 6780778
Dans les prisons américaines, plus de trois mille condamnés à mort attendent leur exécution. Un avocat se bat pour prouver leur innocence et les faire sortir du « couloir de la mort ».
1.20 et 2.20, 3.50, 4.20, 5.15 Histoires naturelles. Documentaire. **3.00** Histoire des inventions. [1/6]. **5.10** Musique. Concert (5 min).

France 2

12.10 et 17.20, 22.40 Un livre, des livres.
12.20 Pyramide. Jeu.
12.55 et 13.40 Météo.
13.00 Journal.
13.30 Secret de chef.
13.50 Derrick. Série.
15.00 Le Renard. Série.
16.05 et 5.05 La Chance aux chansons. [2/3] Les années tango.
16.55 Des chiffres et des lettres. Jeu.
17.25 Sauvés par le gong : La nouvelle classe. Série.
17.55 Hartley, cœurs à vif. Série.
18.45 Qui est qui ? Jeu.
19.15 Bonne nuit les petits.
19.24 et 3.10 Studio Gabriel. Invité : Francis Huster.
20.00 Journal. A cheval, Météo.

[illegible]

BIG ■
Film de Penny Marshall, avec Tom Hanks, Elisabeth Perkins (1987, 105 min). 8979987
22.45 Les films qui seront le lendemain dans les salles de cinéma. Magazine.

[illegible]

TARATATA
Divertissement présenté par Alexandra Kazan. Invités : Céline Dion, Bryan Adams, Maurane, Kevin Parent (70 min). 566068
0.05 Journal, Bourse, Météo.
0.20 ▶ Journal de voyage avec André Malraux à la recherche des arts du monde entier. [4/13] L'irréel, promenades imaginaires, Venise ; [5/13] L'irréel, promenades imaginaires en Hollande avec Rembrandt ; [6/13] Promenades imaginaires en Espagne avec Goya (165 min). 13115339
3.40 24 heures d'info. 3.50 Météo. 3.50 La Compète. 4.20 L'Ile ou la bête. 4.35 De singe en singe.

France 3

12.10 Le 12/13 de l'information. 12.20 et 12.55, Télévision régionale. 12.35, Journal.
13.30 Keno. Jeu.
13.35 Parole d'Expert !
14.30 Le 1/4 d'heure de Faut pas rêver.
14.48 Magazine du Sénat.
14.58 Questions au gouvernement.
16.10 Secrets de famille.
16.40 Les Minikeums.
17.45 Je passe à la télé.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Un livre, un jour. *Le Cigare*, d'E. Deschodt et P. Morane.
18.55 Le 19/20 de l'information. 19.10, Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.

20.50

FA SI LA CHANTER
Jeu présenté par Pascal Brunner. La machine à danser. Invités : Michel Galabru, Georges Beller, Caroline Barclay, Sophie Davant, Sonia Dubois, Lova Moor (115 min). 655906
22.45 Journal, Météo.

[illegible]

COULEUR PAYS
Programme des treize télévisions régionales en décrochage (90 min). 3870906
Au programme de Cinéma Etoiles, *des entretiens avec Claude Nuridsanny et Marie Perrenou, pour* Microcosmos, le peuple de l'herbe, *avec Edouard Bums, réalisateur de* Petits mensonges entre frères, *et avec Ettore Scola pour* Le Roman d'un jeune homme pauvre.
0.45 Saga-Cités. Magazine. La cité rouge (rediff., 35 min). 9247310
1.20 Sidamag. Magazine (rediff.). **1.35** Capitaine Furillo. Série. **2.25** Musique graffiti. Magazine. Musique de chambre (20 min).

La Cinquième

12.00 Atout savoir. Les jouets. **12.30** Défi. **12.55** Attention santé. **13.00** Chercheurs d'aventures. **13.30** Demain les jeunes. 1er emploi... traducteur. **14.00** Sri Lanka (rediff.). **15.00** L'Aventure des sciences (rediff.). **15.55** La Cinquième : c'est à vous (rediff.). **16.00** Merveilles de l'univers. Big-bang. **16.30** La Magie du climat. Les prévisions météo. **17.00** Jeunesse. Cellulo ; 17.25 Alf. ▶ **18.00** Histoire personnelle de la littérature française. Malraux. **18.15** L'Œuf de Colomb. Le vin. **18.30** Le Monde des animaux.

Arte

19.00 Lucky Luke. Dessin animé. [46/52] Le fil qui chante.
19.30 7 1/2. Magazine.
20.00 Archimède. Magazine. HLM de fourmis ; qui mange quoi ? ; rats nageurs, rats voleurs ? ; chaînon manquant ; motte de terre ; bibliographie (30 min). 8426
20.30 8 1/2 journal.

20.45

LA VIE EN FACE : SUR LES BANCS DU MÉTRO... DES HOMMES
Documentaire de Catherine Plantrou (50 min). 1388646
Quand le métro parisien devient l'ultime refuge de centaines de SDF.
● Lire ci-dessus.

21.35

SOIRÉE THÉMATIQUE : ▶ KISS THE FUTURE. LA RÉVOLUTION INTERNET
Soirée réalisée en collaboration avec Nirvanet et relayée en ligne par le site Internet d'Arte.
21.40 Un monde digital : à quoi sert le Net ? Documentaire de Martin Messonnier (155 min). 76375884
L'histoire du réseau, ses applications éducatives et ludiques, le cybersexe, la censure, la publicité, le piratage... l'avenir du Net.
0.15 Plaisirs virtuels. Documentaire d'Iara Lee (85 min). 9153865
1.40 Cyber-guérilla. Documentaire de Nicolas Wadimoff (45 min). 8112223
Peut-on imaginer qu'il y ait un jour des révolutions virtuelles ?

M 6

12.25 Les Routes du paradis. Série. Guerre ou paix.
13.25 Un singe à la maison. Téléfilm de Robert Lewis (105 min). 1502109
15.10 Drôles de dames. Série. Triple mixte.
16.55 Télé casting. Magazine.
17.10 et 3.40 Faites comme chez vous. Invités : Edgard Grospiron, Arne Strong.
18.00 Les Anges du bonheur. Le moment de vérité.
19.00 Surfers détectives. Série. La danseuse.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Une nounou d'enfer. Série.
20.35 E = M 6 junior. L'étude des animaux.

20.55

DOCTEUR QUINN
Série, avec Jane Seymour (110 min). 2984722
Le cœur et la raison. *Dorothy tente d'obtenir un prêt pour relancer la gazette.*
Retrouvailles. *Quinn accueille une amie devenue chirurgien dans un grand hôpital.*

22.45

PASSION DANGEREUSE
Téléfilm de Jonathan Sanger, avec Shannen Doherty, William Devane (95 min). 7091109
Un riche quinquagénaire est séduit par une jeune femme qui se révèle bientôt être possessive et maladivement jalouse.
0.20 Les Documents de Zone interdite. Magazine. Français, faites vos jeux ! (rediff.).
2.10 Culture pub. Magazine (rediff.). **2.40** Best of 100 % français. Sélection des meilleurs clips français. **4.25** Hot forme. Magazine. (rediff.). **4.55** Jazz 6. Documentaire (rediff., 60 min).

Canal +

▶ *En clair jusqu'à 13.35*
12.30 La Grande Famille.
13.35 Daisy et Mona ■ Film de Claude d'Anna (1995, 90 min). 1392797
15.05 Rions un peu en attendant Le Vrai Journal (rediff.).
15.50 Wolf. Film de Mike Nichols (1994, 120 min). 6438068
17.50 Football. En direct. Monaco-Hambourg. Match aller du 3e tour de la Coupe de l'UEFA ; 18.00, coup d'envoi du match ; à la mi-temps, flash d'information.
▶ *En clair jusqu'à 20.30*
20.00 Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.

20.35

MISS SHUMWAY JETTE UN SORT
Film de Clara Peploe, avec Bridget Fonda, Russel Crowe (1994, 110 min). 350513
Adaptation embrouillée et décevante d'un roman noir de James Hadley Chase.
22.25 Flash d'information.

22.35

ORANGE MÉCANIQUE ■ ■ ■
Film de Stanley Kubrick, avec Malcolm McDowell, Patrick Magee (1971, v.o., 129 min). 2040451
Dans une société future où règnent la violence et le désordre, un adolescent chef de bande et criminel, mis en traitement, perd son libre arbitre à la suite d'un lavage de cerveau.
0.45 Le Journal du hard.
0.50 Un siècle de plaisir. Documentaire d'Henri Gigoux. Voyage à travers l'histoire du hard. (120 min). 8218372

Radio

France-Culture

20.00 Le Rythme et la Raison de.... Viviane Forrester [2/5]. Les voix. Kathleen Ferrier [2/5]. Œuvres de Mahler, Monteverdi, Mozart.
20.30 Archipel médecine. De la qualité à l'accréditation : les hôpitaux en toute transparence. Débat enregistré à la Cité des sciences de La Villette. Avec Jean-Michel Gerard.
21.32 J'y suis pour rien ou l'identité des Beurs. Rediffusion de Grand Angle du 19/10/96.
22.40 Les Nuits magnétiques. Shakespeare à La Havane.
0.05 Du jour au lendemain. Michel Butor (Gyroscope) (Curriculum vitae) **0.48** Musique. Les Cingles du music-hall. **1.00** Les Nuits de France-Culture (rediff.). La vie oblique. Jacques Borgonne ; 1.34 Musique. Intermezzo. Serenade interrompue ; 2.04 Dramatique. Le rendez-vous de Senlis, d'Anouilh ; 3.55 Le bon plaisir de...Sophie Calle.

France-Musique

20.00 Concert. Portraits de notre temps. Donné le 16 novembre salle Olivier-Messiaen à Radio-France, par l'Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. Arturo Tamayo. Œuvres de Stravinsky : Quatre études pour orchestre, Donatoni : Portrait pour clavecin et orchestre (commande de Radio-France), Elisabeth Chojnacka, clavecin, Duo pour Bruno : In Cauda III (création française).
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Malcolm Arnold.
23.07 Atout chœur. Festival de musique ancienne d'Utrecht. Extrait de concert donné le 27 août 1995, par le Chœur du patriarcat de Moscou, dir. Anatoli Grindenko. Polyphonies russes des 16e et 17e siècles. Œuvres anonymes.
0.00 Des notes sur la guitare. Œuvres de Castelnuovo-Tedesco, Koshkin. **1.00** Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Le violoniste Zino Francescatti. Concerto pour violon n° 1 en ré M op. 6, de Paganini, par l'Orchestre de Philadelphie ; Œuvres de Beethoven, Mozart, Saint-Saëns, Fauré, Ravel.
22.30 Les Soirées... (Suite). Œuvres de Vitali, Schubert, Berlioz, Schumann, Mendelssohn. **0.00** Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

20.00 Envoyé spécial. (France 2 du 14/11/96).
21.30 Perfecto.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.40 Résultat du jeu TV 5 : Aujourd'hui Malraux.
22.45 Bouillon de culture. (France 2 du 15/11/96).
23.50 Viva. Claris... en Amérique.
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

20.35 Le Jump Jet : histoire du Harrier [1/2].
21.25 Aventures en océan Indien.
22.20 C'était hier. [6/13] De Pan-Mun-Jom à Dien Bien Phu.
23.25 Les Offrandes d'Alfred Manessier.
0.15 Les 4 Saisons du berger (65 min).

Paris Première

21.00 Jean-Edern's Club.
21.55 et 1.50 Le J.T.S.
22.25 Le Feu follet ■ ■ ■ Film de Louis Malle (1963, 115 min). 53294180
1.15 Stars en stock. James Dean (60 min).

France Supervision

20.30 Le Chanteur de Mexico. Film de Richard Pottier (1956, 105 min). 76824258
22.15 Chimère. Mise en scène de Bartabas.
23.05 Don Sergio... l'homme qui a réinventé l'automobile.
23.30 Les Bergers du ciel.
23.55 La Nuit du folk d'Irlande (50 min).

Ciné Cinéfil

20.30 L'Ange exterminateur (El Angel Exterminador) ■ ■ ■ Film de Luis Buñuel (1962, N., v.o., 90 min). 8198364
22.00 Tumultes ■ ■ Film de Robert Siodmak (1931, N., 95 min). 5404797
23.35 Jeunes Mariés ■ Film de Gilles Grangier (1953, N., 90 min). 1265762

Ciné Cinémas

20.30 La Luna ■ ■ ■ Film de Bernardo Bertolucci (1979, 140 min). 16406345
22.50 Sailor et Lula ■ ■ Film de David Lynch (1990, v.o., 120 min). 99629722
0.50 Le Combat de ma mère ■ Film de Tony Bill (1993, 105 min). 11858198

Série Club

20.20 Flipper le dauphin.
20.45 Les Champions. La cage dorée.
21.40 et 0.40 Nick, chasseur de têtes. Au revoir et merci.
22.30 Sherlock Holmes. La prophétie fatale.
23.00 Toutes griffes dehors.
23.50 Quincy. Un patient est un patient.
1.30 ▶ Thérèse Humbert (60 min).

Canal Jimmy

21.00 Friends. Celui qui cassait les radiateurs.
21.25 Le Fugitif. La voix du sang.
22.15 Chronique de la route.
22.25 Cambouis.
23.20 V.R.5.
0.05 Earth 2. Les exclus.
0.50 Mister Gun. Compte à rebours.

Eurosport

14.00 Tennis. En direct. Championnat du monde (ATP). 1er jour du tournoi en simple de Hanovre (Allemagne) (240 min). 49562364
18.00 Motors.
19.00 Tennis. Les temps forts.
19.30 Tennis. En direct. Championnat du monde (ATP) de Hanovre (Allemagne) (90 min). 781513
21.00 Boxe. En direct de Chenove, près de Dijon (120 min). 709834
23.00 Football. Coupe de l'UEFA : 3e tour matchs aller (55 min).

Les films sur les chaînes européennes

RTL 9

22.05 Fortune carrée. Film de Bernard Borderie (1955, 115 min), avec Pedro Armendariz. *Aventures.* **0.15** Le petit prof. Film de Carlo Rim (1958, 85 min), avec Darry Cowl. *Comédie.*

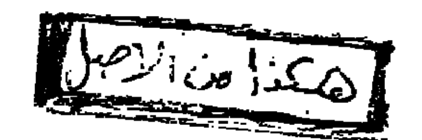
TMC

20.35 Les tortues Ninja 3. Film de Stuart Gillard (1992, 95 min), avec Elias Koteas. *Comédie.*

TSR

20.35 L'Opération corned beef. Film de Jean-Marie Poiré (1990, 110 min), avec Christian Clavier. *Comédie.*

▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.



Le Monde

MARDI 19 NOVEMBRE 1996

Les impôts locaux ont augmenté de 18,3 milliards de francs en 1996

LA FISCALITÉ locale a augmenté de près de 18,3 milliards de francs en 1996. Le produit voté par les collectivités locales pour les quatre taxes qui constituent les impôts locaux (taxe d'habitation, taxe professionnelle, taxes sur les fonciers bâti et non bâti) a donc augmenté de 7 % par rapport à 1995. La taxe professionnelle a augmenté de 3,8 %, la taxe d'habitation de 4,2 %. La hausse s'est donc accélérée : le produit voté pour les quatre taxes s'élevait à 262,7 milliards en 1995 et 250 milliards en 1994, soit une augmentation de 5 %.

Ce chiffre confirme que le poids croissant de la fiscalité locale est devenu un problème essentiel pour les élus locaux, voire pour le gouvernement. En septembre, des rumeurs faisant état d'une augmentation, en 1996, équivalente aux allègements d'impôt sur le revenu (25 milliards) promis par Alain Juppé pour 1997, avaient « brouillé » le message gouvernemental et provoqué l'agacement de certains ministres, qui avaient refusé d'additionner *« des choux et des carottes »*. Plusieurs chiffres contradictoires avaient alors été avancés. Le premier ministre avait soutenu que la comparaison entre fiscalité locale et fiscalité d'Etat n'a *« aucun sens »*. De fait, les deux chiffres ne portent pas sur les mêmes années. En outre, cette augmentation de la fiscalité locale inclut les taxes prélevées à la fois sur les entreprises et sur les ménages, alors que l'allègement de 25 milliards porte sur l'impôt sur le revenu et intéresse donc les seuls ménages. Mais les élus locaux soutiennent depuis longtemps que l'augmentation incessante de la fiscalité locale est due, en partie, à des charges – *non compensées financièrement* – transférées par l'Etat sans compensation financière et à la stagnation des dotations publiques aux collectivités.

M. Juppé a jugé, le 19 septembre, que le pacte de *« stabilité financière »* conclu entre l'Etat et les collectivités locales, dans le cadre de la loi de finances devrait *« permettre une stabilisation des impôts locaux »*.

Jean-Louis Andreani

La sonde russe Mars-96 s'est abîmée dans le Pacifique

LA SONDE SPATIALE russe Mars-96 s'est abîmée dans le Pacifique, entre les côtes chiliennes et l'île de Pâques, à 2 h 30 (heure française), lundi 18 novembre, selon le centre spatial américain de Colorado Springs. L'engin de 6,8 tonnes emportait à son bord une quarantaine d'expériences destinées à l'étude de la planète Mars. Il a été victime d'une défaillance des propulseurs du quatrième étage de la fusée Proton à bord de laquelle il avait été lancé, samedi 16 novembre, depuis le centre spatial de Baïkonour (Kazakhstan). Il est encore trop tôt pour déterminer si la sonde a été totalement détruite lors de sa rentrée dans l'atmosphère, et si le contenu de quatre générateurs alimentés par 200 grammes de plutonium qu'elle contenait a été dispersé en altitude. Le coût de la mission Mars-96, soutenue par vingt pays dont la France, était estimé à 285 millions de francs. – *(AFP, Reuter.)*

■ **GRÈVE : les 34 salariés de la Galerie nationale du Jeu de Paume, à Paris, ont mis fin, vendredi 15 novembre au soir, à la grève illimitée qu'ils avaient votée la veille (*Le Monde* daté 17-18 novembre). Ils ont signé avec Daniel Abadie, directeur de ce centre d'art contemporain dépendant du ministère de la culture, un protocole d'accord qui *« réaffirme la volonté de la direction de préserver l'indépendance »* de la Galerie.**

L'Insee révise fortement à la baisse ses prévisions sur l'investissement

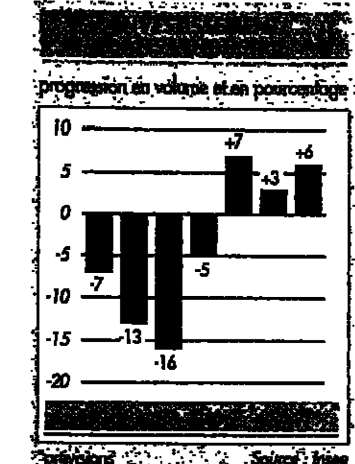
La hausse, escomptée de 7 % en avril, n'atteindrait finalement que 3 %

L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE ne semble décidément pas se redresser : selon la dernière enquête de l'Insee, publiée lundi 18 novembre, les investissements dans l'industrie devraient progresser beaucoup moins vite que prévu. Fréquemment considéré comme un indicateur « avancé » de bonne qualité, cette statistique fait en effet apparaître que la hausse devrait être limitée à seulement 4 % en valeur (3 % en volume) en 1996, alors que les chefs d'entreprise, lors de l'enquête précédente réalisée en avril, escomptaient une progression de 9 % (7 % en volume).

Cette forte révision à la baisse montre d'abord que les entreprises industrielles françaises ne vont pas rattraper le retard qu'elles ont accumulé vis-à-vis de leurs concurrentes étrangères en matière d'investissement.

GRAND ATTENTISME

Il faut se souvenir que l'investissement industriel a baissé dans des proportions spectaculaires de 1991 à 1994. Le gouvernement escomptait donc que la progression de 7 % (en volume), enregistrée en 1995, marquerait une inversion de tendance. Or l'enquête de l'Insee



donne à penser qu'après ce petit sursaut le comportement des entrepreneurs est de nouveau marqué par un très grand attentisme. La correction à la baisse, relève l'institut, *« concerne l'ensemble des secteurs manufacturiers et, plus particulièrement, les secteurs des biens d'équipement professionnel et de l'automobile »*.

Second motif d'inquiétude : l'évolution de la conjoncture économique, car cet indicateur n'est pas le seul à être mal orienté. Selon une autre enquête de l'Insee, publiée le 15 novembre, l'emploi a ainsi régressé de 0,1 % au troisième trimestre de 1996 et a stagné depuis un an. En clair, les entreprises investissent peu et ne créent quasiment aucun emploi.

LUEUR D'ESPOIR

L'Insee apporte, certes, une petite lueur d'espoir en laissant entendre que la hausse de l'investissement pourrait atteindre 7 % en valeur en 1997. De son côté, la Banque de France relève, dans une étude publiée également lundi, que *« l'activité industrielle a progressé dans l'ensemble des secteurs »* en octobre et que la hausse devrait se poursuivre au cours des prochains mois *« à un rythme modéré »*.

Le climat économique reste, malgré tout, morose. Si, après avoir augmenté plus vite que prévu en 1996, la consommation marque ensuite le pas, qu'adviendra-t-il si l'investissement ne prend pas le relais ? La réponse coule de source : si souvent annoncée, la reprise ne sera pas au rendez-vous.

Laurent Mauduit

Ouverture du procès du drame des Thermes de Barbotan

La catastrophe, intervenue en 1991, avait fait vingt et un morts

TOULOUSE
de notre envoyé spécial

Treize personnes, parmi lesquelles deux anciens préfets du Gers, comparaissent à partir de lundi 18 novembre, pour *« homicides et blessures involontaires par maladresse, négligence ou manquement à une obligation de sécurité imposée par la loi ou les règlements »*, devant le tribunal correctionnel de Toulouse, qui est chargé d'examiner, deux semaines durant, l'échelle des responsabilités dans la catastrophe des Thermes de Barbotan (Gers). Le 27 juin 1991, dix-neuf curistes et une employée trouvaient la mort au sein de cet établissement thermal, asphyxiés par des gaz toxiques provoqués par la combustion de matériaux non conformes. Un curiste devait décéder en 1993 de troubles neuropsychiques en lien avec le sinistre, portant finalement à vingt et une le nombre des victimes.

Au moment du drame, deux ouvriers effectuaient des travaux d'étanchéité sur la dalle du toit située au-dessus de la zone des piscines. Une cinquantaine des six cents curistes admis aux Thermes dans la matinée fréquentaient alors cette partie de l'établissement. La direction de l'établissement, géré par la Chaîne thermale du soleil, n'avait pas cru bon de fermer pendant la durée des travaux. Par inadvertance, l'un des ouvriers renversait un seau de bitume enflammé, qui s'introduisait dans un trou de trois centimètres de diamètre, non préalablement rebouché. Traversant la dalle, le bitume en fusion gagnait en contrebas le faux-plafond et une série de cloisons comprenant notamment du polystyrène. Les matériaux s'enflammaient instantanément et dégageaient d'importantes quantités de monoxyde de carbone, ainsi que d'épaisses fumées rendant particulièrement difficile l'accès des piscines aux secours.

Pierre angulaire de l'accusation, un rapport d'expertise a mis au jour une impressionnante accumulation de négligences techniques ou administratives ayant abouti, par « effet de chaîne », à la catastrophe de Barbotan (*Le Monde* du 19 janvier 1995). Ainsi, selon l'accusation, les travaux dangereux auraient dû être soumis à autorisation et notamment effectués hors de la présence du public. De même, aucun des matériaux constitutifs du faux-plafond n'avait le classement de réaction au feu requis par la réglementation. En conséquence, une dizaine de personnes plus ou moins impliquées dans les travaux ont été renvoyées devant le tribunal correctionnel : quatre responsables de la Chaîne thermale du soleil, l'architecte, trois entrepreneurs, un responsable de l'APAVE, l'organisme chargé des contrôles techniques, et, enfin, l'ouvrier qui, par sa mauvaise manipulation, renversa le bitume enflammé.

Mais, remontant la chaîne de responsabilité, l'instruction a également pointé du doigt des carences administratives qui auraient permis à ces « négligences techniques » de perdurer et qui ont abouti en janvier 1993 à la mise en examen du maire (PS) de Cazaubon-Barbotan, Marc Déro, et de deux anciens préfets du Gers, Jean-Michel Bérard et Gérard Guiter, qui se sont succédé à la préfecture entre 1987 et 1992.

Situés au cœur de l'Armagnac dans un village de 1 600 habitants qui ne vit que par les eaux thermales (22 000 curistes pendant la saison), les thermes, s'est-on rendu compte, avaient effectivement fait l'objet d'un agrandissement sans autorisation entre 1985 et 1988. De surcroît, la partie de l'établissement, dans laquelle s'est produit le drame, recevait des curistes depuis septembre 1987, sans qu'aucune ouverture au public n'eût été préalablement sollicitée. Initiée juste après la catastrophe, la polémique était allée bon train entre la mairie de Barbotan, la préfecture du Gers et la Chaîne thermale du soleil quant à la responsabilité en matière d'autorisation d'ouverture. Aujourd'hui, l'accusation reproche au secrétaire général des thermes de l'époque, Alain Castex, de n'avoir pas avisé la mairie en 1987 de l'ouverture au public de la zone des piscines car ceci *« aurait provoqué une visite de la commission de sécurité compétente »*. Elle estime dans le même temps que Marc Dero, le maire de Cazaubon, *« ne pouvait ignorer, compte tenu de la taille de sa commune »*, cette ouverture qui eut lieu l'année précédente. L'accusation relève que la dernière visite effectuée par une commission de sécurité remontait au 28 mai 1986, soit plus de cinq ans avant le *sinistre*.

S'appuyant enfin sur des correspondances de 1987, l'accusation estime que le préfet Jean-Michel Bérard ne pouvait ignorer qu'avait été ouverte au public une zone de piscine construite sans permis. Elle lui reproche également, comme à son successeur Gérard Guiter, de ne pas avoir mis à jour la liste annuelle des établissements recevant du public soumis à la réglementation, ce qui aurait permis, toujours selon elle, de reclasser l'établissement de Barbotan dans une nouvelle catégorie et de déclencher une visite de contrôle par une commission de sécurité.

L'ouverture du procès des Thermes de Barbotan marque l'aboutissement d'une longue procédure judiciaire de plus de cinq ans, au cours de laquelle deux associations de familles de victimes ont dû batailler, parallèlement, pour obtenir le versement de provisions sur indemnités. Instruite tout d'abord au tribunal d'Auch, l'enquête avait été confiée, en 1992, à la chambre d'accusation de la cour d'appel de Toulouse en raison de la qualité des personnes susceptibles d'être inculpées, maire et préfets. Un premier rapport d'expertise avait dû être annulé en janvier 1993 pour vice de forme et une deuxième expertise ordonnée. Finalement close en juin 1994, l'information ne devait néanmoins déboucher sur un renvoi devant la juridiction correctionnelle que deux ans plus tard. La cour d'appel de Toulouse avait en effet un temps estimé que le tribunal d'Auch, compétent pour les infractions commises à Cazaubon, mais dépendant de la cour d'appel d'Agen, aurait pu juger l'affaire des Thermes de Barbotan. Ce que la chambre criminelle de la Cour de cassation, en 1995, n'accepta pas.

Jean-Michel Dumay

Deux préfets parmi les prévenus

Deux préfets comparaîtront pour la première fois en France devant la justice comme prévenus, à l'occasion du procès des Thermes de Barbotan. Jean-Michel Bérard, aujourd'hui directeur de la sécurité et de la circulation routière au ministère de l'équipement, a été préfet du Gers de 1987 à 1990. Gérard Guiter, actuellement trésorier-payeur général à Rodez (Aveyron), avait pris sa succession jusqu'en 1992. Comme les onze autres prévenus du dossier, il comparaissent pour *« homicides et blessures involontaires par maladresse, négligence ou manquement à une obligation de sécurité imposée par la loi ou les règlements »*. En 1995, lors du procès de la catastrophe de Furiani, le préfet de Haute-Corse, Henri Hurand, avait comparu, mais sur citation directe de parties civiles, et avait été relaxé.

Du verbe « niquer »

par Pierre Georges

ON A CHERCHÉ vainement ce matin dans le Petit Robert le mot *« niquer »*. Introuvable, pas encore déposé, pas encore admis dans la cour des mots. Voilà bien un manquement et une preuve supplémentaire qu'avant d'être agréé par les arbitres des élégances et usages linguistiques, un mot doit faire ses gammes et subir l'épreuve du feu.

Niquer, pas français ! *Nique ta mère*, non plus d'ailleurs, à en croire Michel Péricard, qui a conseillé aux deux rappeurs, désormais repris de justice, d'aller chanter ailleurs s'ils ne sont pas contents. *« La France, aime-la ou quitte-la. »* Ce fut, jadis, un slogan du Front national. Or que dit d'autre Michel Péricard, surnommé désormais dans les milieux de la télévision *« ORTF canal historique »* depuis quelques interventions paléontologiques ? Il conseille aux deux mauvais Français, l'un d'essence antillaise, l'autre de gènes portugais, *« s'ils pensent cela »* de ne pas rester en France. *« Et comme rien ne les oblige à rester, qu'ils partent ! »*

Ce serait en effet une bonne solution. Que tous les mécontents partent ! Encore que cela risque de faire du monde. Mais, hélas, ces jeunes gens de banlieue ont une fâcheuse tendance à considérer que la France leur appartient tout autant qu'à Michel Péricard. Même s'ils n'en ont, et c'est un euphémisme, ni la même perception ni la même définition. Deux France, au moins, existent qui sont en guerre des mots, moindre mal pour l'instant. Et ce n'est pas le jugement dada prononcé par un juge toulonnais qui y changera quoi que ce soit.

A oser même – et au risque de tomber sur un juge sourcilleux qui collerait, bonheur !, six mois d'interdiction de sévir et d'écrire –, on imagine très bien la réplique venue de Seine-Saint-Denis au président du groupe RPR à l'Assemblée : *« Nique Péricard ! »* Ce serait mal élevé, mais bien dans l'humeur du temps. Le verbe *« niquer »*, d'un usage périlleux tout de même, sinon présomptueux, a connu ce week-end une promotion triomphale. Il était partout. Dans tous les dessins, toutes les têtes, sinon toutes les bouches. On entendit même plusieurs politiques qui avaient fait leur marché au bazar du rap conseiller à la jeunesse de *« niquer »* la violence et le racisme plutôt que la police et autres détestations par délégation.

Ces praticiens de la liberté d'expression ne font, dans leurs audaces sémantiques et linguistiques, que découvrir la lune. Tout père, toute mère de famille, un peu au fait des mœurs barbares et des langues étranges qui ont cours dans les collèges et les lycées, savent que leur progéniture, pourtant magnifiquement élevée, pratique volontiers le double langage. Et que du stylo au croquenot Doc Martens, du professeur répressif au baladeur hors d'usage, leur univers est peuplé de choses et d'êtres *« niqués »*.

Bien sûr, on ne saurait ramener toute chose à un langage fleuri et dérangeant. Sous les mots, la révolte. Sous les « niqués », en somme, la plage. La révolte gronde, qu'on le veuille ou non. Phénomène autrement plus grave et inquiétant que les fauteurs de mots. Dans nos dictionnaires, perclus de Français, on trouve le mot *« nique »*. Du gallo-romain *« nick »*. Faire la nique à quelqu'un, c'est faire un signe de mépris, de bravade, le moquer. Niquer en gallo-beur-français du siècle, c'est insulter, outrager, se révolter, mais aussi appeler.

Paris prend son bénéfice

LA SEMAINE a débuté sous le signe de la baisse, lundi 18 novembre, à la Bourse de Paris. En repli de 0,53 % au début des échanges, l'indice CAC 40 s'inscrivait à la mi-journée en recul de 0,54 % à 2 228,17 points.

Quelques heures plus tôt, la Bourse de Tokyo terminait en baisse, *les investisseurs restant* l'arme au pied en raison des perspectives incertaines sur les projets de réforme financière. L'indice Nikkei a perdu 133,36 points, soit 0,64 %, à 20 796,37 points. L'étroitesse du volume des transactions témoignait de l'attentisme : seulement 170 millions de titres ont été échangés, le plus faible volume depuis le 19 juin 1995.

Sur les marchés des taux, le contrat notionnel du Matif, qui sert à mesurer la performance des emprunts d'Etat français, était stable. L'échéance décembre qui abandonnait 8 centièmes, à l'ouverture, à 127,54 est rapidement revenue sur ses niveaux d'avant le week-end à 127,62. La Banque de France a laissé inchangé, à 3,31 %, le taux de l'argent au jour le jour

Sur le front des changes, le dollar restait faible, s'échangeant à *1,5048 mark et 5,0875 francs. A Tokyo*, le billet vert restait ferme à 111,19 yens.

VALEURS LES PLUS ACTIVES

SÉANCE, 12 h 30	18/11 Titres échangés	Capitalisation en KF
UAP	3244369	423085411,10
Axa	1287884	377496092,60
Elf Aquitaine	353604	151025796,90
Total	224979	89428205,20
LVMH Moet Vuitton	55053	68139799
Paribas	134287	48791531,80
Sanofi	99825	44464268,40
L'Oreal	21589	39939236
Alcatel Alsthom	84379	38702272,70
Carrefour	11268	35087896

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 15/11	% 14/11	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	337,9600	—	326	350
Écu	6,4860	+0,01	—	—
États-Unis (1 usd)	5,0920	+0,05	4,7500	5,3500
Belgique (100 F)	16,4005	−0,01	15,8600	16,9600
Pays-Bas (100 fl)	301,3600	—	—	—
Italie (1000 lir.)	3,3570	+0,04	3,1100	3,6100
Danemark (100 krd)	88,0200	−0,02	82,2500	92,2500
Irlande (1 iep)	8,4850	+0,09	8,0100	8,7600
Gde-Bretagne (1 L)	8,4825	+0,09	7,9400	8,7900
Grèce (100 drach.)	2,1395	−0,12	1,9000	2,4000
Suede (100 krs)	76,8400	−0,13	71	81
Suisse (100 F)	399,1600	−0,43	389	413
Norvège (100 k)	80,4600	−0,15	74,5000	83,5000
Autriche (100 sch)	48,0240	—	46,4000	49,5000
Espagne (100 pes.)	4,0155	—	3,7300	4,3200
Portugal (100 esc.	3,3450	—	2,9500	3,6500
Canada 1 dollar ca	3,8046	−0,19	3,5000	4,1000
Japon (100 yens)	4,5866	+0,61	4,3300	4,6800

PARITES DU DOLLAR	18/11
FRANCFORT : USD/DM	1,5098
TOKYO : USD/Yens	110,9700

LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 15/11	Taux jour le jour	Taux 10 ans
France	3,25	5,83
Allemagne	2,95	5,81
Grande-Bretagne	5,75	7,57
Italie	7,50	7,63
Japon	0,44	2,67
États-Unis	5,31	6,16

MATIF

Échéances 15/11	volume	dernier prix
NOTIONNEL 10 %		
Dec. 96	78877	127,72
Mars 97	5472	—
Juin 97	2	126,46
Sept. 97	—	—

BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le lundi 18 novembre, à 12 h 30 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	20929,70	−0,48	+4,67
Honk Kong index	12889,40	−0,89	+28,91

Tokyo Nikkei sur 3 mois

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 15/11	Var. en % 14/11	Var. en % fin 95
Paris CAC 40	2240,33	+1	+19,68
Londres FT 100	—	—	+5,91
Zurich	1824,76	+0,54	+19,27
Milan MIB 30	1093	+0,92	+17,40
Francfort Dax 30	2792,88	+0,57	+23,91
Bruxelles	—	—	+12,42
Suisse SBS	1509,97	+1,44	+3,59
Madrid Ibex 35	389,94	+0,49	+21,82
Amsterdam CBS	409,30	+0,57	+27,30

Tirage du *Monde* daté dimanche 17-lundi 18 novembre 1996 : 547 778 exemplaires 3

CONJONCTURE
La baisse du yen annonce le retour d'une industrie nipponne revigorée
page IV

REVUES
L'indépendance des banques centrales est-elle une bonne chose ?
page V

Le Monde ECONOMIE

ENJEUX ET STRATÉGIES

MARDI 19 NOVEMBRE

FORMATION
Les patrons se prémunissent contre les risques d'abus de biens sociaux
page VII

INITIATIVES

ANNONCES CLASSÉES
page VI et de la page VIII à la page XVI

DOSSIER

La saga des privatisations

▼ France

En quinze ans, l'essentiel de la grande industrie et du système financier a été nationalisé, puis privatisé. L'opacité entourant la vente de Thomson a choqué

L'annonce de la cession de Thomson au groupe Lagardère pour 1 franc symbolique (et 11 milliards de recapitalisation) redonne vie, dix ans après, aux accusations de « bradage » lancées par la gauche lors des premières privatisations en 1986. L'opacité des mécanismes de décision y est pour beaucoup, ainsi que l'impression que l'opération relève du Meccano industriel : exactement ce que la droite dénonçait lorsque la gauche nationalisait en 1982. En quinze ans, la France s'est offert le luxe de nationaliser d'un coup ses plus grands groupes industriels et l'ensemble de son système financier, pour ensuite les dénationaliser en deux vagues : en 1986-1987 et à partir de 1993. A l'heure de la polémique sur Thomson, il est bon de rappeler qu'il ne s'agit que du énième épisode de la grande saga « nationalisations-privatisations ».

LES NATIONALISATIONS DE 1982

« Un événement historique... une mesure de portée révolutionnaire... » Le programme de nationalisations de la gauche, acte économique majeur du premier septennat de François Mitterrand, démarre sur une fronde. Pierre Moussa, PDG de la compagnie financière de Paribas, organise le transfert à des intérêts étrangers de ses filiales suisse et belge, en octobre 1981. L'émotion est énorme et divise les milieux patronaux.

Le gouvernement accélère le vote d'une loi de nationalisations qui, après une bataille acharnée, ne sera adoptée par le Parlement que le 13 février 1982. A cette date, Pechiney Ugine Kuhlman, Saint Gobain, la Compagnie générale d'électricité (CGE, devenue Alcatel Alsthom), Thomson Brandt, Rhône-Poulenc et les deux compagnies financières Paribas et Suez passent dans le giron de l'Etat, ainsi que trente-neuf banques (dont un certain nombre d'établissements symboles, comme Rothschild, Vernes, Worms...), soit la presque totalité du secteur bancaire. Parallèlement, l'Etat prend la majorité du capital de Matra, fait chuter la part de l'américain Honeywell dans CII-Honeywell Bull et rentre dans le capital de Roussel-Uclaf après avoir demandé à l'allemand Hoechst de réduire sa participation.

Les nationalisations sont conçues comme le moteur du *« changement »*. *« Certains socialistes ont une telle foi dans les nationalisations qu'ils ne cherchent même plus sur quoi caler leur politique*, note Pierre Drouin, en 1982, dans les colonnes du *Monde*. *Les nouveaux groupes auraient par eux-mêmes, parce qu'ils ont changé d'actionnaires, parce qu'ils appartiennent désormais au secteur public, une vertu d'entraînement pour l'économie française. »* Hélas ! une mauvaise conjoncture internationale, des chantiers lancés tous azimuts (décentralisation, réforme du code du travail, de la justice, etc.) et l'absence d'une réelle stratégie économique empêchent les nouvelles nationalisées de *« reconquérir du marché intérieur »* et de réduire le chômage. En fait, les nationalisées deviennent très vite un problème à la fois politique et économique. Politique, parce que l'intrusion des technocrates des ministères de l'industrie et des finances dans la gestion quotidienne des entreprises publiques fait très vite scandale. Plusieurs mois seront nécessaires à l'élaboration d'un *« code de bonne conduite »*.

Quant aux problèmes financiers – financement des investissements et des fonds propres –, ils n'ont pas été résolus. L'endettement de Thomson en est la preuve : l'Etat n'a jamais financé la croissance des groupes publics. Parant au plus pressé, en 1982, les socialistes obligent le secteur bancaire nationalisé à se substituer au budget pour recapitaliser l'industrie. Neuf milliards de francs sont injectés pour sauver des groupes presque tous au bord du dépôt de bilan : 3 milliards de dotations budgétaires aident à éponger les déficits, mais 6 milliards sont prélevés sur le secteur bancaire pour recapitaliser. L'effet politique de ce transfert est tellement désastreux pour l'image des banques françaises que le gouvernement n'a jamais osé recommencer.

Yves Mamou

Lire la suite page II

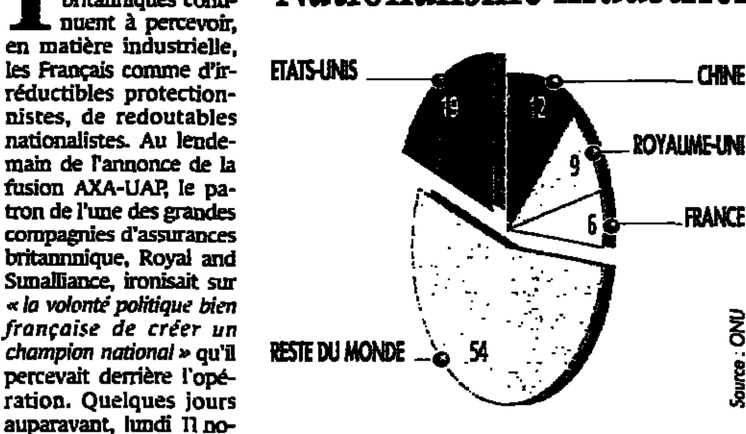
- Rhône-Poulenc : pas de dénationalisation miracle p. II
- Questions-réponses p. II
- La plus grande braderie du siècle dans les pays de l'Est p. III
- Entretien avec Michel Fleuriet de Merrill Lynch p. III

CHRONIQUE

par Erik Izraelewicz

Nationalisme industriel

Indécrottables Anglais ! Nos amis britanniques continuent à percevoir, en matière industrielle, les Français comme d'irréductibles protectionnistes, de redoutables nationalistes. Au lendemain de l'annonce de la fusion AXA-UAP, le patron de l'une des grandes compagnies d'assurances britannique, Royal and Sunalliance, ironisait sur *« la volonté politique bien française de créer un champion national »* qu'il percevait derrière l'opération. Quelques jours auparavant, lundi 11 novembre, le *Financial Times*, l'influent quotidien de la City, s'était fendu d'un éditorial sur un prétendu *« retour du protectionnisme français »*. La France a pourtant considérablement évolué dans ce domaine. N'est-elle même pas allée trop loin ?



Les quatre principaux pays d'accueil d'investissements (1995)
en pourcentage

Pour appuyer son raisonnement, le quotidien britannique retient les propos « xénophobes » provoqués en France par le projet de vente de Thomson Multimédia au coréen Daewoo, la campagne à la tonalité nationaliste menée par les constructeurs automobiles pour que Valeo reste français ou l'accueil, plutôt froid, réservé à l'offre de British Airways sur Air Liberté. L'argumentation est faible. L'éditorialiste l'avoue. Même si elle a dû s'allier à un groupe financier français, Rivaud, la compagnie aérienne britannique, l'a emporté. Si l'Américain TRW avait vraiment essayé, il aurait certainement acheté Valeo.

Le *Financial Times* va jusqu'à reconnaître que *« le gouvernement français a montré ces derniers temps qu'il était prêt désormais à vendre des actifs d'Etat à des étrangers »*. Il cite, réjoui, la fusion de Framatome avec GEC Alsthom et la recherche, par le Trésor, d'acheteurs étrangers pour le Crédit lyonnais. En fait, les cas flagrants de nationalisme industriel sont aujourd'hui rares. La cession de la BFCE au Crédit national plutôt qu'à des banques étrangères pourtant candidates, apparaît comme une exception.

Ce qui frappe plutôt, c'est le dépérissement du « nationalisme industriel » en France. Les entreprises étrangères peuvent désormais y acheter tous les joyaux qu'elles veulent sans y provoquer de réactions. Depuis le début des années 90, la France est devenue l'une des premières destinations des investissements directs internationaux. L'ouverture concerne tous les secteurs, même ceux considérés, un temps, comme stratégiques : les télécommunications (avec l'arrivée de British Telecom), les services informatiques (avec l'acquisition de Cap Gemini par Daimler Benz) tout autant que les produits *de grande consommation* (avec l'achat des Jambons d'Aoste par Sara Lee). Encore épargnés, les services financiers s'y préparent. A Londres justement, les banquiers attendent avec impatience – et intérêt – la prochaine étape du feuilleton de la privatisation du GAN-CIC.

Dans la presse, la pénétration du capital étranger est de plus en plus importante, avec par exemple sur le rayon des magazines, le britannique Emap et l'allemand Bertelsman. A Strasbourg, *Les Dernières Nouvelles d'Alsace* sont à vendre : la perspective d'une cession de ce quotidien régional à un allemand (Bertelsman vraisemblablement) n'y provoque aucun émoi. Ce dépérissement du nationalisme économique trouve son reflet dans l'évolution des comportements du consommateur. Celui-ci avoue, d'après le Credoc, sa préférence pour les produits *made in France*. Mais dans le panier réel de la ménagère, le poids des produits d'origine étrangère augmente.

Laisser passer sous contrôle étranger les entreprises françaises les unes après les autres peut néanmoins, à juste titre, préoccuper tous ceux qui sont soucieux de préserver au pays une certaine souveraineté industrielle. Si l'Etat (pour ses privatisations) et les propriétaires privés en viennent à rechercher des acheteurs potentiels hors de nos frontières, c'est que, vieille rengaine, la France manque de grandes entreprises et de capitaux. Sur les cent premiers groupes mondiaux classés, par le *Financial Times*, en fonction de leur valeur en Bourse, et donc leur pouvoir d'achat, il n'y a aucune entreprise française !

Dans ces conditions, la fusion d'AXA-UAP comme la création annoncée de fonds d'épargne sont plutôt de bonnes nouvelles. La première va donner naissance à un numéro 1 mondial, à un géant de la gestion de fonds, et constituer une force de frappe considérable. La seconde devrait permettre de générer des capitaux nouveaux un qui pourront aider les entreprises françaises en mal de fonds propres. Ce sont là, parmi d'autres, des armes bien plus efficaces pour défendre l'industrie française que les campagnes « nationalistes » du PDG Jacques Calvet ou que les discours « volontaristes » du ministre Franck Borotra. Ceux-ci ne font que renforcer, à l'étranger, cette image nationaliste qui colle à la France. Indécrottables Français !

Rhône-Poulenc : pas de dénationalisation miracle

▼ Le chimiste français s'est développé à l'étranger alors qu'il était contrôlé par l'Etat. Depuis son retour dans le privé, le cours de l'action est peu attractif

Il faut toujours se méfier des histoires officielles. D'après *« Innover pour la vie-Rhône-Poulenc 1895-1995 »*, un livre conçu à la demande du groupe pour son centenaire, *« dans des conjonctures différentes, et chacun selon sa personnalité, les présidents successifs construisent un groupe en suivant pourtant une stratégie similaire »*. But de l'opération : montrer que la nationalisation, en 1981, a permis de poursuivre le recentrage amorcé antérieurement, tout en bloquant, faute de moyens financiers, le développement du groupe hors de l'Hexagone. A l'opposé, la privatisation, survenue douze ans plus tard, est saluée comme une réussite, l'entreprise ayant alors retrouvé le chemin de la croissance.

En réalité, toute la phase d'expansion internationale du chimiste français a eu lieu alors qu'il était encore contrôlé par l'Etat. Quant au retour dans le privé, il n'a pas été le succès que la direction du groupe donne à lire. Certes, les salariés ont souscrit en masse à l'achat de titres, mais très rapidement le cours de l'action est tombé sous celui de la privatisation. Dépités par les plans successifs de restructuration de la chimie qui ne portaient pas leurs fruits, les investisseurs ont très vite délaissé l'action Rhône-Poulenc. Aujourd'hui encore, le débat nationalisation-privatisation, même s'il semble révolu, suscite des réactions partisanes. Les défenseurs du secteur public rappellent que, sans la nationalisation, Rhône-Poulenc aurait aujourd'hui disparu sous les dettes et les déficits. Les partisans de la privatisation insistent au contraire sur la meilleure compétitivité, et la plus grande souplesse de développement que donne l'accès à un marché boursier.

PRAGMATISME

Au-delà de ces considération idéologiques, la réalité des chiffres mérite un détour : l'Etat a apporté, entre 1982 et 1993, 1,7 milliard de francs à Rhône-Poulenc et a perçu en dividendes près de deux fois plus, soit 3 milliards de francs. En termes d'emplois, les effectifs en France ont diminué de 38 % entre 1982 et 1993, passant de 56 614 à 35 152 salariés. Et ont, au contraire, fortement progressé à l'étranger. Depuis 1993, ils restent stables. Enfin, trois ans après la privatisation, il n'y a toujours pas eu d'augmentation de capital par appel au marché financier, tant le prix de l'action demeure peu attractif.

Dans l'entreprise, le pragmatisme a prévalu à chacune des grandes périodes. Il a été illustré par chacun des trois présidents qui se sont succédé à la tête du groupe depuis le début des années 1980 : Jean Gandois, Loïk Le Floch-Prigent et Jean-René Fourtou.

Le premier, Jean Gandois, venu de la sidérurgie, succède à Renaud Gillet en 1979. A peine installé, il règle la question du textile et décide de recentrer le groupe vers la chimie fine en cédant toute la pétrochimie. Malgré son hostilité à la nationalisation, il restera à son poste en 1981, se fixant trois objectifs : éviter une prise de contrôle à 100 %, obtenir une juste indemnisation des actionnaires et préserver l'unité du groupe (il échouera sur le premier). Un an plus tard, excédé par l'interventionnisme du ministère de l'industrie, il s'en ira. *« J'étais en train de devenir un otage »*, affirmait alors Jean Gandois qui, en fait, était pris dans une contradiction permanente et insoluble entre les gains de compétitivité et la création d'emplois. Son départ sera salué par la CGT qui exigeait sa tête depuis plusieurs mois.

Son successeur sera un fonctionnaire socialiste, Loïk Le Floch-Prigent, alors directeur de cabinet du ministre de l'industrie, Pierre Dreyfus. Le Floch-Prigent poursuit le recentrage du groupe, se désengage des engrais et poursuit la restructuration du secteur textile en fermant des usines et en supprimant des emplois. Le doctrinaire rose se mue progressivement en chef d'entreprise capitaliste, allant jusqu'à prôner le retour au privé. L'argumentaire est simple : la nationalisation était nécessaire pour les entreprises comme Rhône-Poulenc qui étaient en difficulté à l'arrivée de la gauche. Il y avait *« un urgent besoin de faire appel à l'argent public »* pour se redresser. Mais *« nous faisons désormais du profit. L'État a mieux à faire de son argent que de le verser à des sociétés bénéficiaires »*, confie-t-il au début de l'année 1986, quelques mois avant d'être limogé par la droite de retour au pouvoir.

Avec l'alternance politique, la place est laissée à Jean-René Fourtou, patron de la société de conseil Bossard, et proche de l'ancien président de la République Valéry Giscard d'Estaing. Sous l'impulsion de ce libéral, Rhône-Poulenc s'internationalise et vise à devenir l'un des tout premiers groupes mondiaux. Durant cinq ans, le groupe a multiplié les acquisitions hors des frontières avec l'aval de son actionnaire, l'Etat, qui lui laisse la bride sur le cou. Jean-René Fourtou consacre pas moins de 40 milliards de francs à l'achat d'une trentaine de sociétés, dont une quinzaine aux Etats-Unis, parmi lesquelles figurent les activités chimiques d'Union Carbide, la chimie de base de Stauffer et le laboratoire pharmaceutique Rorer. Faute de moyens, L'Etat ne participera aucunement au financement. Celui-ci sera assuré par l'invention de nouveaux produits financiers qui permettent d'augmenter les moyens financiers du groupe – et par conséquent son endettement – sans attenter à la propriété du capital et donc au pouvoir de l'Etat.

Le 18 octobre 1993, après plusieurs années d'attente, Jean-René Fourtou réalise enfin son objectif : privatiser son groupe. *« Si nous avons pu réaliser autant d'affaires aux Etats-Unis pendant des années, c'est que nous avons réussi à faire oublier que nous étions nationalisés. Je ne vais pas leur dire aujourd'hui que je suis privatisé. Ce n'est pas la peine de le proclamer... »*, relevait, avec un léger dépit, le président du groupe peu avant le lancement de l'opération.

Un sondage réalisé à l'époque à l'intérieur de la société révélait que la fin de la nationalisation – *« cette parenthèse qui a duré une dizaine d'années »* – n'était pas considérée comme *« un non-événement »* mais comme une *« menace »*. Dans une industrie chimique en pleine tourmente, le retrait de l'Etat peut signifier l'entrée dans une ère d'insécurité, tant au niveau de l'emploi que du devenir du groupe. Situation paradoxale, ces craintes n'empêchent pas les salariés de souscrire en masse à l'achat de titres, tant et si bien que le personnel est l'un des premiers actionnaires du groupe avec près de 4,3 %.

LOGIQUE FINANCIÈRE

A l'Etat s'est substitué un groupe d'actionnaires stables détenant 20,6 % du capital pour garantir la pérennité du groupe (c'est le *« noyau dur »*). La plupart sont des proches du président de Rhône-Poulenc comme Axa, ou la Société générale. Leur comportement, au début, s'est apparenté à celui des anciens représentants de l'Etat, approuvant sans trop discuter les décisions. Mais, depuis un an, leur attitude s'est modifiée. Les investisseurs constatent avec amertume que le cours de l'action est inférieur au prix qu'ils ont payé. Ils sont devenus plus exigeants et certains s'interrogent sur la stratégie du groupe qui consiste à maintenir ensemble quatre activités (chimie, santé, agro-chimie, fibres et polymères), alors que les géants du secteur ont décidé de les séparer. La scission en sociétés distinctes avec d'un côté la chimie, de l'autre la pharmacie est le dernier schéma en vogue chez les financiers. Il a surtout pour but de revaloriser les cours de l'action. Des rumeurs de scission en deux pôles ont couru en Bourse. Ainsi d'ailleurs que des rumeurs d'OPA préparées par Elf-Aquitaine. Le redressement du titre, depuis, a éloigné ces bruits. Morgan Stanley cite même Rhône-Poulenc parmi les dix groupes français qui on le plus grand potentiel de revalorisation.

Conscient d'un possible retrait de certains partenaires et de la faible capacité d'investissement des Français, le patron de Rhône-Poulenc décide de chercher de nouveaux actionnaires en dehors de l'Hexagone. C'est aux Etats-Unis qu'il trouve le meilleur accueil. Wellington, un fonds d'investissement américain entré dans le capital au début de l'année, est en passe de devenir le premier actionnaire. Détenant près de 5 % du capital, ce fonds n'exclut pas d'augmenter sa part, d'autant que, depuis son entrée, le titre s'est apprécié de près de 50 %.

Mais, comme tous les investisseurs, ce nouveau partenaire fera pression sur le groupe pour que la rentabilité soit sans cesse augmentée. Quitte à peser sur les choix stratégiques, et obliger l'entreprise à les accélérer si besoin est... La logique financière l'emporte désormais sur toute logique industrielle. Une révolution culturelle qui rejette aux oubliettes le désormais vieux débat privatisation-nationalisation.

Dominique Gallois

▼ La part de la chimie se réduit

Chiffre d'affaires consolidé

	1985	1995
Chiffre d'affaires	56,1 milliards de francs	84,6 milliards de francs
SCIENCES DE LA VIE*	32 %	55 %
CHIMIE	68 %	45 %

* Pharmacie, santé animale et protection des cultures

Source : Rhône-Poulenc

PUBLIC-PRIVÉ

Questions-réponses

1 Quelles conséquences ont eu les nationalisations de 1982 ?

Elles ont d'abord eu pour effet d'élargir automatiquement le secteur public industriel : pendant quelques années, celui-ci a représenté 21 % de la production française, 23 % des effectifs salariés, 28 % de la valeur ajoutée, 30 % des exportations, 49 % des investissements. Le public rassemblait 67 % des salariés du secteur de l'énergie, 66 % dans l'aéronautique, 50 % dans l'électronique, 25 % dans la chimie.

2 Les nationalisations ont-elles eu un effet sur l'emploi ?

A très court terme, certainement. Les grands groupes publics ont retardé les licenciements, repoussant d'un an ou deux leur nécessaire restructuration. Mais lorsque le gouvernement Fabius, en 1984, a intimé un retour à l'équilibre, les licenciements furent massifs, par exemple, dans la sidérurgie. Sans lien avec les nationalisations, c'est surtout la politique antichômage menée au début des années 80 par les gouvernements socialistes qui a permis à la France de maintenir le nombre des chômeurs autour de 2 millions en 1982.

3 Combien d'entreprises ont été privatisées en France ?

La France a connu deux vagues de privatisation. Durant la première, entre 1986 et 1987, pas moins de treize sociétés ont été mises sur le marché : Saint-Gobain, Paribas, Société générale alsacienne de banque (Sogenal), Banque du bâtiment et des travaux publics, Banque industrielle et mobilière privée, Compagnie générale de construction téléphonique, Crédit commercial de France, Compagnie générale d'électricité, Havas, Société générale, TF 1, Mutuelle générale française, Suez. Ces treize sociétés représentaient à l'époque 120 milliards de francs de capitalisation boursière et ont rapporté 67 milliards de francs à l'Etat.

La deuxième vague a eu lieu à partir de 1993. Elle concerne des entreprises privatisées dix ans plus tôt, ainsi que des sociétés comme Renault ou la Seita, qui faisaient partie depuis des décennies du secteur public. Ont alors été privatisées : la BNP, le Crédit local de France, l'Union des assurances de Paris (UAP), les AGF, Elf, Pechiney, Rhône-Poulenc, Usinor, la Compagnie générale maritime, Renault et la Seita. Une troisième vague, portant cette fois sur les grands réseaux de services publics, se profile à l'horizon. La vente de France Télécom est déjà programmée. Qu'en sera-t-il d'autres géants comme EDF ou la SNCF, dont certains équivalents européens ont été partiellement ou totalement privatisés ?

4 La vente de Thomson est-elle un cas à part ?

Oui, à plusieurs titres. D'abord, elle concerne une entreprise longtemps considérée comme stratégique pour ses activités dans l'équipement militaire de pointe, qui participe à l'effort européen de développement des semi-conducteurs et qui a contribué à maintenir tant bien que mal une présence française dans l'électronique grand public. Ensuite, elle est la plus grosse société à être vendue *« de gré à gré »* (c'est-à-dire directement à un acheteur) plutôt que par mise sur le marché.

Pour justifier l'utilisation de cette procédure, par nature moins transparente que l'offre publique de vente, le gouvernement invoque le mauvais état des comptes : des pertes nettes de 2,7 milliards en 1995 et un endettement cumulé de 28 milliards de francs. La polémique porte sur l'attribution de Thomson au groupe Lagardère pour 1 franc symbolique, après recapitalisation par l'Etat à hauteur de 11 milliards de francs, et plus encore sur la rétrocession annoncée de la filiale Thomson Multimédia au coréen Daewoo, contre la promesse de créer 5 000 emplois en France. Le premier ministre Alain Juppé a invité le Parlement à débattre de l'affaire Thomson, mais seulement après que la Commission de privatisation se sera prononcée sur le projet, cette dernière attendant pour sa part le feu vert de la Commission européenne.

5 Le bilan financier des privatisations est-il positif ?

Aucune réponse globale n'est possible... faute d'étude complète dûment certifiée. L'essai tenté par la Cour des comptes en 1990, sur un échantillon d'entreprises nationalisées en 1982, puis privatisées en 1986-1988, montre un gain financier pour l'Etat – donc pour les contribuables.

Sur six banques (Paribas, Suez, BTP, BIMP, Société générale, CCF) et quatre groupes industriels (Saint-Gobain, CGE, Matra, CGCT), le bilan financier est positif : l'Etat a investi 31,7 milliards de francs (nationalisations et recapitalisations ultérieures) et en a retiré 54,2 milliards de francs de recettes totales (privatisations, dividendes, etc.).

La saga des privatisations

Suite de la page I

En 1983, près de 20 milliards de francs en provenance du contribuable sont injectés dans le secteur industriel. Quant aux banques, les faibles sont adossées aux plus riches : la Banque de l'Union européenne finit dans le giron du CIC, l'UAP prend le contrôle de Worms, la banque Vernes aboutit chez Suez et la banque Rothschild chez le CCF. Le déficit du secteur public atteint 29 milliards de francs en 1983 et 18 milliards l'année suivante.

La facture s'avère si vertigineuse que, à partir de 1984, le discours politique change : les nationalisations ont simplement été le moyen de sauver de la faillite le patrimoine industriel de la France. Laurent Fabius, premier ministre, proclame que la mission première des entreprises publiques est de revenir aux bénéfices. Alléger le budget de l'Etat passe avant le souci du chômage. Des suppressions massives d'emploi ont lieu dans les charbonnages (4 000), les chantiers navals (7 000), la sidérurgie (20 000), sans parler de Creusot-Loire ou de Renault.

A partir de 1985, des dirigeants d'entreprises publiques sont même discrètement encouragés à recourir au marché. On ferme les yeux sur les cessions de tout ou partie du capital des filiales de groupes publics. Saint-Gobain met en Bourse un peu moins d'un cinquième du capital de sa filiale emballages. Elle est imitée par la Société européenne de propulsion, appartenant à la Snecma. De son côté, Alain Gomez, PDG de Thomson, cède discrètement plusieurs filiales. Et, parce que les caisses de l'Etat sont vides, Pechiney et Saint-Gobain sont autorisés, en juin 1985, à émettre des actions sans droit de vote pour financer leur développement. Ces titres permettent de faire appel à l'épargne publique sans attenter au droit de propriété de l'Etat. Un subterfuge qui ne trompe personne : pour privatiser, il suffira de rétablir le droit de vote attaché à chaque action.

A cette époque, la droite commence à préparer l'alternance. Et elle le fait principalement sur le thème des privatisations. Un article retentissant de Jean-Maxime Levêque, ancien PDG du Crédit commercial de France, donne le ton : celui d'une revanche idéologique. En octobre 1985, Jacques Chirac, au cours d'un duel télévisé avec Laurent Fabius, déclare qu'elles ont été une *« erreur capitale »*. Raymond Barre approuve les privatisations, à condition qu'elles ne s'accompagnent pas d'une *« défrancisation »*. En mars 1986, la droite devient majoritaire à l'Assemblée et le premier ministre, Jacques Chirac, inscrit soixante-cinq entreprises des secteurs de la banque, de l'assurance, de l'audiovisuel et de l'industrie sur la liste des privatisables. Un enjeu de 200 à 300 milliards de francs à réaliser sur cinq ans. Comme celui de 1982, le discours libéral est triomphaliste : les privatisations vont régler tous les problèmes.

LE TEST ELF AQUITAINE

A l'automne 1986, le marché est testé par une privatisation partielle de 11 % du capital d'Elf Aquitaine (l'Etat en détient 66 %). Le marché répond favorablement. C'est alors au tour de Saint-Gobain de passer au privé : le nombre d'actions demandées par le public sera près de dix fois supérieur à l'offre. La privatisation des AGF est différée pour éviter la polémique sur le bradage des intérêts des assurés. Progressivement, les PDG des entreprises publiques sont changés. L'engouement des Français pour les privatisations tue toute polémique dans l'œuf. Saint-Gobain est un succès total, la banque alsacienne Sogenal aussi, Paribas, la Banque du BTP, la BIMP, le CCF, la CGE, Havas, la Société générale, TF 1...

L'automne 1987 marque le début d'un nouveau débat, celui des fameux *« noyaux durs »*, censés protéger les privatisées contre les raids boursiers. Edouard Balladur est accusé de placer à leur tête des hommes politiquement sûrs, en demandant à des entreprises « amies » de prendre au moins 20 % du capital. Le RPR est accusé de faire main basse sur l'industrie.

C'est alors que se produit le krach d'octobre 1987 : parti de Wall Street, il se propage à l'ensemble des Bourses mondiales. L'effondrement des cours bloque provisoirement le processus de privatisation. Suez est frappé juste au moment de sa mise sur le marché : à la première cotation, son action perd 17 % par rapport aux prix d'émission. Les petits porteurs se sentent floués. La privatisation de l'Union des assurances de Paris (UAP), qui devait suivre celle de Suez, est reportée *sine die*. Ce qui pose un délicat problème politique : la compagnie d'assurances dirigée par Jean Dromer, un baron du RPR, est au cœur de tous les noyaux durs. En février 1988, à la veille des élections législatives qui doivent ramener la gauche aux commandes, Matra est privatisé.

En mars 1988, Pierre Bérégovoy arrive au ministère de l'économie et des finances avec des intentions revanchardes : d'emblée il annonce publiquement son intention de *« briser les noyaux durs »* installés par le RPR. Les milieux financiers s'interrogent sur la méthode qui sera employée. En juillet 1988, l'homme d'affaires britannique Robert Maxwell, connu pour ses sympathies socialistes, part à l'assaut du noyau dur d'Havas. Sans grand succès. Peu après, Jean Dromer, PDG de l'UAP nommé par Jacques Chirac, est remplacé. En octobre, Marceau Investissements, dirigé par Georges Pebereau, entre en force dans le capital de la Société générale et prend plus de 9 %. Savoir si l'ancien patron de la CGE agit pour son compte ou celui de Pierre Bérégovoy agite les milieux politiques et financiers. Deux mois après, démarre ce qui deviendra l'affaire Pechiney. Alain Boublil, directeur de cabinet de Pierre Bérégovoy, est soupçonné de délit d'initiés sur les actions American Can, que le groupe d'aluminium français vient de racheter. Il est contraint de démissionner. Le dénoyautage de la Société générale tourne à la déconfiture de Georges Pebereau et de Pierre Bérégovoy. Marc Viénot, PDG de la Société générale, sort grand vainqueur de ce raid raté.

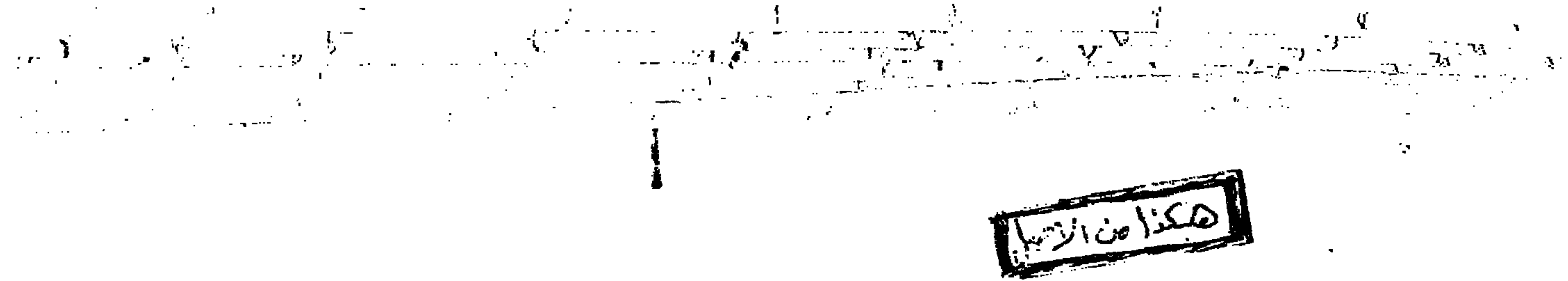
INVESTISSEURS ÉTRANGERS

Après cet épisode calamiteux, le *« ni... ni »* de *la Lettre à tous les Français* de François Mitterrand (ni nationalisation ni privatisation) est érigé en dogme politique. Les privatisations sont gelées, et les nationalisations ne sont plus à l'ordre du jour, même si Air France rachète UTA au groupe Chargeurs en janvier 1990. En septembre 1991 toutefois, déficit budgétaire oblige, le gouvernement annonce qu'il est favorable à des privatisations partielles. En mai 1992, la gauche met sur le marché une partie du capital de Total, ne laissant à l'Etat que 5 %.

Mais en mars 1993, la droite revient une nouvelle fois au pouvoir. Edouard Balladur, premier ministre, inscrit à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale un projet de loi sur les privatisations. Lequel est voté dans l'indifférence générale. La BNP passe ainsi au privé. En janvier 1994, c'est le tour d'Elf, en avril celui de l'UAP. Divine surprise, le petit porteur que l'on croyait échaudé par le krach de 1987 répond présent au moins jusqu'au début de l'année 1994. Ensuite, les mauvaises performances de la Bourse de Paris et des titres des groupes privatisés rendent les opérations de plus en plus délicates et difficiles.

Au début de 1995, c'est au tour de la Seita de changer d'actionnaire. Suivie par Usinor-Sacilor en juillet 1995. A chaque fois, il faut séduire et convaincre les investisseurs étrangers, notamment américains, seuls à même de garantir le succès de l'opération. Avec le groupe sidérurgique, le gouvernement clôt le chapitre des privatisations faciles. Désormais, les entreprises qui restent (Pechiney Thomson, la CGM et même Renault cette année) sont déficitaires. A l'exception des AGF. La tentation du gouvernement de se débarrasser de ces entreprises à tout prix sera d'autant plus forte qu'elles pèsent lourd sur le budget de l'Etat.

Yves Mamou



La plus grande braderie du siècle dans les pays de l'Est

▼ Plusieurs stratégies ont été adoptées pour faire passer des secteurs entiers à l'économie de marché. Premiers éléments de bilan

Dans les pays de l'Est, la désétatisation des entreprises était l'une des priorités du processus complexe de transition vers l'économie de marché. Comme il n'existait nulle part au monde d'expérience de privatisation aussi massive, les nouveaux gouvernements ont été laissés à eux-mêmes dans la définition de leur stratégie. Et comme la plupart des entreprises s'avéraient peu capables de survivre dans des conditions de marché, il fallait s'attaquer, non seulement à leur changement de statut, mais aussi à leur modernisation et à leur restructuration.

Différentes méthodes de privatisation ont été appliquées, chaque Etat recourant le plus souvent à plusieurs instruments. La vente des petites entreprises, services et commerces, s'est effectuée principalement sous la forme de cession aux employés ou de restitution aux anciens propriétaires. Celle des grandes entreprises, elle, a été réalisée soit par le biais de ventes directes, le plus souvent à des investisseurs étrangers, soit par celui de « programmes de masse », visant à distribuer gratuitement ou à céder à bas prix des titres de participation (coupons) à l'ensemble de la population, soit encore par liquidation des structures existantes. Compte tenu de l'étroitesse des marchés locaux de capitaux, du manque de culture financière des habitants et de la rareté des investisseurs locaux d'envergure, des procédures « classiques » d'émission en Bourse n'étaient pas concevables. D'où l'idée des coupons convertibles en actions ou cessibles à des fonds d'investissement.

En 1994, selon les calculs de la BERD (Banque européenne pour la reconstruction et le développement), la République tchèque était la seule – Allemagne de l'Est mise à part – dont le produit national était réalisé à 60 % par le secteur privé. L'Albanie, la Hongrie, la Pologne, les trois pays baltes, la Roumanie, la Russie et la Slovaquie ont franchi cette barre en 1996. L'Azerbaïdjan, la Biélorussie, le Tadjikistan, le Turkménistan, n'ont pratiquement pas progressé au cours de la période. Moins de 30 % de leur produit national serait aujourd'hui d'origine privée.

Ces statistiques doivent cependant être maniées avec la plus grande prudence puisque, dans le cas de l'Albanie par exemple, les usines d'Etat ont quasiment arrêté de fonctionner ; dans celui de la Russie, la privatisation est souvent formelle, et nombre de potentats locaux ont pris le contrôle d'entreprises stratégiques ; au Kazakhstan, un programme de cessions massives est en cours.

L'exemple de la République tchèque a été salué comme un grand succès. Dès 1991, le gouvernement de Vaclav Klaus lançait son programme de privatisation de masse, distribuant des coupons, échangeables en actions, à la population. Aujourd'hui, les actions sont cotées à la Bourse de Prague, et le ministère des privatisations a été supprimé. Pour autant, la période de l'« après-privatisation » ne fait que commencer. La situation de plusieurs grandes entreprises est préoccupante, et la République tchèque s'attelle à la réforme de son système bancaire.

La Pologne, en revanche, avait lancé très tôt sa « thérapie de choc », mais n'avait pas touché au statut des grandes entreprises. Elle a mis au point, il y a un an à peine, un système de fonds d'investissement, accessible à l'ensemble de la population. La Hongrie est la seule à avoir largement cédé son industrie à des intérêts étrangers : selon l'OCDE, la participation étrangère a représenté 58 % de la valeur des privatisations hongroises, contre 22 % en Pologne, et 5 % seulement en République tchèque.

Sans prendre parti pour l'une ou l'autre des méthodes, l'OCDE souligne que *« les programmes de coupons ne répondent pas aux besoins de ressources d'une société nouvellement privatisée (argent frais, compétences de gestion, technologie, accès aux marchés...)* et qu'il en résulte des *« structures de propriété morcelée qui risquent de rendre plus difficile le gouvernement de l'entreprise »*. Ces programmes sont cependant les seuls envisageables lorsque le nombre d'entreprises à privatiser est tel que l'investissement étranger, seul, ne pourrait pas modifier véritablement le visage de l'industrie.

Il est encore difficile d'affirmer laquelle des stratégies de privatisation choisies par les pays en transition s'avère la plus payante. En cette fin d'année 1996, la Pologne paraît se distinguer par des résultats macro-économiques flatteurs, tandis qu'en République tchèque la conjoncture est assombrie par le déficit des paiements courants, aggravé par la moindre compétitivité des entreprises. En Russie, les diverses formes de privatisations ont provoqué de très vives tensions politiques, tandis que dans la plupart des républiques de l'ex-URSS le concept de privatisation de masse n'a pas fait l'objet de consensus politique.

Lorsqu'il s'agit de vendre des pans entiers de l'économie d'un pays, les conséquences macro-économiques et politiques – sans même parler des risques très réels de corruption, d'escroquerie ou de détournement d'actifs –, sont telles qu'il est impossible de concevoir un programme de privatisation sans réfléchir à ses retombées globales.

La République tchèque est tellement avancée dans le processus qu'elle s'attache aujourd'hui à la cession des infrastructures et des services publics, tout en recherchant des investisseurs étrangers capables d'apporter savoir-faire et capitaux. En Pologne, selon l'OCDE, *« malgré l'ampleur du programme de privatisation dans la seconde moitié des années 90, l'Etat restera sans doute pour un temps le principal décideur dans beaucoup d'entreprises et de secteurs »*.

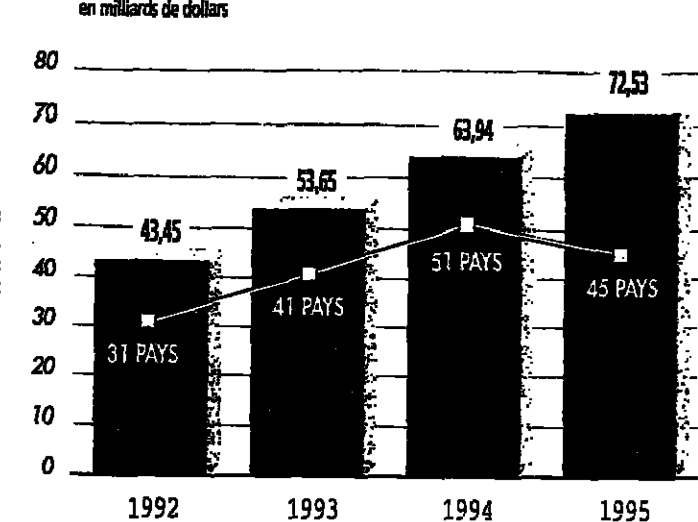
Françoise Lazare

Bibliographie

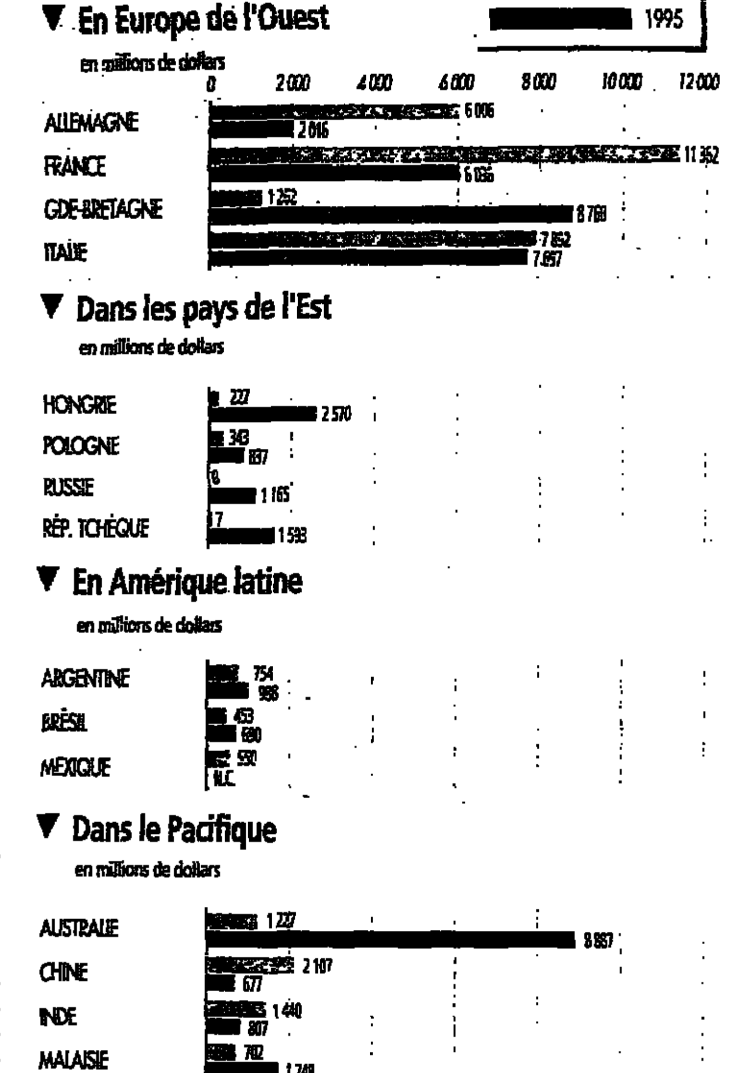
● **Les Privatisations en France, en Allemagne, en Grande-Bretagne et en Italie** (La Documentation française, 1996, 180 p., 80 F).
● **La Privatisation en Europe de l'Est**, de Paul H. Dembinski (PUF, « Que sais-je ? », 1995, 128 p., 40 F).
● **Les Privatisations : un défi stratégique, juridique et institutionnel**, de Pierre Guislain (De Boeck-Wesmael, « Droit et Economie », 1995, 346 p., 460 F).
● **Les Privatisations : enjeux stratégiques et opportunités boursières** (Les Editions d'organisation, 96 p., 59 F).
● **Aspects juridiques des privatisations**, colloque de droit européen (édité par le Conseil de l'Europe, 238 p., 56 F).

Un mouvement international

▼ Total des actifs privatisés dans le monde



La privatisation est un phénomène mondial. Il a été lancé aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne au début des années 1980, repris dans les pays en développement étranglés par leur dette extérieure, puis dans les pays occidentaux cherchant à combler leurs déficits budgétaires, et dans les anciens pays communistes qui y voyaient le moyen d'installer l'économie de marché.



▼ Les performances boursières des entreprises privatisées

	Période d'offre publique de vente	Cours d'OPV (en francs)	Cours au 13-11-96 (en francs)	Variation par rapport à l'OPV (en %)
Saint-Gobain	24.11.86	310	709	+ 128,70
Paribas	19.1-31.1.87	405	347	– 14,3
Sogenal	9.3-21.3.87	125	–	–
Cie du BTP	6.4-10.4.87	130	7,60	– 94,15
BIMP	21.4-24.4.87	140	59	– 57,85
CCF	27.4-7.5.87	107	248,80	– 132,5
Alcatel-Alsthom	11.5-23.5.87	290	441	– 52,06
Havas	25.5-30.5.87	500	338	– 32,4
Société générale	15.6-27.6.87	407	580	+ 42,5
TF1	29.6-11.7.87	165	550	+ 233,3
Suez	5.10-17.10.87	317	220,80	– 30,34
Lagardère Groupe	20.1-27.1.88	110	157,80	+ 43,45
Total	26.6.92	230	391,50	+ 70,2
Crédit local de France	18.6-23.6.93	386	455	+ 17,87
BNP	5.10-12.10.93	240	212,7	– 11,37
Rhône-Poulenc	16.11-23.11.93	135	160	+ 18,51
Elf Aquitaine	3.2-10.2.94	385	423,4	+ 9,97
UAP	26.4-3.5.94	152	suspendu	
Renault	3.11-10.11.94	165	121	– 26,66
Seita	7.2-14.2.95	129	194,8	+ 51
Usinor Sacilor	4.7.95	86	78,6	– 8,60
Péchiney	12.12.95	187	222	+ 18,71
AGF	29.5.95	128	163,5	+ 27,73

▼ Evolution des privatisations dans les pays en développement

en milliards de dollars — en nombre d'opérations

1988 – 89 – 90 – 91 – 92 – 93 – 94

Source : Privatisation International

Michel Fleuriet, président du directoire de Merrill Lynch France

« Les actionnaires des privatisées ont souvent perdu des plumes »

« En tant que banquier-conseil pour les privatisations, quel regard portez-vous sur l'ensemble du processus ?

– La procédure de privatisation est maintenant bien rodée. Même si la réglementation et une démarche administrative scrupuleuse ont souvent été très contraignantes. Il n'a pas toujours été facile de mettre en adéquation le calendrier des opérations avec les grandes phases du marché. Un exemple : on savait, depuis l'été 1994, que les privatisations de Pechiney et d'Usinor étaient urgentes, parce qu'on approchait de la fin du cycle industriel. Les titres devaient être cédés avant que les cycles de l'acier et de l'aluminium ne se retournent, entraînant une chute des cours.

» Malgré cela, le décret a mis six mois avant d'être publié. Les cessions sur le marché ont eu lieu, mais les investisseurs ont eu la désagréable surprise de voir le prix des actions chuter au-dessous du prix de cession peu de temps après leur mise sur le marché. Et c'est malheureusement vrai pour la plupart des opérations de privatisation en France : les actionnaires y ont perdu des plumes.

– Que pensez-vous du système de la *golden share*, ce pouvoir d'intervention que l'Etat se réserve dans certaines entreprises privatisées ?

– Je vous rappelle que ce système n'a pas été inventé par les tenants français du colbertisme, mais par les Britanniques, à l'époque de Margaret Thatcher ! Dans le cas français, les investisseurs étrangers se sont surtout inquiétés de savoir si l'Etat n'allait pas continuer d'intervenir, comme auparavant, dans la gestion des sociétés. Il a donc fallu les rassurer.

– Que va devenir, selon vous, le système des « noyaux durs » – ces actionnaires choisis pour stabiliser le capital – inventé en 1986 par Edouard Balladur ?

– Le capitalisme français change doucement. Le système des participations croisées va aller en diminuant, pour la bonne raison que cette politique d'investissement n'est pas très rentable. Un système plus ouvert est en train de se mettre en place qui facilitera les futures privatisations.

» Les enquêtes montrent que chaque petit porteur a investi, en moyenne, 7 000 francs par opération, et que près de 80 % de ceux qui ont participé à une opération de privatisation récidivent à la suivante. Cela signifie que, au terme des six dernières privatisations, l'investisseur moyen aura investi plus de 40 000 francs ! Un chiffre proche des 50 000 francs que représente le portefeuille boursier moyen des particuliers.

» A l'avenir, le gouvernement devrait envisager plus en amont les possibilités de placement à l'étranger, notamment auprès des particuliers et des institutionnels américains (comme les grands fonds de retraite). La France a tout avantage à proposer aux Américains des titres de sociétés déjà cotées en Bourse aux Etats-Unis : si l'investisseur initial veut se défaire de ses actions, il n'a pas besoin de les vendre sur le marché français, ce qui reviendrait à faire de nouveau sortir de l'argent de France.

– Que pensez-vous du « capitalisme populaire » à la française ?

– La France n'est pas le seul pays qui ait cherché à attirer les gens sur des placements en actions. En Espagne et en Italie, l'Etat est allé jusqu'à instaurer une garantie limitant les risques de perte des petits porteurs : si les cours baissent trop, c'est l'Etat qui rembourse la différence. En France, on n'a pas eu recours à ce type d'incitation, sauf pour des formules un peu similaires offertes aux salariés qui devenaient actionnaires de leur société, à partir de la privatisation de Rhône-Poulenc.

» Globalement, je dirais que le marché des actions s'est développé pour de mauvaises raisons. Les particuliers sont venus en Bourse pour faire des profits à court terme. Or le gouvernement aurait dû encourager les petit porteurs à penser au long terme, et notamment à acheter des titres dans la perspective de leur retraite. En 2005-2010, le rapport actifs-inactifs deviendra brutalement défavorable. Dès 1986, il aurait fallu expliquer aux Français qu'ils devaient se constituer une épargne en titres de sociétés, comme cela existe dans d'autres pays industrialisés. Pourquoi ? Parce que les placements en actions, toutes les études le montrent, sont les plus rentables si l'on prend en compte une durée d'au moins quinze ans. »

Propos recueillis par Yves Mamou et Sophie Gherardi

LES INDICATEURS DE L'ÉCONOMIE INTERNATIONALE (données nationales, cvs)

	Etats-Unis	Japon	Allemagne	France	Italie	Gde-Bretagne	Canada
Production industrielle	sept	sept.	sept.	août	sept.	sept.	
Dernier mois connu	+0,24	+1,5	−1,80	0	+0,4	0,50	−0,2
Cumul sur 12 mois	+3,50	+3,8	−1,50	+0,9	−2,9	0,30	+1,3
Taux de chômage	oct.	août	sept	sept.	juil.	sept.	oct.
Dernier mois connu	5,2	3,3	10,4	12,6	11,7	7,6	10,0
Un an avant	5,6	3,2	9,6	11,4	11,7	8,2	9,4
Indice des prix	oct.	sept	sept	oct.	oct.	sept.	sept.
Dernier mois connu	+0,3	+0,4	−0,1	+0,2	+0,1	+0	+0,1
Sur 12 mois	+5	0	+1,4	+1,7	+3	+2,7	+1,5
Solde commercial (monnaies nationales en milliards)	août	sept.	août	août	août	août	août
Dernier mois connu	−86	+779,5	+ 8,1	+ 13,9	+6768	−1,23	+33
Cumul sur 12 mois	−95,6	+7471	+92,6	+111,7	+64000	−14,20	+36,9
Croissance du PIB							
2e trimestre 1996 (rythme annuel)	+2,2 (3e)	−0,7	+1,5	−0,4	−0,5	+0,5	+0,5
Sur 12 mois	+2,3 (3e)	+3,8	+1,1	+0,4	+0,7	+2,2	+1,9
Solde des paiements courants en % du PIB							
1996 (estimations OCDE)	−2	+1,8	−0,5	+0,9	+3,2	−1,5	−0,5
Déficit budgétaire en % du PIB							
1996 (estimations OCDE)	−1,9	−4,8	−4,1	−4,3	−6,7	−4,8	−2,9
1995	−2	−3,9	−3,5	−5	−7,2	−5,7	−4,2
Dette publique en % du PIB 1995	64,3	81,3	58,1	52,4	124,7	54	99,1

INDICATEURS DE QUATRE PAYS D'EUROPE DU NORD

● **BELGIQUE** : la reprise est amorcée et devrait permettre à la croissance d'atteindre 1,5 % pour 1996. Les investissements, en hausse de 10 %, prennent le relais de la consommation. Sauf la dette, les critères de Maastricht seront remplis.

Croissance prévue 1996	Taux de chômage	Taux d'inflation	Dette publique 1996
1,5 %	9,7 %	1,9 %	130,4 %

Déficit budgétaire 1996 : [illegible]

● **PAYS-BAS** : plus robuste que chez ses voisins, la croissance néerlandaise a rebondi au deuxième trimestre, au rythme de 2,8 %. Le florin est fort, le déficit budgétaire est en baisse, ainsi que l'inflation et – plus original en Europe – le chômage !

Croissance prévue 1996	Taux de chômage	Taux d'inflation	Dette publique 1996
2,5 %	6,7 %	2 %	78,5 %

Déficit budgétaire : [illegible]

● **DANEMARK** : l'économie danoise a redémarré plus tôt que celle des autres pays européens, entraînée par l'investissement après un déstockage massif. La croissance pourrait être de 3 % l'an prochain, apportant une certaine amélioration du marché du travail.

Croissance prévue 1996	Taux de chômage	Taux d'inflation	Dette publique 1996
2 %	8,4 %	2,6 %	70,2 %

Déficit budgétaire 1996 : 1,4 %

● **SUÈDE** : l'inflation a reculé davantage que prévu, et la croissance a progressé. Une marge existe pour une baisse des taux. La reprise tirée par les exportations et l'investissement devrait renforcer la confiance des ménages, malgré un marché de l'emploi toujours déprimé.

Croissance prévue 1996	Taux de chômage	Taux d'inflation	Dette publique 1996
1,5 %	7,6 %	2 %	78,1 %

Déficit budgétaire 1996 : [illegible]

À RETENIR EN FRANCE

[illegible] Nombre de chômeurs 3 085 100

La baisse du yen annonce le retour d'une industrie nipponne revigorée

▼Japon
La monnaie de l'archipel reste néanmoins sous-évaluée par rapport au dollar

La chute récente du yen *peut relancer la croissance* nipponne et inquiéter les concurrents étrangers d'une industrie japonaise revigorée. Les mouvements de yo-yo du yen par rapport au dollar américain, la monnaie mondiale, sont d'une extraordinaire ampleur. En 1985, le dollar valait 239 yens. Les accords du Plaza ont organisé la dépréciation du dollar, que les marchés vont amplifier : l'ascension que le yen connaît alors – appelée au Japon « *endaka* » – oblige l'appareil de production japonais à un effort d'adaptation très important. En partie pour cette raison, la croissance disparaît à partir de 1991. Le 19 avril 1995, le dollar a atteint un record de faiblesse (ou le yen un record de force) avec une *parité* de 79,75 *yens* pour un dollar.

*En dix ans, de 1985 à ce jour mé*morable d'avril 1995, le dollar a perdu *les deux tiers de sa valeur* par rapport au yen et, symétriquement, le yen a triplé la sienne par rapport au dollar. Depuis lors, le dollar est remonté à 115 yens (1er novembre 1996) et a ainsi repris 44 % au yen en dix-huit mois ; inversement, le yen a baissé de 31 % par rapport au dollar.

Première question : le yen a-t-il enfin trouvé une « bonne parité », c'est-à-dire une parité qui reflète la compétitivité actuelle de l'industrie nippone ? Nous disposons de l'opinion des industriels japonais eux-mêmes qui, selon le très officiel rapport économique annuel, *publié en* juillet 1996 par l'Agence de planification, s'esti*ment compétitifs à 98 yens pour* un dollar. Le yen serait ainsi sous-évalué de 15 % par rapport au dollar, en ce début de novembre 1996. Il n'est donc pas surprenant que l'on observe un nouveau frémissement des exportations japonaises et une décélération des importations nippones.

Deuxième question : qui seront les bénéficiaires de cette compéti*tivité nippone* retrouvée ? Ce seront bien évidemment les exportateurs *japonais et l'archipel en* général, puisqu'il pourrait enfin sortir *de* cinq années de langueur de la demande intérieure.

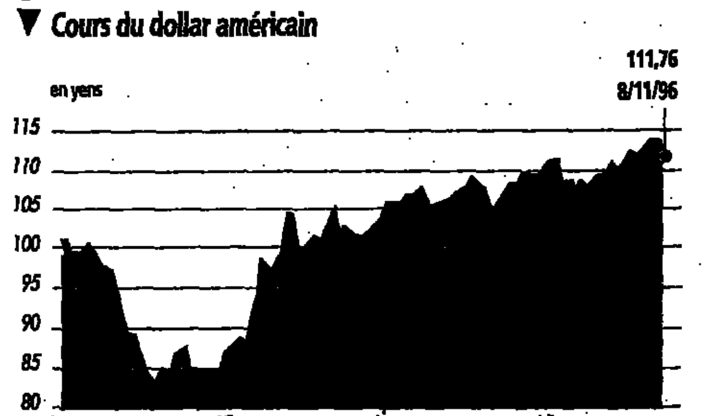
Troisième question : qui seront les victimes ? Les plus proches seront ces deux « tigres » qui prétendent mordre les talons du Japon dans les secteurs de l'automobile, des circuits électroniques, de la construction navale et des autres industries de main-d'œuvre qualifiée. La Corée, qui vit une relation tendue avec son ex-colonisateur, a vu progresser sa monnaie de 26 % par rapport au yen (entre le 21 avril 1995 et le 1er novembre 1996). Et Taïwan a constaté une revalorisation simi*laire de 24 %. Quant* à la Chine, elle a vu sa monnaie s'apprécier de 37 % par rapport au yen, ce dont elle se serait volontiers passée, car cela contribue à amenuiser son surplus commercial et à tempérer sa croissance rapide. La sous-évaluation du yen, si elle persiste, va permettre au Japon de réaffirmer sa *prééminence technologique et* commerciale sur l'Asie orientale.

Traversons *le Pacifique* et anticipons de nouvelles difficultés entre *le Japon* et les Etats-*Unis* lorsque ceux-ci, dégagés de leurs joutes électorales, constateront un probable accroissement de leur déficit commercial chronique à l'égard de l'archipel. De doctes médecins suggéreront qu'il de*vient temps de relever les taux* d'intérêt nippons. Et la nouvelle administration reprendra avec une vigueur nouvelle ses pressions pour que le Japon ouvre franchement son marché des services à valeur ajoutée (finance, télécommunications, logiciels, etc), où les firmes américaines sont en position dominante.

La France enfin, si distante ap*paremment* du Japon, subira-t-elle des conséquences ? Reconnais*sons que la dépréciation* de 33 % du franc par rapport au yen, entre *1985 et avril 1995*, a *contribué* au succès de l'opération « le Japon, c'est possible », *activement soute*nue par tous les gouvernements depuis 1992. Et inquiétons-nous de la revalorisation de 26 % du franc par rapport au yen entre avril 1995 et novembre 1996. Elle va contrecarrer les efforts des exportateurs français vers le Japon et vers les marchés émergents d'Asie où les industriels nippons vont renforcer leurs positions dominantes. Pendant que le deutschemark et le franc français *campent fièrement sur les hauts* plateaux, l'industrie japonaise se *met en branle dans les vallées em*brumées.

Christian Sautter

▼ Cours du dollar américain



Source : Bloomberg

> **UN CHIFFRE**
>
> **7,5**
>
> **milliards de dollars**
>
> ***LES SALAIRES IMPAYÉS EN RUSSIE***
>
> Une véritable « *culture de non-paiement* » se développe en Russie, souligne la Banque Paribas dans le numéro de novembre de sa revue *Conjoncture*. Les entreprises ne paient ni leurs dettes ni leurs impôts, l'Etat ne paie ni ses fournisseurs ni ses employés, contraint, il est vrai, par la fonte de ses recettes due au non-recouvrement des impôts. Pour les neuf premiers mois de 1996, les recettes effectives de l'Etat représentent au mieux 50 % de ce qui avait été prévu, soit un manque à gagner de 13 milliards de dollars pour un budget dont les trous sont comblés par des capitaux étrangers (25 % pour le seul par le FMI). Le coût d'ajustement est alors cyniquement reporté sur les plus faibles : les salariés. Les arriérés de salaires ont doublé cette année, approchant les 35 000 milliards de roubles : « *compte tenu du salaire moyen, les arriérés sont équivalents à la perte d'un mois de salaire pour 72 % de la population active* », conclut l'article.

Pékin surmonte le risque de surchauffe

▼Chine
Les bons résultats macroéconomiques ne peuvent masquer des situations microéconomiques préoccupantes

En 1996, la Chine continue à battre les records de croissance économique : son produit na*tional brut augmentera* de 9,5 % cette année, sa production industrielle d'environ 13 %, et la récolte de céréales devrait dépasser le chiffre record de *480 millions* de tonnes (contre 460 millions de tonnes en 1995).

Les résultats de 1996 confirment que la lutte menée depuis l'été 1993 contre la surchauffe fait sentir ses effets et que l'économie chinoise est en passe de réussir un atterrissage en douceur. La hausse des prix de détail devrait être inférieure à 10 % cette année, après avoir atteint 22 % en 1994 et encore 15 % en 1995. Certes, tous ces chiffres sont à prendre avec précaution : on sait que la croissance industrielle est surestimée d'environ deux points de pourcentage et que l'inflation est très imparfaitement mesurée.

Néanmoins, la baisse de l'inflation est bien là, et elle a justifié de récents ajustements de la politique monétaire : le gouvernement a abaissé les taux d'intérêt par deux fois cette année, *en* mai et en août, mettant fin à une situation où les taux d'intérêt réels *étaient* devenus largement positifs. Ces ajustements ont rétabli une *marge positive entre* les taux d'intérêt prêteurs et les *taux emprunteurs, ce qui va* améliorer la situation du système bancaire, qui a enregistré des pertes l'année dernière. Le niveau actuel des taux d'intérêt devrait stimuler la consommation des ménages et alléger les charges financières des entreprises.

Cet assouplissement de la politique monétaire répond aussi aux critiques qui s'élèvent en Chine contre la politique d'austérité et ses effets négatifs : ralentissement des investissements, accumulation de stocks, détérioration de la situation financière des entreprises, montée du chômage (le taux de chômage urbain, qui officiellement n'atteint pas 3 %, est en réalité bien plus élevé). Il est probable que cet assouplissement durera jusqu'à la *mi-1997, venant à point nommé* pour que l'intégration de Hong*kong se passe dans une conjoncture* économique faste.

Les bons résultats macroéconomiques de la Chine en 1996 ne peuvent cependant masquer des situations préoccupantes au niveau microéconomique : en 1995, près de la moitié des entreprises d'Etat étaient en déficit ; ce secteur est surendetté, et sa rentabilité est très faible. La réforme lancée depuis 1994 progresse lentement en raison des risques de perturbations sociales qu'elle implique. Les mesures prises consistent à réduire l'endet*tement des firmes (transformation* des prêts en participation au capi*tal, fusions d'entreprises*), à élaguer les activités qui sont autant de charges (*services sociaux, écoles*, logements), à réduire les sureffectifs.

La réforme aurait déjà coûté 1,4 million d'emplois et devrait affecter 8 autres millions de travailleurs d'ici à l'an 2000, soit 7 % de la main-d'œuvre du secteur d'Etat. Les autorités souhaitent constituer des groupes suffisamment puissants pour résister à la concurrence des sociétés étrangères, qui se sont établies dans nombre de secteurs importants de l'industrie chinoise et représentent actuellement près de 15 % de la production industrielle.

EXPORTATIONS EN BAISSE

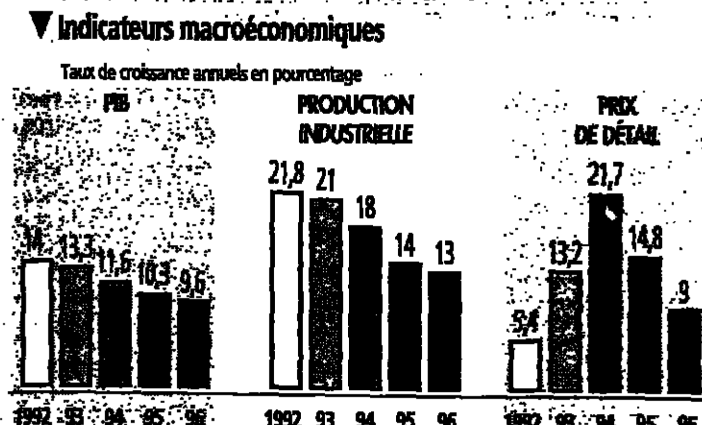
Le commerce extérieur est un *point noir dans le bilan de l'année* 1996. Pour la première fois depuis *dix ans, les exportations sont* en repli : elles ont baissé de 4,2 % au *cours des huit premiers mois* de l'année. Ce ralentissement est un *phénomène qui a frappé*, cette année, la plupart des économies asiatiques en croissance rapide. Il s'explique par la compétitivité accrue des produits japonais due à la baisse du yen, par la faiblesse de la demande sur certains marchés (Europe) ou de certains produits (semi-conducteurs).

En Chine, d'autres facteurs ont joué : la déduction de TVA sur les exportations a été fortement réduite à partir de janvier 1996, ce qui a eu pour effet anticipé d'accélérer les exportations en 1995, mais de les freiner en 1996. L'appréciation du taux de change réel du yuan, la monnaie chinoise, joue aussi dans le *sens d'un ralentissement* des exportations.

Un autre facteur plus structurel réside dans la saturation des principaux marchés (Etats-Unis, Europe) en produits bas de gamme qui constituent la plus grande partie des exportations chinoises. Les performances des entreprises d'Etat sur les marchés extérieurs se sont particulièrement détériorées (– 22 % au cours des sept premiers mois 1996), alors que les exportations des sociétés à capital étranger implantées en Chine ont augmenté de 35 %. La Chine, qui a des réserves de change de 95 milliards de dollars, a annoncé que sa monnaie serait convertible pour les opérations courantes d'ici la fin de l'année.

Françoise Lemoine

▼ Indicateurs macroéconomiques



Source : Bureau d'Etat des statistiques

ARTICLES ET REVUES

De l'indépendance des banques centrales

par Daniel Cohen

Le conservatisme monétaire des années 80 a été le produit d'un consensus « rare » entre praticiens et théoriciens. En témoigne *« l'engouement, frisant la crédulité, pour la notion de « crédibilité » de la politique monétaire »*, estiment Anne Lavigne et Patrick Villeu en introduction d'un numéro spécial de la *Revue d'économie politique* (1). Pour les banquiers centraux tout comme pour les théoriciens à la mode au cours des années 80, il est apparu comme fondamental que la politique monétaire soit conduite dans l'indépendance la plus totale vis-à-vis des gouvernements en abandonnant sa fonction de stabilisation macro-économique.

Comment défendre une telle position ? L'argument théorique se résume à peu près à ceci : les canaux par lesquels la politique monétaire exerce son influence sur l'activité s'appuient sur un écart entre ce que les agents privés ont prévu et ce qui se passe vraiment. En doublant la masse monétaire, une banque centrale ne peut escompter produire de la richesse qu'à la condition que les agents ne comprennent pas ce qui est en jeu ; sinon, ils agiraient tous à l'unisson, comme lors d'une réforme monétaire, et doubleraient les prix sans qu'il en subsiste rien pour l'activité.

Si l'on accepte ce raisonnement, au terme duquel la *« surprise »* est la clé du succès, on voit pourquoi la banque centrale doit être « indépendante ». Si elle ne l'était pas, les gouvernements avides de résultats spectaculaires, notamment à la veille d'échéances électorales difficiles, pousseraient toujours à des *« surprises »* qui finiraient par n'en plus être, et l'économie subirait alors une charge inflationniste qui serait vite sans effet sur l'activité. Il y a évidemment beaucoup à redire à cette démonstration notamment ceci : si l'économie subit, pour toutes sortes de raisons, une récession *« non prévue »*, alors un dogmatisme monétaire aveugle perdrait la possibilité de compenser la *« mauvaise surprise »* récessionniste par une *« bonne surprise »* monétaire. S'il convient de protéger la banque centrale des pressions *« prévisibles »* des autorités, il ne s'agit pas de lui interdire de réagir aux fluctuations macroéconomiques elles-mêmes... Le verdict sur le bénéfice d'une banque centrale indépendante passe donc de la théorie à la pratique : observe-t-on, dans les faits, qu'une banque centrale indépendante soit une bonne chose ?

Nombre d'articles se sont penchés sur la question, dont le plus célèbre est dû à Alberto Alesina et Lawrence Summers (2). Le résultat de leur étude est, en apparence, sans ambiguïté : l'indépendance des banques centrales apparaît une chose *« excellente »*. Les pays où la banque centrale est indépendante connaissent une inflation plus faible en moyenne et moins volatile dans le temps, sans que leur activité économique en soit aucunement affectée.

Il y a plusieurs codicilles à apporter pourtant à un jugement trop enthousiaste. D'abord, comme le note Alberto Alesina dans un article ultérieur écrit avec Roberta Gatti (3), il est possible que la banque centrale fasse bénéficier l'économie de son indépendance vis-à-vis des cycles politiques, mais que, ce faisant, elle n'exploite pas suffisamment sa capacité de réponse aux conjonctures économiques « imprévues ». *L'absence d'effet visible de l'indépendance des banques centrales* sur l'activité économique serait ainsi le produit de deux effets contraires se masquant l'un l'autre : un effet positif, la meilleure gestion du cycle politique ; un effet négatif, une moins bonne gestion des cycles économiques. Une autre manière de minorer l'argument en faveur des banques centrales indépendantes est de noter qu'elles ne semblent guère « favoriser » l'activité économique elle-même... Ce résultat est confirmé indirectement par un article publié récemment par Michael Sarel dans la très austère revue du FMI, l'*IMF Staff Papers* (4). Selon l'auteur, une inflation mal maîtrisée n'apparaît comme un facteur *« nuisible »* à la croissance qu'à partir d'un seuil qu'il évalue à un niveau de 8 % l'an. *Au-delà*, l'inflation affecte négativement l'activité ; en deçà, elle est indifférente...

Les banquiers centraux dont les économies connaissent une inflation inférieure à 8 % pourront rétorquer qu'il vaut mieux, à tout prendre, une inflation faible que forte ; mais ce faisant, ils ouvriraient un autre débat, celui de la transition de l'une à l'autre.

Si, en effet, il vaut plutôt mieux un banquier central indépendant qu'un banquier central sous tutelle, tout autre est la question de savoir s'il est bon d'en changer : dans l'« intérim », le changement de régime peut être coûteux puisque l'économie passe « sans l'avoir toujours prévu » d'un niveau d'inflation à un autre. Or rien n'est pire qu'une banque centrale qui doit lutter pour « défendre » sa crédibilité. Les difficultés de la Banque de France à convaincre les opérateurs de sa politique ont ainsi été attestées par la « prime de risque » à laquelle les taux d'intérêt français ont été longtemps soumis vis-à-vis des taux allemands.

Aujourd'hui que cette prime est devenue nulle, faut-il conclure que la France pourra bénéficier d'une inflation faible, sans coût pour son activité économique ? Ce serait sans doute le cas si ne se profilait pas une nouvelle échéance institutionnelle : l'indépendance de la Banque centrale européenne. Il se pourrait que celle-ci doive à son tour « prouver » aux marchés qu'elle sait résister aux pressions des gouvernements. Tel est en tout cas le risque dont Rudi Dornbusch se fait l'écho dans un article intitulé *Euro Fantasies* (5). Le cercle vicieux pourrait être le suivant : l'ajustement fiscal prévu par Maastricht déclenche une récession, la Banque centrale européenne refuse tout accommodement, afin de prouver qu'elle est insensible aux pressions politiques ; ce faisant, elle crée une tension sur les taux qui aggrave la crise et renforce l'attente d'un affrontement avec les autorités « politiques ».

Comment échapper à ce cercle vicieux ? Comme l'indiquent Anne Lavigne et Patrick Villeu, citant Allan Drazen et Paul Masson (6), *« une politique monétaire restrictive affaiblit* [parfois] *la crédibilité plutôt que de l'affermir »*. En clair : les nouvelles autorités monétaires seront jugées tout autant à la rigueur de leurs objectifs qu'au pragmatisme de leurs moyens.

(1) **« POLITIQUES MONÉTAIRES : NOUVEAUX ENJEUX, NOUVEAUX DÉBATS »**
Revue d'économie politique, numéro spécial, juillet-août 1996.
(2) **« CENTRAL BANK INDEPENDENCE AND MACROECONOMIC PERFORMANCE »**
de Alberto Alesina et Larry Summers
Journal of Money, Credit and Banking, 1993, p. 151-162.
(3) **« INDEPENDENT CENTRAL BANK : LOW INFLATION AT A COST ? »**
de Alberto Alesina et Roberta Gatti
American Economic Review, Papers and Proceedings, 1995, p. 196-200.
(4) **« NON LINEAR EFFECTS OF INFLATION ON ECONOMIC GROWTH »**
de Michael Sarel
IMF Staff Papers, mars 1996.
(5) **« EURO FANTASIES »**
de Rudi Dornbusch
Foreign Affairs, septembre 1996.
(6) **« CREDIBILITY OF POLICIES VERSUS CREDIBILITY OF POLICY MAKERS »**
de Allan Drazen et Paul Masson
Quaterly Journal of Economics, 1994, p. 735-754.

L'économie à l'envers

par François-Régis Mahieu

Ajuster les agrégats et les grands déficits... quels que soient les opinions et les comportements : la politique économique française pratique l'antique bouclage macroéconomique. Tel est le principe de l'économie *à l'envers*. Principe renforcé par les pressions extérieures : idéal européen, marchés financiers, échéances politiques. Sur la place publique, le déballage des déficits globaux et des agrégats tient lieu de culture économique. La politique macroéconomique est fondée sur l'illusion et la force. Les agents économiques, soumis aux illusions monétaires et fiscales, bref mauvais calculateurs, doivent accepter les réformes au nom de l'intérêt général étatique.

Mais dans notre société moderne, le public devient de plus en plus public, le privé de plus en plus privé. Plus on médiatise l'économique, moins on connaît le « jardin secret » des agents économiques. Et si ceux-ci se mettaient à comprendre, internaliser, anticiper, freiner, sur-réagir ? Après tant d'années de crise, ils ont tant de problèmes privés à régler : descendants sans emploi, ascendants à charge, conjoint à problème... qu'ils doivent réagir pas à pas aux menaces sur leur réseau de solidarité. L'Etat se désengageant, connaît-on la facture sociale de chaque ménage, le coût familial des 3 millions de chômeurs ? A défaut de mesurer ces données élémentaires au niveau des agents économiques, on devine leur sensibilité aux signaux détestables de la politique macro-économique, par des records historiques d'impopularité politique et de mal-être économique.

Qu'observe-t-on à longueur d'indices ? Les consommateurs refusent de consommer, les investisseurs d'investir, les épargnants s'obstinent à épargner, autant de déviances face aux multiples incitations, sans compter les sondages : les mauvaises opinions des uns renforcent les appréhensions des autres. Qu'importent les préférences des agents économiques ! Au lieu d'y prêter attention, on appelle à l'intérêt général. L'inverse est-il impossible ? Donner des signes favorables de concertation sociale plutôt que d'édicter des ordonnances, connaître le sentiment des agents économiques... savoir comment ils gèrent leurs problèmes.

L'envers de l'économie, ce sont des personnes informées et responsables, aptes à résister ou à anticiper les recettes interchangeables de la classe politique. Ces personnes méritent que les économistes s'y intéressent ; plus particulièrement dans un cadre francais où la crise économique perdure de façon exceptionnelle. Dès lors, pourquoi ne pas consacrer notre savoir à des personnes plutôt que de vouloir les planifier ou les mettre en équations avec des recettes standards. La France dispose d'une richesse particulière en sciences humaines et sociales qui permettrait de compléter cet envers de l'économie qui sort du champ étroit des économistes : pratiques démographiques, identités sociales, angoisses collectives, phénomènes communautaires...

Ces pratiques sont remarquablement étudiées, mais de façon éclatée par les philosophes, sociologues, démographes, psychanalystes, économistes de terrain, juristes, etc. Mais, les programmes de recherche interdisciplinaire sur ces thèmes sont bannis des formations supérieures et des instituts de recherche, sans compter « la faute » que représenterait un tel choix pour un futur chercheur. La personne dans ses divers aspects (responsable, rationnelle, raisonnable) et dans son environnement (altruiste ? bienveillante ? tolérante ?) est tout autant digne d'intérêt que les agrégats... Sommes-nous encore capable de construire, en France, notre anthropologie ? Celle-ci est tellement « tropicalisée » que l'on appréhende mieux les sociétés exotiques et leurs personnes que nos concitoyens.

Compte tenu des erreurs grossières de prévision, en commençant par les fausses annonces de la reprise, l'impératif personnel (et catégorique) de bien-être devrait être rappelé aux économistes, en particulier à notre noria de prévisionnistes macroéconomiques. Ne pourraient-ils pas « ex ante » se demander comment révéler la demande de bien-être de nos concitoyens, au lieu de se lamenter « ex post » sur les indicateurs ? La personne est suffisamment digne d'intérêt pour ne plus subir le soi-disant bonheur intertemporel décrété par les politiques, sous les conseils d'obscurs alchimistes.

Le bien-être après la déflation, après la convergence, après le chômage, après la mondialisation après, après...

François-Régis Mahieu est professeur de sciences économiques à l'université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines.

L'Europe, un marché primitif à civiliser

par Jacky Fayolle

Le marché unique européen fonctionne. La densité des échanges commerciaux propage rapidement, d'un pays à l'autre, l'expansion ou le repli de l'activité. Mais c'est un marché primitif, qui ne transforme guère les gains tirés des échanges en sources de croissance. La rechute européenne de 1995 témoigne de son instabilité qui dissuade les projets à longue durée, déprime la croissance potentielle et mine la viabilité de l'intégration européenne.

Cette situation reflète la persistance de pressions déflationnistes. Les distorsions de la répartition des revenus, au détriment des salariés, et le relâchement des relations entre entreprises et institutions financières gèlent la propension à la dépense et l'incitation à investir. Le marché du travail est devenu, dans chaque pays, le principal lieu d'ajustement aux contraintes compétitives et financières. Pour adapter les salaires à la compétition internationale et stabiliser les prix, le chômage est devenu *de facto* un instrument accepté.

Les carences de la coopération entre pays européens aggravent cette situation. Chaque pays s'est adapté aux exigences de la convergence en utilisant les moyens à sa portée. Il en est résulté un dualisme coûteux entre la coalition des pays à monnaie affaiblie et le noyau dur des pays à monnaie dite forte. Cette force impose des contraintes serrées sur les prix à la production, les poussant à la baisse, en Allemagne et en France. L'Allemagne a ressenti douloureusement l'adaptation concurrentielle de l'Europe anglo-saxonne, méditerranéenne et scandinave aux contraintes de la convergence : comment, à la fois, exercer le leadership européen dans le domaine monétaire, fixer la marge de manœuvre des autres politiques nationales et être le dernier pays à libéraliser sa finance et à flexibiliser son marché du travail ? L'unité du marché ne signifie pas la cohésion de l'espace européen, qui prendrait d'abord appui sur des solidarités productives, équilibrant la pression de la concurrence. Cette cohésion est bien trop vulnérable aux distorsions affectant les rapports de change. Les Etats-Unis règlent le cours de leur croissance en laissant le taux de change du dollar s'adapter aux besoins de cette régulation interne et en sachant capter l'épargne qui s'investit mal en Europe.

Plongés dans le marché unique, les Européens ont bien du mal à reconnaître et à gérer les intérêts communs qu'une telle solidarité marchande crée pourtant. Cette méconnaissance finit par légitimer des politiques inadaptées, à long comme à court terme.

Les politiques de convergence n'optimisent pas la croissance potentielle commune de l'Europe. Une gestion offensive de ce potentiel prendrait en compte les inégalités de développement qui justifient les stratégies nationales de rattrapage, actuellement bridées par la priorité absolue à la convergence. Les politiques communes et la solidarité devraient redevenir prioritaires pour réhabiliter la coopération face à la concurrence. Cela suppose une progression du fédéralisme budgétaire, par le développement de ressources fiscales assises sur les facteurs de production et les revenus mobiles dans l'espace européen. C'est ainsi qu'on œuvrerait à l'émergence nécessaire d'une véritable économie publique européenne.

Les politiques de convergence engendrent une régulation conjoncturelle par défaut, qui se manifeste par l'alternance destructrice d'expansions écourtées et de récessions coûteuses. L'objectif de stabilité devrait concerner, avant tout, les perspectives communes de croissance. Le respect d'une cible d'inflation raisonnable devrait être apprécié sur un horizon suffisamment long pour ne pas les déprimer d'emblée. Il convient notamment de favoriser la consistance de l'espace financier européen et de limiter la dépendance des systèmes bancaires à l'égard des marchés financiers. Les autorités monétaires devraient être responsabilisées en ce sens, afin de dissuader les vagues spéculatives et de favoriser de meilleures relations entre institutions financières et entreprises à l'échelle européenne.

Le pacte de stabilité aujourd'hui annoncé, répond mal à ces besoins. Il envisage des sanctions envers les pays s'écartant des normes budgétaires, sans définir les principes d'action collective qui les aideraient à prévenir leurs déséquilibres autrement que par une correction nationale solitaire. La régulation des rapports entre l'euro et les autres devises européennes est envisagée sans réflexion sur les politiques structurelles qui permettraient d'ancrer progressivement sur l'euro les devises des pays sensibles aux contraintes de compétitivité.

C'est le sens et le devenir de l'union monétaire qui sont en question. Dans une situation à tonalité déflationniste, l'euro peut faire l'objet d'un engouement de la part d'investisseurs financiers à la recherche du bon support monétaire. L'euro serait d'autant plus attractif que le déficit de croissance européen le protégerait contre l'inflation : ce n'est sans doute pas la meilleure façon de le porter sur les fonts baptismaux et d'en faire un outil pour le financement de la croissance !

Que la discussion de ces enjeux soit difficile se perçoit dans les blocages du débat européen. Mais le couple franco-allemand ferait la preuve de son immaturité politique s'il ne parvenait pas à l'assumer.

Jacky Fayolle est professeur associé à l'université Pierre-Mendès-France de Grenoble

Inflation et chômage : les limites de la raison

par André Fourçans

Dans *Le Monde* du 5 novembre 1996, Paul Krugman considère qu'une inflation de 3 à 4 % serait nécessaire pour assurer le plein emploi. Quel est son argument ? Il se décompose en deux éléments. Premièrement, pour faire baisser le chômage, il convient de diminuer le salaire réel (c'est-à-dire le pouvoir d'achat du salaire), et donc le coût du travail, afin d'inciter les entreprises à embaucher. Deuxièmement, on obtient cette baisse en provoquant une hausse des prix supérieure à la hausse du salaire monétaire reçu par les employés. Deux cas sont alors possibles. Un salaire nominal constant associé à une légère inflation ou un salaire nominal en augmentation, mais avec une hausse des prix plus importante, pour ramener le pouvoir d'achat du salaire au même niveau que dans la situation précédente.

Il n'est pas question de remettre en cause la première partie de l'argument de Paul Krugman, surtout en France, pour les moins qualifiés dont le coût du travail est sans doute trop élevé pour assurer leur « plein emploi ». La deuxième composante de l'argument est beaucoup plus critiquable. Elle est fondée sur la vieille idée keynésienne selon laquelle les salariés seraient durablement sujets à l'« illusion monétaire ». Qu'est-ce à dire ? Que les salariés ne différencieraient pas entre l'évolution de leur salaire monétaire et l'évolution du pouvoir d'achat de ce salaire. Cette naïveté économique est aujourd'hui difficilement défendable tant l'information quant à l'inflation et au pouvoir d'achat est largement répandue et connue. Les hausses de prix ont alors tendance à se répercuter rapidement sur les salaires nominaux. Certes, l'ajustement ne s'effectue pas instantanément. Les contrats salariaux ne sont révisés que périodiquement. La hausse des prix peut donc, à court terme, entraîner une diminution du salaire réel.

Mais on ne voit pas comment les salariés pourraient ne pas prendre conscience de cette « tromperie », à savoir la baisse du pouvoir d'achat de leur salaire (ou une hausse moindre que prévue) ; et cela, quelle que soit la situation : salaire nominal constant avec une hausse des prix relativement faible ou salaire nominal en hausse mais avec une poussée des prix plus forte. Ainsi, il est fort probable que le taux d'inflation de 3 à 4 % cher à Paul Krugman n'aurait qu'un effet tout à fait transitoire, s'il en avait un, sur l'emploi.

Et puis, pourquoi ce niveau de hausse des prix serait-il « optimal » ? Pourquoi pas 4 à 5 % ou 1 à 2 % ? A priori, il n'existe aucune raison solide de choisir entre les différents taux. On ne voit pas comment un objectif de stabilité des prix, c'est-à-dire une inflation entre 0 et 2 %, serait moins optimal qu'entre 3 et 4 %.

Et ce n'est pas tout. La proposition du professeur américain ouvrirait grandement la porte à un risque de dérapage inflationniste, en raison de la fuite en avant que pourrait entraîner ce type de politique. Une fois le salaire nominal ajusté à la hausse des prix de 3 à 4 %, et donc une fois le chômage retourné à son niveau d'avant l'accélération des prix, comment faire à nouveau diminuer le salaire réel ? En provoquant une accélération de l'inflation pour qu'elle atteigne, disons, 4 à 6 %. Une fois le salaire nominal révisé pour compenser la flambée des prix, et donc la baisse transitoire du salaire réel annulée, quelle serait la solution ? Accroître encore le taux d'inflation, par exemple jusqu'à 6 à 8 % pour « gruger » à nouveau les salariés. Et ainsi de suite. Résultat ? Une inflation en accélération croissante avec un niveau d'emploi nullement amélioré ! C'est, pour une bonne part, l'histoire des années 60 et 70. Veut-on vraiment renouveler l'expérience ?

Non, ce n'est pas en retombant dans les errements du passé que l'on résoudra notre problème de chômage. Ce n'est pas en prenant le risque de relancer la flambée des prix qu'on sortira de la crise de l'emploi. Pour diminuer le coût du travail, surtout des moins qualifiés, il convient de baisser de façon significative les charges qui l'alourdissent trop. Et de revoir certains mécanismes qui gèrent notre marché du travail. Sans mentionner la réforme de notre fiscalité ou celle de certains marchés tels que celui des services. Mais cela est une autre histoire.

André Fourçans est professeur d'économie à l'Essec.

Spécial Informatique



MEDIAPA FOTOGRAM STONE

Ingénieurs
Grandes Écoles

2 À 6 ANS D'EXPÉRIENCE

Pouvez-vous offrir meilleure évolution à votre carrière ?

36% de croissance, 1 Md de francs de CA en 95, Altran est le leader du conseil et de l'ingénierie en technologies innovantes. Partenaire de plus de *250 groupes européens* dont nous accompagnons la *progression, nous* offrons de véritables opportunités pour qui veut dynamiser sa carrière.

INGÉNIEURS RÉSEAUX/TÉLÉCOMS Réf. LMDE-280

Métiers
Architecture, Commutation, Administration, Interconnexion, Déploiement de réseaux

Compétences
- Réseaux hauts débits : SDH, ATM, FRAME RELAY...
- Réseaux LAN : TCP-IP, INTERNET
- Réseaux WAN : X25, RNIS...
- INTERNET : HTML, JAVA...
- *Radiofréquence, Propagation*
- Normes : GSM, DCS 1800, DECT, CT2

Interventions
- Analyse, Etude, Conception de produits
- *Spécification, Mise en œuvre de solutions*
- Management de projets

Environnements
- Opérateurs TELECOM
- *Constructeurs TELECOM*
- Réseaux privés d'entreprise
- Télécommunications spatiales.

CONSULTANTS EN TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION Réf. LMDE-281

Métiers
Système d'information (gestion financière, commerciale, gestion RH...), ingénierie de solutions

Compétences
- Architecture C/S : NS-DK, POWER BUILDER, NATSTAR, MEGA, DELPHI ...
- SGBD/R : ORACLE V7, INGRES, SYBASE, DB2, PACBASE
- Technologies Objet : C++, CO2, SMALLTALK, SGBDO...
- Architecture système : UNIX, WINDOWS NT, VMS, MVS...
- Système de pilotage : SIAD, SIS
- Progiciels : RDJ, SIGAGIP, SPITAB, *ORACLE FINANCIAL*, SAP ...

Interventions
- Etude, Développement, Conception - Conduite de projets - Audit, Expertise, Conseil - Sécurité informatique

Secteurs
- Banque, Finance, Salles de marchés - Assurance
- Télécommunication - Industrie

→ http://www.altran.fr

Merci d'adresser votre dossier de candidature en indiquant sur l'enveloppe la référence choisie à Jean-Michel Martin, *ALTRAN*, 58 Boulevard Gouvion St-Cyr, 75858 Paris Cedex 17.

ALTRAN
Les ingénieurs de l'innovation

Notre passion commune : la création d'applications

LA HAUTE TECHNOLOGIE AU SERVICE DU MÉDICAL

General Electric (70 milliards de $ de C.A., 220 000 salariés, dont 50 000 en Europe) est l'un des *premiers groupes mondiaux*, aux activités diversifiées dans le domaine de l'industrie, de la haute technologie et des services. GE Medical Systems (GEMS), l'un des leaders mondiaux de l'imagerie médicale et de la radiothérapie, réalise en Europe un chiffre d'affaires d'1 milliard de $ pour un effectif de 4 000 personnes. Avec plus de 400 ingénieurs et chercheurs, GEMS Europe est le pôle d'excellence dans le domaine de la radiologie numérique, de la radiothérapie, et de la connectivité. Pour soutenir le développement de notre future gamme de stations de diagnostic médical, la division Engineering recrute des :

Chefs de projets et Architectes logiciel
(réf. Magic 01)

Ingénieurs de développement logiciel
(réf. Magic 02)

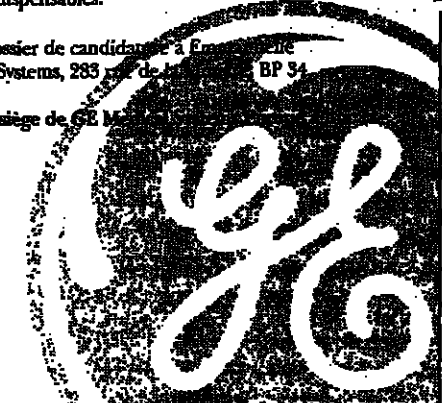
Travaillant au sein d'équipes multi-fonctionnelles (études, marketing, production, service....) en collaboration avec nos clients (radiologues, médecins, chirurgiens) et avec nos équipes de développement aux Etats-Unis, vous participerez à la conception de nos nouveaux produits, de la phase des spécifications à la mise en production, en passant par les évaluations cliniques.

Apportant votre expertise spécifique dans le domaine du logiciel (conception d'architecture ou développement), vous serez l'un des acteurs de l'introduction de nouvelles technologies et de nouvelles applications de diagnostic au service des patients et des médecins.

Vous aurez par ailleurs l'opportunité d'évoluer dans un contexte international, de découvrir des systèmes complexes de haute technologie et d'être partie prenante d'une entreprise performante offrant de multiples opportunités de carrière.

Pour ces postes, nous souhaitons rencontrer des candidats issus de grandes écoles d'ingénieurs (X, Mines, Centrale, Telecom,...) avec une *expérience réussie de 2 à 5 ans dans la conception d'architecture ou le* développement logiciel selon les technologies client/serveur, *conception orientée objet, C++ sous Unix temps réel. Une maîtrise parfaite de* l'anglais et une réelle ouverture internationale (expérience ou formation à l'étranger) sont indispensables.

Merci d'adresser votre dossier de candidature à [illegible] Parmentier, GE Medical Systems, 283 [illegible] BP 34 78533 BUC.
Les postes sont basés au siège de GE [illegible] côté de Versailles).



LBW — OKC

GE Medical Systems

Intégrité, sens de l'engagement, goût du changement, rapidité, esprit d'équipe, respect des différences culturelles, souci du développement des hommes sont les valeurs que nous comptons partager avec vous.

Ingénieur Marketing

Valeo

Notre Groupe, présent sur les marchés automobile mondiaux, participe activement aux développements des techniques de demain. Notre Branche, leader mondial dans son secteur d'activité, recrute pour son Centre d'Etudes Produits Nouveaux situé à Saint Ouen (93) un Ingénieur Marketing Produits/Marchés.

Votre mission couvrira 4 domaines d'intervention : analyser les concurrents et les clients de Valeo Embrayages, déterminer les besoins des constructeurs automobile mondiaux, prendre en charge le marketing opérationnel (dossiers de communication, promotion, base de données prix, salons, ...), réaliser des études de marketing produit.

De formation Ingénieur Généraliste, doublée d'un 3ème cycle en *Marketing, Gestion ou MBA, vous justifiez d'une expérience en* marketing industriel ou en développement produit/projet.

Anglais impératif, mobilité requise (déplacements à prévoir), pratique des outils informatiques (tableurs, base de données).

Merci d'adresser lettre, CV et photo en précisant votre rémunération actuelle à VALEO RECRUTEMENT - BP 911 75829 PARIS Cedex 17 sous la référence 60.156/1 portée sur lettre et enveloppe. La *sélection des candidatures* sera effectuée par notre partenaire MERCURI URVAL.

Valeo compte plus de 30 000 personnes réparties en neuf Branches d'activité. Le Groupe dispose de 92 usines ou centres de recherche et réalise un chiffre d'affaires supérieur à 25 milliards de francs, dont près de 63 % hors de France.



L'EQUIPEMENT AUTOMOBILE



Ingénieurs systèmes de communications
(X, ENST Paris ou Bretagne, INT...)

TEUCHOS TELECOM

25 % de croissance, 450 collaborateurs, prix Innovation Défense 95, le Groupe TEUCHOS met sa passion de *l'excellence et son sens aigu d'une forte déontologie au service* de ses clients et partenaires dans tous les domaines des hautes technologies : aéronautique, espace, télécoms et réseaux, défense, automobile, ferroviaire, *naval, énergie, pétrole ...*

Pour renforcer son équipe, Teuchos Telecom recherche un ingénieur *systèmes de communications à fort potentiel, ayant 5 à 10 ans d'expérience en assistance à maîtrise d'oeuvre dans les domaines systèmes (avionique, satellites, transports...) et une expérience chez un constructeur* voire un opérateur en télécommunications.

Il aura pour mission principale :

une mission en clientèle interne d'appui des équipes programmes (missiles, systèmes de commandement, plates-formes avioniques, satellites...) pour les aider soit à exprimer et spécifier leurs besoins en télécommunications ou bien à prendre en charge leurs études et développements dans le domaine. *Il faut en outre pouvoir aider à rassembler les connaissances et* compétences en télécommunications et en promouvoir la croissance à travers une diversification auprès de clients externes à l'entreprise.

Pour ce poste basé en région parisienne avec des déplacements ponctuels à prévoir, *merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation, CV, photo) sous référence* LM15 à TEUCHOS TELECOM, 6 avenue du Général de Gaulle, 78000 Versailles *fax : 01.39.24.67.45.*

MEDIAPA



MEDIAPA FOTOGRAM STONE

Ingénieurs
Systèmes

EXPÉRIMENTÉS (2-6 ANS)

36% de croissance, 1Md de francs de CA en 95. Altran est le leader du conseil et de l'ingénierie en technologies innovantes. Partenaire de plus de *250 groupes européens* dont nous accompagnons la *progression, nous* offrons de véritables opportunités pour qui veut dynamiser sa carrière.

Métiers
Informatique embarquée, Automatique, Contrôle commande, Signalisation.

Compétences
- Electronique analogique, numérique
- Temps réel (VRTX, OS9, PSOS...), IHM
- Sûreté de fonctionnement : AMDEC, MARKOV...
- Qualité logiciel, AGL
- Méthodologie : SADT, SART, HOOD... OBJETS
- *Modélisation* de système : ASA...

Interventions
- Etude, Conception système
- Assistance à *Maîtrise d'œuvre*
- Management d'affaires.

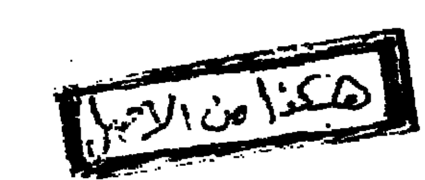
Secteurs
- Transports (ferroviaire, automobile)
- Aéronautique, Espace, Défense.

Merci d'adresser votre dossier de candidature en *indiquant sur l'enveloppe* la référence LMDE-282 Jean-Michel Martin, ALTRAN, 58 Bd Gouvion St-Cyr, 75858 Paris Cedex 17.

→ http://www.altran.fr



Les ingénieurs de l'innovation



Les patrons se prémunissent contre les risques d'abus de biens sociaux

Avec la multiplication des affaires, qui a conduit à la mise en examen d'une trentaine de dirigeants de grandes entreprises ces deux dernières années, les petits patrons commencent à être troublés. En réponse à leur inquiétude, des centres de formation ont lancé des séminaires sur la responsabilité pénale, dont certains s'adressent également aux fonctionnaires. De nouvelles lois, par exemple celle portant sur la responsabilité pénale des personnes morales introduite dans le code pénal en 1994, expliquent également l'émergence de ces formations.

Il s'agit de stages très courts, conçus dans une optique de « prévention ». La Cégos, par exemple, organise depuis 1995 une formation d'une journée appelée « Ne risquez pas l'abus de biens sociaux ». Suivie depuis le début par deux cents dirigeants de PME, elle est animée par Claude Maire, directeur général de Cégos Ingénierie financière, ainsi que par un avocat. *« A la suite de toutes ces affaires, certains de nos clients, avec lesquels nous réalisons des opérations d'ingénierie financière – acquisitions d'entreprises, cessions, etc. –, nous ont posé de nombreuses questions du style : " Telle opération ne pourrait-elle pas être assimilée à un abus de biens sociaux ?" »*, indique Claude Maire. D'où l'idée de cette formation. Au menu figurent les caractéristiques de l'abus de biens sociaux : appauvrissement de la société, enrichissement éventuel de l'auteur de l'abus, etc. ; les risques d'abus au profit de personnes physiques ou entre sociétés ; qui peut entamer des poursuites : les actionnaires, le fisc ; les conséquences de l'abus de biens sociaux, etc. Un autre stage, plus général, d'une journée aussi, intitulé « Les risques personnels des dirigeants » existe depuis sept ans à la Cégos.

A l'Institut français de gestion (IFG), le stage « La responsabilité pénale du dirigeant » a été créé en 1995. D'une journée également, il fait intervenir un juge d'instruction, par ailleurs enseignant dans une faculté de droit, ainsi que deux

▼ Formation
Les séminaires sur la responsabilité pénale des dirigeants d'entreprise, ainsi que celle des fonctionnaires, se développent

avocats spécialisés. Ce stage porte sur les règles générales du droit pénal des affaires, la responsabilité pénale des personnes morales et celle du chef d'entreprise. Une partie de la session concerne la responsabilité des employeurs en matière d'accidents du travail.

Sciences-Po Formation a, de son côté, inscrit deux séminaires dans ses programmes. Le premier, « Entreprise et droit pénal », destiné aux responsables d'entreprises privées et publiques, dure deux jours. Créé en 1995, il est animé par deux magistrats du ministère de la justice. Une partie du stage est consacrée aux infractions telles que l'escroquerie, l'abus de confiance, le recel, etc. Le second séminaire de Sciences-Po Formation, « Responsabilité pénale et décideurs publics », a été créé il y a deux mois, à l'intention des fonctionnaires des collectivités territoriales et des administrations de l'Etat. Il est animé par trois magistrats du ministère de la justice et par un maître des requêtes au Conseil d'Etat, par ailleurs rapporteur général d'un rapport du Conseil d'Etat publié en juin 1996 à La Documentation française : *La Responsabilité des agents publics en cas d'infraction non intentionnelle* (95 F). A la demande des stagiaires, la prochaine session, en janvier 1997, fera intervenir également un magistrat de juridiction qui apportera sa vision de praticien.

Le programme aborde, entre autres, les délits d'imprudence et de négligence, la mise en danger délibérée d'autrui, ainsi que les délits dits spécifiques, tels que la prise illégale d'intérêts, la corruption passive, le trafic d'influence, etc. C'est ce rapport du Conseil d'Etat, dont s'inspire la loi du 13 mai 1996 relative à la responsabilité pénale pour des faits d'imprudence ou de négligence, qui a incité Sciences-Po Formation à lancer ce stage.

Malgré le développement de l'ensemble de ces formations à la responsabilité pénale des décideurs, le sujet reste tabou. Impossible, en effet, de recueillir le témoignage de stagiaires. *« Le sujet est très délicat, vous savez... »*, répondent en chœur les organismes. En revanche, les participants aux stages sont plutôt bavards quand ils sont entre eux, dit-on, et posent beaucoup de questions qui montrent que leurs repères en droit pénal sont très flous. *« Autrefois, tout était simple,* observe l'IFG. *Une partie du train de vie du dirigeant (voitures, dîners en ville, etc.) était prise en charge par l'entreprise. C'est toujours le cas, mais il doit être plus vigilant sur la nature du dîner, l'utilisation de la voiture... Les dirigeants veulent savoir ce qu'ils ont le droit de faire ou pas. »*

Dans certains cas, le chef d'entreprise a conscience qu'il transgresse la loi. *« Mais il considère que cela ne porte pas à conséquence parce que les sommes en jeu sont minimes,* explique le juge d'instruction qui intervient à l'IFG. *Et, heureusement, le procureur peut, dans ce cas, décider de ne pas poursuivre. Mais il se peut aussi que, au sein d'une entreprise, une série de faits qui, pris isolément, ne sont rien, forment ensemble un tout non négligeable. Or le dirigeant n'en a pas conscience. »* Pour Claude Maire, de la Cégos, *« aujourd'hui chaque patron de PME est persuadé qu'il a commis un abus de biens sociaux. La loi est tellement extensive... »*. Selon lui, ce qui inquiète les participants aux stages, *« c'est moins la condamnation elle-même que le fait qu'on puisse briser leur vie »*. Dans beaucoup de cas, poursuit-il, *« ils ont toutes les chances de ne pas être condamnés parce qu'il s'agit de choses mineures. Mais ils n'ont pas envie de passer une partie de leur vie à faire du juridique, de voir leurs noms dans les journaux s'ils sont mis en examen. Il existe aujourd'hui des actionnaires minoritaires qui, pour se faire racheter leurs actions, essaient de trouver un abus de biens sociaux dans l'entreprise et d'en faire un instrument de pression »*. Le stage rassure-t-il les petits patrons ? Pas vraiment. *« Mais ils se promettent, après l'avoir suivi, d'ajouter cette dimension pénale dans leur réflexion stratégique. »*

Le séminaire de Sciences-Po Formation « Responsabilité pénale et décideurs publics » répond à de tout autres besoins. Il s'intéresse pour partie à la faute non intentionnelle. Ainsi, une défaillance humaine a été mise en évidence, à Saint-Denis où la chute d'un portique de basket mal entretenu a causé la mort d'un lycéen. *« En croyant bien faire leur travail, et compte tenu de la complexité de l'action administrative et du jeu de la délégation de pouvoir, des fonctionnaires peuvent être pénalement mis en cause,* constate Georges-Vincent Vergne, responsable du programme. *Cela les inquiète. Ils ont peur d'être responsables de tout. »* La formation peut les aider à s'y retrouver, mais elle ne remplacera pas la nécessaire clarification des compétences et des responsabilités de chacun. Elle ne palliera pas non plus le manque de moyens, qui empêche parfois les fonctionnaires de faire face à leurs missions, comme le préconise le rapport du Conseil d'Etat.

Francine Aizicovici

Condamnation des personnes morales

Depuis mars 1994, date d'entrée en vigueur du nouveau code pénal, une disposition permet aux juges de condamner des personnes morales (sociétés, associations et collectivités). Cette importante innovation, qui vise toutes les personnes morales sauf l'Etat, s'applique à des délits précis en matière de santé publique, d'environnement, de législation sociale ou d'ordre public économique. Le législateur voulait ainsi éviter que le poids d'une infraction commise par une société ou une collectivité repose sur l'un de ses employés, comme ce fut le cas dans la catastrophe de la gare de Lyon en 1988, qui avait fait cinquante-six morts. Le tribunal n'avait reconnu que la responsabilité de deux cheminots.

Le 9 février 1996, pour la première fois, une société strasbourgeoise de négoce de marbre a été condamnée au titre de cette loi pour avoir recouru à un sous-traitant clandestin.

Mieux former les magistrats au droit administratif

La loi du 13 mai 1996 sur la *« responsabilité pénale pour des faits d'imprudence ou de négligence »* était très attendue par les agents publics. Elle permet à l'auteur de ces faits de s'exonérer de la responsabilité pénale s'il prouve qu'il a accompli *« les diligences normales compte tenu, le cas échéant, de la nature de ses missions ou de ses fonctions, de ses compétences, ainsi que du pouvoir et des moyens dont il disposait »*.

Ce texte modifie le code pénal, le code général des collectivités territoriales et le statut général des fonctionnaires. Il reprend une proposition du rapport du Conseil d'Etat sur *« la responsabilité des agents publics en cas d'infraction non intentionnelle »*. Un héritage d'Edouard Balladur qui, en tant que premier ministre, avait demandé au Conseil d'Etat d'examiner les problèmes posés par la mise en cause pénale des agents publics : *« A l'occasion de dommages où par-delà* [leurs] *agissements personnels, c'est le fonctionnement d'ensemble d'un service qui s'est révélé défectueux »*.

Parmi les affaires impliquant des agents publics, on peut relever les inondations de Vaison-la-Romaine en 1992 (11 morts), l'effondrement du stade Furiani la même année – 15 spectateurs tués et 1 939 blessés –, mais aussi la blessure causée à un enfant par les branches d'un arbre implanté au lieu d'arrêt d'un car scolaire, ou un accident de circulation dû au dérèglement d'un feu rouge. Le régime juridique de la responsabilité pénale des agents publics n'a pas fait l'objet de transformations fondamentales ces dernières années ; mais ceux-ci ont le sentiment qu'ils sont plus souvent poursuivis et plus sévèrement condamnés que par le passé, relève le rapport. Un sentiment que ne confirment pas les statistiques.

Cependant, certains facteurs pourraient conduire à une augmentation du nombre de fonctionnaires mis en cause. Par exemple, la multiplication de textes assortis de sanctions pénales, notamment dans le domaine de l'environnement ; ou le recours plus fréquent des victimes à la voie pénale.

Outre la loi du 13 mai dernier, le rapport du Conseil d'Etat suggère de clarifier les compétences et les responsabilités de chacun, de donner aux agents les moyens suffisants pour remplir leurs missions, de les aider par des directives de conduite. Il propose aussi de permettre aux magistrats de mieux appréhender la réalité administrative. En confiant par exemple *« à des membres du corps préfectoral des inspections générales ou des juridictions administratives, un enseignement sur le thème de la décision administrative au regard du droit pénal »*, dans le cadre de la formation initiale des magistrats. En formation continue, l'Ecole nationale de la magistrature a déjà mis en place un cycle de quatorze jours « Eléments de culture administrative », ainsi que des stages dans des établissements publics (EDF, SNCF, etc.), mais aussi au Conseil d'Etat ou à la Cour des comptes.

Des sessions sont également organisées avec d'autres administrations (police, éducation nationale, travail). Le rapport cite l'exemple de l'Allemagne, où les magistrats chargés des affaires pénales doivent, pour obtenir leur qualification aux fonctions de juge, avoir accompli une formation qui comporte un enseignement théorique du droit administratif, ainsi qu'un stage pratique dans ce domaine.

F. A.

▼ Agents publics mis en cause pour homicides ou blessures involontaires

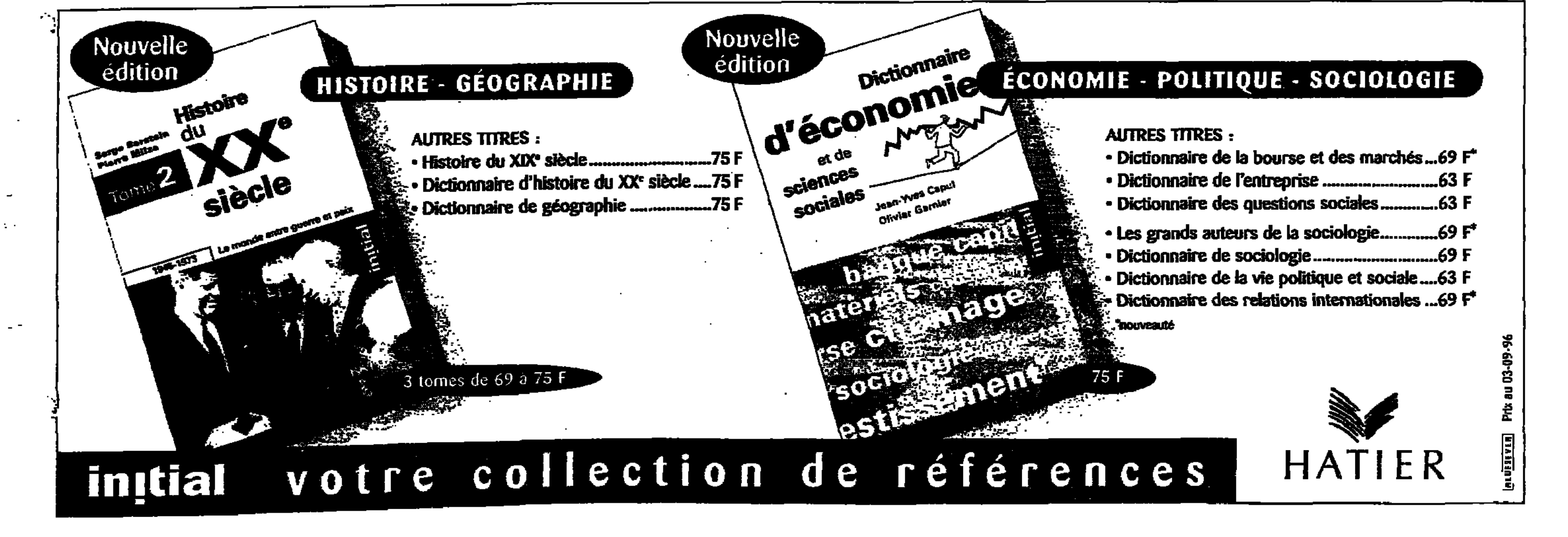
Sentences prononcées et affaires en cours, en pourcentage

CONDAMNATIONS (DONT 16 ÉLUS) : 36
EN COURS (DONT 15 ÉLUS)
RELAXES (DONT 1 ÉLU) : 12
NON-LIEU (DONT 4 ÉLUS) : 7

Sur les 36 condamnations prononcées, 21 ont été des peines d'emprisonnement, avec sursis, la plupart d'entre elles pour 2 à 4 mois.

Source : Insee

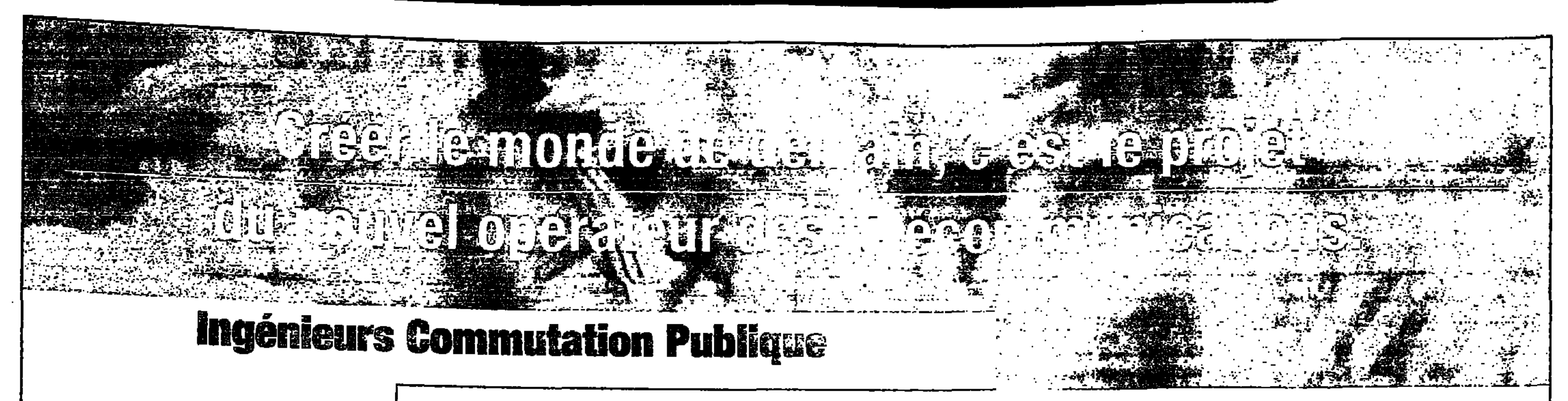




Spécial Informatique



Spécial Informatique



Ingénieurs Commutation Publique

CEGETEL, le pôle télécommunications du groupe Générale des Eaux, a choisi d'être un opérateur global sur l'ensemble du territoire français. Ses références sur les créneaux actuellement ouverts à la concurrence : SFR dans le téléphone mobile, Tam Tam dans les pagers... parlent déjà haut et fort. Le 1er janvier 1998, c'est sur la téléphonie fixe que CEGETEL prendra une autre dimension. Pour être à l'heure à ce rendez-vous. CEGETEL Longue Distance constitue dès aujourd'hui ses propres equipes.

Support Technique/Validation - Réf. 60.4658/LM

Votre mission est de garantir la qualité de fonctionnement des centraux de commutation par un rôle opérationnel d'analyse (qualité, incidents...) avec les équipes d'exploitation et d'interface avec le constructeur (recette, suivi des évolutions...).

Ingénierie - Réf. 60.4659/LM

Vous êtes chargé de l'étude des créations, extensions et évolutions majeures (matériel et logiciel) des centraux de commutation. Vous gérez donc de manière autonome différents projets techniques, en relation avec les équipes d'exploitation et le constructeur des centraux. Vous participez à la mise en place des outils informatiques nécessaires à l'exécution optimale de ces projets.

De formation supérieure, pour réussir dans ces postes à caractère autonome et relationnel, vous possédez impérativement une compétence en commutation publique, voix ou données (au minimum 3 ans d'expérience).
Nous vous offrons de participer à un challenge très ambitieux au sein d'équipes évolutives que nous voulons à notre image : impliquées, réactives et responsables.

Pour en savoir plus sur ces postes, n'hésitez pas à nous faire part de vos compétences en envoyant votre dossier de candidature à notre partenaire Mercuri Urval, 14 bis rue Daru, 75378 Paris Cedex 08, sous la référence choisie, portée sur la lettre et l'enveloppe.

CEGETEL

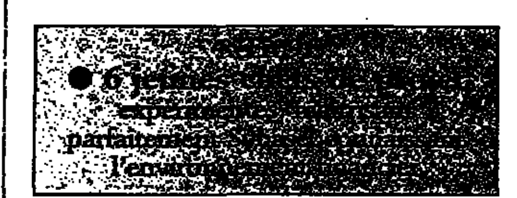
MEDIA SYSTEM • Photogram-Stone

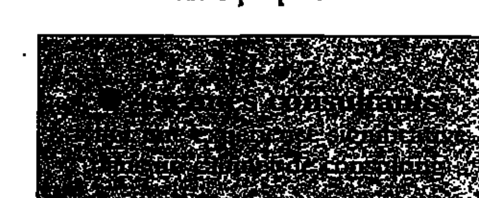


Partenaire privilégié des Banques, Assurances et Etablissements Financiers
150 MF de chiffre d'affaires, 10 MF de résultat

recherche pour participer au développement international de ses produits :

TALIS, maîtrise du risque
UNILOAN, gestion de crédits
CHORUS, gestion de portefeuilles
UNIVAL, gestion de référentiel valeurs
CADRIGE, gestion de la directive sur les fonds propres





Tous ces postes sont basés à Rueil-Malmaison avec de fréquents déplacements en Europe. Une très bonne maîtrise de la langue anglaise est indispensable.

Merci d'adresser, en précisant la référence du poste, votre C.V. avec photo, lettre de motivation et prétentions à :

Line Data Finance
Madame Nicole REYSS
2, rue Louis-Blériot - BP 208 - 92502 Rueil-Malmaison Cedex



Leader mondial des solutions de gestion d'entreprise avec 7000 personnes, 9,5 Md de Frs en 1995 et une présence dans 40 pays, SAP poursuit en 1996 sa forte croissance.
SAP FRANCE, pôle majeur du Groupe en Europe, renforce ses équipes, en intégrant des

INGÉNIEURS SOLUTIONS

Experts fonctionnels «Avant-Vente» H/F

- **Logistique Industrielle et Distribution**
- **Ventes - Administration des Ventes**
- **Gestion de Production**

Interlocuteur privilégié de nos clients, votre excellente connaissance des métiers et des enjeux de nos clients, vous permet de prendre en charge :
- la réponse aux appels d'offres ainsi que la qualification des besoins fonctionnels,
- le conseil, les propositions et la mise en œuvre de solutions créatives autour de notre progiciel «intégré».

Vous disposez également d'une solide culture des technologies de l'information.
De formation Grande Ecole d'ingénieur ou de commerce, vous justifiez d'une expérience significative d'environ 5 à 8 ans, acquise dans un environnement européen : Grande Entreprise, Utilisateur, Editeur ou SSII.
Vous avez construit votre expertise au cours de votre parcours dans une fonction opérationnelle, comme Directeur de Projet «Utilisateur» ou dans la fonction «Consulting».
Votre savoir-faire se situe dans les domaines du **SYSTEME d'INFORMATION** tels que :
- **Logistique Industrielle et Distribution**
- **Ventes - Administration des Ventes**
- **Gestion de Production**

Vous alliez d'excellentes qualités relationnelles à des capacités d'adaptation et d'innovation certaines.
Une parfaite maîtrise de l'anglais est nécessaire. L'allemand serait un atout.
Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature (C.V. et prétentions), sous la réf. DAN 117, à notre Conseil qui vous garantit une entière confidentialité.

MEMBRE DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT



COGEPLAN HIGH TECH 2, rue Louis David - 75116 PARIS

★ EURO RSCG

Opérateur télécom global de tout premier plan recherche un :

chef de projet senior

pour la mise en œuvre, d'un réseau européen en fibre optique

Vous dirigez un grand projet de mise en place complète d'un réseau en fibre optique (en partie sous-marin) entre plusieurs capitales européennes, avec la collaboration d'une équipe dédiée. Vous planifiez toutes les phases d'installation du réseau. Vous encadrez et coordonnez les différentes équipes internes et externes intervenant sur le projet (équipes de conception, d'installation, de mise en service). Vous négociez les contrats avec les fournisseurs (fabricants de fibre optique, d'équipements de transmission, constructeurs de bâtiments techniques...) ainsi qu'avec les sous-traitants. Vous êtes responsable du respect des coûts et des délais.

Agé de 30/40 ans, de formation technique supérieure, vous possédez une expérience d'au moins 3 à 5 ans dans le management de projets télécom concernant la mise en œuvre d'un réseau. Votre langue de travail sera l'anglais. Nous vous proposons la direction d'un projet passionnant de grande envergure, avec des possibilités d'évolution multiples.

Pour ce poste basé à Paris, merci d'adresser lettre, CV et prétentions, sous réf. 161001A à notre conseil : FMI, 365 rue de Vaugirard, 75015 Paris.

En conjuguant la puissance de Nortel (Northern Telecom) et de Matra Communication, NORTEL MATRA CELLULAR s'impose aujourd'hui comme l'un des leaders mondiaux des systèmes de communication GSM. Globales et novatrices, ses compétences s'étendent de l'ingénierie des réseaux jusqu'à l'installation complète d'infrastructures clés en main. Le siège mondial implanté en France, à Guyancourt (78), gère les activités développées sur les cinq continents.

Building the networks



for a mobile generation

INGÉNIEUR MÉTHODES INSTALLATION GSM

En relation avec les équipes R&D, vous participez à l'élaboration des nouveaux produits en vue d'optimiser leur mise en oeuvre sur site (installabilité, testabilité). En collaboration avec les différentes structures de la société : NPI, R&D, Engineering, Product Validation, vous définissez puis validez les méthodes d'installation et de mise en service des produits ainsi que les outils et moyen de test sur site. Afin de permettre l'application des méthodes d'installation et de mise en service sur les contrats, vous transférez aux équipes opérationnelles locales (Market regions de NORTEL, équipes d'intervention de NMC) la connaissance des process.

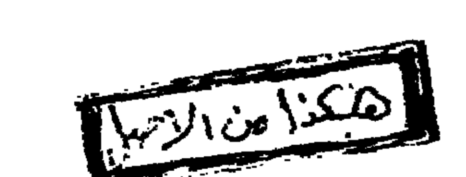
Ingénieur de formation, votre expérience d'environ 3 ans "Méthodes" ou "Ingénierie" dans un environnement "intervention terrain" vous confère de solides compétences techniques : télécoms, traitement du signal, hyperfréquences, industrialisation. Outre une rigueur d'analyse et de méthode, ce poste implique un bon sens de la formalisation, une réelle aisance rédactionnelle ainsi que des qualités de négociation. Anglais nécessaire.

Pour rejoindre nos équipes, merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation, CV, photo et prét.) en précisant la réf. IMI/M3 à Nortel Matra Cellular, DRH, Armelle Commelin, 1, place des Frères Montgolfier, 78042 Guyancourt.

NORTEL MATRA
CELLULAR

MEDIAPA

Spécial Informatique



Secteurs de Pointe

SYNELEC

Société française internationale fabriquant des murs d'images de très grande dimension pilotés par des circuits intégrés très puissants, que nous concevons, en forte croissance (+ 30% par an depuis 5 ans) recherche deux

INGENIEURS D'AFFAIRES

GRANDS COMPTES INTERNATIONAUX

→ France (réf. FR)

→ Export (réf. EX)

Nos clients sont de grands opérateurs ayant un trafic ou une supérvision de process à gérer (énergie, transport, météo, armement, télécom, électricité). Ces murs d'images qui affichent des données informatiques ou vidéo constituent le coeur de leurs salles de control-command.

La valeur moyenne d'une installation tourne autour de 5 Millions de Francs. Les ventes export représentent les 3/4 du CA, lequel est supérieur à 80 MF en 1996.

A 35 ans environ, vous êtes un Commercial autonome, ayant développé un courant d'affaires significatif en environnement informatique ou dans le métier de la supervision de process.

De formation supérieure, vous désirez vous positionner sur un marché fortement porteur, au sein d'une société qui offre de fortes perspectives d'évolution.

Nombreux déplacements à prévoir : 50% France, 80% Export. Anglais impératif.

Postes basés en région parisienne ouest.

Nous avons confié cette recherche au Cabinet PH CONSEIL - 54 rue de Bitche 92400 COURBEVOIE qui traitera votre dossier (CV, lettre et photo) avec la plus grande confidentialité.

PH CONSEIL

ORC

IER, l'odyssée technologique

Notre groupe (370 personnes, 380 MF de CA dont 70 % à l'export) conçoit, produit et commercialise des systèmes d'impression spécialisés auprès d'une clientèle diversifiée : compagnies aériennes et de chemin de fer, réseaux d'agences de voyages pour notre Division Transport, banques, administrations et sociétés du secteur industriel pour notre Division Identification et Systèmes. Pour accompagner notre croissance, nous renforçons nos équipes et recherchons :

Ingénieur commercial

Rattaché au directeur commercial France de la Division Transport, votre mission consistera à développer notre présence auprès de nos clients du secteur aérien et ferroviaire par la conduite de projets complexes et la vente de produits annexes : imprimantes et lecteurs pour le traitement du fret, lecteurs de passeport, systèmes de badges et de contrôle d'accès... Pour ce faire, vous travaillez en étroite collaboration avec les directions études, marketing et service clients. A 35 ans environ, de formation ingénieur, vous possédez une solide expérience commerciale et vous êtes bilingues anglais. Réf. IC/MO

Ingénieur commercial Grands Comptes

Rattaché au directeur commercial de la Division Identification et Systèmes, vous serez chargé de développer un portefeuille de grands comptes du secteur public et parapublic. Votre action de prospection vous conduira à répondre aux appels d'offres et à assurer le suivi et le montage de dossiers complexes afin de développer les ventes de solutions d'impression et de lecture spécialisées. A 35 ans environ, de formation supérieure, école de commerce ou ingénieur, vous avez acquis une expérience significative des marchés publics et vous connaissez les principaux intervenants sur ces marchés. Vous maîtrisez l'anglais technique. Réf. ICG/MO

Merci d'adresser votre candidature (lettre, CV, Photo et prétentions) en précisant la référence choisie à Groupe IER, Direction des ressources humaines, BP 320, 92156 Suresnes.



SYSTEMES ET TERMINAUX D'IMPRESSION

MEDIA SYSTEM

Ingénieurs débutants

POUR NOTRE DIRECTION DE L'INFORMATIQUE

Vous êtes diplômé d'une école d'ingénieurs, titulaire d'une MIAGE ou d'un DESS en informatique, la Société Générale vous propose de participer à l'évolution de son système d'information.
En liaison avec les utilisateurs, vous concevrez et réaliserez des projets dans un environnement technique novateur (Unix, Client/Serveur, Objet, Ateliers de Génie Logiciel, ... sur Micros, Grands et Moyens Systèmes) et des secteurs d'activité variés : marchés de capitaux et international, gestion des valeurs mobilières et moyens de paiement, banque à distance et marketing, comptabilité, etc.
De réelles opportunités d'évolution de carrière vous seront offertes en fonction de vos aspirations et de vos compétences.
Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV et prétentions) en précisant la référence CD/INF à Catherine Dropsy, Société Générale, Service du recrutement, Espace 21, 92972 Paris-La Défense Cedex.

Avec 45 000 collaborateurs dans le monde, 2 000 agences en France et plus de 500 implantations dans 70 pays, la SOCIÉTÉ GÉNÉRALE, groupe international, est active dans tous les métiers de la banque et de la finance.



CONJUGUONS NOS TALENTS.

MEDIA SYSTEM

Consultant Assurance Qualité

Groupe du secteur des télécommunications, de dimension mondiale, France Télécom exerce son activité dans des domaines en forte croissance et en évolution rapide.

Vous participerez, au sein d'une équipe, à l'élaboration et la validation de notre démarche assurance qualité pour nos processus techniques et de gestion. Vos interventions couvriront les phases de diagnostic, conseil et formation où vous apporterez votre expertise des démarches d'assurance qualité.

Cette mission constitue une opportunité d'avenir de tout premier plan dans notre groupe.

Ingénieur généraliste et IAE ou équivalent, vous avez, après 4 ans d'expérience minimum dans une société de conseil, une solide connaissance de la mise en oeuvre de l'assurance qualité. L'expérience des processus de certification ISO 9000 est indispensable.

Ce poste est à pourvoir dans la région de Lyon (L'Isle d'Abeau), mais il exige une disponibilité pour des déplacements fréquents sur toute la France.

Merci d'adresser sous référence AQ votre lettre de motivation manuscrite + CV + photo + niveau de rémunération actuel à Corinne BOUTEILLIER, FRANCE TELECOM, ONS-RH-GC, 37 rue du Cherche Midi, 75006 Paris.



France Telecom

MEDIAPA

hydroécologue

ORGANISME PUBLIC DE L'ENVIRONNEMENT

Au sein d'un Service Etudes liées au milieu naturel, il conduira des actions spécifiques relatives à la connaissance et à la gestion physique des milieux, dans les domaines de l'hydrologie (aspects hydrodynamique, morphodynamique et géomorphologique).

Il effectuera également des simulations par modélisation mathématique. Il contribuera au développement de concepts nouveaux sur la gestion globale des milieux.

De formation Bac + 5 hydroécologie, il aura une première expérience dans la gestion physique des milieux aquatiques (hydraulique, modélisation) ainsi qu'une connaissance du contexte institutionnel de la gestion de l'eau.

Rémunération 140 KF ou plus suivant expérience.

*Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo en précisant sur l'enveloppe la réf. 235 à **COMMUNIQUÉ** - 51 avenue Jean Jaurès - 69361 Lyon cedex 07 - qui transmettra.*

MEDIAPA



BP CHEMICALS recherche pour son site de LAVERA (13)

INGÉNIEUR PROCEDES

Débutant ou Première Expérience

Profil idéal : Ingénieur génie chimique (ENSIC, ENSIGC, UTC, HEI,...) + première expérience.
Objectif : Assurer une mission de support technique, dans un souci permanent d'amélioration de la compétitivité de nos ateliers.

Capacité d'analyses technico-économiques et mobilité indispensables.

Maîtrise de l'anglais écrit et parlé.

La préférence sera donnée aux candidats justifiant d'une spécialisation, stage ou première expérience à l'étranger.

Ce poste offre une bonne opportunité pour accéder à terme à diverses opérations internationales.

Envoyer lettre de motivation avec CV, photo et prétentions à BP CHEMICALS SNC, à l'attention de : J.M. ALEXANDRE - BPC/A - BP N° 8 - 13117 LAVERA

MEDIAPA

Secteurs de Pointe

STE DE CONSEIL ET D'INGENIERIE EN HAUTES TECHNOLOGIES



Intervient depuis 10 ans auprès des Grands Comptes Industriels de l'Ile de France sur des projets qui, aujourd'hui, seront les techniques de demain.
Nos ingénieurs partagent tous notre passion :

L'Innovation Technologique

Si votre passion rejoint la nôtre, nous vous proposons tous niveaux de postes de la Réalisation à la Gestion de Projets, du Support Technique à l'Ingénieur d'Affaires, de la Méthodologie à la Qualité, de l'Expertise au Conseil.

NOS SECTEURS D'ACTIVITES

Réseaux, Télécoms, Téléphonie, Radio
Automobile, Mécanique
Energie : Electricité, Pétrole, Nucléaire
Aéronautique et Spatial, Défense

NOS POSTES

. Ingénieurs Systèmes Radiotéléphonie GSM, DCS1800, DECT, CT2
. Ingénieurs Radio : ampli de puissance, ondes, fréquences
. Ingénieurs déploiement et plans de fréquence
. Ingénieurs protocoles radio
. Ingénieurs Télécom numérique, multiplexage, trames ...
. Ingénieurs Architecture distribuée : OMT, OOA, OOD, Yourdon...

D'AUTRES POSTES SONT A POURVOIR ...

Merci d'adresser votre CV en rappelant la Réf. : LM/2
TRILOGIE
Tour Litwin 10, Rue Jean Jaurès 92807 PUTEAUX Cedex

Quand deux grands font cause commune, cela crée des opportunités hors du commun.

Filiale à 50-50 de LAGARDERE et SIEMENS, nous sommes leader mondial des métros automatiques (VAL) et des systèmes d'aide électronique à la conduite. Nos réalisations équipent Paris, Lille, Toulouse, Orly, Caracas, Mexico, Budapest, Chicago, Taïpeh, ... La puissance technologique, industrielle et financière de nos deux actionnaires nous ouvre de nouvelles perspectives dans le domaine des systèmes complexes et des métiers qui s'y rattachent.

INGENIEUR SYSTÈME DE SIGNALISATION

Vous intervenez dans le développement de la signalisation à intégrer à nos automatismes. A ce titre, vous prenez en charge les *spécifications* et le suivi de réalisation des fonctions de signalisation, en cohérence avec les automatismes existants et en intégrant les contraintes de sécurité, de disponibilité et d'interface du système.

De formation ingénieur, vous avez une expérience dans le développement ou la conception d'équipements de signalisation ferroviaire sur calculateur (interlocking numérique).

Pour ce poste basé à Montrouge (92), la maîtrise de l'anglais est indispensable ; celle de l'allemand serait un plus.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre de motivation et C.V.,) à notre Direction des Ressources Humaines

MATRA TRANSPORT INTERNATIONAL
48/56 rue Barbès - BP 531
92542 Montrouge Cedex

MATRA
Une société commune de Matra et Siemens

REUNIR LES HOMMES DE TALENT

ADP : tout un monde de compétences qui réunit 7000 hommes et femmes *pour aménager, exploiter* et développer les aéroports civils de la région parisienne. Notre Direction Architecture et Ingénierie, internationalement reconnue pour son savoir-faire en matière d'études et de *réalisations* aéroportuaires, recherche pour ORLY un

ADP Aéroports de Paris

Ingénieur BTP
Chef de Service

Responsable du service Etudes dans les domaines du second œuvre (façades, revêtements...) et de l'économie de la construction, vous aurez pour principales missions :
- la supervision des études et des réalisations d'ouvrages de bâtiments dans le domaine du second œuvre
- *la mise en place et la diffusion des* méthodes et outils en matière d'économie de la construction
- le suivi économique de l'estimation TCE de nos grands projets
- la gestion et l'encadrement de votre service *(environ 20 personnes).*
Une expérience confirmée dans les spécialités du second œuvre et de l'économie de la construction ainsi que de l'encadrement de personnel sont indispensables pour ce poste. Bien sûr, vous parlez anglais.
Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions sous référence PC/96/271 à :

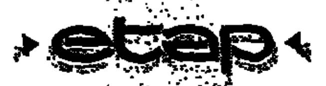




Glass Europe

Ingénieur avec une expérience de 3 à 5 ans en Marketing Industriel

RETROUVEZ-NOUS DEMAIN EN RUBRIQUE MARKETING - COMMUNICATION ET DEVENEZ LE CHEF DE PRODUIT DE NOTRE DIVISION AUTOMOBILE EUROPE.



DIRECTEUR PRODUITS

OUEST DE LA FRANCE **380-400 KF + VOITURE**

L'ENTREPRISE
Filiale Européenne d'un important groupe international de service, spécialisée dans la conception et la prestation de systèmes d'information spécifiques à des secteurs d'activité où son expertise est réputée.

LE POSTE
Membre du Comité de Direction, le Directeur Produits dirige un service de développement de prestations et de logiciels de process. Il sera responsable d'une filière de marché, c'est-à-dire chargé de *concevoir et développer sur mesure* les logiciels requis par ses clients, sous *des fortes contraintes* en matière de qualité, de flexibilité et de délais.

Le poste comprend cinq axes clés de travail :

- **Avant-vente** : apporter une contribution active d'expertise dans le cadre de l'élaboration des propositions d'offre.
- **Ingénierie de projet** : assurer la maîtrise d'oeuvre (intégration) des projets (développement et *maintenance des logiciels*, recettage des logiciels applicatifs, *mise en exploitation*, documentation commerciale des utilisateurs, assistance clients).
- **Suivi de clientèle**, et donc viser la satisfaction pleine et entière des clients.
- **Plan Assurance Qualité** visant la certification ISO 9001 de l'activité développement de logiciels.
- **Gestion** : être responsable pour son unité, du budget, du compte d'exploitation et des résultats par rapport à des objectifs.

LE PROFIL RECHERCHÉ
40/45 ans environ, Ingénieur diplômé en informatique, ayant une expérience conséquente et réussie d'abord technique puis managériale en développement, maintenance et conduite de projets en environnement dans les domaines de la logistique.

Compétent et expérimenté notamment en bases de données relationnelles avec L4G.

Compétent en management (motivation des hommes, lois sociales...) et en gestion *(budgets, compte d'exploitation...)*

Manager confirmé et de haut niveau, charismatique, très proche de ses hommes, sachant capter leur confiance et leur insuffler le goût de l'excellence, l'ambition de relever des challenges de façon réactive et dynamique, le réflexe de la performance et de l'optimisation *des produits qu'ils* développent, et une attitude positive face aux fortes contraintes de qualité, performance et délais.

La maîtrise de l'anglais est indispensable à la dimension Européenne du poste ; d'autres compétences linguistiques seront fortement appréciées.

Disponible pour déplacements réguliers en France et à l'étranger.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, CV, photo) sous réf.6/520M
à BERNARD JULHIET - 11/15 Quai de Dion Bouton - 92806 Puteaux Cedex.
Confidentialité assurée.

Membre de Syntec

BERNARD JULHIET
CONSEIL ET DEVELOPPEMENT
PARIS - LILLE - BRUXELLES

Conduire le changement.

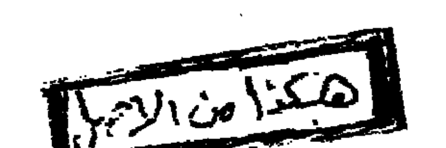
Ingénieur projet

Pour conduire le changement et la refonte des processus de planification de son personnel navigant, Air France renforce son pôle logistique/système d'information.
Intégré au sein de l'équipe d'assistance à la maîtrise d'ouvrage, vous piloterez la reconfiguration de l'activité et l'implantation d'un progiciel de gestion de production : vous serez responsable de sa mise en œuvre, jusqu'à la formation et l'assistance aux utilisateurs opérationnels.

De formation ingénieur, vous disposez d'une expérience significative de 2 à 3 ans dans la gestion de projet à composante système d'information et maîtrisez en conséquence les facteurs de pilotage et de succès. Vos capacités d'analyse et vos qualités relationnelles sont déterminantes pour convaincre et mener à bien ce projet. Votre aisance en anglais vous permet par ailleurs, de travailler directement avec des partenaires internationaux.

Merci d'adresser lettre, CV, photo sous référence AF/PLAN à Air France,
Service Sélection et Orientation,
BP 60111, 95975 Roissy CDG Cedex.





Secteurs de Pointe

Sciences et Santé

IMPORTANT GROUPE CHIMIQUE recherche pour son service **PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE**, un

Ingénieur Brevets

Chimiste - bilingue anglais

Principales mission : En collaboration avec le Directeur de la P.I., participation à la gestion d'un important portefeuille de brevets ; rédaction de brevets, études de brevetabilité et de liberté d'exploitation ; suivi des litiges. A l'intérieur des filiales, conseil et assistance aux différents interlocuteurs.
Profil : 28/35 ans. Autonomé, dynamique, souple mais rigoureux, sachant aller à l'essentiel, homme de communication, ayant le sens du management, doté d'une excellente aisance relationnelle, le candidat possède en outre une bonne capacité de travail. Pour ce poste, une expérience est exigée en entreprise ou en cabinet de Propriété Industrielle d'au minimum deux années.
Formation : Ecole Supérieure de Chimie de Paris, Strasbourg ou Lyon - CEIPI.
Salaire motivant.
Adresser CV, lettre manuscrite, photo et prétentions sous la référence IBC 2910 à notre Conseil : EGGO Conseils - 10, rue de Pouy - 75013 PARIS - Discrétion totale assurée.

EGGO Conseils

ORC

Groupe HOSPITALISATION PRIVÉE
recherche dans le cadre de son développement

2 FUTURS DIRECTEURS DE CLINIQUE

A 28 ans environ, issu d'une grande école de commerce (HEC, ESSEC) vous avez exercé des responsabilités opérationnelles depuis 2 ans au moins et animé des équipes sur le terrain dans une entreprise de services.
Vous souhaitez, après une formation complémentaire approfondie, prendre la responsabilité d'un établissement de soins en bénéficiant d'une large autonomie de gestion et participer au développement d'un groupe performant dans ce secteur d'activité.
Rémunération : après formation 400 KF + intéressement au résultat.
Joindre Nathalie CANAS au 01.48.25.00.77

Ingénieurs Conseils



Nos résultats, nos objectifs nous amènent à créer, à Poitiers, le poste

Ingénieur Conseiller en Développement Industriel

Vous assisterez les entreprises industrielles de la région Poitou-Charentes, principalement des PME - PMI, dans leurs politiques d'innovation et de modernisation : détection des besoins, aide à l'élaboration des plans d'action en produits, process, organisation industrielle, recherche des centres de compétence, accompagnement du montage de projets jusqu'à leur finalisation.

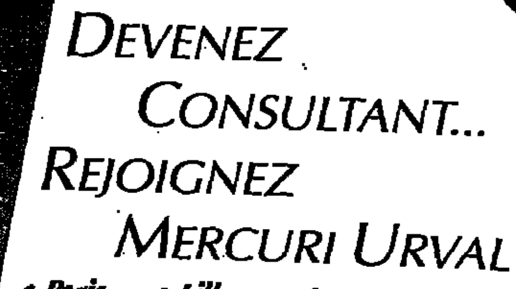
De formation Ingénieur généraliste + marketing/gestion, votre expérience d'au moins dix ans d'homme produit avec expérience de la production en entreprise industrielle, vos qualités d'écoute et d'ensemblier : mise en relation - capacité de synthèse - recherche d'optimisation, vous permettront de vous imposer comme l'interlocuteur crédible des patrons des PME - PMI régionales afin de faire aboutir les projets que vous aurez contribué à détecter.

FC Conseil

Pour recevoir des informations complémentaires sur ce poste, nous vous remercions d'adresser lettre de motivation + CV + rémunération actuelle sous référence 60859M à FC Conseil, 9, rue du Faubourg Saint-Honoré, 75008 Paris.

FRANCOIS CORNEVIN





• Paris • Lille • Lyon • Strasbourg

A 30-35 ans environ, de formation Bac + 5 (grande école/université), vous souhaitez valoriser une expérience réussie (5 à 10 ans) acquise dans des fonctions opérationnelles : manager, commercial grands comptes, ingénieur, chef de projet, auditeur... Vous recherchez aujourd'hui une OUVERTURE : des contacts à haut niveau, plus de diversité, un style de vie différent... tout en conservant une forte dimension opérationnelle et commerciale.

Vous n'avez peut-être jamais envisagé de devenir Consultant, mais votre expérience vous révèle chaque jour l'importance de la composante humaine : LES HOMMES FONT LA DIFFÉRENCE ! Cette conviction, nous vous proposons de la mettre en pratique en aidant les Dirigeants d'Entreprise à : • mieux recruter • mieux organiser • mieux développer... leurs hommes.

Nous vous proposons : • un métier riche et passionnant • un programme d'intégration personnalisé et progressif sur 2 ans • une opportunité unique de développement personnel et professionnel, au sein d'une structure souple et non hiérarchisée.

Nous sommes volontairement ouverts et recherchons avant tout des personnalités : fort engagement, tempérament commercial, sens du résultat, ouverture et souplesse d'esprit.

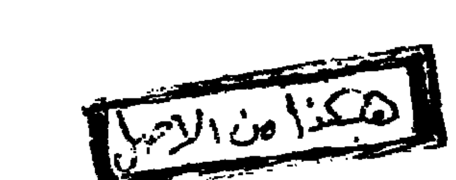
Merci d'adresser lettre, CV, photo en précisant votre rémunération actuelle à MERCURI URVAL, 14 bis rue Daru, 75378 Paris Cedex 08, sous la référence 43MU/LM, portée sur lettre et enveloppe.

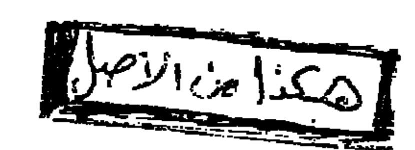
Mercuri Urval



Responsable DE LA RÉDACTION

Rattaché à la Direction Générale, vous coordonnez l'ensemble des activités des rédacteurs internes et externes pour plusieurs revues.
Vous recherchez, sélectionnez et préparez des articles et des informations en fonction des plans de rédaction et de l'actualité.
Ingénieur textile diplômé, vous avez une expérience industrielle et de la presse. Votre esprit d'analyse et de synthèse, vos qualités relationnelles, votre curiosité et votre sens de l'organisation et du travail en équipe, vous permettront de réussir dans cette fonction.
La pratique courante de l'anglais est indispensable, la connaissance de l'allemand souhaitée.
Poste à pourvoir à PARIS. Des déplacements sont à prévoir.
Adressez votre lettre de candidature (CV, photo et lettre manuscrite) à CANDISSIMO, BP 80, 92105 Boulogne cedex qui transmettra en précisant sur l'enveloppe la référence PG/844687.





Carrières Européennes en Entreprises

couplage avec un ou plusieurs des titres suivants

NRC HANDELSBLAD – EL PAIS – Le Monde – Süddeutsche Zeitung – BERLINGSKE TIDENDE
CORRIERE DELLA SERA – LE SOIR – De Standaard – THE INDEPENDENT – THE IRISH TIMES

Carrières Internationales

Groupe industriel international recherche pour une nouvelle implantation en Belgique, près de la frontière française

Vous participerez à la construction et à la mise en route d'une nouvelle entité de production dans le domaine de la chimie.

Ingénieur chimiste de formation, vous pratiquez, outre le coréen, le français et l'anglais. Vous possédez au moins 5 ans d'expérience en chimie fine et vous maîtrisez les techniques analytiques modernes : GC, GPC, HPLC, IR. Une connaissance des polymères est appréciée.

Faites-nous part de votre intérêt en adressant votre dossier complet en précisant la réf. SI 646157 sur l'enveloppe à EUROMESSAGES - 78, bld de la République - 92514 Boulogne cedex, qui transmettra.

RÉPONSE garantie

Ingénieur chimiste *parlant coréen*

RECRUTEMENTS INTERNATIONAUX

Le Monde

1er quotidien français à l'étranger

Human Resources Operations Manager

England

Motorola is a highly successful global business with design, manufacturing and marketing expertise in five continents. The growth in our business has led to our having over 20,000 employees in the European Region. We are one of the world's leading suppliers of a wide range of electronic systems and products - from state of the art microprocessors and advanced cellular and two-way communications to computer systems and automotive and industrial electronic systems.

The Automotive, Energy and Controls Group (AECG) designs and manufactures electronic components, systems and products for a wide range of international, blue-chip customers. The success of our business reflects our commitment to people - whether employees or customers.

We have an opportunity for a Human Resource professional, reporting to the European HR Director, at our European headquarters in Hertfordshire, about 30 minutes from London. We believe that the diversity of nationalities within our engineering group gives us competitive advantage with our customers throughout Europe, and we wish this mix also to be reflected within the HR team. In this role you will have responsibility for providing a full human resource service to a highly qualified, multi-national client group within the design engineering and sales functions and must be able to operate at a local and European level.

Key responsibilities will include recruitment, career development, training strategy and compensation. Motorola is recognised for its leading-edge HR practices and our goal is to be a premier employer. You will have the autonomy and scope to develop practices in support of this goal and of the strategic needs of the business.

You should be a graduate with three to four years' professional experience which includes recruitment, training and development, and has been gained in an electronics or other high technology company. You also should have excellent communication skills, the ability to influence and persuade other people and a commercially-oriented approach. Fluency in English is essential.

In return, we can offer you an excellent remuneration package and a company car, and exceptional career opportunities worldwide.

To apply, please send your curriculum vitae, in English, quoting reference MOT/HR/LM to our consultant, Deborah McGovern at Cambridge Recruitment Consultants, 11 King's Parade, Cambridge, CB2 1SJ. Tel: + 44 1223 311316, Fax: + 44 1223 316152.



Also apply via http://taps.com/crc



MOTOROLA

Formation Professionnelle

JEUNES DIPLOMES
ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
Développez des missions-projets pour les entreprises.
SYSLAB®
Formation-action gratuite et rémunérée
Perfectionnement professionnel, recherche active d'emploi
Demandeur d'emploi + 1 an ANPE, résidant à Paris
cesi-paris île-de-france
01 46 15 25 20

DESS D'INGENIERIE DE L'INTELLIGENCE ECONOMIQUE

- Formation dispensée par des professionnels.
- Entrée avec maîtrise (ou équivalent) ou sans diplôme par validation de l'expérience professionnelle.
- Tous les jeudis de janvier à décembre 1997.
- Inscription jusqu'à fin novembre 96 auprès de l'Université de Marne la Vallée au :

Tél. : 01.49.32.91.12 - Fax : 01.49.32.91.33



CFAS
European Training Center

organise plusieurs formations RÉMUNÉRÉES, financées par le FNE Cadres et le Conseil Régional Ile-de-France

POLYVALENCE ET PRISE DE DÉCISION EN PME/PMI OU CENTRE DE PROFIT
(culture scientifique et bureautique appliquée).
Stage de 4 mois avec alternance et diagnostic en entreprise.

MISSIONS FORMATIONS CADRES
Missions pratiques pour cadres en entreprise en vue d'une embauche.

357/359 rue d'Estienne d'Orves, 92700 Colombes

01 41 19 25 55

MEDIAPA

L'ÉCOLE DES MINES DE PARIS
recherche jeunes diplômés
MÉCANIQUE - ANALYSE NUMÉRIQUE
pour préparer thèses *(3 ans)* au Centre de mise en forme des matériaux :
- Simulation numérique du procédé d'injection des métaux à l'état semi-solide.
- Adaptation d'un logiciel de forgeage au calcul parallèle
dans le cadre de projets européens, à Antibes (06).
Bourses : 108 000 F nets - Envoyer CV + photo à
B. CAPITANT - BP 207 - 06904 SOPHIA ANTIPOLIS CEDEX

CEPRIM
CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET METIERS
DEMAIN... INGENIEUR MANAGER

INGENIEUR OU SCIENTIFIQUE

- Le CEPRIM a conçu pour vous une formation au Management donnant lieu à la délivrance d'un **DESS, diplôme national de 3ème cycle.**
- De novembre à juin, sur 2 ans, le vendredi toute la journée et certains samedis matin.

CEPRIM
CENTRE DE PREPARATION DE L'INGENIEUR AU MANAGEMENT
Renseignements au : Tél. : (1) 40 27 25 59

Chaque semaine, retrouvez la rubrique *"FORMATION PROFESSIONNELLE"*

Pour vos annonces publicitaires, contactez Michèle FERNANDEZ

au ☎ 01.44.43.76.17
(Fax : 01.44.43.77.32)

"Demain, j'irai sur les autoroutes de l'information que maman construit aujourd'hui".



En intégrant Hewlett Packard en France aujourd'hui, saisissez une vraie chance d'influer sur la société de l'information, celle où nos enfants vont vivre. Autoroutes de l'information, télétravail, enseignement à distance, commerce électronique : les technologies du futur immédiat vont devoir quelque chose à nos experts. Recrutés pour leur personnalité autant que leurs compétences, ils sont ingénieurs R & D ou financiers, ingénieurs manufacturing ou professionnels du marketing... Et quel que soit leur domaine de prédilection, ils partagent une conviction : le futur se prépare chez HP.

La Division PC à Grenoble pilote, à l'échelle mondiale, le développement et la commercialisation de l'ensemble des produits PC destinés aux grandes et petites entreprises.

Ingénieurs R&D — Réf. CS-LM-RD1

Vous êtes responsable de la conception et du développement de produits hardware et software. Vos compétences acquises dans un environnement similaire pendant les 5 dernières années ainsi que vos qualités personnelles, vous permettent d'être un agent de communication et d'innovation dans un contexte très concurrentiel.

Responsables marketing produits — Réf. CS-LM-MK1

Votre expérience en Product Planning, Pricing, Forecasting, Competitive Studies dans le domaine de l'informatique personnelle, vous permet d'exercer cette fonction avec succès. Vous avez un jugement sûr, d'excellentes capacités à communiquer et à influencer tous types d'interlocuteurs.

A Grenoble, le centre de R&D de la Division Réseaux & Sécurité partage avec les Etats-Unis la responsabilité mondiale de la conception de systèmes clients serveurs sous Unix. Nous recherchons des professionnels, non conformistes, ayant un sens de l'initiative très développé et capables de prendre des risques.

Ingénieurs développement logiciel 1ère expérience — Réf. MCG1

Vous spécifiez, concevez, développez et maintenez de nouveaux produits logiciels sécurité et réseaux haute performance (Unix, C...). Votre formation supérieure et une première expérience significative ont aiguisé vos connaissances informatiques et réseaux (X25, ATM, ISDN, SNA).

Consultants technique expérimentés — Réf. MCG2

De la définition d'une architecture à la participation à la stratégie business, vous intervenez jusqu'à la recommandation des choix technologiques. Vous participez à l'émergence des futures technologies dans le domaine des réseaux et de la cryptographie, notamment la «Personal information card». De formation ingénieur + MBA (ou équivalent), vous avez une expérience de 5 ans minimum.

La Division Support de Grenoble a la responsabilité européenne de la logistique, de la réparation et de l'optimisation des stocks des modules ou pièces de rechange.

Ingénieurs process et système — Réf. IB

Définir des solutions informatiques originales intégrant les technologies les plus compétitives, y associer les processus les plus performants pour contribuer à la réussite de vos interlocuteurs dans leurs missions business : voilà le challenge à relever dans les projets que vous prendrez en charge. Ingénieur informaticien ou généraliste, vous avez une expérience de 3 à 5 ans en environnement industriel et international.

L'organisation IT propose, à partir des sites d'Evry et de Grenoble, des solutions informatiques innovantes pour des clients internes et externes, au niveau européen.

Consultants Windows NT — Réf. CD

Dans le cadre de la refonte de nos sytèmes d'information, vous intervenez auprès de nos différents départements européens. Vous assurez un rôle de conseil dans la mise en place des infrastructures nécessaires à la migration de nos environnements de travail sur PC et stations vers Windows NT. Experts de Windows NT Server, vous avez une formation ingénieur informaticien. Une expérience de 3 à 7 ans vous a permis de développer des compétences indispensables au conseil en environnement international.

C'est à Lyon-Isle d'Abeau que s'effectuent la fabrication et la distribution de la gamme d'ordinateurs personnels, pour l'ensemble du marché européen.

Ingénieurs produit — Réf. BJ

Responsable de l'industrialisation d'une famille de PC, vous êtes le garant de la qualité des produits distribués et coordonnez tous les aspects d'ingénierie (produit et process) tout au long de leur cycle de vie. Ingénieur électronicien ou généraliste, vous bénéficiez d'une première expérience industrielle.

Quel que soit le projet auquel vous contribuez, votre environnement est international. Grâce à votre maîtrise de l'anglais et votre ouverture d'esprit, vous communiquez naturellement avec des interlocuteurs de toutes nationalités. Vous rejoindrez un formidable pôle de compétences où nous vous donnerons les moyens de vous exprimer et d'évoluer.

hp HEWLETT® PACKARD

Merci d'adresser votre dossier de candidature à Hewlett Packard Boulevard Steve Biko, 38090 Villefontaine, pour la réf. BJ. et Service recrutement, 38053 Grenoble Cedex 09, pour les autres références.
Web : http://www-europe.hp.com/JobPosting/France

